

Évaluation du programme de prévention du tabagisme du canton du Tessin 2015-2018

Berne, le 29 janvier 2019

Kompetenzzentrum für Public Management (KPM), Université de Berne
Fritz Sager, Céline Mavrot, Susanne Hadorn, Adeline Demaurex, Volkan Graf

Executive Summary

Le présent rapport a pour objet l'évaluation du concept et de la mise en œuvre du Programme de prévention du tabagisme du canton du Tessin. Le programme est soutenu par le Fonds de prévention du tabagisme, et mis en œuvre entre 2015 et 2018 sous la direction stratégique du *Servizio di promozione e di valutazione sanitaria* (SPVS) et la direction opérationnelle de l'*Associazione Svizzera Non-fumatori* (ASN).

Ce deuxième programme a été utilisé pour consolider les acquis en matière de prévention du tabagisme dans le canton, et initier des activités dans des domaines variés (quatre nouveaux projets). Les nouveaux projets se sont caractérisés par une approche originale dans plusieurs domaines comme le sport, la prévention par les pairs, le monitoring épidémiologique et la prévention au niveau communal. Le programme a également permis une forte mise en réseau et coordination des différents organismes tessinois actifs dans la prévention du tabagisme. Cet aspect est une conséquence importante du programme, et permet de renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions sur le terrain. L'ASN était ainsi assistée dans ses tâches de direction opérationnelle par un *Gruppo Operativo* comprenant toutes les organisations actives dans la prévention du tabagisme dans le canton (*Lega polmonare Ticinese, Fondazione IdeeSport, Centro di Tabaccologia, Gioventù e Sport, Lega ticinese contro il cancro*, ainsi que le SPVS du *Dipartimento della sanità e della socialità*).

Le réseau existant avec les partenaires cantonaux a pu être entretenu dans différents secteurs : direction des établissements scolaires et enseignant-e-s, écoles professionnelles et écoles supérieures, *Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport*, médias, sociétés sportives et culturelles, police cantonale administrative, politicien-ne-s, personnel médical et hôpitaux. Le réseau a également été complété par de nouvelles activités, notamment en direction du *Dipartimento della sanità e della socialità*, des communes ainsi que des directions hospitalières. Le canton a historiquement accumulé une forte expérience en matière de prévention du tabagisme, et la présence de cette thématique y est excellente. Les activités ont été menées dans des secteurs variés et de manière créative, dans un esprit constant de renouvellement. Le partage des tâches entre la direction stratégique menée par le SPVS et la direction opérationnelle assurée par l'ASN a permis d'assurer à la fois un accès aux services administratifs cantonaux et une action associative de terrain. Le programme visait les jeunes, les fumeurs/euses et le grand public, mais aucun groupe-cible spécifique. Les projets du PCPT ont permis de toucher ces trois groupes d'une manière très diversifiée, par des projets faisant preuve d'un fort ancrage local.

Le domaine d'action de la prévention comportementale a été couvert par dix projets à destination des jeunes et des fumeurs/euses. Ces projets ont permis de toucher les jeunes tessinois-es dans des situations variées, telles que le cursus scolaire, le sport et le temps libre, ou encore l'apprentissage. La prévention comportementale à l'égard des jeunes a été menée sous différentes formes, ce qui a permis de maximiser les voies d'accès à ce groupe : concours, interventions dans les classes, théâtre interactif, distribution de matériel, exposition (*mostra*), journées de sensibilisation, activités sportives, soirées spéciales, présence de terrain. Une détection précoce des jeunes fumeurs/euses liée à une orientation adéquate vers le réseau de prise en charge sont des aspects qui pourront faire l'objet de développements futurs afin de compléter la palette d'action à l'égard de ce groupe-cible. La prévention comportementale a par ailleurs permis de soutenir un nombre très élevé de fumeurs et de fumeuses, avec un point fort dans les consultations individuelles. Les offres d'aide à l'arrêt de groupe, notamment en entreprise, ont été moins sollicitées que prévu. Une réflexion sur cette question pourra être menée à l'avenir.

La prévention structurelle constitue un point fort du canton du Tessin. Elle a été menée sur des aspects diversifiés et à une grande échelle dans le cadre du programme. De nombreux achats-tests ont été effectués et un travail d'accompagnement actif a été assuré pour en communiquer les résultats auprès des points de vente, des autorités communales et du grand public. Une réflexion cantonale a en outre été lancée sur l'usage des nouveaux produits du tabac dans l'espace public ainsi que sur la fumée dans certains espaces extérieurs (stades, terrasses). De nombreuses places de jeux pour enfants ont fait l'objet d'un marquage non-fumeur, ce qui constitue une action prometteuse. Le programme a également agi sur la problématique de la publicité des produits du tabac : de nombreuses manifestations culturelles et sportives ont été sponsorisées pour éviter le parrainage de l'industrie du tabac. Ce procédé original permet de lutter contre les stratégies de recrutement de l'industrie du tabac auprès de la jeunesse, axe encore peu travaillé actuellement en Suisse. L'ensemble de ces éléments font à nouveau du Tessin un canton novateur en matière de prévention structurelle, comme cela avait été le cas lors de l'introduction de l'interdiction de fumer dans les établissements publics en 2007. Dans le futur, un meilleur engagement des autorités municipales reste encore à promouvoir pour pouvoir réaliser l'ampleur des objectifs qui avaient été prévus au niveau des communes. Enfin, le domaine d'action « information » a permis d'offrir une excellente visibilité de la prévention du tabagisme à la population tessinoise.

Le premier objectif d'impact du programme visait à diminuer la proportion de fumeurs et de fumeuses dans le canton. Ces derniers/ères ont fait appel à l'offre solide existant en matière de désaccoutumance. Des réalisations particulièrement notables ont été menées avec les trois centres de consultations hospitalières et ambulatoires du canton, ancrant ainsi la prévention du tabagisme institutionnellement dans un setting particulièrement pertinent, ainsi que dans trois villes du canton. Les fumeurs/euses désirant arrêter de fumer ont aussi pu être orienté-e-s de manière cohérente au sein du réseau cantonal. Le deuxième objectif d'impact se référait aux jeunes tessinois-es (15-24 ans). La stratégie cantonale s'est concentrée sur plusieurs types de multiplicateurs/trices pour les atteindre : enseignant-e-s, coachs sportifs, jeunes pairs, professionnel-le-s du social. Les effets de la stratégie de prévention par les pairs devront encore être évalués. La prévention auprès des jeunes a été menée dans différents settings complémentaires (scolaire, professionnel, extrascolaire, marché). Les troisième et quatrième objectifs visaient à diminuer l'exposition au tabagisme passif. Diverses actions ont été menées sur cette question dans l'espace public, les infrastructures et manifestations sportives, les écoles ainsi qu'au niveau du débat politique.

Au final, le programme a été mené avec succès, et comprend plusieurs axes forts. Premièrement, la coordination des organismes impliqués dans la prévention du tabagisme a été considérablement renforcée et permet désormais de compter sur un réseau cantonal solide, rassemblant de nombreuses compétences complémentaires. Une culture commune a été créée et les collaborations ont été consolidées, ce qui permet d'institutionnaliser les savoir-faire de manière durable. Deuxièmement, plusieurs axes de prévention structurelle, desquels un impact global peut être attendu, ont été poursuivis à travers une approche innovante. La prévention structurelle a fortement bénéficié de l'excellente insertion locale ainsi que du réseau de l'ASN. Troisièmement, des actions ont été menées dans une forte diversité de settings et d'approches, permettant un accès solide aux groupes-cibles, avec d'importants points forts tels que l'aide à l'arrêt dans le secteur hospitalier ou la prévention dans le milieu sportif.

Sur la base des résultats d'évaluation, les recommandations suivantes sont formulées pour la poursuite des activités de prévention du tabagisme dans le canton du Tessin (extraits) :

Niveau du programme

- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme dans le setting « espace public » au niveau communal.
- Mener un bilan circonstancié des activités menées par les différentes organisations de prévention du tabagisme en setting scolaire (stratégie globale et évaluation des effets).
- Faire profiter davantage de projets du soutien transversal proposé par la « Divulgazione scientifica » afin de renforcer la dimension evidence-based du programme.
- Compléter la solide offre de prévention à destination des jeunes en créant une chaîne de détection précoce et d'aide à la désaccoutumance à l'égard de ce groupe-cible prioritaire.

Niveau des projets

- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme en setting « entreprise » à l'égard des groupes-cibles « apprenti-e-s » et « fumeurs/euses ».
- Définir des objectifs clairs et distincts pour chaque projet, afin de renforcer les modèles d'efficacité des différentes interventions.

Management Summary

Ce rapport a pour objet l'évaluation du Programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) du canton du Tessin, depuis sa conception jusqu'aux différentes étapes de sa mise en œuvre. Le programme est cofinancé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT), et mis en œuvre entre 2015 et 2018 sous la direction stratégique du *Servizio di promozione e di valutazione sanitaria* (SPVS) et la direction opérationnelle de l'*Associazione Svizzera Non-fumatori* (ASN). Il s'agissait du deuxième programme de prévention du tabagisme pour le canton.

La définition du PCPT a été menée sur la base d'un bilan intermédiaire du premier Programme cantonal de prévention du tabagisme (2010-2014), mis en œuvre par l'ASN. Les différents partenaires de la prévention du tabagisme dans le canton avaient pris part à ce bilan, mené sous la forme d'une évaluation intermédiaire externe en 2012. Les axes d'action ainsi définis pour le nouveau PCPT résidaient dans la dénormalisation du tabagisme, l'amélioration de la coordination entre les activités de prévention du tabagisme ainsi que le renforcement d'une approche en termes de groupes-cibles. Les points forts de ce PCPT 2015-2018 ont été la prévention structurelle (achats-tests, information aux acteurs clés, sponsoring et publicité lors des manifestations, incitations à ne pas fumer sur les places de jeux, débat politique), un travail innovant sur des axes d'action d'avenir (problématique de la fumée dans certains espaces extérieurs, nouveaux produits du tabac à chauffer), ainsi que l'excellente couverture du setting hospitalier et des loisirs sportifs à destination des jeunes. La forte implantation locale de l'ASN et de ses partenaires ont offert une visibilité constante à la prévention du tabagisme. Le renforcement de la mise en réseau des acteurs cantonaux, allié à la double direction stratégique et opérationnelle du programme, ont permis de rassembler le canton et les associations autour d'objectifs communs, et de tirer parti des avantages offerts par les modes d'action des différents types d'organisations. La définition des cibles prioritaires du PCPT s'appuyait sur l'évidence disponible. Le PCPT visait à renforcer les activités existantes (12 projets), et a également été utilisé pour implanter de nouvelles activités. Quatre nouveaux projets ont ainsi été mis en place dans les domaines de l'entreprise, du monitoring épidémiologique, du sport et du loisir ainsi que dans les communes. Le domaine d'action le plus couvert a été la prévention comportementale (10 projets), suivi de la prévention structurelle et de l'information (3 projets chacun).

Les objectifs d'impact du PCPT 2015-2018 visaient les trois cibles prioritaires suivantes : les fumeurs/euses (diminution de la prévalence tabagique dans la population cantonale), les jeunes (diminution du taux de fumeurs/euses chez les 15-24 ans), ainsi que la population générale et les jeunes (diminution de l'exposition quotidiennement à la fumée passive).

Sept projets du PCPT étaient (co-)dirigés par l'ASN (dont quatre en collaboration avec Radix ou la *Lega polmonare Ticinese* (LPT)), et neuf l'étaient par d'autres organismes cantonaux : LPT, *Centro di Tabaccologia* (CdT), *Fondazione IdéeSport*, SPVS, *Gioventù e Sport*, *Lega ticinese contro il cancro*. Le projet « Pilotage » est également une partie importante du PCPT, et a compris d'importantes prestations de coordination cantonale de la part du SPVS. L'existence d'un groupe *Gruppo Operativo* a permis de construire des partenariats entre les organismes cantonaux et de mettre en commun les ressources, les savoirs et les spécialisations de chacun. Un groupe d'accompagnement stratégique comprenant notamment le *Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport* avait aussi été initialement prévu, mais n'a finalement été que peu activé. L'accès aux autorités politiques, aux administrations cantonales ainsi qu'aux partenaires de terrain a néanmoins pu être assuré grâce aux excellents réseaux des différents

responsables de projets. Le programme a ainsi été l'occasion de nouer de nouvelles collaborations ou de renforcer les collaborations existantes avec plusieurs acteurs cruciaux pour la mise en œuvre de la prévention du tabagisme. Le SPVS a en outre mis en réseau le Tessin avec les autres cantons, le niveau fédéral et le niveau international.

Les projets du Programme de prévention du tabagisme ont été déployés dans des settings variés : le setting « loisirs, vie quotidienne, sport » a été particulièrement couvert, suivi des settings « école », « espace public », « médical », « marché », « entreprise » et « coordination ». Les projets se sont concentrés sur la dimension de la prévention de l'entrée en consommation, suivie par l'aide à l'arrêt de la consommation puis de la protection contre le tabagisme passif. Les jeunes constituent le groupe-cible prioritaire du PCPT avec sept projets, suivis des fumeurs/euses (5 projets) puis du grand public (4 projets). Aucun groupe-cible spécifique n'était visé par un projet à part entière dans le PCPT tessinois.

Principaux résultats

Les principaux résultats de la présente évaluation sont ordonnés selon les catégories « Concept », « Organisation », « Durabilité » ainsi que « Outputs, outcomes et impacts » :

Concept du programme

- Évidence empirique : le concept du Programme tessinois de prévention du tabagisme se fonde sur l'évidence empirique et les données épidémiologiques à disposition, de même que sur les bilans dressés à partir d'évaluations cantonales. Un projet est spécifiquement dédié à la diffusion d'une approche evidence-based au sein des activités du PCPT, ce qui constitue une spécificité cantonale.
- Cohérence intra-politique (cohérence interne au programme) : le concept du PCPT tessinois présente une bonne cohérence interne. L'équilibre entre les diverses interventions est bon, et la stratégie à l'égard des trois groupes-cibles est particulièrement complète dans le mélange des activités, des approches et des settings choisis.
- Cohérence inter-politique (cohérence externe avec les autres politiques) : la cohérence externe du concept du PCPT est très bonne. Des collaborations avec des partenaires de mise en œuvre issus des domaines variés sont prévues (hospitalier et médical, éducation, économique, autorités cantonales et communales, entreprise, sport, promotion de la santé).
- Dans l'ensemble, le modèle d'efficacité du PCPT est très bon, et ceux des projets comportent une marge d'amélioration. Les objectifs de plusieurs projets se recoupent.

Organisation

- Le SPVS a activement soutenu la mise en réseau des professionnel-le-s lié-e-s à la prévention du tabagisme dans le canton à travers l'organisation de plusieurs rencontres annuelles et en promouvant les synergies entre les projets.
- Le canton du Tessin peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs particulièrement forts en matière de prévention du tabagisme. Un pionnier historique tel que l'ASN jouit d'excellentes insertions locales et fait preuve d'un degré d'engagement exceptionnel sur le terrain. La LPT et le CdT, en tant qu'acteurs notamment spécialisés dans le médical, sont parvenus à des réalisations remarquables dans le domaine hospitalier. Radix jouit d'une solide expérience à l'égard de la jeunesse et assure l'interface avec la prévention des dépendances. La Fondation Idée Sport est quant à elle parvenue

à un maillage cantonal d'une ampleur inégale avec son offre de loisir sportif dans les communes à destination de la jeunesse.

- Le réseau des partenaires externes de la prévention du tabagisme a été consolidé dans de nombreux domaines. Des collaborations ont été nouées avec les enseignant-e-s et les établissements primaires, secondaires, professionnels et supérieurs, les médias, les clubs sportifs et les communes, les organisateurs de manifestations sportives et culturelles, la police cantonale administrative, les politicien-ne-s, les hôpitaux et différents groupes professionnels (médical, social), le personnel de vente et les faïtières ou encore les parents. La plupart de ces domaines étaient déjà touchés par les activités de prévention du tabagisme avant ce PCPT, mais il faut souligner l'engagement remarquable des responsables de projets à constamment chercher de nouveaux partenariats et débouchés pour leurs activités au sein de ces domaines.
- L'ASN, en tant qu'association cantonale spécialisée dans la prévention du tabagisme, a continué à assurer une très forte présence publique durant le PCPT. Aidée de Radix sur le terrain, l'ASN a offert d'excellentes prestations d'information, d'orientation et de sensibilisation à la population, et a assuré une bonne visibilité de la thématique sur le terrain, dans une approche très *bottom-up* (nomination de personnalités tessinoises comme non-fumeurs de l'année, parrainage de manifestations, présence dans de nombreux événements sportifs, médias locaux).
- Fidèle à son action pionnière au sein de la Suisse, le canton du Tessin a lancé des débats politiques particulièrement innovants au niveau national et dont les suites seront à suivre avec grand intérêt (restrictions sur les terrasses de restaurant, sur les places de jeux pour enfants). Il poursuit également une stratégie très originale de lutte contre le sponsoring des activités sportives et culturelles par l'industrie du tabac.
- La couverture géographique des projets du PCPT était excellente, grâce à différents points forts : nombre de lieux touchés et fréquence des soirées sportives « Midnight Sports » et « EverFresh », existence de trois consultations médicales d'aide à l'arrêt et acquisition en cours de nouveaux hôpitaux et cliniques, étendue de la présence dans l'espace public (information et manifestations), grande diversité des écoles touchées par les activités de prévention du tabagisme.
- Un projet à part entière du PCPT tessinois a été dédié à l'implantation de la prévention du tabagisme au niveau communal, ce qui constitue une spécificité tessinoise. Le projet n'est pas encore parvenu à susciter l'intérêt des communes dans l'ampleur escomptée, mais a permis d'initier des actions innovantes, par ex. sous forme de panneaux encourageant à ne pas fumer sur les places de jeux. La majeure partie du projet concerne en revanche davantage la lutte contre le littering que la prévention du tabagisme en soi.
- La dimension d'égalité des chances et le ciblage de groupes-cibles spécifiques pourront encore constituer des pistes d'action futures pour les activités de prévention du tabagisme dans le canton. La transition relative aux activités menées à l'égard des apprenti-e-s devra être planifiée avec soin.
- Les trois projets menés dans le setting « entreprise » ont connu des blocages de différents ordres (problèmes de financement et de recrutement). Pour deux d'entre eux, une action plus active de la part du projet et de la direction du PCPT pour tenter de contourner ces blocages aurait été la bienvenue.

- Les jeunes tessinois-es ont bénéficié d'un excellent niveau de prestations de prévention du tabagisme, tant dans le domaine scolaire et dans les loisirs qu'au niveau de la prévention structurelle. L'axe d'action novateur lancé en termes de prévention par les pairs dans le canton pourra encore faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation rigoureuse.
- Les différentes activités de prévention du tabagisme menées au sein des écoles devront encore bénéficier d'un suivi, notamment au niveau de la mesure de leurs effets ainsi que de la systématisation d'une stratégie sur le degré de couverture visé (par type d'établissement scolaire, tranche d'âge, couverture géographique).

Durabilité

- Financement : l'apport financier du PCPT, ainsi que les avantages associés à la forme « programme », ont permis de renforcer l'ancrage et l'ampleur de la prévention du tabagisme dans le canton. Les parties prenantes du PCPT ont su mener des actions de grande ampleur avec des moyens limités, et les différents organismes ont mis à contribution leurs ressources propres pour faire avancer la prévention du tabagisme.
- Management : d'importants efforts en termes de durabilité ont été menés durant ce PCPT. D'une part, la collaboration inter-organisationnelle mise en place à l'interne du PCPT a permis d'institutionnaliser les processus. D'autre part, la prévention du tabagisme a été décentralisée en diverses zones du canton, à travers les autorités communales, les terrains de sport, les hôpitaux régionaux ainsi que la formation de différents groupes de multiplicateurs/trices. Cette approche assure un ancrage durable et multi-site à cette thématique.

Outputs, outcomes et impacts

- Réalisation des objectifs : le taux de réalisation des objectifs d'output (prestations) est de 83%, et le taux de réalisation des objectifs d'outcome (effets des projets) est pour l'heure de 73%. La réalisation des objectifs d'outcome n'a pas toujours été mesurée.
- Settings : le setting « loisirs, vie quotidienne, sport », qui était la priorité du PCPT, a connu un immense succès et fourni des prestations solides. Ce setting a permis de s'adresser aux jeunes, au fumeurs/euses et au grand public par une combinaison originale d'actions. Le setting « école » a été très bien couvert avec un concours national, la mise en place de nombreuses interventions comportementales par différentes organisations ainsi que le lancement d'une réflexion d'ordre structurelle. Le setting « médical » était un grand point fort du programme, avec un nombre particulièrement élevé de consultations d'aide à l'arrêt en différents endroits du canton et un axe fort de formation des multiplicateurs/trices. Le setting « espace public » a amorcé l'implantation de la prévention au niveau des communes, et un travail de fond relatif à l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs a été mené dans le setting « marché ». La « coordination » a été l'occasion d'approfondir le design et l'évaluation de certaines activités. Enfin, le setting « entreprise » n'est pas parvenu à trouver son public.
- Domaines d'action : la prévention comportementale constitue l'axe principal du PCPT, et a bénéficié de nombreux groupes, avec des points forts dans les domaines scolaire, sportif et hospitalier. L'information a été menée très activement, tant à destination des trois groupes-cibles du programme que des décideurs/euses et personnes clés du canton.

- Mesures structurelles : la prévention structurelle constitue l'un des points forts du PCPT tessinois. Ce dernier accorde une grande importance à ce type de mesures réglementaires qui permettent une protection efficace de la population. La lutte contre la fumée passive a été menée par des moyens très divers, tels que le débat politique sur les pistes législatives d'avenir, une enquête dans les écoles, la promotion des places de jeux et de terrains de sport non-fumeurs. Une campagne de sensibilisation et une grande vague d'achats-tests ont permis d'accompagner l'interdiction de vente aux mineurs (deuxième vague à venir en 2018). Enfin, le terrain d'action que constitue le parrainage de manifestations a été occupé par les organismes de prévention.
- Le SPVS est intervenu à de nombreuses reprises en renfort des projets dans son rôle de direction stratégique : mise en place d'un groupe de travail pour les achats-tests et accès à la police cantonale administrative, conférence de presse avec le *Dipartimento della sanità e della socialità*, soutien méthodologique transversal aux projets, soutien public de la prévention du tabagisme auprès des directions hospitalières. Cet engagement a permis de faire avancer des dossiers d'importance.
- Groupes-cibles : les jeunes ont été atteints de manière efficace par le PCPT tessinois, dans une très bonne diversité de settings (« loisirs, vie quotidienne et sport », « école », « entreprise » et « marché »). Les approches déployées à leur égard ont également permis de mettre à contribution différentes facettes de la prévention du tabagisme : prévention par les pairs, prévention comportementale et structurelle, information. Une diversité particulièrement intéressante de jeunes a été visée : écoliers/ères de différents âges, étudiant-e-s des écoles professionnelles et gymnasiens-ne-s, sportifs/ives, destinataires de l'offre culturelle et de loisirs. Les fumeurs/euses ont bénéficié d'une excellente couverture géographique et de prestations de grande ampleur en termes d'orientation, d'aide à l'arrêt, d'information et d'incitations structurelles. La mise en place d'une chaîne thérapeutique à l'égard des jeunes fumeurs/euses pourrait être envisagée pour l'avenir. Le grand public a également joui d'une stratégie de communication et de sensibilisation menée de manière inventive et variée (protection structurelle, actions ponctuelles de sensibilisation, présence de terrain sous des formes innovantes, communication sur les nouveaux produits du tabac).
- Bien qu'aucun projet n'ait été dédié à part entière à des groupes-cibles spécifiques (par ex. parents d'enfants en bas âge, population d'origine migrante), différents sous-groupes cibles ont été touchés par certains projets : travailleurs sociaux, parents, apprenti-e-s, enfants, patient-e-s hospitalisé-e-s.
- Types de projets : Les projets de type I (projets cantonaux) ont été de très bons succès et mettent en évidence les solides compétences cantonales en matière de prévention du tabagisme. De grande envergure, ils ont permis d'agir sur des aspects cruciaux tels que l'aide à l'arrêt, l'approfondissement thématique auprès de la jeunesse ou encore la prévention structurelle. Les projets de type II (nationaux) connaissent un bilan contrasté, avec d'excellentes réalisations pour la moitié d'entre eux, et d'importants blocages rencontrés notamment dans le setting « entreprise ». Le projet de type III a été mis à contribution pour fournir une information de qualité dans différents aspects de la vie quotidienne des tessinois-es.

Le programme de prévention du tabagisme du canton du Tessin compte d'excellentes réalisations à son actif. Le PCPT a été saisi comme occasion de renforcer la coordination entre les différents acteurs de la prévention du tabagisme et mettre leurs compétences en commun. Le partage du pilotage stratégique et opérationnel entre deux entités distinctes a été utilisé à bon escient pour faire avancer les projets. Les différents responsables de projets font preuve d'une excellente complémentarité. Les trois groupes-cibles

visés par le programme ont ainsi pu bénéficier d'une protection structurelle forte, d'une information constante et multiforme, ainsi que d'une prévention comportementale déployée dans une grande variété de settings. Le caractère original et dynamique de la prévention du tabagisme dans le Tessin doit être souligné. Les acteurs jouissent de réseaux solides, et les mettent activement à contribution pour trouver de nouveaux terrains où implanter leurs interventions. L'étendue géographique et quantitative des prestations fournies doit aussi être relevée. Les tessinois-es peuvent profiter d'une palette d'intervention déployée au plus près de la population, que ce soit au sein du paysage scolaire, des hôpitaux, ou des communes et du sport. À travers le PCPT, la prévention du tabagisme fait partie intégrante de la vie quotidienne dans le canton.

Recommandations

Sur la base des résultats d'évaluation, les recommandations suivantes sont formulées pour la poursuite des activités de prévention du tabagisme dans le canton du Tessin :

Niveau du programme

- En fonction des priorités futures du Programme tessinois de prévention du tabagisme, intégrer de nouveaux partenaires au niveau de pilotage stratégique afin de faire avancer certains dossiers.
- Approfondir les actions initiées en direction d'une stratégie interactive de prévention du tabagisme et tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme dans le setting « espace public » au niveau communal.
- Mener un bilan circonstancié des activités menées par les différentes organisations de prévention du tabagisme en setting scolaire (stratégie globale et évaluation des effets).
- Faire profiter davantage de projets du soutien transversal proposé par la « Divulgazione scientifica » afin de renforcer la dimension evidence-based du programme.
- Capitaliser sur l'excellente expérience tessinoise en matière de formation des multiplicateurs/trices en étendant cette stratégie à d'autres activités futures du Programme.
- Compléter la solide offre de prévention à destination des jeunes en créant une chaîne de détection précoce et d'aide à la désaccoutumance à l'égard de ce groupe-cible prioritaire.

Niveau des projets

- Renforcer la mise en œuvre du projet « Cool and clean » afin d'enclencher une dynamique de renforcement mutuel avec les autres projets du setting sportif.
- En raison de son importance et de son caractère multi-site, établir un monitoring des effets de l'aide à l'arrêt proposée dans le cadre d'« Hospital and Territorial Quit Support ».
- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme en setting « entreprise » à l'égard des groupes-cibles « apprenti-e-s » et « fumeurs/euses ».
- Définir des objectifs clairs et distincts pour chaque projet, afin de renforcer les modèles d'efficacité des différentes interventions.

Table des matières

Executive Summary	2
Management Summary	5
Table des matières	11
Abréviations	13
Lexique	15
1 Introduction	16
2 Cadre général	18
3 Concept d'évaluation, objets d'évaluation et hypothèses	21
3.1. Concept du programme	21
3.2. Organisation	22
3.3. Prestations	23
3.4. Outcomes et impacts	23
3.5. Contexte	24
4 Analyse descriptive et évaluation du programme	26
4.1 Analyse de contexte	26
Facteurs sanitaires, sociaux et juridiques	27
Prévalence du tabagisme dans le canton du Tessin	27
Particularités cantonales	27
Législation	28
4.2 Concept du programme	29
4.2.1 Description	29
4.2.2 Évaluation selon les critères	34
4.3.1 Description	38
4.3.2 Évaluation selon les critères	39
4.3 Outputs	47
4.4.1 Évaluation selon les critères	47
4.4.2 Critère de l'adéquation	51
4.3.1 Efficience des prestations	65
4.4 Outcomes et impacts	67
4.5.1 Adéquation	68

4.4.1	Efficiencence des outcomes	85
5	Analyse causale et hypothèses	87
5.1	Concept du programme	87
5.2	Organisation	89
5.3	Prestations	90
5.4	Outcomes et impacts	91
5.5	Contexte	93
6	Résumé des résultats et discussion	96
6.1	Résultats du programme cantonal	96
6.1.1	Réalisation des objectifs et effets des projets	96
6.1.2	Choix et articulation des projets	103
6.1.3	Plus-value	104
6.1.4	Recommandations	108
6.2	Résultats généraux pour la prévention du tabagisme	109
6.2.1	Programme	109
6.2.2.2	Projets individuels	113
7	Recommandations	116
7.1	Niveau du programme	116
7.1.1	Institutionnalisation de partenariats stratégiques	116
7.1.2	Stratégie interactive de prévention du tabagisme	117
7.1.3	Espace public et niveau communal	118
7.1.4	Prévention en milieu scolaire	119
7.1.5	Soutien scientifique aux projets	120
7.1.6	Stratégie multiplicateurs/trices	121
7.1.7	Mise en place d'une chaîne thérapeutique	122
7.2	Niveau des projets	123
7.2.1	« Cool and clean »	123
7.2.2	Monitoring « Hospital & Territorial Quit Support »	123
7.2.3	Bilan du setting « entreprise »	124
7.2.4	Modèles d'efficacité des projets	125
A1	Analyse de contexte	127
A2	Analyse des projets	149
A3	Liste des partenaires d'interview	182
A4	Références	183

Abréviations

AL	AreaLiberale
ASCo	Area del supporto e del coordinamento della Divisione delle costruzioni
ASN	Associazione Svizzera Non-fumatori
C&C	Cool and clean
CdT	Centro di Tabaccologia
DECS	Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport
DESTRA	La Destra
DFE	Dipartimento delle finanze e dell'economia
DSS	Dipartimento della sanità e della socialità
ESS	Enquête suisse sur la santé
FISport	Fondazione IdéeSport
FPT	Fonds de prévention du tabagisme
G+S Ticino	Ufficio cantonale di Gioventù e Sport
GT	Groupe de travail
HTQS	Hospital & Territorial Quit Support
J+S	Jeunesse et Sport
Lear	Legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione
LEGA	Lega dei Ticinesi
LEP	Legge sugli esercizi pubblici
LPT	Lega polmonare Ticinese
LPTab	Loi fédérale sur les produits du tabac
LTCC	Lega ticinese contro il cancro
MPS-PC	Movimieto per il socialismo-Partito comunista
MV	Montagna Viva
OBSAN	Observatoire suisse de la santé
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PLRT	Partito Liberale Radicale Ticinese
PNT	Programme national tabac
PPD	Partito Popolare Democratico
PS	Partito Socialista

RLear	Regolamento della legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione
SPVS	Servizio di promozione e di valutazione sanitaria
UDC	Unione Democratica di Centro
UDF	Unione Democratica Federale
USI	Università della Svizzera Italiana
VERDI	I Verdi

Lexique

Dimension	Dans le cadre des Programmes cantonaux de prévention du tabagisme, les différentes dimensions de la prévention concernent la prévention de l'entrée en consommation, la promotion de l'arrêt du tabac, ou la protection contre le tabagisme passif.
Domaine d'action	Dans la prévention du tabagisme, on distingue les trois domaines d'action suivants : la prévention comportementale, qui vise à influencer les comportements individuels ; la prévention structurelle, qui vise à modifier les comportements des groupes par des mesures se situant à un niveau macro (par ex. interdictions) ; et l'information, qui vise à améliorer le niveau de connaissance des individus sur des thématiques données.
Groupe-cible	Les groupes-cibles sont les catégories de personnes dont on cherche à modifier le comportement via les projets, afin d'atteindre certains objectifs en termes de prévention. Dans le cadre des programmes cantonaux, on compte quatre principaux groupes-cibles : les jeunes, les fumeurs/euses, le grand public ainsi que les groupes-cibles spécifiques (par ex. migrant-e-s, parents d'enfants en bas âge).
Setting	Les settings désignent les lieux où les actions de prévention sont mises en œuvre. Dans le cadre de ce rapport, on dénombre sept settings : « Loisirs, vie quotidienne, sport », « École », « Entreprise », « Coordination », « Espace public », « Marché » ainsi que le « Setting médical ».
Type de projet	Dans le cadre des PCPT, il existe quatre types de projets : ceux dits de type I sont des projets proprement cantonaux et non financés par le FPT ; ceux de type II sont des projets nationaux mis en œuvre dans les différents cantons ; ceux de type III sont des projets expérimentaux développés par les cantons et cofinancés par le FPT ; enfin les projets de type « P » concernent le pilotage du programme par sa direction cantonale.

1 Introduction

Ce rapport d'évaluation a pour objet le Programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) du canton du Tessin 2015-2018.¹ L'objectif du rapport est de répondre aux questions suivantes :

- Quels progrès peuvent être identifiés dans le domaine de la prévention du tabagisme ?
- Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?
- Quels facteurs se sont avérés favorables ou défavorables à la prévention du tabagisme ?
- Quelle est la plus-value d'un programme cantonal coordonnant les différents projets de manière centralisée ?
- Le programme de prévention a-t-il globalement porté ses fruits ?

En plus de cela, il s'agit, dans la mesure du possible au vu de la courte durée d'observation, de prendre en considération l'évolution des tendances dans la prévalence du tabagisme au sein de la population tessinoise depuis l'introduction du programme. Le rapport a également pour but d'offrir une base de réflexion pour les orientations futures des activités de prévention du tabagisme dans le canton. Finalement, le rapport doit contribuer à consolider les connaissances en matière de prévention du tabagisme en Suisse, et ses résultats serviront à la future étude intercantonale en la matière (au terme de 14 évaluations cantonales).²

Cette évaluation est réalisée par le 'Kompetenzzentrum für Public Management' de l'Université de Berne (KPM) et 'Interface Politikstudien Forschung Beratung' de Lucerne. Le partage du travail entre les deux institutions est le suivant : le KPM est l'auteur du rapport et a mené la récolte ainsi que l'analyse des données ; Interface était responsable d'accompagner le canton dans les auto-évaluations annuelles, et a récolté des données supplémentaires en menant certains entretiens avec les responsables de projets. L'équipe d'évaluation tient à remercier vivement toutes les personnes qui ont accepté de participer aux entretiens, ainsi que les responsables de projets et du programme qui ont participé aux auto-évaluations.

Le rapport, composé de sept chapitres, est structuré de la manière suivante : suite au chapitre introductif, le chapitre 2 dépeint les grandes lignes du programme cantonal, en décrivant son historique, l'élaboration et l'approbation de sa demande de financement, ainsi que le cadre général de sa mise en œuvre. Le chapitre 3 présente le concept d'évaluation, les différents aspects évalués ainsi que les hypothèses qui seront testées. Le chapitre 4 contient l'analyse descriptive et l'évaluation du programme à la lumière des critères d'évaluation. Sur cette base, le chapitre 5 traite de l'analyse causale, en revenant sur les

¹ La durée totale du programme va jusqu'à la fin de l'année 2018, mais l'évaluation porte sur les années 2015 à 2017.

² Sur la recherche effectuée à ce jour dans le cadre de l'évaluation intercantonale des programmes de prévention du tabagisme, voir : Sager Fritz, Mavrot Céline, Hadorn Susanne (2015). "Addressing Multilevel Program Complexity by Evaluation Design", *European Policy Analysis* 1(2): 90-110; Mavrot Céline, Sager Fritz, Balthasar Andreas, Wight Nora (2016). « Quand le tabac s'affiche au Parlement. Débats sur les limitations en matière de publicité de la cigarette dans les cantons romands », *Sociograph – Sociological Research Studies* 25: 281-308; Mavrot Céline, Sager Fritz (2016). "Vertical Epistemic Communities in Multilevel Governance", *Policy & Politics*, 46(3): 391-407. Mavrot Céline (2017). "Concerted Horizontal Policy Transfer: How Local Action can Drive National Compliance to International Norms". In: Magdaléna Hadjiisky, Leslie A. Pal, Christopher Walker (eds.). *Public Policy Transfer: Micro-Dynamics and Macro-Effects*. Cheltenham: Edward Elgar, pp. 101-124. Mavrot Céline, Hadorn Susanne, Sager Fritz (2018). "Mapping the Mix: Linking Instruments, Settings and Target Groups in the Study of Policy Mixes", *Research Policy*, early online.

hypothèses de recherche présentées au chapitre 3. Le chapitre 6 clôt l'analyse en résumant les résultats, en répondant aux questions de recherche et en exposant les enseignements que l'on peut tirer pour la prévention du tabagisme en Suisse ('Learnings'). Le rapport se termine avec des recommandations (chapitre 7). Les annexes du rapport contiennent une analyse du contexte cantonal (A1), une analyse de chacun des projets (A2), la liste des personnes interviewées (A3), ainsi que la liste des références (A4).

Remarque sur la structure du rapport : le rapport dans son entier contient certaines répétitions, dues à sa structure faite pour permettre différents niveaux de lecture. Ainsi le chapitre 6 récapitule les principaux résultats de l'analyse, qui sont également résumés dans l'Executive summary et le Management summary. Les deux summaries sont particulièrement conseillés aux partenaires externes, qui désirent obtenir un aperçu général de l'analyse sans approfondir les détails.

2 Cadre général

Le chapitre qui suit contient un bref historique de la prévention du tabagisme dans le canton du Tessin ainsi que du dépôt et de l'approbation de la demande de financement du Programme cantonal de prévention du tabagisme auprès du Fonds de prévention du tabagisme (FPT).

*Historique de la prévention du tabagisme dans le canton du Tessin*³ : l'acteur historique de la prévention du tabagisme dans le canton du Tessin est l'*Associazione Svizzera Non-fumatori (ASN)*, fondée en 1977 pour défendre les droits des non-fumeurs et promouvoir une vie sans tabac.⁴ Le président actuel de l'ASN est à la tête de l'association depuis 1978, et l'histoire des acquis cantonaux en la matière est très fortement liée au militantisme de cette personne. La structure de cette organisation cantonale est originale en comparaison suisse, puisque l'ASN revêt une forme associative, et est portée par ses 1'500 membres ainsi que des bénévoles qui participent à ses activités. Ainsi, la structure de l'organisation est particulièrement légère, avec peu de salariés (un salarié fixe, deux secrétaires à mi-temps et des intervenant-e-s externes ponctuels) et un mode de fonctionnement basé sur le volontariat. La force de frappe de l'association est impressionnante en regard du nombre peu élevé de ses salarié-e-s. L'ASN est restée très indépendante des autorités cantonales, ses financements provenant de l'argent de la prévention (dîme de l'alcool, FPT, *Lega ticinese contro il cancro (LTCC)*) et non pas de subventions cantonales directes. Cette indépendance a permis à l'association de se profiler, en collaboration avec ses partenaires, comme une force de lobbying en faveur de la réglementation des produits du tabac, avec des succès notables à la clé : introduction de la première interdiction cantonale de fumer en Suisse en 2007, abolition du sponsoring de grandes manifestations culturelles par l'industrie du tabac tel que le Festival international du film de Locarno dès 1992. Ainsi, cette association à l'identité originale a permis de montrer l'exemple au niveau suisse sur des dossiers d'importance capitale.

L'ASN a dirigé le premier PCPT tessinois entre 2010 et 2014, sur mandat du *Dipartimento della sanità e della socialità (DSS)*. Pour le PCPT actuel (2015-2018), le canton est entré plus directement en jeu pour assurer la direction stratégique, via le *Servizio di promozione e di valutazione sanitaria (SPVS)*. Cela s'est fait en accord avec les nouvelles règles de financement des programmes par le FPT, visant à impliquer les administrations dans la consolidation des activités de prévention du tabagisme et dans la mise en réseau des activités cantonales. Cette nouvelle répartition des responsabilités a nécessité un temps d'adaptation pour tous les partenaires cantonaux, les financements ayant notamment été l'objet d'une nouvelle clé de répartition. Toutefois, de l'avis de tous, les deux PCPT ont permis de rassembler les acteurs de la prévention du tabagisme autour d'objectifs partagés, et de leur offrir une reconnaissance officielle en tant que partenaires du canton. Tous les organismes impliqués dans le PCPT se disent très satisfaits de la nouvelle formule. D'un commun accord, les acteurs ont délimité leurs domaines d'action respectifs, et coordonné leurs actions. Par exemple, le lobbying et le vivre-ensemble sont les axes prioritaires de l'ASN, secondé par Radix, alors que la *Lega polmonare Ticinese (LPT)* intervient prioritairement sur les questions de désaccoutumance et de prévention par les pairs. Historiquement, les activités de la Ligue pulmonaire dans le Tessin s'étaient centrées sur le travail à domicile auprès de personnes touchées par des maladies pulmonaires. À partir de 2010 avec l'arrivée de sa directrice actuelle, la LPT a développé une nouvelle

³ Les informations relatives à ce chapitre proviennent de la *Domanda di finanziamento Programma Cantonale Tabagismo (PCT) 2015-2018. Version 4/15 dicembre 2014* (ci-après : *Demande de financement*), ainsi que des interviews avec la direction opérationnelle et stratégique du PCPT.

⁴ <http://www.nonfumatori.ch/chi-siamo>

stratégie relative au tabac et a notamment créé des ponts avec le monde médical. Quant à Radix, l'association est historiquement active dans le domaine de l'alcool, mais a récemment élargi son action à la question des dépendances. Radix a initié sa collaboration avec l'ASN autour des achats-tests, et est désormais partenaire de plusieurs projets de prévention du tabagisme dans le canton. Le domaine du sport a également été l'une occasion de mettre en réseau des organismes au niveau local : en s'implantant, le projet-pilote « EverFresh » a sollicité d'autres organismes cantonaux pour développer du matériel commun. Enfin, en prenant à son compte la direction stratégique, le SPVS a tenu à instaurer une culture de suivi et de monitoring des données épidémiologiques en lien avec le programme. Dans le cadre du programme actuel, les acteurs cantonaux ont récemment mené une réflexion collective approfondie sur le rôle de chacun et les interactions mutuelles à l'occasion de l'évaluation externe du grand projet cantonal d'information et de sensibilisation publique dirigé par l'ASN.⁵

Le premier PCPT tessinois avait été mis à profit pour introduire des avancées sur le plan structurel avec l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs en 2013. Il avait également été l'occasion de lancer de nombreuses études cantonales (fumée passive sur les lieux de travail et institutions de santé, consommation des écoliers/ères), et de mener des activités dans des domaines variés : entreprises, secteur médical, écoles, manifestations sportives. Enfin, plusieurs campagnes sur le problème du littering dans l'espace public avaient été initiées (nature, automobilistes, stations de sports d'hiver, places de jeu). Cette dernière avait été l'occasion de nouer des liens avec le *Dipartimento del territorio* du canton, qu'il avait été prévu d'approfondir durant le second programme.⁶

Dépôt – Acceptation de la demande : la demande de financement du Programme tessinois de prévention du tabagisme 2015-2018 a été rédigée conjointement par le SPVS et l'ASN. Les responsables de projets ont quant à eux participé à la réflexion sur les orientations de leurs projets respectifs à l'occasion d'un bilan intermédiaire du programme 2010-2014. Ce bilan a été mené en 2012 sous la forme d'une évaluation externe intermédiaire,⁷ et a fourni la base de réflexion pour la définition du Programme 2015-2018 (rédigé en 2014). La réflexion sur le deuxième PCPT a donc été menée de manière participative, et sur la base des expériences passées. Le PCPT 2015-2018 vise à consolider les acquis du premier programme, notamment la dénormalisation de la consommation du tabac poursuivie depuis longtemps dans le canton grâce à un cadre législatif clair. Il vise en outre à affiner l'approche de la prévention du tabagisme par des groupes-cibles clairement définis, et à renforcer les collaborations entre acteurs cantonaux.⁸ Pour le deuxième PCPT tessinois, il a ainsi été décidé de reconduire douze projets existants, et de lancer de nouveaux axes d'action. Les nouveaux axes d'intervention concernent le sport, l'entreprise, les communes et le suivi scientifique des projets.⁹ La demande pour le programme 2015-2018 a été adressée au FPT en 2014, et acceptée par ce dernier la même année après plusieurs

⁵ Simon-Vermot Pierre, Bize Raphaël (2017). *Évaluation des activités d'information et de sensibilisation du Programme Cantonal Tabac Tessinois (PCT1) : Rapport intermédiaire (phase 1)*. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

⁶ Martinoni Marcello, Bramani Chiara (2015). *Valutazione finale del progetto "Piano strategico cantonale di prevenzione del tabagismo 2010-2014"*. Taverne: Consultati SA.

⁷ Martinoni Marcello (2013). *Piano strategico cantonale di prevenzione del tabagismo 2010-2014, valutazione intermedia 2012*. Taverne: Consultati SA.

⁸ *Demande de financement*, section « 1.2.1 Visione », p. 20.

⁹ Dans le présent rapport sont uniquement comptabilisés seize projets, au lieu des dix-sept déclarés. En accord avec les responsables concernés, les projets « Hospital Quit Support » et « Consulenza individuale », bien que présentés comme deux projets distincts dans la demande de financement, ont été considérés comme formant un seul et même projet, en raison de l'enchevêtrement de leurs activités et de leurs réalisations.

modifications. Le coût total du programme budgété dans sa version définitive s'élève à CHF 2'740'000, dont CHF 902'000 (33%) à charge du FPT, et CHF 1'838'000 (67%) de contributions propres.

Mise en œuvre : la mise en œuvre du PCPT tessinois va du début de l'année 2015 à la fin de l'année 2018, sous la direction opérationnelle de l'ASN. L'ASN est secondé dans ses tâches de coordination et d'auto-évaluation par un partenaire local, Consultati SA (bureau de gestion et d'évaluation).¹⁰ La direction opérationnelle comprend les responsabilités suivantes : coordination générale, controlling (bonne réalisation des interventions prévues, calendrier, coûts), reporting (information régulière de la direction stratégique et du FPT sur l'avancement du programme, documentation), responsabilité comptable du PCPT, centralisation des données d'auto-évaluation et préparation du rapport annuel cantonal d'auto-évaluation du programme. Il est possible que pour un programme futur, ce rôle de coordination change de mains et soit repris par Radix. La gestion opérationnelle est en outre accompagnée par un *Gruppo Operativo*, qui réunit les responsables des projets de prévention du tabagisme du canton. Les membres de ce groupe s'engagent à mettre en œuvre les projets prévus, à entretenir des contacts mutuels réguliers, et à transmettre à la direction opérationnelle les informations nécessaires à l'auto-évaluation.

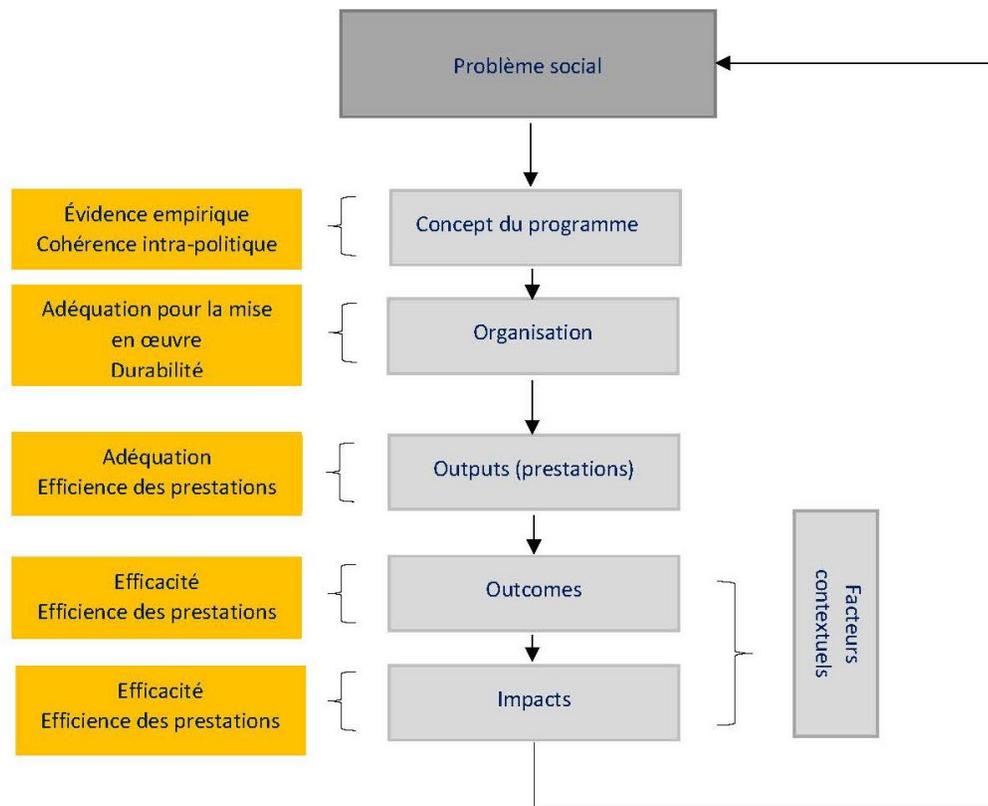
Le pilotage stratégique du programme revient au SPVS et au *Medico cantonale*. Les tâches de la direction stratégique incluent la validation de la stratégie globale et la supervision du programme, la gestion des contrats avec les partenaires et le suivi des comptes annuels, les décisions relatives aux projets (validation, interruptions, modifications), les décisions financières ainsi que l'information régulière au DSS. Par ailleurs, le SPVS prend spécifiquement en charge le monitoring et l'analyse des données épidémiologiques pour tout le programme. Ces tâches correspondent à sa spécialisation au sein du DSS. Par sa position, la direction stratégique a également pour mission de faciliter la coopération entre les responsables de projets et les services administratifs cantonaux. Quant à la communication interne et à la gestion des risques, elles constituent des tâches communes aux directions opérationnelles et stratégiques.

¹⁰ <https://www.consultati.ch/esperienze/gesti/collaborazione-con-l-associazione-svizzera-non-fumatori>

3 Concept d'évaluation, objets d'évaluation et hypothèses

L'évaluation est fondée sur le modèle théorique classique du 'policy-cycle' (illustration I 3.1). En prenant en considération le contexte cantonal, des hypothèses sur l'efficacité du programme cantonal sont formulées dans le chapitre qui suit. En revanche, aucune hypothèse d'ordre général n'est formulée sur le niveau des projets étant donné que l'évaluation varie selon les différents types de projets. Des hypothèses sont formulées pour chaque objet d'évaluation représenté dans l'illustration ci-dessous (concept du programme, organisation, prestations (outputs), outcomes et impacts). À chacun de ces niveaux correspondent des critères d'évaluation qui sont détaillés dans l'illustration ci-dessous.

I 3.1 : Modèle des différents niveaux de l'évaluation des politiques publiques



Source : adaptation de Bussmann Werner, Klöti Ulrich, Knoepfel Peter (Eds.) (1997). *Einführung in die Politikevaluation*. Basel/Frankfurt a.M.: Helbling&Lichtenhahn, p. 70.

3.1. Concept du programme

L'appréciation de la conceptualisation du programme cantonal se base sur les expertises de la demande de financement déposée auprès du FPT (menées par des expert-e-s externes et par le FPT), ainsi que sur des analyses complémentaires menées par l'équipe d'évaluation. Les critères d'appréciation de l'équipe d'évaluation se rapportent à trois aspects : premièrement l'évidence empirique, c'est-à-dire le fait que le programme et les effets qui en sont attendus se basent sur des études scientifiques ou des connaissances

empiriquement fondées dans le domaine de la lutte contre le tabagisme ou de la recherche en matière de prévention (par ex. prévalence du tabagisme, effets et facteurs de succès de la mise en œuvre de programmes de santé publique); deuxièmement la cohérence interne, c'est-à-dire la bonne articulation entre les différents éléments du programme et l'absence de contradictions internes ; troisièmement la cohérence externe, c'est-à-dire la bonne articulation avec le contexte politique, en particulier l'absence de contradictions avec les autres politiques publiques. Concernant l'évidence empirique, l'attention portera entre autres sur la logique dite 'multi-channel', qui implique qu'un changement de comportement a plus de chance d'être atteint lorsque la politique s'adresse à ses publics-cibles à travers de multiples canaux. En partant de la différenciation entre 'policy failure' et 'implementation failure', nous considérerons en outre qu'une bonne conceptualisation du programme est – en plus du succès de sa mise en œuvre – une condition indispensable à l'efficacité d'une politique. En conséquence, les hypothèses concernant le concept du programme et ses effets sur son efficacité générale sont les suivantes :

H1.1 : Une évidence empirique solide augmente l'efficacité du programme cantonal.

H1.2 : Une définition précise des objectifs augmente l'efficacité du programme cantonal.

H1.3 : Une bonne cohérence interne du programme cantonal augmente son efficacité.

H1.4 : Une bonne articulation du programme cantonal avec les autres interventions politiques touchant les mêmes groupes-cibles augmente son efficacité.

3.2. Organisation

La catégorie « organisation » englobe la structure de mise en œuvre du programme cantonal, dans le cadre de laquelle le programme est exécuté. L'organisation comprend la répartition des tâches et des compétences décisionnelles, les ressources financières et humaines à disposition ainsi que les savoir-faire spécialisés. Les deux critères d'évaluation en la matière sont l'adéquation et la durabilité. Le premier critère (adéquation) permet d'examiner si la structure de mise en œuvre est effectivement en mesure de garantir la bonne exécution des tâches prévues. Le second critère (durabilité) correspond à la longévité des structures de mise en œuvre, en vue d'éviter tout problème de 'stop-and-go' (c'est-à-dire des interruptions retardant la mise en œuvre des politiques). Les hypothèses suivantes sont formulées :

H2.1 : L'adéquation de la structure de mise en œuvre du programme cantonal augmente son efficacité globale.

H2.2 : La durabilité de la structure de mise en œuvre du programme cantonal augmente son efficacité globale.

3.3. Prestations

Les prestations (ou outputs) d'un programme cantonal de prévention du tabagisme comprennent d'une part les prestations managériales du/de la responsable du programme vis-à-vis des responsables de projets, c'est-à-dire le pilotage et le 'controlling' des responsables de projets, la gestion des contrats, les efforts de coordination entre les projets ainsi que l'information et la communication au niveau du programme. Elles incluent d'autre part les efforts de coordination avec les partenaires externes tels que les services administratifs concernés par la prévention du tabagisme, les autorités politiques, différents groupes d'intérêts ainsi que la Confédération et le FPT. Les deux critères d'évaluation utilisés pour l'évaluation des prestations sont l'adéquation et l'efficacité. L'adéquation désigne la concordance entre les prestations réellement fournies et celles initialement planifiées dans le concept du programme. L'efficacité correspond au rapport coût-performance. Il convient de relever que l'efficacité n'a aucun impact sur l'efficacité proprement dite des mesures déployées. C'est pourquoi ce critère sera d'une importance marginale dans l'évaluation globale de l'efficacité des programmes cantonaux. Il en découle l'hypothèse suivante :

H3.1 : L'adéquation des prestations (outputs) du programme cantonal augmente l'efficacité de ses outcomes.

3.4. Outcomes et impacts

Dans ce modèle d'évaluation, l'efficacité est mesurée au niveau des outcomes et des impacts. L'impact d'un programme traduit sa contribution globale à la résolution d'un problème de société, dans le cas présent la prévalence du tabagisme. Les outcomes se réfèrent quant à eux aux changements de comportement observables au sein des publics-cibles et générés grâce aux prestations (outputs). Les relations de cause à effet entre les interventions spécifiques de chaque projet et les changements de comportement parmi les groupes-cibles sont détaillées dans l'analyse de projets (annexe A2). L'hypothèse suivante se réfère donc à l'interface projets-programme. Il est postulé que des projets efficaces renforcent l'efficacité globale du programme. Cette causalité s'exprime dans l'hypothèse suivante :

H4.1 : L'efficacité des outcomes des projets augmente l'efficacité globale du programme (impact).

Là encore, l'attention est portée sur la logique 'multi-channel', tant au niveau des projets que du programme. Il est admis que les programmes de prévention du tabagisme ont une efficacité accrue lorsqu'ils sont portés dans leurs champs d'intervention par une « coalition anti-tabac ». On entend par là des individus et des organisations mettant leurs ressources et compétences respectives au service d'un projet ou d'une mesure de prévention afin de renforcer leur ancrage dans un milieu donné, et contribuant de ce fait à y générer un impact sanitaire positif. Il est donc supposé que l'existence de tels entrepreneurs de santé dans un canton permet d'accroître l'efficacité des projets concernés. Il convient finalement de souligner que les projets ciblant les jeunes s'avèrent particulièrement importants pour la prévention du tabagisme, étant donné que la majorité des fumeurs/euses débutent leur consommation lors de l'adolescence et que les efforts publicitaires de l'industrie du tabac ciblent particulièrement ce groupe-

cible. Il est postulé en conséquence que des programmes cantonaux comportant une part significative de projets à destination des jeunes s'avèreront plus efficaces. Les hypothèses suivantes sont formulées :

H4.2 : La diversité et l'équilibre de la logique d'intervention des projets augmentent l'efficacité du programme cantonal.

H4.3 : La solidité des « coalitions anti-tabac » soutenant les projets augmente l'efficacité du programme cantonal.

H4.4 : Un programme comprenant une part significative de projets ciblant les jeunes est plus efficace.

3.5. Contexte

Les facteurs contextuels influencent la manière dont les publics-cibles réagissent à une intervention, et sont responsables du fait qu'une mesure similaire peut fonctionner ou non selon le contexte. Dans le cas des programmes de prévention du tabagisme, les facteurs contextuels d'ordre sanitaire, socio-structurel et politique sont déterminants. Les facteurs sanitaires englobent la prévalence du tabagisme ainsi que les éventuels modes de consommation propres au canton (par ex. *snus*). Il peut être admis que la situation sanitaire globale influence l'efficacité d'un programme de prévention dans la mesure où un effet 'catch-up' se manifeste (grand potentiel de progression en cas de mauvaise situation initiale). Il s'ensuit l'hypothèse suivante :

H5.1 : Une forte prévalence tabagique et une mauvaise situation sanitaire initiale augmentent comparativement les effets que l'on peut attendre du programme cantonal (marge de progression).

Les facteurs sociaux comprennent la situation urbanistique, économique et géographique d'un canton, la structure de formation de sa population, sa structure démographique, son taux de migrants ainsi que sa structure économique (en particulier l'implantation locale de l'industrie et de la culture du tabac). Cet ensemble socio-structurel est d'une grande importance pour le comportement de la population en matière de santé, d'où l'hypothèse suivante :

H5.2 : Un environnement socio-structurel défavorable a un effet négatif sur l'efficacité du programme cantonal.

Les facteurs contextuels d'ordre politique concernent le budget alloué à la prévention et la promotion de la santé, les programmes et projets déjà existants en matière de prévention du tabagisme ('path dependency', c'est-à-dire la dépendance à la trajectoire historique du canton), la composition politique du Gouvernement et l'appartenance politique des chef-fe-s des départements ou directions concernés, la composition politique du Parlement, la force des promoteurs et des adversaires de la prévention du tabagisme, les interventions et décisions politiques actuelles et passées (motions, interpellations, votations...) ainsi que le cadre juridique en la matière. Le cadre législatif peut refléter une opinion globalement favorable vis-à-vis de la prévention du tabagisme et renforcer l'efficacité d'un programme cantonal en donnant lieu à des directives politiques concrètes. Dans ce domaine, les restrictions et

interdictions sont d'une importance cruciale, par exemple l'interdiction de la publicité pour le tabac. Il a été prouvé que de telles interdictions globales contribuent durablement et de manière significative à la réduction de la consommation. L'existence de telles restrictions doit donc être prise en compte dans l'évaluation, car en leur absence la lutte du programme cantonal contre l'industrie du tabac est plus ardue.

H5.3 : Un contexte politique favorable a un effet positif sur l'efficacité du programme cantonal.

Les données et les indicateurs utilisés pour l'analyse des hypothèses proviennent des évaluations des projets, des interviews menées avec différents acteurs cantonaux ainsi que de données complémentaires récoltées par l'équipe d'évaluation. L'annexe A1 contient une analyse de contexte détaillée qui comprend une analyse de médias, une analyse des débats parlementaires, diverses données politiques, économiques et sociodémographiques, ainsi qu'une analyse des documents cantonaux relatifs à la promotion de la santé et à la prévention du tabagisme.

4 Analyse descriptive et évaluation du programme

Ce chapitre contient la description et l'évaluation des différentes composantes du programme telles qu'elles ont été présentées dans le modèle I 3.1 du chapitre théorique. Certains facteurs contextuels cantonaux sont d'abord examinés, puis le concept du Programme tessinois de prévention du tabagisme est analysé selon les critères suivants : évidence empirique, cohérence intra-politique et cohérence inter-politique. L'organisation du programme est ensuite analysée du point de vue de son adéquation à la mise en œuvre et de sa durabilité. Finalement, les outputs du programme ainsi que ses effets au niveau des outcomes et des impacts sont présentés et évalués selon les critères de l'adéquation et de l'efficacité.

4.1 Analyse de contexte

Ci-dessous se trouve une partie de l'analyse de contexte, qui focalise sur certains facteurs sanitaires, juridiques et sociaux cruciaux pour la prévention du tabagisme : la prévalence du tabagisme au sein de la population tessinoise, les spécificités cantonales ayant un impact sur la consommation et la prévention, et finalement le cadre législatif cantonal. Le reste de l'analyse de contexte se trouve en annexe A1 et traite encore des aspects suivants :

- Situation géographique
- Situation sociodémographique
- Situation économique
- Importance de l'industrie et de la production du tabac
- Intensité de la mise en œuvre et contrôle de l'application de la loi
- Acceptation de la prévention du tabagisme au sein de la population
- Ressources financières
- Rôle des communes
- Majorités politiques à l'exécutif et au législatif
- Degré de politisation du sujet (analyse des débats parlementaires)
- Groupes de pression
- Analyse de média

Facteurs sanitaires, sociaux et juridiques

Prévalence du tabagisme dans le canton du Tessin

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) de 2012¹¹ indique une proportion de 31%¹² de fumeurs/euses dans le canton du Tessin (en incluant les fumeurs/euses occasionnel-le-s). Ce taux est supérieur à la moyenne nationale, située à 28%. Au Tessin comme sur le plan national, la part de fumeurs est plus élevée parmi les hommes (TI : 35%, CH : 32%) que parmi les femmes (TI : 27%, CH : 24%). De même, dans les deux cas, la proportion de fumeurs/euses parmi les personnes de nationalité étrangère (TI : 34%, CH : 34%) est plus importante que parmi celles de nationalité suisse (TI : 29%, CH : 26%). L'écart entre étrangers/ères et suisses/ses est toutefois plus important au niveau national (8%) que cantonal (5%). Concernant la prévalence du tabagisme selon la catégorie d'âge, tant au Tessin qu'en Suisse, celle-ci est plus importante chez les jeunes puis diminue avec l'âge. Ainsi, au Tessin, 41% des 15-34 ans, 31% des 35-49 ans, 30% des 50-64 ans et 19% des 65 ans et plus fumaient en 2012. En comparaison, 37% des 15-34 ans, 31% des 35-49 ans, 28% des 50-64 ans et 13% des 65 ans et plus fumaient sur le plan national. Seule la catégorie d'âge des 35 à 49 ans a donc une prévalence plus faible dans le canton (0.4% de moins). Pour les trois autres classes d'âge, le taux de fumeurs/fumeuses est plus élevé pour le Tessin que pour la Suisse. La différence est particulièrement saillante pour la catégorie des 65 ans et plus, pour laquelle l'écart est de 6%. Pour la tranche des 15-34 ans, la prévalence tessinoise est de 4% plus élevée que la moyenne suisse.

La prévalence du tabagisme varie également selon le niveau d'éducation. Dans ce cas, certaines des tendances observées sont différentes entre la Suisse et le Tessin. Tant dans le canton que sur le plan national, les diplômé-e-s du degré secondaire ont le taux de fumeurs/euses le plus élevé (TI : 34%, CH : 30%). En revanche au Tessin, les personnes ayant un diplôme de l'école obligatoire ont la prévalence la plus faible (TI : 26%, CH : 29%) alors que sur le plan national il s'agit des personnes ayant un diplôme du niveau tertiaire (TI : 28%, CH : 25%). Une autre différence concerne l'influence du niveau de revenu sur la prévalence. Sur le plan cantonal, la part de fumeurs/euses est la plus élevée (34%) lorsque le revenu d'équivalence du ménage est de CHF 6'000 et plus, et la moins importante pour les revenus jusqu'à CHF 2'999 (29%). Pour les deux autres catégories, la part de fumeurs/euses est de 33%. En revanche, au niveau national la part de fumeurs/euses est la plus importante parmi les revenus allant de CHF 4'500-5'999 (30%), suivi de ceux de CHF 2'999 ou moins (29%). La part de fumeurs/euses au niveau national est de 28% pour les revenus de CHF 6'000 ou plus ainsi que pour ceux allant de CHF 3'000-4'499. Ainsi, contrairement aux moyennes nationales, la catégorie des personnes aux revenus les plus élevés fume le plus dans le Tessin, et celle aux revenus les moins élevés fume le moins.

Particularités cantonales

D'autres particularités cantonales sont à relever. La première concerne l'évolution de la prévalence du tabagisme. Bien que la tendance générale soit similaire entre le canton du Tessin et la Suisse (diminution de la prévalence de 2002 à 2007 puis augmentation entre 2007 et 2012), l'étendue de ces variations n'est pas la même. Si en 2002 le pourcentage de fumeurs/euses tessinois-es était

¹¹ Observatoire suisse de la santé (2014). *Rapport de base sur la santé pour le canton du Tessin. Exploitations standardisées des données de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et d'autres bases de données*. Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé (OBSAN), Dossier 38 : http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/obsan_dossier_38_ti.pdf, p. 69.

¹² Les pourcentages sont arrondis au nombre entier.

plus faible que celui de fumeurs/euses suisses (TI : 29%, CH : 31%), en 2012, le rapport est inversé (TI : 31%, CH : 28%). Au niveau national, la baisse du nombre de fumeurs/euses entre 2002 et 2007 (-2.6%) a été plus marquée que celle observée dans le canton du Tessin (-1.5%). De même, l'augmentation du pourcentage de fumeurs/euses a été bien plus importante entre 2007 et 2012 pour le Tessin (+3.3%) que pour la Suisse (+0.3%). Une deuxième spécificité du canton est la proportion plus élevée de personnes de nationalité étrangère (27%) sur son territoire en comparaison suisse (23%), ce qui a un impact sur la prévalence cantonale étant donné le taux plus élevé de fumeurs/euses au sein de cette catégorie. Une troisième particularité du canton est le rôle pionnier qu'il a joué concernant la législation sur la fumée passive dans les lieux publics. En effet, le Tessin est le premier canton suisse à avoir interdit la fumée dans les lieux publics en 2007, montrant ainsi l'exemple aux autres cantons ainsi qu'à la Confédération sur cet aspect capital de la prévention du tabagisme. Enfin, le Tessin est le seul canton de Suisse entièrement italophone. Cette spécificité est d'importance pour la mise en place d'activités de prévention et de collaborations avec d'autres cantons, le matériel devant être traduit et adapté, tant d'un point de vue linguistique que culturel.

Législation

Deux lois et trois règlements d'application encadrent la problématique du tabagisme dans le canton du Tessin (cf. A1.4, Annexe A1). Suite à l'acceptation en votation populaire de l'interdiction de fumer dans les lieux publics le 12 mars 2006,¹³ l'article 57 a été introduit dans la *Legge sugli esercizi pubblici* (LEP) et est entré en vigueur le 12 avril 2007. En raison de la révision totale de la LEP, cet article figure actuellement dans la *Legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione* (Lear) du 1^{er} juin 2010, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011. La loi interdit de fumer : « *all'interno degli esercizi* » (Art. 35, al. 1). La loi ne s'applique toutefois pas aux : « *camere degli esercizi con alloggio* » (Art. 35, al. 3). D'autres exceptions sont également prévues à l'article 3. Les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, les prisons ou les refuges ne sont notamment pas soumis à cette loi. La Lear prévoit en outre la possibilité de créer des fumoirs (Art. 35, al. 2), et fixe un montant minimum de CHF 200 en cas d'infraction (Art. 44, al. 2). Avant la révision totale de la LEP, cette somme était fixée à CHF 50. Le *Regolamento della legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione* (RLear) du 16 mars 2011, entré en vigueur le 1^{er} avril 2011, précise que le fumoir ne doit pas dépasser un tiers de la surface totale de l'établissement (Art. 50a), doit être pourvu d'un système de ventilation (Art. 50b) et être séparé par des parois et muni d'une porte automatique (Art. 50c). Avant la mise en service, une attestation relative à la conformité des fumoirs doit être remise à la Municipalité (Art. 52). Le contrôle du respect de l'interdiction de fumer incombe aux municipalités et est mené par les polices municipales (Art. 86f).

Le *Regolamento concernente la protezione contro il fumo* du 24 avril 2013 contient les dispositions concernant l'interdiction de fumer dans les espaces fermés accessibles au public ou qui servent de lieu de travail à plusieurs personnes, et celles concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs. L'interdiction de fumer dans les espaces publics y est stipulée de la manière suivante : « *È decretato il divieto di fumare nei locali chiusi accessibili al pubblico o adibiti a luogo di lavoro per più persone* » (Art. 2, al. 1). Il est intéressant de relever que contrairement à la plupart des autres cantons, sont explicitement énumérés comme relevant du périmètre de l'interdiction les lieux de loisirs, les lieux culturels ainsi que les installations où sont menées des activités pour mineurs (Art. 2, al. 2). Il faut relever que cela ouvre d'intéressantes perspectives pour l'implantation concrète de mesures de

¹³ <http://www4.ti.ch/index.php?id=86023&idVotazione=1689>

prévention du tabagisme, notamment au niveau des communes (par ex. dans le cadre du projet « Comuni »). Comme pour les établissements d'hôtellerie et de restauration (régis par la Lear), l'installation de fumoirs est autorisée (Art. 3, al. 1) à condition que ceux-ci soient dotés d'un système de ventilation et qu'une attestation de conformité soit fournie à l'*Ufficio di sanità* (Art. 3, al. 2-3). L'*Ufficio dell'ispettorato del lavoro* est responsable des contrôles pour les lieux de travail, et l'*Ufficio di sanità* pour les autres lieux (Art. 4). L'interdiction de vente de produits du tabac est fixée à 18 ans dans le canton (Art. 5, al. 1). La vente de tabac par le biais d'automates fait également l'objet de dispositions relatives au contrôle de l'âge (Art. 6). Les responsables d'un établissement sont en outre tenus d'afficher le matériel fourni par le l'*Ufficio del medico cantonale* et d'informer leur personnel des dispositions en vigueur (Art. 7, al 1 et 2). Enfin, la possibilité pour l'*Ufficio del medico cantonale* de mener des achats-tests et des campagnes d'information à ce propos est explicitement contenue dans le règlement (Art. 7, al. 3), ce qui est également un aspect rare en comparaison intercantonale.

La *Legge sugli impianti pubblicitari* du 26 février 2007 ainsi que son règlement d'application du 24 septembre 2008 contiennent les dispositions en matière de restriction de la publicité pour les produits du tabac. Depuis l'entrée en vigueur de la modification de la loi le 1^{er} mai 2009, la publicité pour les produits du tabac visibles depuis l'espace public ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments publics est interdite. Des exceptions peuvent être accordées pour le sponsoring de manifestations, excepté pour les manifestations sportives ou celles à destination de la jeunesse (Art. 4, al. 2). Le Conseil d'État est responsable de la surveillance de la loi en collaboration avec les communes (Art. 5, al. 1). En cas de non-respect, la loi prévoit la possibilité de faire retirer la publicité (Art. 7), ainsi que des sanctions pouvant aller d'un montant de CHF 100 à CHF 10'000 (Art. 8). Le règlement d'application précise que l'*Area del supporto e del coordinamento della Divisione delle costruzioni (ASCo)* du *Dipartimento del territorio* peut intervenir auprès des municipalités pour imposer l'application de la loi en matière de publicité, voire même, suite à un avertissement, se substituer à l'autorité municipale en cas d'infraction (Art. 7, al. 1-2). D'une manière générale, l'importance accordée par le canton à la prévention du tabagisme se reflète dans la formulation des lois et règlements à ce sujet : les responsabilités en matière de contrôle sont systématiquement et explicitées de manière précise (ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres cantons), et la possibilité de mener des achats-tests est ancrée dans la législation.

4.2 Concept du programme

4.2.1 Description

Le Programme cantonal de prévention du tabagisme du Tessin comporte 16 projets, dont 4 nouveaux et 12 existants (voir Tableau T 4.1).¹⁴ Avec un quart du total, le nombre de nouveaux projets est donc équilibré dans le canton. Deux des quatre nouveaux projets s'inscrivent dans la prévention comportementale et touchent les settings « entreprise » et « loisirs, vie quotidienne, sport ». Le troisième est un projet de prévention structurelle au sein du setting « espace public ». Le dernier des nouveaux projets s'inscrit dans le setting « coordination », et propose un appui scientifique transversal aux autres projets du PCPT (« Ricerca, sondaggi e divulgazione scientifica »). En tout, sept projets sont gérés par l'ASN. La *Lega polmonare Ticinese* est responsable de quatre projets, dont un en partenariat

¹⁴ La *Demanda de finanziamento* fait état de huit nouveaux projets (p. 27), mais quatre d'entre eux constituent en réalité des activités qui étaient déjà mises en œuvre dans le canton et ont donc été catégorisées comme des projets existants dans l'évaluation (« Apprendistato senza fumo », « Midnight Sports », « Orientamento individuale/aziendale », « Hospital Quit Support »).

avec le *Centro di Tabaccologia* (CdT). La *Fondazione IdéeSport* (FISport) dirige quant à elle deux projets. Enfin, le *Servizio di promozione e di valutazione sanitaria* (au sein de l'*Ufficio del medico cantonale*, DSS), l'*Ufficio cantonale di Gioventù e Sport* (G+S Ticino, au sein de l'*Ufficio dello sport*) et la *Lega ticinese contro il cancro* dirigent chacun un projet. En plus de ces 16 projets de prévention, le concept prévoit également deux projets de type P (pilotage et évaluation du programme).

T 4.1: Projets nouveaux et existants du Programme cantonal de prévention du tabagisme tessinois

Nouveau	Existant
Ricerca, sondaggi e divulgazione scientifica ¹⁵	Attività di informazione e di sensibilizzazione ¹⁶
EverFresh	Monitoraggio dell'applicazione e del rispetto delle disposizioni legali in vigore ¹⁷
Comuni, promozione di luoghi e spazi pubblici senza fumo ¹⁸	Informazione e sensibilizzazione scolastica ¹⁹
Aziende senza fumo	Progetto Non-fumatori
	Apprendistato senza fumo
	Sensibilizzazione delle società e valorizzazione dei centri sportivi senza fumo ²⁰
	Cool and clean
	Midnight Sports
	Orientamento individuale/aziendale ²¹
	Hospital Quit Support ²²
	Consulenza collettiva/aziendale
	Linea Stop Tabacco

Le graphique G 4.1 montre la répartition des projets du programme par groupe-cible. Sur les 16 projets, sept s'adressent aux jeunes, cinq aux fumeurs/euses et quatre visent le grand public (pour la catégorisation de chaque projet, voir les fiches signalétiques en Annexe A2). Les jeunes constituent donc le premier public-cible du PCPT tessinois, suivi de près par les fumeurs/euses. Aucun des projets du PCPT tessinois ne vise majoritairement des groupes-cibles spécifiques selon la définition adoptée dans la présente évaluation (migrant-e-s, parents d'enfants en bas âge...). Il convient toutefois de relever que des

¹⁵ Ci-après : « Divulgazione scientifica ».

¹⁶ Ci-après : « Informazione e sensibilizzazione ».

¹⁷ Ci-après : « Monitoraggio dell'applicazione ».

¹⁸ Ci-après : « Comuni ».

¹⁹ Ci-après : « Sensibilizzazione scolastica ».

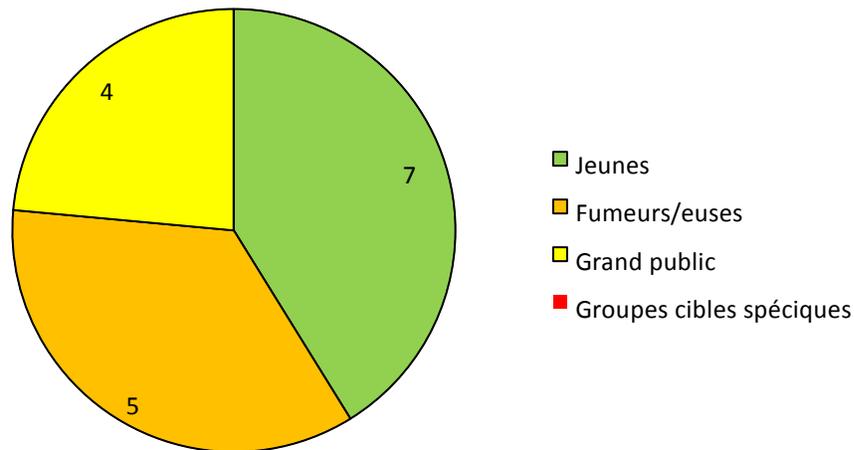
²⁰ Ci-après : « Centri sportivi senza fumo ».

²¹ Ci-après : « Orientamento ».

²² Comme précisé au chapitre 2 et pour des raisons de lisibilité, ce projet regroupe « Hospital Quit Support » et « Consulenza individuale », en raison du recoupement de leurs activités. Ce projet fusionné est désigné « Hospital and Territorial Quit Support », ci-après « HTQS ».

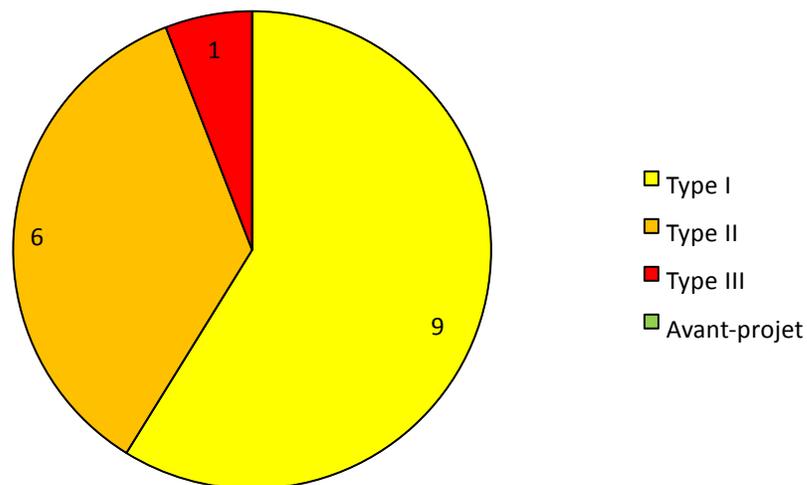
catégories spécifiques de jeunes ou de fumeurs/euses sont touchées à travers certains projets (par ex. apprenti-e-s avec « Apprendistato senza fumo », patient-e-s hospitalisé-e-s avec « HTQS »).

G 4.1: Répartition des projets par groupe-cible (N=16)



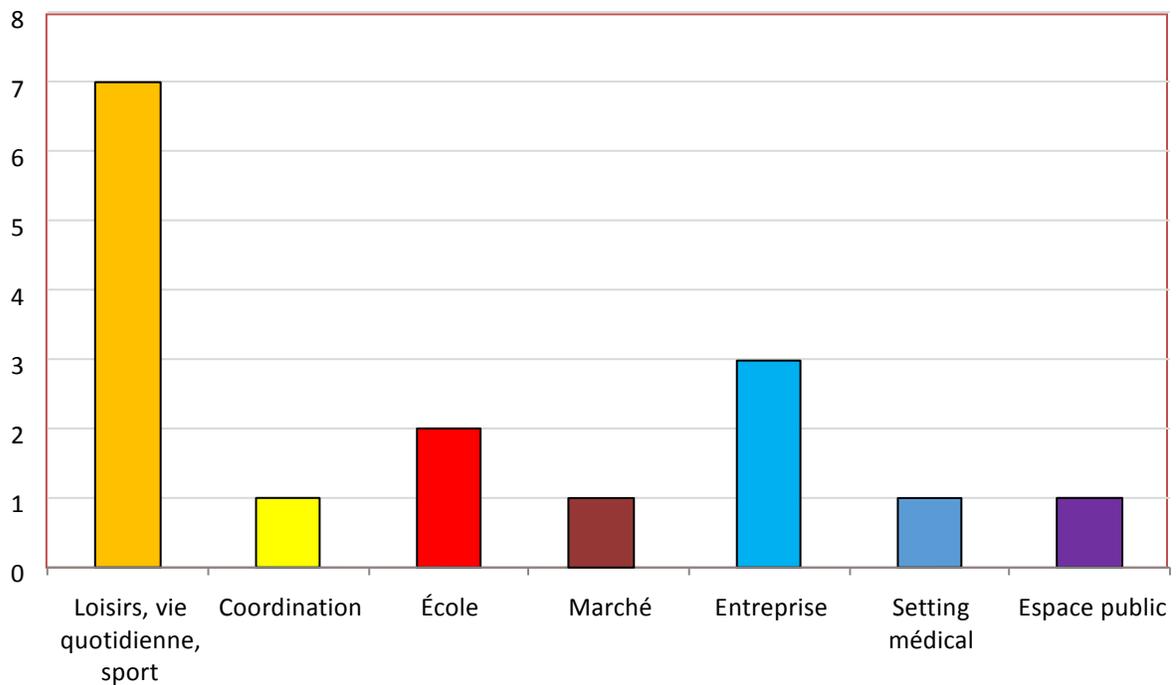
Le graphique G 4.2 illustre la répartition des projets selon leur type. Le PCPT tessinois comprend majoritairement des projets de type I, avec 9 projets. Il comporte par ailleurs six projets de type II et un projet de type III (projet expérimental cantonal). Aucun avant-projet n'est mis en œuvre dans le canton.

G 4.2: Répartition des projets par type (N=16)



Le graphique G 4.3 montre la répartition des 16 projets tessinois par setting. La catégorie la plus importante est le setting « loisirs, vie quotidienne, sport », qui compte sept projets, dont trois pour les jeunes, deux pour les fumeurs/euses et deux pour le grand public. Ce setting couvre les trois groupes-cibles principaux du PCPT. Suit ensuite le setting « entreprise » avec trois projets visant les jeunes et les fumeurs/euses. Le setting « école » ne compte quant à lui que deux projets. Enfin, les settings « médical », « espace public », « marché » et « coordination » comprennent chacun un projet, qui permettent encore de toucher les hôpitaux, les communes, les points de vente ainsi que d’offrir un soutien scientifique aux projets du PCPT. Il est à noter que les projets ne relèvent pas toujours exclusivement d’un seul setting. Lorsqu’un projet concerne plusieurs settings, il est attribué au setting dominant dans lequel il est mis en œuvre. Par exemple, le « Monitoraggio dell’applicazione » a été attribué au setting « marché » car ses objectifs concernent principalement les achats-tests, mais ce projet comprend également des mesures à destination du setting « espace public » (respect de l’interdiction de fumer).

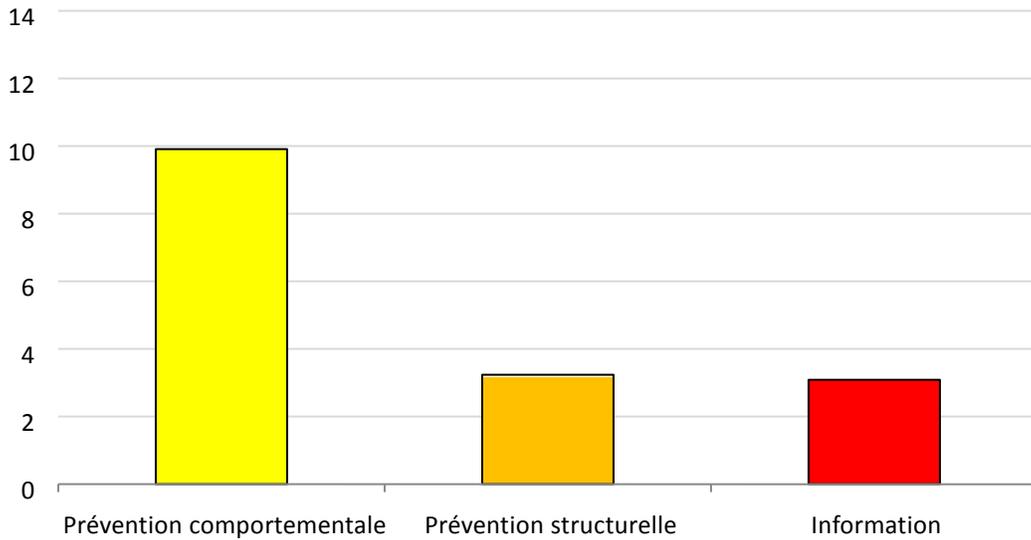
G 4.3: Répartition des projets par setting (N=16)



Le graphique G 4.4 met en évidence la répartition des projets selon le domaine d’action. Avec dix projets, la prévention comportementale est de loin le domaine d’action le plus important du PCPT tessinois. Les projets de prévention comportementale concernent tous les settings à l’exception de la « coordination » et de l’« espace public ». Une place importante a été accordée à la prévention structurelle avec trois projets, au sein des settings « espace public » (« Comuni »), « marché » (« Monitoraggio dell’applicazione »)

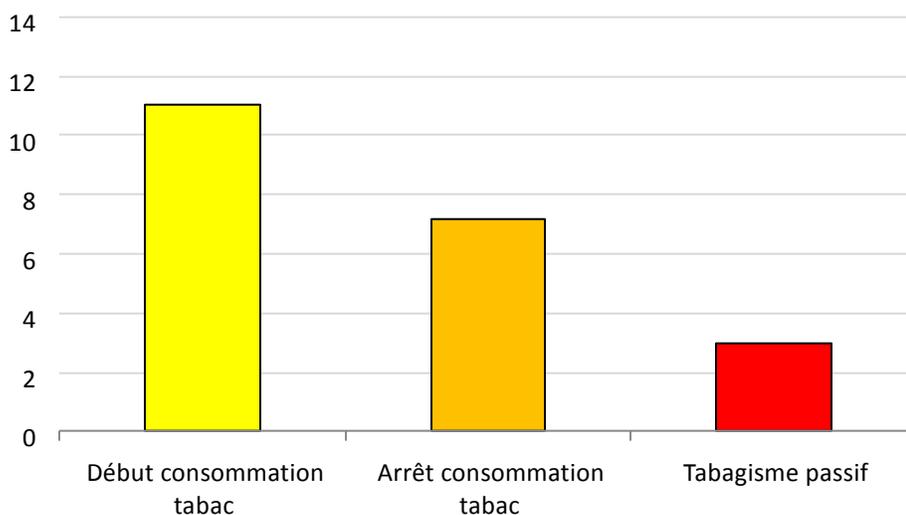
») et « loisirs, vie quotidienne, sport » (« Centri sportivi senza fumo »). Enfin, le domaine d'action relatif à l'information comporte également trois projets, mis en œuvre dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport » et « coordination » (« Informazione e sensibilizzazione », « divulgazione scientifica » et « Linea Stop Tabacco »).

G 4.4: Répartition des projets par domaine d'action (N=16)



Le graphique G 4.5 illustre les différentes dimensions poursuivies par le programme. Prévenir l'entrée en consommation est la priorité du PCPT tessinois, avec onze projets consacrés à cette dimension. Ces projets s'adressent aux jeunes, et sont mis en œuvre dans une grande diversité de settings. Sept projets cherchent à encourager l'arrêt de la consommation, dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport », « entreprise » et « médical ». Enfin, trois projets visent à renforcer la protection contre la fumée passive.

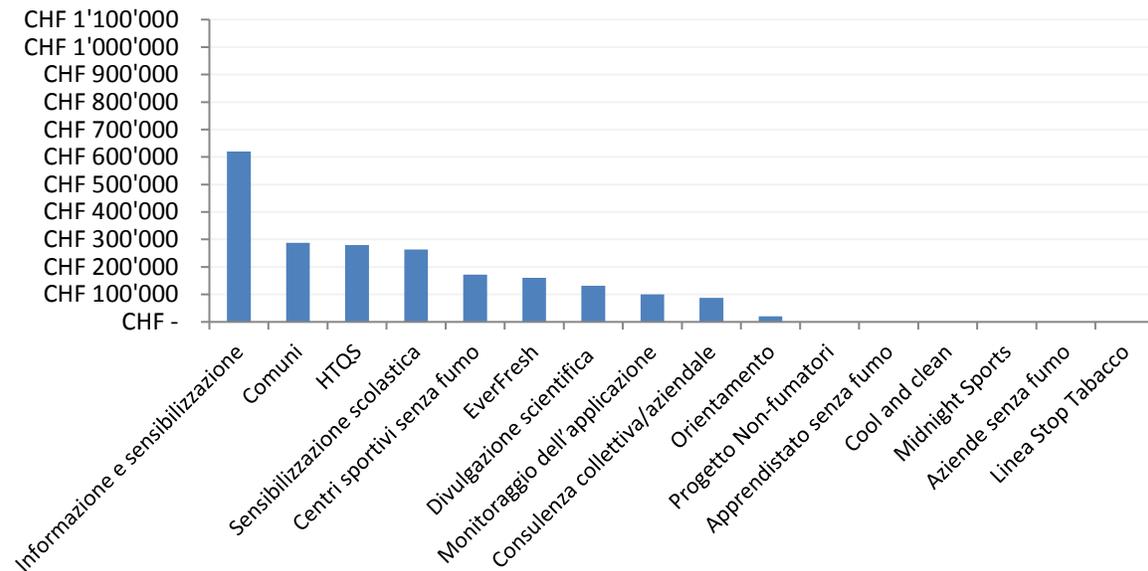
G 4.5: Répartition des projets par dimension



Remarque : certains projets sont catégorisés comme relevant de plusieurs dimensions

Enfin, les coûts présentés ici sont ceux qui ont été budgétés dans la demande de financement du PCPT tessinois pour les quatre ans du programme (2015-2018). Le total s'élève à CHF 2'124'000 pour l'ensemble des projets dont les coûts sont connus (cf. G 4.6). Toutefois, la demande de financement ne contient aucune indication budgétaire pour les six projets de type II (« Linea Stop Tabacco », « Aziende senza fumo », « Apprendistato senza fumo », « Progetto Non-fumatori », « Cool and clean » et « Midnight Sports »), dont le financement par le FPT se fait via la direction nationale des projets (par ex. Association suisse pour la prévention du tabagisme, IdéeSport). Les coûts des projets dont le budget est connu varient entre CHF 20'000 (« Orientamento ») et CHF 620'000 (« Informazione e sensibilizzazione »). À ce total s'ajoutent les deux projets de type P, soit l'évaluation (CHF 104'000) et le pilotage du programme (CHF 512'000). Cela porte le budget total du PCPT tessinois à CHF 2'740'000.

G 4.6: Aperçu du coût total des projets



Remarque : ces chiffres correspondent aux projections faites dans la demande de financement et sont uniquement indicatifs

4.2.2 Évaluation selon les critères

La partie suivante évalue le concept du programme présenté ci-dessus (et non pas sa mise en œuvre). Cette analyse se base d'une part sur les expertises internes et externes de la demande de financement du PCPT tessinois. Elle se base d'autre part sur les critères d'évaluation (évidence empirique, cohérence intra-politique, cohérence inter-politique).

4.2.2.1 Expertises internes et externes

La rédaction et l'approbation de la demande ont fait l'objet de plusieurs allers-retours entre le canton du Tessin et le Fonds de prévention du tabagisme. Une première demande de financement du programme a

été déposée auprès du FPT le 6 juin 2014. Le 14 août de la même année, le FPT a transmis ses remarques au canton. Suite à cela, une deuxième demande a été déposée par le canton le 15 septembre 2014. Le 30 septembre 2014, le FPT a émis des remarques sur cette demande, ce qui a débouché sur le dépôt d'une troisième version de la demande de financement au 24 octobre 2014. Le 18 novembre 2014, le FPT a annoncé au canton que les remarques avaient été insuffisamment prises en compte et que les conditions pour l'obtention d'un cofinancement n'étaient toujours pas réunies. Finalement, une dernière version a été déposée le 16 décembre 2014, et acceptée par le FPT le même mois. La lettre du FPT datée du 22 décembre 2014 confirme par ailleurs qu'il est « prévu que tous les cantons seront évalués à l'externe », et que dans l'attente d'une décision sur la forme exacte de cette future évaluation, le canton peut « prévoir que le FPT contribuera prochainement à une évaluation externe de [son] programme et que le budget de [son] programme sera adapté en conséquence ». La première version de la demande avait été expertisée par deux spécialistes externes mandaté-e-s par le FPT, ainsi qu'à l'interne par le FPT. Les éléments essentiels de ces trois expertises ont été notamment transmis aux responsables du programme du canton du Tessin dans les courriers des 30 septembre et 18 novembre 2014.²³ Les principales remarques soulevées par les expertises étaient les suivantes :

- Projet « Comuni, promozione di luoghi e spazi pubblici senza fumo » : le FPT fait part de sa décision de ne pas accepter ce projet sous forme de projet de type III (cofinancé par le FPT) pour différentes raisons. Tout en reconnaissant le rôle que les communes pourraient potentiellement jouer dans la prévention du tabagisme, le Fonds fait état des expériences peu concluantes menées en Suisse à ce sujet par le passé. L'analyse de l'évidence disponible pour une action sur cet axe est jugée comme insuffisante dans la demande. Par ailleurs, les objectifs d'outcome définis pour le projet étaient trop vagues (objectif visé : 20 communes prennent des initiatives en matière de prévention du tabagisme). L'économicité du projet a également été jugée insuffisante, avec un coût projeté de CHF 288'000, pour des résultats estimés trop incertains. Le FPT précise que ce projet peut être intégré à la demande, toutefois sous forme de projet de type I (exclusivement financé par le canton).
- « Attività di informazione e di sensibilizzazione » : le concept, le budget et le calendrier de l'évaluation de ce projet devraient figurer dans la demande de financement. Par ailleurs, le budget de ce projet devrait être détaillé de manière plus précise, afin que le co-financier puisse juger de son adéquation globale.
- Clubs sportifs : quatre projets différents visent les clubs sportifs dans le projet de PCPT tessinois : « Centri sportivi senza fumo », « Cool and clean », « Midnight Sports » et « EverFresh ». La manière dont ces projets s'articulent, dont ils éviteront de faire double emploi, ainsi que la procédure prévue pour éviter que les clubs sportifs ne se sentent trop sollicités devraient être davantage précisés dans la demande de financement. Par ailleurs, la demande devrait approfondir la réflexion sur la façon dont les effets de ces différents projets pourront être clairement mesurés et attribués à chacun des projets ou à une combinaison d'entre eux. Enfin, les objectifs visés par les projets « Cool and clean » et « Centri sportivi senza fumo » sont très proches, et la pertinence de monter un projet cantonal propre similaire à un projet national déjà existant est questionnée.
- Égalité des chances : la question de l'égalité des chances devrait être davantage prise en compte dans le concept du programme tessinois. Le FPT précise que cette thématique est décisive dans

²³ Communication du FPT à la *Divisione della salute pubblica*, 18.11.2014.

ce domaine, et appelée à gagner en importance dans un futur proche. Cette dimension pourrait être prise en compte de manière transversale dans différents projets du programme selon les vœux du canton, ou être approfondie dans le projet « *Informazione e sensibilizzazione* ». Ce dernier distingue actuellement uniquement les jeunes des adultes et des jeunes adultes. La réflexion sur les différents sous-groupes auxquels s'adresse la prévention du tabagisme, ainsi que la manière de les atteindre au mieux en fonction de leurs caractéristiques spécifiques, devrait être affinée afin de viser un impact maximal.

- Evaluations externes : le Fonds conseille au canton de planifier ses activités de sorte à ce que tout rapport d'évaluation externe puisse être disponible au plus tard neuf mois avant la fin du PCPT. L'idée est de pouvoir utiliser les résultats de ces évaluations dans la conception du programme suivant, et de faire état de ces résultats dans la demande de financement qui s'y rapporte (approche *evidence-based*).

Il convient de noter que les expertises, en raison du mandat qui leur avait été confié, se concentraient uniquement sur les points du programme nécessitant une amélioration, d'où le fait qu'aucun point positif ne soit répertorié. La liste des points ci-dessus n'est donc pas liée à la qualité générale de la demande de financement.

4.2.2.2 Évaluation selon les critères

La partie suivante est consacrée à l'analyse du concept du programme tessinois de prévention du tabagisme. Les trois critères qui ont été définis dans le modèle d'évaluation (Chapitre 3) sont appliqués. Premièrement, le critère de l'évidence empirique est utilisé pour observer dans quelle mesure la définition du programme se base sur des connaissances validées (littérature scientifique, évaluations spécialisées, expérience cantonale en la matière) afin de poursuivre les effets visés. Deuxièmement, le critère de la cohérence intra-politique permet d'examiner si les projets et mesures de prévention du tabagisme s'articulent bien entre eux et permettent d'œuvrer à la bonne efficacité du programme. Troisièmement, le critère de la cohérence inter-politique permet d'analyser l'articulation du programme avec les autres politiques publiques qui présentent une interface avec la prévention du tabagisme (par ex. éducation, famille).

Evidence empirique

Le concept du PCPT tessinois se fonde de manière générale sur les données empiriques cantonales et nationales, comprenant les grandes enquêtes sur la santé et les dépendances menées en Suisse (par ex. Enquête suisse sur la santé). Les différents chiffres suisses et tessinois sont comparés (prévalence, désir d'arrêt, exposition à la fumée passive). Les données épidémiologiques ont notamment été utilisées par le SPVS pour définir les groupes-cibles prioritaires du programme. Le concept du PCPT s'appuie également sur l'analyse du contexte cantonal, ainsi qu'une analyse très exhaustive des activités de prévention du tabagisme menées durant le premier PCPT tessinois (2010-2014), sur la base de l'évaluation externe intermédiaire.²⁴ De nombreux axes d'action du deuxième PCPT se basent sur la réflexion menée à l'occasion du bilan du PCPT 2010-2014, et le nouveau PCPT comprend des objectifs considérés comme encore insuffisamment atteints durant le premier programme : fumée passive dans les lieux ouverts fréquentés par la jeunesse, importance des pairs et des parents, nécessité de monitorer la nouvelle réglementation relative à l'interdiction de vente aux mineurs, travail sur ma norme non-fumeur et priorité

²⁴ Martinoni, *op. cit.*

sur la jeunesse. Un objectif considéré comme moyennement atteint dans le PCPT précédent mais n'ayant pas été reconduit dans le programme actuel concerne en revanche l'approche des institutions s'occupant d'adolescent-e-s en difficulté ou de jeunes migrant-e-s.²⁵ Toutefois, le projet cantonal « *Migrazione e salute* » s'adresse spécifiquement aux populations migrantes en regard de la prévention et promotion de la santé (hors PCPT). Le contenu du PCPT 2015-2018 suit en outre les recommandations de l'évaluation finale du premier programme, concernant notamment la norme non-fumeur aux arrêts de bus, le test de certains outils de prévention via des focus groups, la lutte contre le littering, le renforcement du réseau d'aide à l'arrêt, la sensibilisation des institutions sanitaires ou encore une meilleure répartition des tâches entre les acteurs de la prévention du tabagisme pour faciliter les synergies.²⁶

Le canton a intégré un grand nombre de projets de type II (6 au total), qui font l'objet d'évaluations au niveau national et prennent donc en considération l'évidence empirique. Toutefois dans le concept, hormis « Progetto Non-fumatori », aucun projet du PCPT tessinois ne mentionne explicitement de littérature scientifique pour fonder son approche. De tels développements seraient les bienvenus, en particulier pour les nouveaux projets ou concernant les activités n'ayant encore jamais fait l'objet d'une évaluation. Les résultats d'enquête de *Dipendenze Svizzera* sont en revanche utilisés dans le concept du projet relatif aux achats-tests. Les concepts d'« Aziende senza fumo », « Linea Stop Tabacco » et « Consulenza individuale » contiennent également les chiffres relatifs au souhait d'arrêter de fumer au sein de la population. Enfin une évaluation externe est prévue pour l'important projet de type III, « Informazione e sensibilizzazione », qui permettra de faire le point de manière empirique sur l'impact de ses activités.

Cohérence intra-politique (cohérence interne)

Le concept prévoit une stratégie cohérente pour couvrir les trois groupes-cibles principaux, de même que les trois domaines d'action (comportemental, structurel et information). La répartition des projets entre les trois groupes permet une stratégie d'action équilibrée et en phase avec les priorités définies : les jeunes en tant que cible prioritaires, suivis des fumeurs/euses puis du grand public. Sept projets s'adressent aux jeunes via des interventions structurelles et comportementales au sein de quatre settings. L'accent est mis sur la prévention de l'entrée en consommation, mais aucune offre de soutien à l'arrêt n'est prévue pour eux. Pour les fumeurs/euses le concept prévoit cinq projets, qui vont de l'orientation à l'aide à l'arrêt (en face-à-face ou à distance). Les raisons pour lesquelles deux projets à destination des fumeurs/euses sont prévus dans un setting aussi spécifique que l'entreprise ne sont pas mentionnées. Le concept contient trois projets pour le grand public, qui couvrent des aspects divers et originaux, allant de l'approche par les communes à l'information générale. Enfin, le concept ne dit presque rien sur les populations migrantes, et ne contient aucun projet à destination de groupes-cibles spécifiques. Il est pourtant mentionné que l'égalité des chances et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité sont des priorités cantonales.²⁷ À noter qu'une spécificité tessinoise réside dans la séparation des objectifs en termes de protection de la population et des jeunes contre la fumée passive. Le concept est cohérent sur ce point, en incluant des mesures spécifiquement dédiées à la protection structurelle des jeunes (places de jeux, terrains de sport). Des collaborations entre organismes actifs dans la prévention du tabagisme sont prévues dans le concept de plusieurs projets, ce qui est un facteur positif (par exemple entre les compétences médicales spécialisées du CdT et l'action de la LPT en matière de

²⁵ *Demande de financement*, p. 17.

²⁶ Martinoni M, Bramani C., *op. cit.*

²⁷ *Demande de financement*, p 25.

santé, ou entre l'ASN et Radix). En revanche, les articulations exactes entre projets actifs dans les mêmes settings sont peu détaillées (par ex. sport, entreprise, école). Enfin, de nombreux projets ont été catégorisés dans le concept comme étant nouveaux, car bien que déjà mis en œuvre dans le canton, ils n'étaient auparavant pas intégrés dans le PCPT (« Apprendistato senza fumo », « Midnight Sports », « Orientamento », « Hospital Quit Support »). Une clarification de cet aspect aiderait à étudier de manière plus précise les avancées effectivement obtenues durant le PCPT (capacités à investir de nouveaux settings et de nouvelles activités). Cela permettrait au canton de se faire une idée plus réaliste des avancées permises par ce deuxième programme.

Cohérence inter-politique (cohérence externe)

La cohérence inter-politique du concept du PCPT tessinois peut être considéré comme bonne. Les projets prévoient de couvrir de très nombreux domaines (scolaire, entreprise, sportif, médical, économique, événementiel, espace public). Tous les plus grands domaines pouvant être liés à la prévention du tabagisme sont inclus, à l'exception de ceux relevant de groupes-cibles spécifiques sont absents du concept (domaine social, migration, petite enfance). D'une manière générale, les collaborations externes permettant de couvrir les domaines choisis ont été conceptualisées dans le concept du programme. Ainsi, le concept mentionne les acteurs précis avec lesquels un partenariat est prévu au niveau opérationnel pour la mise en œuvre des projets : le *Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport* (DECS), les fédérations cantonales ainsi que les groupes de travail comprenant les représentant-e-s locaux dans le domaine du sport, l'*Associazione Industrie Ticinesi* pour l'investissement du setting « entreprise », Gastro Ticino et d'autres faïtières concernant la vente aux mineurs, les écoles secondaires, professionnelles et les lycées dans le domaine de l'éducation, de même que les entités hospitalières, les cabinets médicaux et l'ordre des médecins pour le projet en setting médical et enfin les médias pour la couverture générale du PCPT. Tant les partenaires étatiques que non-étatiques sont pris en considération. Il faut mentionner que puisque la plupart des projets sont menés de longue date dans le canton, il apparaît vraisemblable que les contacts mentionnés soient effectivement opérationnels. Le concept du projet « Comuni » prévoit comme partenaire du projet les autorités et associations communales de manière générique, sans entrer plus en détail (hormis concernant la ville de Lugano). Une stratégie d'approche plus détaillée (personnes de contact, points d'entrée, réseaux activés) aurait été utile en raison de l'ampleur et de la nouveauté de ce projet.

Organisation

Cette section examine l'organisation effective du programme durant sa mise en œuvre. Différents éléments sont pris en considération : la qualité de la coordination entre les acteurs, les capacités d'adaptation de la structure organisationnelle en cas de difficultés, ainsi que les aspects financiers du PCPT. L'organisation du programme est d'abord décrite, puis évaluée selon les critères, ce à trois niveaux (articulation avec le cadre national, organisation du programme au niveau cantonal, organisation au niveau des projets).

4.3.1 Description

La structure hiérarchique du PCPT est la suivante :

- *Niveau politique* : le *Dipartimento della sanità e della socialità* du canton du Tessin est le mandant du programme au niveau politique.

- *Niveau stratégique* : la responsabilité stratégique du programme revient à la direction du SPVS, qui est un service du DSS au sein de la *Divisione della salute pubblica*. Le SPVS dirige les orientations stratégiques du PCPT d'entente avec le médecin cantonal. À ce niveau, un groupe d'accompagnement stratégique avait également été prévu, sous réserve, dans le concept du programme. Ce groupe prévoyait d'inclure différents organismes utiles à la prévention du tabagisme : l'*Ufficio farmacista cantonale*, le *laboratorio cantonale*, l'*Ufficio sanità*, le DECS et le *Dipartimento delle finanze e dell'economia* (DFE). Il était prévu que ce groupe puisse être mobilisé sur demande, en soutien au PCPT. Il était aussi prévu qu'il puisse être consulté en cas de changement dans les orientations stratégiques des projets.
- *Niveau opérationnel* : la direction opérationnelle est assurée par l'ASN, secondée par un *Gruppo Operativo* qui comprend toutes les organisations responsables de projets dans le cadre du programme ainsi que la *Lega Vita e Salute* (partenaire de la LPT pour le projet « *Consulenza collettiva/aziendale* »). Il est prévu dans le concept que les membres du *Gruppo Operativo* se réunissent trois fois par an pour coordonner leurs activités.

Pour le Programme cantonal de prévention du tabagisme 2015-2018, les organismes suivants sont responsables de la mise en œuvre des projets sur le terrain :

- L'*Associazione Svizzera Non-fumatori* (7 projets, dont 3 en collaboration avec Radix, et 1 en collaboration avec Radix et la LPT)
- La *Lega polmonare Ticinese* (4 projets), dont un en collaboration avec le *Centro di Tabaccologia*
- La *Fondazione IdeeSport* (2 projets)
- Le *Servizio di promozione e di valutazione sanitaria* (1 projet)
- *Gioventù e Sport* (1 projet)
- La *Lega ticinese contro il cancro* (1 projet)

À noter que le projet du SPVS est transversal et prévu pour venir en appui aux projets qui le souhaitent pour leur offrir un soutien scientifique relatif à l'organisation des activités et au suivi des résultats.

4.3.2 Évaluation selon les critères

L'évaluation de l'organisation du programme se base sur deux critères : le fait que l'organisation du programme soit adéquate pour sa mise en œuvre, et la durabilité de cette organisation. Pour juger de l'adéquation pour la mise en œuvre, les différents niveaux du PCPT sont examinés : l'adéquation du programme cantonal au Programme national tabac (PNT), la collaboration entre le canton et le FPT, ainsi que l'organisation au niveau du Programme et au niveau des projets. Pour juger de la durabilité du programme, son financement, son déroulement ainsi que son pilotage sont examinés.

4.3.2.1 Adéquation

Stratégie cantonale et programme national tabac

Le PNT fixe la stratégie nationale de prévention du tabagisme, avec pour horizon la diminution des conséquences néfastes de la consommation de tabac en Suisse (décès et maladies). À cet effet, 11 objectifs stratégiques ainsi que les quatre domaines d'action prioritaires suivants sont définis : (i) l'information et la sensibilisation de l'opinion, (ii) la prévention structurelle (ou protection de la santé et

réglementation du marché), (iii) la prévention comportementale, ainsi que (iv) la coordination et la collaboration. Cette stratégie nationale guide le FPT dans sa tâche d'allocation des ressources financières.²⁸ La partie qui suit se penche brièvement sur l'articulation entre la stratégie cantonale (en fonction de ses besoins et priorités) et la stratégie nationale.

Ce deuxième Programme de prévention du tabagisme s'inscrit dans la *Strategia e programma quadro di prevenzione e promozione della salute del Cantone Ticino 2017-2020* du SPVS (version précédente : 2013-2015),²⁹ au sein de laquelle la consommation de tabac et d'alcool ont été définies comme des axes d'action prioritaires concernant l'adolescence. Le concept du PCPT précise en outre que la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2013-2015 entendait porter une attention particulière à l'égalité des chances et veiller à toucher les groupes-cibles difficiles d'accès (par ex. personnes socialement marginalisées, étrangers/ères, patient-e-s présentant des troubles mentaux). Le concept précise qu'il s'agit par-là d'adapter les activités de prévention aux méthodes de communication, aux settings et aux facteurs de santé les plus déterminants pour les groupes socialement et économiquement défavorisés.³⁰ À noter toutefois que si certains projets du PCPT tessinois peuvent toucher de tels publics (par ex. « Informazione e sensibilizzazione », « HTQS », « Comuni »), aucun d'entre eux n'est dédié à part entière à des groupes-cibles spécifiques ainsi définis. Par ailleurs, plusieurs autres programmes, plans ou projets sont mis en œuvre actuellement dans le Tessin en matière de prévention et de promotion de la santé : alimentation et mouvement à destination des jeunes et des personnes âgées, migration et santé, santé et environnement, mobilité (*Meglio a piedi*) ainsi que le projet *Girasole* (promotion de l'activité physique à travers les médecins de famille).

En ce qui concerne la stratégie nationale, le canton s'est orienté en fonction des objectifs du Programme national tabac 2008-2016. À travers son programme, le canton a décidé de poursuivre les trois objectifs prioritaires du PNT : baisse de la proportion de fumeurs dans la population résidante en Suisse ; baisse de la proportion de fumeurs parmi les 14-19 ans ; baisse de la proportion de personnes exposées à la fumée d'autrui.³¹ Le modèle d'impact du PCPT tessinois ne comprend en revanche aucun des objectifs stratégiques du PNT (par ex. n°1 : ne pas fumer va de soi ; n°7 : les cantons poursuivent leurs efforts pour prévenir efficacement le tabagisme). Certains objectifs stratégiques du PNT auraient été particulièrement adaptés au concept du PCPT tessinois, comme par exemple l'objectif stratégique n°11 (les autorités et les institutions actives dans la prévention du tabagisme au niveau fédéral, cantonal et communal mettent en œuvre le PNT en coordonnant leurs actions). Les communes sont en effet particulièrement présentes dans le concept tessinois. Toutefois, les trois objectifs prioritaires PNT choisis par le canton couvrent les groupes-cibles principalement visés par le PCPT, à savoir les fumeurs/euses, les jeunes et la population générale (fumée passive). La mise en œuvre des projets tels qu'ils ont été planifiés dans le PCPT tessinois devrait permettre une contribution solide à la poursuite de ces objectifs nationaux. En effet, sept projets du programme visent les jeunes, six visent les adultes et six comportent des composantes liées à la lutte contre la fumée passive, ce qui représente une proportion particulièrement haute.

Collaboration canton-FPT

²⁸<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/organisation/direktionsbereiche-abteilungen/direktionsbereich-gesundheitspolitik/fachstelle-tabakpraeventionsfonds.html>

²⁹ https://www4.ti.ch/fileadmin/DSS/DSP/UPVS/PDF/Pubblicazioni/ProgrammaSPVS_2017-2020.pdf.

³⁰ *Demande de financement*, p. 25.

³¹ *Demande de financement*, pp. 21-22.

La collaboration entre le canton, en particulier la direction du programme, et le FPT constitue un facteur organisationnel important. Les interactions entre ces deux acteurs ont une influence lors de différentes phases : la rédaction et l'acceptation de la demande de financement du Programme, sa mise en œuvre (adaptation à un nouveau système et de nouvelles règles), de même que l'évaluation des projets ou du programme.

Dépôt et acceptation de la demande de financement : le laps de temps écoulé entre le dépôt de la première version de la demande de financement du canton et la réponse positive du FPT a été de sept mois, et a nécessité quatre allers-retours au final. Dans ses communications au DSS, le FPT formule ses doutes sur plusieurs aspects du concept tessinois (en particulier les doublons entre certains projets nationaux et cantonaux, ainsi que le manque d'évidence relative à l'impact attendu du projet « Comuni »). Le canton a quant à lui estimé que les projets cantonaux ne faisaient pas doublon avec les projets nationaux mais en constituaient des adaptations liées aux particularités locales. Il a en outre considéré que les communes tessinoises avaient le potentiel de s'impliquer davantage dans la prévention du tabagisme que celles des autres régions où les projets pilotes relatifs à ce domaine d'intervention avaient été menés. La question du financement du pilotage du programme a également dû faire l'objet de clarifications entre le canton et le FPT. La demande de financement a été co-rédigée par le SPVS et l'ASN.

Financement : la volonté de mener un deuxième Programme cantonal de prévention du tabagisme a découlé naturellement du premier PCPT menée entre 2010 et 2014. Pour le premier programme, la contribution financière du FPT avait été de 39% du montant global, et celle du canton s'était élevée à 55%. Pour le deuxième PCPT, les parts respectives sont de 33% pour le FPT et 67% pour le canton. La contribution cantonale provient principalement de la dime de l'alcool. Avec l'apport financier du FPT, le canton tend à diminuer ses contributions directes à l'ASN. Il convient par ailleurs de relever que certaines activités de l'ASN sont basées sur le volontariat social et le bénévolat,³² ce qui représente une spécificité par rapport au reste de la Suisse. D'autres partenaires, tels que la LPT et le *Centro di Tabaccologia*, ont en revanche gagné en reconnaissance financière depuis l'existence du programme cantonal. Enfin, lors du processus d'examen de la demande de financement, des divergences se sont dessinées entre le canton et le FPT quant à la catégorisation du projet « Comuni ». Le canton aurait souhaité en faire un projet de type III cofinancé par le Fonds, alors qu'il s'agissait pour ce dernier d'un projet de type I (budget cantonal) car son contenu ne satisfaisait pas aux critères de financement du FPT (cf. 4.2.2.1 *supra*). En revanche, le FPT cofinance le projet « Informazione e sensibilizzazione » en tant que projet de type III, alors que ce projet est habituellement catégorisé comme un projet cantonal de type I.

Mise en œuvre (nouveau système et nouvelles règles) : le lancement du programme a été marqué par certaines difficultés et incompréhensions au moment de l'examen de la demande de financement. La tenue de l'évaluation externe du programme a également dû faire l'objet de clarifications au terme de la troisième année. Néanmoins, le SPVS relève qu'à partir du démarrage du PCPT, une relation de confiance s'est instaurée entre le Fonds et le canton, qui a permis une collaboration sans entraves. Par ailleurs, la mise en place du PCPT a modifié l'équilibre existant au niveau des acteurs cantonaux, ce qui a nécessité quelques ajustements de départ. L'ASN a toujours été l'acteur historique de la prévention du tabagisme dans le Tessin. Avec le deuxième PCPT, le rôle du canton a gagné en ampleur puisque ce dernier a pris en main la direction stratégique du programme. Lors de ce processus, l'apport financier de l'ASN a diminué.

³² <http://www.nonfumatori.ch/vecc/it/1-chi-c.php.html>

Toutefois, son rôle central dans la prévention du tabagisme est demeuré, et se traduit dans son rôle de direction opérationnelle du programme ainsi que dans les sept projets que l'association dirige. Par ailleurs, la mise en place du nouveau système est vue d'un bon œil par les partenaires, et a été de pair avec un élargissement du périmètre de la prévention du tabagisme (nouveaux projets, nouveaux organismes impliqués dans la prévention du tabagisme). Quant à l'avenir du système au niveau fédéral, le SPVS émet des craintes quant aux modifications des financements. En outre, il émet des réserves sur le futur « axe jeune » du système national de prévention du tabagisme, et souligne que les effets de la prévention comportementale auprès des adolescent-e-s ont des limites.

Évaluation : avec la prise en charge de la direction stratégique du PCPT par le SPVS, ce dernier entend promouvoir un monitoring rigoureux des données et ancrer une culture de l'évaluation dans les activités cantonales de prévention du tabagisme. Cette volonté est à saluer, et vise à ancrer les actions de prévention sur une base scientifique. D'après le SPVS, cette culture est déjà bien ancrée au sein du DSS, ce qui devrait à terme profiter à l'ensemble du programme. Preuve en est par exemple l'existence du projet « Divulgazione scientifica », qui œuvre dans cette direction au sein du programme. Néanmoins pour l'heure, il est visible que cette culture de l'évaluation est encore en cours d'implantation dans le canton. L'approche par projet et le suivi annuel des objectifs d'outputs ne constituent pas encore des manières de faire totalement rodées. Les auto-évaluations des projets « HTQS », « Consulenza individuale » et « Consulenza collettiva/aziendale » reprennent en grande partie les mêmes données, alors qu'ils ont été définis comme étant trois projets différents. De même, les auto-évaluations de plusieurs projets tels que « Consulenza individuale », « Sensibilizzazione scolastica » ou « Centri sportivi senza fumo » ne font que peu ou pas état de chiffres précis. Ces éléments compliquent l'obtention d'une vision d'ensemble claire, condition nécessaire d'un suivi renforcé. Le SPVS salue le fait que le système des PCPT soit basé sur l'évaluation, et était très enclin à intégrer les auto-évaluations dans son système de pilotage. Certains responsables de projets notent que les auto-évaluations ont pour avantage de permettre des bilans réguliers du déroulement des activités. Enfin, tous les partenaires de projets se montrent très intéressés aux résultats futurs de la présente évaluation, afin de savoir où se situe le Tessin par rapport aux autres cantons, et de prendre connaissance des bonnes pratiques expérimentées ailleurs. Cette possibilité est vue comme un moyen de compenser le relatif isolement du canton du Tessin par rapport au réseau suisse.

- L'approbation de la demande de financement a nécessité quatre allers-retours entre le canton et le FPT, dont les points de vue divergeaient sur plusieurs projets.
- La mise en place du PCPT a entraîné des changements dans le financement et le rôle des différents organismes cantonaux actifs dans la prévention du tabagisme.
- L'apport financier du FPT au canton du Tessin s'élève à un tiers du montant total du programme.
- L'évaluation est perçue par les membres du PCPT comme une opportunité de se situer par rapport aux autres cantons et de prendre connaissance de leurs pratiques.

Organisation du programme au niveau cantonal

La partie suivante présente l'organisation du programme et évalue la manière dont le pilotage et la coordination des activités cantonales en matière de prévention du tabagisme ont été menés.

Plus-value du programme : les organisations membres du programme cantonal tessinois se montrent très convaincues de la plus-value du programme, tant aux niveaux stratégiques qu'opérationnels. Toutes soulignent le fait que ce deuxième programme a poussé les partenaires à une mise en réseau au niveau cantonal, et que les activités de prévention du tabagisme en ont fortement bénéficié. Celles-ci étaient déjà nombreuses dans le canton avant le PCPT, le canton s'étant historiquement profilé comme un pionnier sur la question. Toutefois, les partenaires s'accordent pour dire que ces activités étaient peu coordonnées. L'utilité des workshops communs, qui ont réuni les responsables de projets trois fois par année, est particulièrement soulignée. Ces rendez-vous ont permis de mettre les partenaires autour de la table, de les tenir au courant des activités respectives et de développer une vision et des objectifs communs. Les responsables de projets soulignent l'importance de se sentir moins seuls et de pouvoir entretenir des liens directs avec l'administration cantonale. Cette plus-value a même eu des répercussions sur d'autres programmes, puisque suite à la mise en réseau, le DSS et la LPT ont scellé une nouvelle collaboration sur la question de l'alimentation et du mouvement. Du côté de la direction stratégique (SPVS), la forme de pilotage permise par le programme est jugée très positivement. Le DSS se voit comme l'instance adéquate de coordination car elle dispose du point de vue global sur les différentes activités cantonales. Il peut à ce titre attirer l'attention des différents organismes sur les possibilités de collaboration. Il souligne en outre qu'en disposant d'une vision d'ensemble sur les données cantonales, il est bien placé pour mettre en forme ce savoir et le communiquer de manière utile aux partenaires de terrain. Enfin, le SPVS estime que les auto-évaluations ont permis de créer un langage commun entre les partenaires, et donc de standardiser les procédures et de faciliter la coopération.

- Le nouveau type de pilotage sous la forme de programme est jugé très positivement par tous les partenaires.
- Le PCPT a permis aux responsables de projets de se connaître et de développer une action commune, et à la direction stratégique de tirer parti de sa vision d'ensemble.

Organisation au niveau des projets

L'organisation au niveau des projets inclut la collaboration entre les responsables de projets et la direction du Programme, les différentes formes de coopération entre projets au sein du PCPT, la collaboration avec les partenaires externes de mise en œuvre ainsi que la coopération intercantonale avec d'autres acteurs de la prévention du tabagisme.

Collaboration entre la direction du programme et les responsables de projets : tous les responsables de projets se déclarent très satisfaits de leur collaboration avec la direction stratégique du PCPT tessinois. Les responsables d'« HTQS » relèvent que la présence de la directrice stratégique du PCPT à un événement de réseau a été cruciale pour démontrer l'appui du canton au projet et souligner l'importance d'une politique de dénormalisation du tabac auprès des directeurs/trices d'hôpitaux. Similairement, une excellente collaboration a été mise en place entre l'ASN et le SPVS autour du projet « Monitoraggio dell'applicazione ». Afin d'assister Radix et l'ASN dans la mise en place des achats-tests, le SPVS a constitué un groupe de pilotage incluant les acteurs nécessaires – comme la police cantonale – pour mener cette tâche à bien (cf. 4.4.2). L'ASN salue le soutien ainsi officiellement apporté à cet important axe de la prévention structurelle. Le DSS avait par ailleurs instauré un forum pour la promotion de la santé à l'école ainsi qu'un réseau des écoles en santé, qui permet de réunir le DSS, le DECS ainsi que les ONGs afin de coordonner les actions de prévention au sein de ce setting. Par ailleurs, la direction stratégique

du PCPT fait partie du sous-groupe de travail chargé d'évaluer les demandes émanant des organismes de prévention à l'attention des écoles (accès au setting). Afin de renforcer ces bonnes collaborations à l'avenir, le SPVS pourrait encore profiter de son positionnement pour contribuer à la diffusion des informations relatives aux activités de prévention du tabagisme à l'intérieur de l'administration et auprès de ses partenaires (par ex. diffusion active des campagnes, promotion de l'offre de désaccoutumance et des mesures à destination des apprentie-e-s au sein de l'administration).

Collaboration entre les projets : les acteurs tessinois de la prévention du tabagisme font preuve d'un excellent niveau de collaboration mutuelle. Cette dynamique s'était enclenchée lors du PCPT précédent, et a été encore fortement approfondie lors du présent programme. Le deuxième PCPT a entre autres été l'occasion d'intensifier la collaboration avec Radix, historiquement spécialisé dans la prévention en matière d'alcool. Par exemple, le SPVS l'a mandaté pour mener des achats-tests tabac en plus des achats-tests alcool que Radix menait déjà par le passé. L'ASN a également fortement renforcé ses liens avec Radix lors du présent PCPT, notamment pour la collaboration autour des projets « Comuni » (Radix était en première ligne auprès des communes pour l'élaboration des catalogues personnalisés de mesures de prévention), et « Informazione e sensibilizzazione » (Radix se charge de la mise au point et de la distribution de matériel de prévention, et est présent sur le terrain lors de diverses manifestations publiques). Le setting sportif a également bénéficié d'un renforcement des contacts entre les organisations impliquées dans le présent PCPT. Afin de profiter de la complémentarité des compétences présentes au sein du canton, l'ASN et Radix ont soutenu la FISport dans le cadre de « Midnight Sports » sur différents aspects (cf. A2.10, *infra*). La FISport et la LPT ont en outre construit un bon partenariat, puisque la LPT est responsable de l'un des modules de formation des jeunes coachs du projet « EverFresh ». La collaboration entre ces deux organisations est opportune, la LPT étant spécialisée thématiquement dans la prévention du tabagisme, et s'investissant par ailleurs depuis quelques années dans la prévention par les pairs. La prévention en setting scolaire est également investie conjointement par l'ASN, la LPT et Radix, qui se partagent les rôles en la matière en fonction de leurs compétences. En outre, l'ASN s'est coordonné avec G+S Ticino dans la prise de contact avec les clubs sportifs tessinois, et a activement soutenu le projet « Cool and clean » (C&C). Enfin, une excellente collaboration est établie de longue date entre la LPT et le CdT autour du setting hospitalier, ce qui a débouché sur d'excellentes réalisations dans le canton. Ces deux organismes reconduisent actuellement leur collaboration dans le cadre d'un nouveau projet de prévention par les pairs en milieu scolaire. Enfin, le projet « Linea Stop Tabacco » est promu par l'ASN, la LPT, ainsi que dans le cadre d'« HTQS ». Au final, la collaboration entre les projets dans le PCPT tessinois va souvent au-delà de simples contacts ponctuels sur des aspects spécifiques mais représente de réelles synergies à l'échelle-même des projets, de leur conception à leur mise en œuvre.

Collaboration avec les partenaires externes : les efforts en vue d'ancrer les actions de prévention du tabagisme dans leurs différents environnements de mise en œuvre ont été, comme par le passé déjà, conséquents. De nombreux partenariats ont pu être entretenus et renforcés, pour le plus grand bénéfice des projets, dont l'ampleur était souvent remarquable. À noter que les collaborations passent davantage par les réseaux personnels des organismes de prévention que par des partenariats formellement institutionnalisés. Cette manière de faire est rôdée dans le canton, et a parfaitement permis de renforcer les activités de prévention du tabagisme durant le PCPT. Il faudra néanmoins prendre garde à ce que ces réseaux puissent perdurer sur le long terme, et restent à l'abri d'éventuels changements personnels ou politiques. Quoi qu'il en soit, le programme est parvenu à acquérir un hôpital supplémentaire, ce qui

porte à trois les régions hospitalières dans lesquelles le projet « HTQS » est actif. Des discussions sont encore en cours pour de nouvelles acquisitions hospitalières et privées. Des interventions ont pu être menées dans une très grande diversité d'établissements d'enseignement grâce aux réseaux personnels de l'ASN, de Radix et de la LPT. Similairement, l'ASN et Radix ont accompagné de très nombreuses manifestations sportives par leur présence, et sont parvenus à démarcher des communes et stations pour les campagnes de sensibilisation menées dans le cadre des projets « Centri sportivi senza fumo » et « Comuni ». Gastro Ticino a été intégrée à la campagne de sensibilisation relative à l'interdiction de vente aux mineurs, de même que la police du commerce aux vagues d'achats-tests. Enfin, la FISport a déployé une stratégie particulièrement efficace dans l'acquisition de nouvelles communes prêtes à ouvrir des emplacements « Midnight Sports ».

Collaboration intercantonale : dans le canton du Tessin, la coordination intercantonale est plus le fait de la direction stratégique du programme que des responsables de projets. Le SPVS souligne que la collaboration intercantonale et la coordination avec la Confédération nécessitent beaucoup de journées de réunion à Berne, pour lesquelles l'investissement est important pour le Tessin en raison des temps de déplacement. Le canton relève que de telles réunions sont nombreuses (responsables des PCPT, Commission de Prévention et de Promotion de la Santé, Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé), et qu'à cela s'ajoutent encore les journées dédiées à d'autres thématiques que le tabac. Le canton émet le souhait que les rencontres nationales puissent parfois avoir lieu à Lucerne. Ces journées sont toutefois considérées comme importantes pour élaborer des stratégies communes. Le canton du Tessin rencontre les autres responsables de PCPT plusieurs fois par année. Il souligne l'intérêt des collaborations intercantionales pour des sujets dépassant les frontières cantonales, sur lesquels une action collective permet de donner un plus grand poids au message préventif. C'est la raison pour laquelle le canton du Tessin a initié un groupe de travail qui a débouché sur une prise de position commune sur l'e-cigarette. De même, le canton entretient des échanges sur d'autres thématiques. À travers Radix *Svizzera italiana*, le Tessin est représenté au sein d'un groupe de travail (GT) national sur le monitoring de la consommation récréative. Grâce aux contacts créés et aux informations échangées, ce rassemblement a permis un bon démarrage des achats-tests dans le canton. Par contre, le canton a décidé de ne pas participer à la mise en commun des résultats des achats-tests au niveau national, en raison de différences méthodologiques.

En revanche, le canton estime que plusieurs projets nationaux ou cantonaux ne correspondent pas aux spécificités tessinoises, et nécessitent un grand travail d'adaptation culturelle. À ce propos, le SPVS a instauré un échange bilatéral avec le canton des Grisons. Les deux cantons échangent sur les questions de traductions linguistiques et culturelles, ainsi que sur les spécificités de la prévention dans un contexte alpin. Le SPVS saluerait la mise sur pied d'un projet national sur la question de la consommation dans les voitures (protection des enfants contre la fumée passive). Par ailleurs, c'est dans le canton du Tessin que le projet « EverFresh » a débuté, ce dernier étant désormais repris dans les cantons d'Argovie, de Bâle, Zoug et Zurich.³³ La collaboration intercantonale passe aussi par les projets nationaux de type II, qui sont au nombre de six dans le PCPT tessinois.

³³ <https://www.ideesport.ch/fr/projets-pour-enfants-et-jeunes/midnightsports/everfresh>

- La collaboration entre les responsables de projets et la direction stratégique du PCPT est très bonne, et cette dernière apporte un soutien actif aux projets vis-à-vis des partenaires externes (police, hôpitaux, DECS).
- Les synergies et complémentarités entre les compétences en présence sont particulièrement bien mises à profit dans le canton, tant à travers les settings qu'en ce qui concerne les différentes approches (prévention structurelle, prévention par les pairs, information).
- Les collaborations avec des partenaires externes utiles à la prévention du tabagisme sont mises en place par le biais des réseaux personnels des responsables de projets.
- Le canton est impliqué dans différents types d'échanges intercantonaux, mais relève sa situation géographique et linguistique particulière qui représente parfois un obstacle.

4.3.2.2 Durabilité

Financement et ressources : l'apport financier de CHF 902'000 du FPT pour le deuxième programme a permis de mettre en place un pilotage et une coordination entre les acteurs cantonaux de la prévention du tabagisme (projet « pilotage »), et de soutenir les efforts d'évaluation des activités de prévention (projet « évaluation »). Cet apport a également servi à financer les activités transversales d'information et de sensibilisation menées par l'ASN (projet « Informazione e sensibilizzazione » financé comme un projet de type III). Ces axes œuvrent en faveur d'un ancrage durable de la prévention du tabagisme dans le canton, ainsi que d'une action efficace grâce aux synergies nouvellement créées. La mise en réseau des acteurs permet en effet de pérenniser l'acquisition des savoirs et des expériences dans le temps. Dans l'ensemble, aucune augmentation de budget n'est à prévoir dans un futur proche de la part du canton pour la prévention du tabagisme.

Structure organisationnelle et déroulement du Programme : la durabilité du programme du point de vue de sa structure organisationnelle et de ses prestations est excellente. Ce deuxième PCPT a permis d'ancrer des collaborations solides entre les différents organismes de prévention du tabagisme, qui se rencontrent plusieurs fois par année en tant que « gruppo operativo ». Par ailleurs, une stratégie forte de prévention par les multiplicateurs/trices est activement déployée dans le cadre du projet « HTQS » avec la formation des personnels médicaux, ce qui représente un axe important de durabilité (relais à long-terme et décentralisés de la prévention du tabagisme). L'extension d'une stratégie par les multiplicateurs/trices dans d'autres domaines pourrait constituer une piste d'avenir. En outre, de par les contacts personnels très étendus du président de l'ASN au sein du canton, la prévention du tabagisme jouit d'excellentes voies d'accès dans différentes sphères déterminantes : député-e-s, directions d'institutions, sport et culture, associations professionnelles. La longévité de l'action de l'ASN et le caractère pionnier de certains de ses succès (sponsoring, interdiction de fumer) montrent que l'ancrage de la prévention du tabagisme dans le canton est déjà ancien, celle-ci étant désormais renforcée par les nouveaux partenariats mis en place. L'excellente présence de la thématique dans l'espace public (médias, manifestations, diversité des settings), de même que la volonté d'ancrer la prévention au niveau des communes via des règlements sont également des objectifs œuvrant en faveur de la durabilité. Enfin, trois projets ont connu des problèmes de durabilité. « Consulenza collettiva/aziendale » et « Aziende senza fumo » ont peiné à mettre en place leurs prestations dans le setting « entreprise » faute de demande, et « Apprendistato senza fumo » a été mis en œuvre dans des conditions difficiles suite à l'arrêt des financements fédéraux à ce projet (la LPT a engagé ses ressources propres pour se substituer financièrement).

- La coordination nouvellement mise en place au sein du PCPT permet de renforcer la durabilité des activités et des savoirs acquis en matière de prévention du tabagisme.
- La durabilité des prestations du PCPT est excellente, notamment via une stratégie par les multiplicateurs/trices et un travail de terrain solide et diversifié.
- Trois projets ont connu des problèmes de durabilité, dans les domaines de l'entreprise et de l'apprentissage.

Compétences managériales : le Pilotage du programme par ses responsables a permis de promouvoir un esprit de collaboration et une culture de l'évaluation au sein du réseau. Les efforts de coordination de la direction stratégique du PCPT ont concerné l'interface avec les responsables de projets, qui étaient nombreux (sept responsables, à charge de quinze projets), ce qui a requis un travail conséquent. La veille scientifique et le soutien à l'évaluation sont des activités prises en main de manière particulièrement marquée par la direction du programme, qui entend impulser une dynamique evidence-based aux activités de prévention du tabagisme dans le canton. Certains projets ont ainsi bénéficié de soutien dans leur design d'intervention, l'évaluation de leurs effets ou pour acquérir une meilleure connaissance de leurs groupes-cibles. Certains projets ont ainsi bénéficié d'une aide pour la définition de leur concept (méthodologie des achats-tests) ou d'une évaluation finale (mostra dans les écoles). Ces activités ont encore concerné la mise en place d'un monitoring des habitudes tabagiques d'un échantillon de jeunes tessinois-es, un suivi thématique sur la question des nouveaux produits du tabac, ainsi que la diffusion des résultats auprès de la population et leur valorisation scientifique. Le pilotage du programme s'est également chargé de faire le lien avec les autres activités de prévention menées dans le canton, notamment les thématiques tabac et alcool, et en suscitant des collaborations en fonction des opportunités (par ex. dans les domaines du sport, du scolaire et au niveau des communes). Le pilotage stratégique du PCPT a également compris les tâches de liaison avec le niveau fédéral et intercantonal, le Tessin étant en contact à la fois avec les cantons romands et alémaniques. Enfin, la relative stagnation des projets du setting « entreprise » aurait mérité une réflexion globale commune durant la mise en œuvre.

- Le pilotage du PCPT par le SPVS était solide, avec des points forts au niveau de la mise en réseau et du soutien scientifique aux projets.
- Les blocages rencontrés par les projets du setting « entreprise » auraient mérité une réflexion collective pour rechercher des solutions.

4.3 Outputs

4.4.1 Évaluation selon les critères

Dans la partie suivante, les seize projets du PCPT sont analysés selon les critères d'évaluation. Une comparaison entre les prestations initialement prévues et celles effectivement fournies par chacun des projets est effectuée, afin de pouvoir juger les outputs selon le critère de l'adéquation, puis de l'efficacité. Il est important de mentionner que toutes les prestations de prévention du tabagisme menées dans le canton du Tessin ne sont pas incluses dans cette analyse, mais uniquement celles étant contenues dans le PCPT. Pour cette raison, l'analyse de la couverture de chacun des settings proposée ci-dessous doit être appréhendée avec prudence. Par exemple, la LPT mène également des consultations

individuelles d'aide à l'arrêt dans le canton ;³⁴ de même, l'ASN assure différentes activités de lobbying pour faire avancer les axes structurels de la prévention du tabagisme (cf. 6.2, Learnings), et effectue une trentaine de consultations en désaccoutumance par année en collaboration avec une infirmière. Ces prestations n'ont toutefois pas été intégrées dans le concept du programme. Le PCPT tessinois ne contenait par ailleurs aucun projet court ou pré-projet.

Projets mis en œuvre

Le tableau T 4.2 propose une vue d'ensemble de la réalisation des objectifs qui avaient été initialement fixés pour chacun des seize projets du programme. Afin d'alléger la lecture, seuls les objectifs les plus importants sont reportés ici (une liste exhaustive des objectifs se trouve en annexe A.2). La catégorisation par couleur reflète le degré de réalisation des objectifs tels qu'ils avaient été définis par les responsables de projets (majorité des objectifs planifiés atteints : le projet est catégorisé « accompli » ; moitié des objectifs atteints : projet catégorisé « moyennement accompli » ; minorité des objectifs atteints : projet catégorisé « non accompli »). Le tableau doit toutefois être interprété avec prudence : le décompte est ici quantitatif et ne pondère pas les différents objectifs (par ex. en fonction de l'importance relative de chacun des objectifs du projet, de leur degré d'ambition, de l'environnement spécifique du projet, du fait que le projet soit nouveau ou pas). L'appréciation finale des projets faite par l'équipe d'évaluation se trouve au tableau T 4.3.

T 4.2: Aperçu quantitatif de la réalisation des objectifs d'output et d'outcome

Projet <i>Type de projet*</i>	Output**	Outcome**
Informazione e sensibilizzazione <i>Type III</i> Grand public <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 10 apparitions médiatiques. 2015/2016/2017 : 9 millions de sachets de sucre. 2015/2016/2017 : Organisation de la Journée mondiale sans tabac. 2015/2016/2017 : Approfondissement thématique annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance accrue de la nocivité du tabac, approbation de la prévention du tabagisme par la population et le politique. 90% de la population approuve le fait de ne pas fumer dans les lieux publics.
Divulgazione scientifica <i>Type I</i> Grand public <i>Coordination</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016 : Évaluation des effets des projets sur les groupes-cibles. 2015/2016/2017 : Monitoring des nouveaux phénomènes. Diffusion d'informations et sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des méthodologies scientifiques qui permettent une approche evidence-based. Informer la population sur les risques liés au tabagisme et sur les nouveaux phénomènes.
Monitoraggio dell'applicazione <i>Type I</i> Jeunes Marché	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 50 plaintes concernant les normes légales sont traitées. 2015/2016/2017 : Contrôle permanent de l'application des dispositions légales. 	<ul style="list-style-type: none"> Les infractions et dénonciations sont en diminution constante. Les points de vente respectent les dispositions légales – max. 5% d'infractions fin 2018.
Sensibilizzazione scolastica <i>Type I</i> Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : Activités de prévention dans 80% des écoles. 2015/2016/2017 : 30 activités (2'000 élèves touchés). 	<ul style="list-style-type: none"> 30% des écoles secondaires mettent en œuvre des programmes de prévention. 70% des élèves ont apprécié le matériel utilisé.

³⁴ <https://www.legapolmonare.ch/it/lega-polmonare-ticinese/prestazioni/prevenzione.html>

<i>École</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 4 soirées spéciales. 	
Progetto Non-fumatori <i>Type II</i> <i>Jeunes</i> <i>École</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : Les écoles secondaires reçoivent l'information. 2015/2016/2017 : 100 classes tessinoises participantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves connaissent les répercussions négatives de la consommation de tabac. Les classes devant interrompre le concours reçoivent l'aide nécessaire.
Apprendistato senza fumo <i>Type II</i> <i>Jeunes</i> <i>Entreprise</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : Prise de contact avec toutes les écoles professionnelles du canton. 2015/2016/2017 : 100 jeunes inscrits. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre d'inscrit-e-s d'ici 2018. 80% des inscrit-e-s terminent le projet avec succès.
Centri sportivi senza fumo <i>Type I</i> <i>Grand public</i> <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016 : Campagne de sensibilisation dans 10 stations d'hiver. 2015/2016 : 100 clubs sportifs soutenus dans des activités de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune multinationale du tabac ne figure parmi les sponsors des activités et manifestations. 50 clubs sportifs promeuvent une vie sans tabac (interdiction absolue de fumer dans les zones dédiées au sport).
Cool and clean <i>Type II</i> <i>Jeunes</i> <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015 : Une ambassadrice cantonale est embauchée. 2016/ 2017 : Augmentation du nombre de moniteurs/trices inscrit-e-s. 2015/2016/2017 : Module de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation constante des groupes/clubs inscrits au programme. Extension de l'offre de formation en prévention.
Midnight Sports <i>Type II</i> <i>Jeunes</i> <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 5'000-6'000 jeunes participent au projet. 2015/2016/2017 : 200/300/350 jeunes coachs sont formé-e-s et actifs/ives dans le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Les participant-e-s fument moins que lorsqu'ils sortent en soirée. 15% des participant-e-s disent ne pas avoir commencé à fumer grâce à Midnight.
EverFresh <i>Type I</i> <i>Jeunes</i> <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : EverFresh est présent dans 20 soirées Midnight Sports. 2015/2016/2017 : 70% des jeunes présents participent aux activités EverFresh. 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes qui fréquentent EverFresh sont plus sensibles à l'importance de ne pas commencer à fumer. Les jeunes coachs sont conscient-e-s d'être un exemple et ne fument pas pendant leur travail.
Comuni <i>Type I</i> <i>Grand public</i> <i>Espace public</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 150 communes informées. 2015/2016/2017 : Rencontre et soutien des communes intéressées. 	<ul style="list-style-type: none"> 50 communes tessinoises s'engagent (intention) en faveur d'une politique de prévention cohérente alcool-tabac. 20 municipalités ont lancé des mesures concrètes pour créer des espaces publics sans fumée.
Aziende senza fumo <i>Type II</i> <i>Fumeurs/euses</i> <i>Entreprise</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016 : 1 info ou workshop. 2015 : 1 cours stop-tabac à un groupe de 6 participant-e-s. 2017 : Le projet est proposé. 	<ul style="list-style-type: none"> 70% des participants-e-s sont non-fumeurs/euses à la fin du cours. 20% des participant-e-s sont non-fumeurs/euses après 1 an.
Orientamento <i>Type I</i> <i>Fumeurs/euses</i> <i>Loisirs, vie quotidienne, sport</i>	<ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 60 personnes par an sont orientées vers une aide à l'arrêt adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fumeurs/euses trouvent une orientation adéquate. Le nombre de personnes qui initient une démarche d'arrêt est en augmentation.

Consulenza collettiva/aziendale <i>Type I</i> Fumeurs/euses Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> 2015 : Intervention dans 2-4 entreprises. 2016 : Offre personnalisée pour les entreprises du canton. 2017 : Promotion du projet dans les hôpitaux et cliniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fumeurs/euses disposent de connaissances sur les risques liés au tabagisme et bénéficient d'un soutien. Offre de soutien individuel ou de groupe. 	
Hospital and Territorial Quit Support <i>Type I</i> Fumeurs/euses Setting médical	<ul style="list-style-type: none"> 2015 : 20 professionnel-le-s de la santé formé-e-s. 2016/2017 : Augmentation du nombre de professionnel-le-s formé-e-s. 2015/2016/2017 : 500 consultations d'aide à l'arrêt pour 150 patient-e-s. 2016 : Étendre HTQS à un autre hôpital. 	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes souhaitant arrêter trouvent un accompagnement médical adéquat. Taux d'abstinence de 18% à 6 mois. 	
Linea Stop Tabacco <i>Type II</i> Fumeurs/euses Loisirs, vie quotidienne, sport	<i>Objectifs nationaux</i> <ul style="list-style-type: none"> 2015/2016/2017 : 3'500 entretiens téléphoniques par an. 	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes recourant à la Ligne : <ul style="list-style-type: none"> ont une motivation plus élevée pour l'arrêt. connaissent les méthodes d'arrêt ayant fait leurs preuves. 	
Signification des couleurs	* Nouveau projet		Projet déjà existant
**	Objectifs atteints	Objectifs partiellement atteints	Objectifs non atteints

Le tableau suivant (T 4.3) présente l'appréciation globale de l'équipe d'évaluation sur chacun des projets. Ce tableau repose sur une appréciation pondérée des objectifs (degré d'ambition, pertinence, nombre total d'outputs atteints vs. nombre d'outputs atteints par année) ainsi que des conditions dans lesquelles les projets ont été réalisés (par ex. groupe-cible particulièrement difficile à atteindre). En cas de projets multidimensionnels (traitant de plusieurs substances ou thématiques), nous nous prononçons uniquement sur la contribution relative au tabac, et non pas sur la prestation globale du projet. Ce tableau permet donc de visualiser l'appréciation des évaluateurs/trices sur le succès des projets en matière de prévention du tabagisme. Le détail de cette appréciation se trouve dans les parties qui suivent.

T 4.3: Catégorisation du succès des projets par l'équipe d'évaluation

Projets	Catégorisation
Informazione e sensibilizzazione	Succès du projet
Divulgazione scientifica	Succès partiel du projet
Monitoraggio dell'applicazione	Succès limité du projet
Sensibilizzazione scolastica	
Progetto Non-fumatori	
Apprendistato senza fumo	
Centri sportivi senza fumo	
Cool and clean	
Midnight Sports	
EverFresh	
Comuni	

Aziende senza fumo
Orientamento
Consulenza collettiva/aziendale
Hospital and Territorial Quit Support
Linea Stop Tabacco

4.4.2 Critère de l'adéquation

Niveau du programme

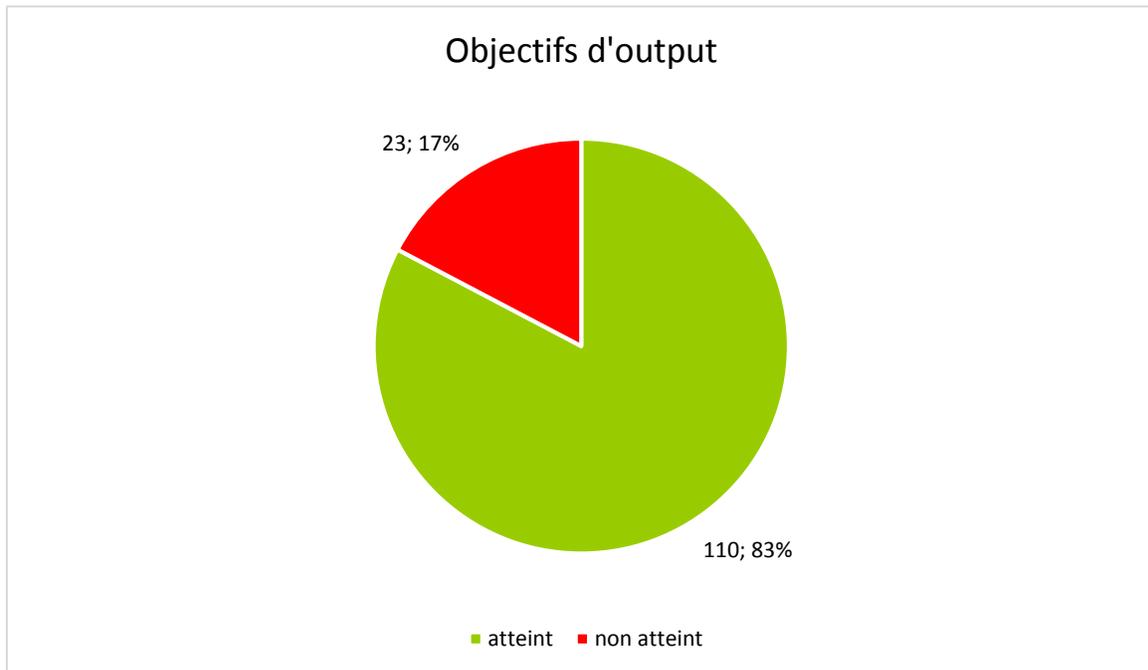
L'adéquation des prestations fournies au niveau du programme grâce au pilotage du PCPT était très bonne. Les liens ont été assurés avec les nombreux responsables de projets, qui ont été soutenus dans la promotion et la mise en œuvre de leurs activités. Il est important de souligner que les responsables de projets ne reçoivent pas uniquement le soutien de la direction stratégique du PCPT, mais ont également mis en place des coopérations et un soutien mutuel. D'une manière générale, les responsables de projets sont très bien connectés au sein du canton et ont su construire les partenariats nécessaires. Les activités du setting « entreprise » ont connu des difficultés, et une activation du soutien au niveau du pilotage opérationnel et stratégique du PCPT aurait pu être utile. Le pilotage stratégique a permis d'assurer que les activités de prévention du tabagisme jouissent du soutien symbolique des autorités cantonales, et assure une bonne cohérence avec la stratégie cantonale globale de promotion de la santé. Une expertise scientifique transversale est proposée aux différents projets. Le dossier tabac a été thématiqué au niveau politique, sur des axes innovants permettant de lancer le débat. Enfin, les activités de pilotage ont compris la mise en réseau au niveau national et intercantonal.

Niveau des projets

Cette partie présente les prestations globalement générées par les projets du Programme, puis les analyse selon différentes catégories. Une présentation détaillée de la réalisation des objectifs d'output de chacun des projets figure en annexe A2 (analyse par projet). Chaque projet du PCPT visait à réaliser certains objectifs d'output, définis sur une base annuelle par les responsables de projets en accord avec la direction du Programme. Les outputs dont il est question ici concernent les années 2015, 2016 et 2017.

Comme le montre le graphique G 4.7, 110 objectifs d'output sur les 133 planifiés ont pu être atteints, et 23 n'ont pas pu l'être. Le taux de succès au niveau des outputs s'élève ainsi à 83%. À noter qu'en raison de la définition du concept des projets, le taux de réalisation des outputs ne concorde pas toujours avec la qualité et la quantité des prestations fournies selon l'appréciation de l'équipe d'évaluation. Soit ce taux de réalisation donne une image plus positive que la réalité (« Apprendistato senza fumo », « Cool and clean », « Consulenza collettiva/aziendale », « Comuni »), soit il en donne une image plus négative (« Monitoraggio dell'applicazione », « Orientamento »). Ci-dessous, la qualité des prestations des projets est discutée plus en détail.

G 4.7: réalisation des objectifs d'output



Remarque : Chiffres absolus : nombre d'objectifs; pourcentages : part d'objectifs atteints/non atteints.

Settings

Loisirs, vie quotidienne, sport. Ce setting comprend sept projets : « Informazione e sensibilizzazione », « Centri sportivi senza fumo », « Cool and clean », « Midnight Sports », « EverFresh », « Orientamento » et « Linea Stop Tabacco ». Ces projets ont formellement joui d'un très bon niveau de prestation, avec 55 outputs réalisés sur les 63 prévus. Afin de préciser l'analyse, les projets de ce setting sont regroupés en trois catégories, en fonction de leurs publics-cibles.³⁵

Projets jeunes

« Cool and clean » existait dans le canton avant ce deuxième PCPT, mais a connu un renforcement de son ancrage local avec la création d'un poste d'ambassadrice cantonale en 2015. Malgré le fait qu'il ait formellement atteint 8 de ses 11 objectifs d'outputs, le projet a été catégorisé comme un succès partiel, en raison du net potentiel d'amélioration qu'il comporte encore en termes de nombre d'inscriptions et de thématisation du tabagisme.³⁶ Le point fort de la mise en œuvre réside dans la participation active de C&C à 8 événements sportifs cantonaux (tous en 2017), ce qui représente une importante mesure d'accompagnement sur le terrain. Les cours de formation, parfois organisés avec des partenaires externes, ont permis de former 95 moniteurs/trices pour les années 2015-16 (chiffres non disponibles pour 2017). Toutefois, durant le PCPT aucun des modules de prévention n'a abordé la prévention du

³⁵ À noter que lorsqu'un objectif quantitatif atteint 80% de la valeur qu'il visait, celui-ci est considéré comme atteint.

³⁶ Il faut souligner que ce projet est également complété sur le terrain par le projet de prévention structurelle « Centri sportivi senza fumo », cf. *infra*.

tabagisme (autres thèmes abordés : harcèlement sexuel, dopage, nutrition, cyber-intimidation, violence). La direction du projet estime que cette thématique est déjà couverte par d'autres associations actives sur le terrain tessinois. Cet aspect est à regretter, car C&C constitue usuellement une porte d'entrée adéquate pour aborder cette thématique, en raison des affinités existant entre le sport et un mode de vie sain. Les nouvelles inscriptions de moniteurs/trices au projet pour la période 2015-2017 sont au nombre de 59, avec une nette baisse (de près de 50%) pour l'année 2016. Cet important volet du projet comporte un grand potentiel d'optimisation pour l'avenir. Aucun partenariat avec des camps de sport n'a été mis en place, mais le projet a diversifié ses activités avec la tenue du concours « sport senza fumo » en partenariat avec l'ASN.

« Midnight Sports » a pleinement atteint ses 12 objectifs et constitue un succès remarquable du PCPT tessinois au niveau des outputs. Le projet est parvenu à assurer une présence particulièrement forte, avec l'existence de 21 à 22 lieux « Midnight Sports » sur le territoire cantonal (le plus souvent : terrains de sport des écoles communales), ce qui constitue un excellent chiffre. De plus, le nombre de soirées est très haut, avec 23 à 28 soirées par an et par lieu. Grâce à cette forte couverture, entre 5'866 et 6'855 jeunes de 12-17 ans ont pu bénéficier des activités « Midnight Sports » chaque année, pour un total de 94'128 entrées. Les chiffres indiquent que les jeunes fréquentent en moyenne 4.9 soirées « Midnight Sports », ce qui montre en outre que le projet fait preuve d'une bonne capacité de rétention. Par ailleurs, 4 formations ont été mises en place chaque année pour les chef-fe-s de projet Midnight et les jeunes entraîneurs/euses, dont une formation annuelle sur la thématique du tabac. La présence stable de cette thématique dans la formation des personnes chargées de l'animation des soirées est ainsi à saluer. Au final, 338 coachs ont bénéficié d'une formation « Midnight Sports » durant les trois années du programme, ce qui correspond à l'objectif fixé. La direction du projet est en outre attentive à ce que la prévention du tabagisme dispose d'une place importante au sein du projet : des flyers de prévention sont distribués lors des soirées, les groupes de travail mis en place pour chacun des 21-22 lieux élaborent des lignes directrices personnalisées relatives à la prévention et sont chargés de les faire appliquer, et au moins une activité spécifiquement liée à la prévention du tabagisme est mise en places chaque année dans les lieux qui ne sont pas visités par le projet « EverFresh » (cf. *infra*). Il faudrait toutefois veiller à ce que l'existence d'« EverFresh » ne mène pas à une baisse des activités tabac menées dans le cadre de « Midnight Sports », ces deux projets devant se renforcer mutuellement et non pas se substituer l'un à l'autre sur le versant tabac. Enfin, afin d'augmenter la participation, une lettre est préparée par la FISport et envoyée par les communes aux parents des jeunes de la région afin de leur faire part de l'existence du projet. Ce procédé est une spécificité tessinoise et a donné de bons résultats. Ainsi, l'implantation géographique de « Midnight Sports » est particulièrement forte dans le Tessin, et un excellent niveau de prestation est assuré. Le projet existe depuis 2010 dans le canton.

« EverFresh » a également été un succès au sein de ce setting, et a constitué un renforcement au projet « Midnight Sports ». « EverFresh » a accompli 9 de ses 10 objectifs d'outputs. De plus, « EverFresh » a pu immédiatement atteindre un très haut niveau de prestations, malgré le fait qu'il s'agissait d'un nouveau projet. Ainsi, entre 11 et 18 projets « Midnight Sports » ont bénéficié de la présence d'« EverFresh » chaque année, pour un total de 56 soirées d'activités (jeux, discussions, animations). Pour ce faire, 60 jeunes coachs ont été formé-e-s entre 2013-17³⁷ dans une approche inspirée de la prévention par les

³⁷ Les chiffres ont été récoltés sur ce laps de temps en raison de l'organisation propre du projet, et le nombre exact de coachs formés durant la période 2015-17 ne peuvent pas être extraits. Les chiffres disponibles permettent toutefois de se faire une bonne image de l'ampleur du projet.

pairs, qui est prometteuse dans le domaine de la prévention du tabagisme. L'objectif est ainsi atteint, puisqu'il visait la formation de 50 jeunes sur cette période. Ce haut chiffre est d'autant plus à saluer que les jeunes coachs suivent une formation relativement intensive (entre 11 et 14 heures, réparties sur trois modules et proposées annuellement. À travers ces modules, les coachs sont formés aux dangers du tabagisme et à la prévention. Or, il faut noter que les effets de projets sur les pairs eux-mêmes constituent également un potentiel important dans ce type d'approche.³⁸ Le dernier output visait à ce que 70% des jeunes présents dans les soirées visitées participent aux activités proposées par « EverFresh ». Si ce taux n'a pas pu être atteint la première année (avec une participation de 54%), une amélioration a pu être obtenue par la suite, avec des taux de 63% et 59% pour 2016-17. Il a également été demandé à ces participant-e-s s'ils/elles considéraient les activités « EverFresh » comme intéressantes et divertissantes, ces items ayant recueillis d'excellents scores (entre 79% et 94%). Il faut saluer le fait que ce nouveau projet ait mis sur pied un monitoring aussi précis, lui permettant de faire le point régulièrement sur les réalités de terrain. Cette proximité a été utilisée à bon escient dans la mise en œuvre, en permettant de sélectionner prioritairement des lieux où des problèmes de prévalence tabagique étaient connus des organisateurs/trices. Une forte attention a néanmoins été portée à la couverture géographique équitable des différentes parties du canton.

Projets grand public

Le projet « Informazione e sensibilizzazione », mené par l'ASN, a permis d'assurer une information continue et transversale à la population tessinoise, et d'assurer une place à la prévention du tabagisme dans l'espace public.³⁹ Le projet réalise les 15 objectifs d'outputs qui étaient visés, ainsi que de nombreuses prestations complémentaires. Les moyens d'information utilisés ont été variés, afin de s'assurer de toucher différents groupes-cibles de manière appropriée. Ainsi plusieurs dizaines de milliers de flyers à destination de cabinets médicaux et de pharmacies, d'adultes et de jeunes ont été distribués durant les trois premières années de mise en œuvre par Radix et l'ASN, de même que des sachets de sucre dans 800 cafétérias chaque année. Ces derniers, estampillés d'un message préventif et du logo de l'ASN, visent à diffuser le message préventif de manière répétée dans des lieux de la vie quotidienne fréquentés par tous. Par ailleurs, 100 interventions médiatiques ont été assurées par l'ASN dans le cadre de ce projet, ce qui représente un chiffre exceptionnellement haut et traduit l'excellente capacité de l'association à constamment attirer l'attention publique sur des aspects divers de la problématique du tabagisme. En 2015, le PCPT a été lancé par conférence de presse en présence du directeur du DSS. Un autre moyen pour occuper l'espace public a résidé dans l'organisation annuelle de la Journée mondiale sans tabac, qui s'est assortie de la nomination du/de la non-fumeur/euse de l'année. Faire ainsi porter le message par des personnalités de la vie sportive, sociale, ou religieuse locale permet de donner un visage personnel et familial à la prévention du tabagisme, et d'éviter qu'elle ne se circoncrive aux seuls cercles spécialisés.

³⁸ Parkin S., McKeganey N. (2000). "The rise and rise of peer education approaches", *Drugs: Education, Prevention and Policy* 7: 293–310.

³⁹ À noter que comme dans de nombreux autres cantons, cet important projet de type III fait l'objet d'une évaluation externe distincte, actuellement en cours de réalisation par le Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique (CEESAN) de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Cette évaluation a déjà donné lieu à un rapport intermédiaire : Simon-Vermot Pierre, Bize Raphaël (2017). *Évaluation des activités d'information et de sensibilisation du Programme Cantonal Tabac Tessinois (PCT1) : Rapport intermédiaire (Phase 1)*. Lausanne : CHUV-DUMSC. Nous renvoyons à cette évaluation pour une analyse plus poussée de ce projet. Dans ce cadre, une théorie d'action ainsi qu'une cartographie des acteurs du PCPT tessinois ont notamment été élaborées.

Le projet a également compris tout un volet interne, dédié à la refonte du site internet de l'ASN et au renouvellement des connaissances et du matériel sur certains sujets ou projets spécifiques (création d'un nouveau kit didactique pour les écoles secondaires, renouvellement de brochures avec Radix, approfondissements thématiques, réflexion sur la communication en collaboration avec l'Université de la Suisse italienne, évaluation de la mostra en milieu scolaire, traduction et adaptation de matériel). La présence de l'ASN à des manifestations publiques a également été forte et variée, mais cet objectif est analysé dans le cadre de « Centri sportivi senza fumo », en raison des forts recoupements dans la formulation des objectifs de ces deux projets. Enfin, l'ASN est en contact perpétuel avec de nombreuses personnalités et institutions locales pour tenter de promouvoir de nouveaux moyens pour faire avancer la prévention du tabagisme, notamment dans sa dimension structurelle (directions scolaires, parlementaires et pouvoirs publics, organisateurs de manifestations, clubs sportifs). Ce travail de fond est à saluer car il permet un renouvellement des formes d'action dans la lutte contre le tabagisme. Il faut encore compter l'important travail de coordination avec les autres organismes de prévention qui est fourni par l'ASN en tant que responsable opérative du PCPT, ainsi que le soutien actif que l'ASN apporte à de nombreux autres projets (« Cool and clean », « EverFresh », « Linea Stop Tabacco »). Au final, le travail de conviction, l'excellente présence de terrain et l'action incessante de l'ASN en faveur de la promotion d'une vie sans tabac représente la clé de voûte de la prévention du tabagisme dans le canton.

Le projet « Centri sportivi senza fumo » mené par l'ASN a réalisé 8 des 9 objectifs d'outputs qu'il s'était fixé, et est considéré comme un bon projet pour le contenu. Le caractère novateur et la qualité globale de ses prestations sont à souligner. Chaque année, 200-250 clubs sportifs du canton ont été contactés pour se voir proposer des mesures d'action et un soutien pour un sport sans fumée (par e-mail, courrier et téléphone). Cette exhaustivité dans l'effort d'information est à saluer. Il était également prévu de mener des campagnes de sensibilisation dans 10 stations d'hiver chaque année, objectif qui a été atteint pour les deux premières années du PCPT.⁴⁰ Ces campagnes ont compris la mise en place de banderoles, de panneaux et de cendriers dans les stations pour lutter contre le littering. Une campagne sur les mégots a également été menée dans les cabanes de montagne. Le nombre exact de campagnes menées n'a pas été précisé. La présence de la prévention du tabagisme à l'aide d'information et d'affichage est à saluer, notamment en raison des problèmes connus de consommation dans ce setting. En revanche, le fait de savoir si la mise à disposition de cendriers pour limiter les externalités négatives de la fumée constitue une action de prévention du tabagisme est une question qui se pose pour l'équipe d'évaluation. La problématique du littering constitue assurément une excellente porte d'entrée, au plus proche des préoccupations des acteurs de terrain, mais devrait systématiquement être accompagnée d'actions allant plus loin dans la prévention du tabagisme lui-même. Dans le cadre de ce projet de type I, cette réflexion appartient au canton en fonction de ses priorités. Enfin, il était prévu de soutenir 100 clubs sportifs dans des activités de prévention du tabagisme en 2016 et 2017, ce qui représentait un objectif très ambitieux. Les informations sur cet objectif sont manquantes dans le formulaire d'auto-évaluation du projet. Cet objectif recoupe néanmoins celui du projet « Informazione e sensibilizzazione » relatifs à la présence de l'ASN et de Radix dans des manifestations publiques, et est donc rapporté ici. À noter toutefois que ces manifestations sont de différents ordres (jeunesse, culturelle), et les chiffres relatifs aux événements sportifs n'ont pas été systématiquement indiqués à part. Il peut par exemple s'agir de foires cantonales, de salons de la santé comme de courses à pied régionales.

⁴⁰ Cet objectif comptait aussi la volonté de mener des campagnes de sensibilisation auprès de 20 centres sportifs. Cet aspect recoupe à notre sens la formulation du troisième output du projet. Nous avons donc séparé les objectifs relatifs aux stations de ski de ceux relatifs aux centres sportifs pour des raisons de lisibilité.

Globalement, un soutien a été assuré à 348 clubs de sport et manifestations publiques durant les trois années, dont une présence directe à environ 20-30 manifestations par an (parfois d'une durée de plusieurs jours). Le reste des chiffres concerne un parrainage ou une location de matériel.⁴¹ Cela représente un chiffre exceptionnellement haut (sur le détail de ces soutiens, voir 6.2, Learnings). Cette présence publique est pleinement révélatrice de la force d'action de l'ASN, de sa présence de terrain ainsi que de son excellent ancrage local. La présence à ces manifestations permet une diffusion bottom-up du message préventif, dans des settings adéquats en raison de leur nature (promotion d'un sport sain, événements dédiés à la jeunesse) ainsi que de la concentration de personnes que celles-ci drainent. Au fil des années, l'ASN a en outre développé un mode de présence très original dans ces manifestations, sous forme de services qui fournissent de fortes incitations pour les organisateurs de manifestations. Radix a également assuré une partie de cette présence publique, dans des manifestations spécifiquement dédiées à la jeunesse (par ex. carnaval, événements dans des centres de loisirs ou des skateparks). Le tabagisme y est thématiqué aux côtés de la drogue et de l'alcool. Dans l'ensemble, ce projet permet une présence importante au sein de manifestations publiques qui constituent un lieu très pertinent pour la prévention du tabagisme. Il ne s'est pas avéré faire doublon avec les autres projets du setting sport, car les prestations qu'il propose (stands et présence, locations, campagnes, parrainage) sont bien distinctes et complémentaires de celles déployées par « EverFresh » et « Midnight Sports » durant les soirées auprès des jeunes dans les communes, ainsi que par « Cool and clean » auprès des clubs sportifs. « Centri sportivi senza fumo » pourrait bénéficier d'un monitoring plus serré de ses prestations, notamment en termes de nombre de personnes et de types de publics touchés, afin de disposer d'une image plus fine des réalisations effectives sur une période donnée et des groupes atteints (cf. recommandation 11, *infra*).

Projets fumeurs/euses

Le projet « Orientamento » visait à ce que l'ASN fournisse aux personnes faisant appel à elle une orientation vers une aide à l'arrêt correspondant à leurs besoins, afin de tirer parti du souhait d'arrêter de fumer parmi une proportion importante de tessinois-e-s. Les trois objectifs d'outputs prévoyaient l'orientation d'une soixantaine de personnes par année, chiffre qui n'a pas pu être atteint pour la période 2015-2017. Sur les trois années étudiées, ce sont néanmoins 84 personnes qui ont pu être orientées vers le réseau de prise en charge à travers ce projet, ce qui constitue un chiffre non-négligeable. Les informations dédiées à l'orientation des fumeurs/euses ont également fait l'objet d'une mise à jour complète sur le site internet de l'ASN en 2016.⁴² Cette page contient des astuces concrètes (journal d'arrêt, règles pour arrêter, contrat de non-fumeur...), des informations sur les différentes méthodes d'aide à l'arrêt (substituts nicotiques, hypnose, thérapie cognitivo-comportementale), des références aux projets nationaux d'aide à l'arrêt ainsi que les coordonnées des trois principaux centres tessinois de tabacologie (Lugano, Locarno et Mendrisio). Cette page est l'une des plus consultées du site. On peut donc partir du principe qu'une partie des fumeurs/euses a également pu trouver une orientation par ce biais. Il convient encore de mentionner que l'ASN mène également des consultations d'aide à l'arrêt sur demande via une intervenante externe, prestations qui n'ont pas été rapportées dans les auto-évaluations. Un renforcement de la promotion de ce projet auprès du public pourrait être envisagé à l'avenir afin d'arriver à des chiffres qui soient plus proches des objectifs définis. Toutefois, l'ASN est très

⁴¹ Pour la première année du PCPT, le nombre exact d'événements, de parrainages et de locations de roulottes ne sont pas indiqués. 80 événements sont mentionnés dans l'ensemble, et un document interne fourni par l'ASN fait état d'une trentaine de locations de camionnettes par an environ. « "Grazie per non fumare" al servizio dello sport ! ». Canobbio: ASN, p. 4.

⁴² <http://www.nonfumatori.ch/smettere-di-fumare>

bien insérée dans le tissu local, jouit d'une bonne visibilité et communique déjà l'existence de ce service lors de ses diverses activités de terrain. L'ASN mentionne la possibilité d'étudier les moyens de promotion possibles à travers les nouvelles technologies, ce qui apparaît en effet comme la piste idéale (cf. recommandation 2). L'orientation des jeunes fumeurs/euses serait également un point à creuser à l'avenir (orientation vers une offre adaptée à leurs besoins spécifiques).

Bien que responsable du projet « Linea Stop Tabacco » au sein du PCPT, la LTCC a renvoyé à la direction nationale du projet pour l'interview le concernant (Association suisse pour la prévention du tabagisme, AT Suisse). Les objectifs contenus dans les auto-évaluations sont également les objectifs nationaux, ce qui interdit de se faire une image des réalisations cantonales. À l'échelle de toute la Suisse, 6'902 personnes ont fait appel aux services de la Ligne Stop-tabac, dont 322 en langue italienne. Les trois outputs visant à ce que 1'500 à 3'000 personnes par année bénéficient de la Ligne sont ainsi atteints. Si 4.7% du total des utilisateurs/trices sont ainsi italophones, il n'est pas possible d'en tirer des conclusions sur la part de tessinois-e-s, en raison de l'importance de la communauté italophone en Suisse (données sur le lieu de domicile des appelant-e-s non disponibles au sein du projet national). Dans le cadre du projet national, une collaboratrice de la LTCC mène des consultations en italien pour la Ligne, et est régulièrement formée à cet effet. Cela montre qu'une interface solide existe entre l'AT et la LTCC, et que les compétences spécialisées en la matière sont disponibles au niveau du canton. On trouve par ailleurs des renvois à la « Linea Stop Tabacco » sur les sites internet de la LTCC, de l'ASN et de la LPT. Enfin, la Ligne Stop-tabac est promue dans les hôpitaux et cliniques de la région. La direction nationale précise que la promotion du projet est particulièrement bonne dans le canton du Tessin, notamment via la LTCC, les activités menées par l'ASN ainsi que le projet HTQS. La LTCC mentionne toutefois que le budget nécessaire à une promotion renforcée de la Ligne n'est pas disponible.

- « Cool and clean » a marqué une présence dans certains événements sportifs, mais les modules de formation en prévention n'ont pas inclus la thématique du tabagisme.
- « Midnight Sport » est remarquablement bien implanté dans le canton, et a su fidéliser les jeunes tessinois-es via un nombre très élevé de soirées menées dans 22 lieux différents.
- Avec 56 soirées organisées, « EverFresh » a été très présent sur le terrain, et les activités de prévention proposées par les jeunes coachs à leurs pairs ont été fortement appréciées.
- Le travail de l'ASN et de Radix dans le cadre du projet « Informazione e sensibilizzazione » a permis une présence constante, variée et inventive de la thématique dans le canton, tant du point de vue de l'information que de la prévention comportementale et structurelle.
- « Centri sportivi senza fumo » a permis d'assurer une présence publique de la prévention du tabagisme sous une forme originale et adaptée aux besoins du terrain à 348 occasions, et de mener des campagnes dans plusieurs stations de ski ; la contribution de la lutte contre le littering à la prévention du tabagisme devrait être démontrée.
- Le projet « Orientamento » a permis d'orienter 84 personnes vers une aide à l'arrêt, et pourrait bénéficier à l'avenir d'un volet dédié aux jeunes et d'un axe de promotion sur les réseaux sociaux.
- La direction nationale du projet salue la bonne collaboration qui a lieu avec le Tessin dans le cadre de la promotion cantonale de la « Linea Stop Tabacco », à travers différents organismes cantonaux ainsi que les hôpitaux.

Les prestations du setting « loisirs, vie quotidienne, sport » ont été excellentes dans l'ensemble. Elles se sont déployées à destination des trois principaux groupes-cibles (grand public, fumeurs/euses, jeunes), dans un mélange original de prévention comportementale, d'information et de prévention structurelle.

Entreprise. Ce setting comprend les trois projets « Apprendistato senza fumo », « Aziende senza fumo » et « Consulenza collettiva/aziendale ». 10 objectifs d'output sur 15 ont pu être mis en œuvre. Les objectifs au sein de ce setting avaient toutefois été définis à des niveaux particulièrement bas.

Le projet « Apprendistato senza fumo » a atteint cinq des six objectifs qu'il s'était fixés, ceux-ci ayant toutefois été définis de manière modeste. Ainsi toutes les écoles professionnelles du canton ont été contactées dans le cadre du projet en 2015 et 2016 (31 écoles), de même que 29 d'entre elles en 2017. Au total, 246 apprenti-e-s tessinois-e-s ont participé au concours sur les trois années, ce qui représente un chiffre particulièrement bas en comparaison intercantonale et met en évidence le fait que le projet aurait pu être promu de manière plus soutenue. En outre, le nombre de participant-e-s a diminué de près de moitié lors de l'édition 2017 en comparaison avec les deux années précédentes. Le projet n'était pourtant pas nouveau puisqu'il a débuté en 2010 dans le canton du Tessin. Par ailleurs, les entreprises régionales ont également été informées à large échelle, 588 d'entre elles ayant reçu la documentation relative au projet pour l'édition 2014/2015. Ces résultats montrent que ce projet aurait nécessité un suivi et des relances plus actives sur le terrain pour obtenir un meilleur ancrage local, et que le simple envoi de courriers est insuffisant. Il convient néanmoins de relever que le projet a été mis en œuvre dans des conditions difficiles avec l'arrêt de son financement au niveau national en 2015. Dans ce contexte, il faut souligner que le projet a été maintenu au niveau local grâce aux ressources propres engagées par la LPT, permettant ainsi de continuer à s'adresser spécifiquement aux apprenti-e-s. Le succès insuffisant de ce projet est aussi révélateur de la phase de transition qui caractérise l'approche de ce groupe-cible, les réflexions étant en cours pour le déploiement des activités qui prendront sa suite (extensions futures du nouveau projet « peer educator »). Ce projet-pilote récemment initié par la LPT et le CdT vise à instaurer une chaîne de détection précoce des jeunes fumeurs/euses à travers un système de jeunes multiplicateurs/trices à même de faire des interventions courtes et d'orienter leurs pairs vers le réseau d'aide à l'arrêt.

La moitié des outputs fixés pour le projet « Aziende senza fumo » ont été atteint (3 sur 6), ces derniers ayant toutefois visé un niveau d'activité très limité. C'est uniquement la troisième année de mise en œuvre du projet qui s'est avérée fructueuse, puisqu'elle a été l'occasion de mener une journée de sensibilisation (« giornata della salute » au sein d'une entreprise), quatre interventions pour le compte d'une caisse maladie ainsi qu'un événement dans une entreprise pharmaceutique (conférence pour les employé-e-s et 6 consultations individuelles). Cette dernière intervention est une déclinaison de l'offre de base, dans un format adapté en fonction des besoins de l'entreprise (« addio al fumo, una bella impresa », modalité proposée depuis 2010 par la LPT). Aucune intervention n'a en revanche été menée durant l'année 2016, et seule une session d'information a eu lieu en 2015 (promotion de l'offre auprès des communes via Radix). L'objectif qui visait à présenter le projet à 3-5 entreprises en 2015 n'a pas non plus été réalisé. La même année, une série de sessions prévues au sein d'une assurance maladie a dû être annulée faute de participant-e-s. Le même scénario s'est déroulé en 2017, avec l'annulation d'un cours au sein d'un organisme de presse. Avec ces quelques prestations à son actif, le projet est considéré comme ayant partiellement ses objectifs, en raison des 6 interventions menées lors de la troisième année. Les obstacles rencontrés par le projet concernent le peu de promotion locale de cette offre, de même

que la difficulté à la concrétiser une fois programmée au sein d'une entreprise (manque d'inscriptions individuelles). Les responsables du projet relèvent également l'absence de suivi à moyen-terme des participant-e-s. À noter que le regain d'intérêt pour le projet connu en 2017 concorde avec la vague de promotion opérée par la Ligue pulmonaire bâloise, ce qui montre que le projet peut partiellement se concrétiser si les ressources nécessaires sont investies dans sa publicisation. Il convient enfin de relever que la LPT – responsable locale de ce projet – estime que l'offre proposée aux entreprises via ce projet est trop onéreuse pour les entreprises, et que le projet n'a pas d'avenir dans le canton.

Le projet « Consulenza collettiva/aziendale » était conçu comme une version d'« Aziende senza fumo » plus directement adaptée aux besoins et spécificités locales. Le but était de pouvoir offrir des formats flexibilisés en fonction de la demande, comprenant notamment des conseils individuels ou de groupe, ainsi que des ateliers ponctuels en entreprise à des tarifs réduits. L'idée reposait également sur le fait que la LPT constitue une porte d'entrée vers les entreprises : alors que certaines entreprises lui demandent des interventions relatives à d'autres thématiques (par exemple apnée du sommeil et risques professionnels), elle en profite pour insérer la question du tabagisme dans ses modules d'intervention. Historiquement, l'offre s'était développée sur l'impulsion de l'ASN, qui avait constaté une demande de la part des entreprises locales et proposé à la LPT d'effectuer des interventions. Marquer une présence lors de « journées santé » des entreprises s'était avéré une stratégie payante par le passé. Toutefois, ce projet ne compte que très peu de prestations à son actif pour la période 2015-2017. Formellement, deux des trois objectifs du projet ont été atteints en raison de leur définition peu concrète, qui vise à sensibiliser et à maintenir l'offre. Alors qu'aucune intervention n'a pu être menée dans des entreprises en 2015, le projet a pris part à une journée de promotion de la santé dans une enseigne internationale en 2016, et a organisé une rencontre de sensibilisation avec les directeurs/trices d'hôpitaux en 2017. Le projet a en outre été présenté à plusieurs entreprises, sans parvenir à susciter un intérêt supplémentaire. Les responsables du projet constatent une nette baisse de l'intérêt des entreprises sur les thématiques de santé, mais d'une manière générale, le projet est peu promu et plutôt mis à disposition des entreprises sur demande. La stratégie d'implantation locale d'un projet similaire à « entreprise sans fumée » ne fait donc actuellement pas ses preuves, et le recrutement effectué dans le cadre du projet national « Aziende senza fumo » a connu un meilleur succès.

- « Apprendistato senza fumo » a connu un taux de participation limité, mais a été mis en œuvre dans des conditions financières difficiles empêchant la mise en œuvre d'un suivi actif sur le terrain.
- Après deux années sans prestations, « Aziende senza fumo » a pu mener six interventions en 2017, qui sont liées à la vague de promotion effectuée par la direction nationale du projet.
- Le second projet d'aide à l'arrêt en entreprise, « Consulenza collettiva/aziendale », n'est parvenu à concrétiser son offre qu'à une seule reprise (journée de promotion de la santé).

La couverture du setting « entreprise » est contrastée, avec l'existence de deux projets d'aide à la désaccoutumance en entreprise que le peu de demande locale semble ne pas justifier d'une part, et une période de transition encore incertaine concernant les mesures à destination des apprenti-e-s.

École : ce setting est composé des deux projets : « Sensibilizzazione scolastica » et « Progetto Non-fumatori ». Le taux de réussite est excellent, avec la réalisation de 13 outputs sur 18.

Le projet « Sensibilizzazione scolastica » a atteint 7 objectifs sur 12, et est un projet qui a permis de mettre en œuvre de très nombreuses prestations à destination des écoles tessinoises. L'objectif annuel le plus ambitieux, visant à ce que des activités d'information et de prévention du tabagisme aient lieu dans 80% des lieux d'enseignements du canton, n'a pas été réellement mesuré pour la période 2015-2017. Il était défini de manière exigeante, puisqu'il entendait inclure tant les écoles secondaires que professionnelles et les lycées, et que le seuil visé était particulièrement haut. Étant donné l'absence de mesure ou de données précises à ce sujet, il ne peut pas être considéré comme atteint dans le cadre de la présente évaluation. Toutefois de nombreuses données attestent d'un très bon taux de couverture des écoles tessinoises, et le projet est catégorisé comme étant très bon dans l'ensemble au niveau de ses outputs. Premièrement, près de 10'000 élèves ont été atteints via les prestations très diversifiées. Deuxièmement, l'ASN a déployé un sondage auprès de 41 directions d'écoles secondaires pour faire le point sur les règles en matière d'interdiction de fumer et les besoins en prévention, ainsi que leur proposer des activités (cf. Learnings, 6.2). Enfin, la distribution de matériel d'information par l'ASN et Radix a été bonne dans le canton, que ce soit les kits didactiques créés pour la mostra, des brochures sur des thématiques spécifiques (par ex. nouveaux produits du tabac) ou le matériel pédagogique de Radix à destination des enseignant-e-s. Le troisième output annuel visant à développer et distribuer du matériel pédagogique est ainsi atteint. Un partenariat original a été créé avec les étudiant-e-s en Master de communication sanitaire de l'Università della Svizzera Italiana (USI) pour développer et évaluer du matériel de prévention à destination des jeunes (via des focus groups), ce qui apparaît comme un excellent moyen de tisser des liens avec des institutions locales et d'utiliser les compétences en présence dans le canton.

Il s'agissait également via le deuxième output d'assurer une trentaine d'activités de prévention dans les classes chaque année, objectif qui a été très largement dépassé (cf. tableau détaillé A2.4). Une grande exposition scolaire – la mostra interactive « No smoking Be happy » mise en place à destination des écoles secondaires du canton – a été visitée par 3'000 élèves. Par ailleurs, 149 sessions de théâtre interactif ont été menées par Radix sur le thème des dépendances (4'830 élèves). 9.5 journées de prévention ont été menées par l'ASN, la LPT et Radix, de même qu'une exposition scolaire sur le littering et un partenariat avec la Fondation Alpine pour les sciences de la vie (ASN). Les prestations ont également touché un public en formation plus âgé, avec des interventions annuelles au sein d'une association de formation des professionnel-le-s du secteur socio-sanitaire, dans un centre logistique de l'armée, ainsi que dans un campus de formation pour apprenti-e-s (LPT et ASN). Un projet-pilote – « We love smokers we hate smoke » – a en outre été déployé par la LPT et le CdT en 2015 et concrétise un axe cantonal futur de formation par les pairs. La nouvelle intervention qui est en train de prendre la suite de ce projet-pilote, « peer educator », est en cours de mise en œuvre et a pour l'heure permis de former 40 jeunes pairs dans les écoles secondaires, 47 pairs dans une école professionnelle, 14 lycéen-ne-s ainsi que 150 enseignant-e-s. Les résultats de cette intervention novatrice devront encore être monitorés et évalués précisément sur le court à moyen terme, afin de s'assurer qu'elle s'oriente dans la bonne direction en fonction des premières expériences menées. L'approche est en effet novatrice, et la demande de financement du PCPT ne contenait aucun modèle d'action de ce projet. Les jeunes formé-e-s dans le cadre de ce projet font office de « tabacologues junior » auprès de leurs pairs. Il s'agirait à travers eux de mettre sur pied une chaîne de détection précoce et d'orientation thérapeutique à l'égard des jeunes dans le canton.

Enfin, le projet entendait également animer 4 soirées par année sur le thème de la prévention avec des associations de parents d'élèves. Faute d'intérêt, seules 6 soirées ont pu être organisées en tout, dont 4 en 2015. Il faut saluer le fait que les activités menées dans le cadre de ce projet ne se soient pas

exclusivement contentées du setting que constitue l'école obligatoire (élémentaire et secondaire), et aient également inclus des écoles privées, des écoles professionnelles, des lycées, une association professionnelle ou encore une fondation. Cette diversité est fondamentale du point de vue de l'égalité des chances. De même, les activités mises en place dans le cadre de ce projet présentent une diversité très importante (théâtre interactif, spectacles pour enfants, journées de prévention, interventions ponctuelles, exposition, sondage, matériel didactique, formation par les pairs, interventions auprès des parents). Cette diversité des approches et des publics est un point fort du projet, tant du point de vue de sa couverture que de ses capacités à approcher les jeunes par des biais multiples, augmentant par là les chances de trouver un écho chez eux. Il conviendrait toutefois pour l'avenir du projet de prendre garde à ce que ce foisonnement des approches et des interventions ne brouille pas la lisibilité du projet et des objectifs d'intervention en milieu scolaire (cf. Chapitre 7, Recommandations). D'une manière générale, dans le cadre de la présente évaluation, il a été souvent difficile de reconstituer quelles activités avaient été menées par quel organismes, dans quel cadre (tabac ou prévention en général) et à destination de quel groupe-cible. L'établissement d'un suivi systématique de la couverture géographique, des tranches d'âge, des types d'activité et d'établissements scolaires touchés par le projet serait bénéfique pour la suite. De plus les auto-évaluations contiennent des réalisations qui ressortent clairement d'autres projets (formation des coachs « EverFresh »), et les différents objectifs définis se recoupent parfois (par ex. ceux relatifs aux soirées pour parents d'élèves). Une clarification du modèle d'intervention du projet et de ses objectifs selon les différents groupes-cibles devra impérativement être poursuivie à l'avenir, afin de disposer d'un panorama clair de la couverture du setting scolaire dans le canton.

La mise en œuvre du « Progetto Non-fumatori » s'est très bien déroulée et les six objectifs visés ont pu être atteints. Pour les trois années, toutes les écoles secondaires du canton ont été informées de la tenue du concours. Quant à la participation, environ 290 classes tessinoises ont pris part au concours au total (6'600 élèves environ). En tant que responsable du projet, l'ASN a fortement accompagné le déploiement de ce projet national sur le territoire cantonal. Il a corrigé et adapté la documentation relative au projet en langue italienne, et a également organisé une remise des prix annuelle pour récompenser trois classes gagnantes. Ces événements ont permis de renforcer l'ancrage et la visibilité du projet, notamment en bénéficiant d'un écho médiatique local. L'ASN a en outre contacté par écrit les classes ayant dû renoncer au concours, ce qui a permis de proposer des mesures de soutien aux enseignant-e-s ayant fait face à la problématique de la fumée. Les efforts de l'ASN sur ce point sont d'autant plus importants que l'AT déclare être moins active que par le passé sur ce versant du projet.⁴³ Pour les développements futurs du projet et afin que d'avantage de jeunes tessinois-e-s puissent bénéficier de ce projet dont la mise en œuvre est bien rôdée, le recrutement d'un plus grand nombre de classes par rapport à la taille du canton pourrait être visé, notamment via la grande présence de terrain de l'ASN dans différents types d'activités. Les obstacles à la participation identifiés par l'ASN sont la banalisation de la cigarette, le manque de temps et les nombreuses sollicitations reçues par les enseignant-e-s sur d'autres thématiques.

- Le projet « Sensibilizzazione scolastica » a assuré une excellente présence de la prévention du tabagisme dans une particulièrement grande gamme d'établissements ; le suivi et l'évaluation des différentes composantes du projet gagneraient à être systématisés.

⁴³ Cf. Autoévaluation des projets ASN, 3^{ème} année, p. 52.

- La mise en œuvre du « Progetto Non-fumatori » a bénéficié du solide accompagnement local par l'ASN, qui a permis un renforcement de son ancrage sur le terrain.

Le setting scolaire est fortement couvert par les deux projets, et la présence de l'ASN, de Radix et de la LPT y est solidement ancrée. Ces organisations déploient une grande diversité d'activités, qui permettent d'aborder les jeunes avec différentes approches.

Setting médical : ce setting comprend le projet « HTQS » (fusion des projets « Hospital Quit Support » de la LPT et « Consulenza individuale » du CdT). Les réalisations d'output de ce projet sont excellentes, avec 9 objectifs atteints sur 10.

Le projet « HTQS » est un très grand succès du PCPT tessinois. Il a réalisé les objectifs particulièrement ambitieux qu'il s'était fixés à différents niveaux. La réussite du projet doit être d'autant plus soulignée que le setting hospitalier est habituellement difficile d'accès pour les activités de prévention du tabagisme. Les deux responsables du projet sont parvenus à ancrer de manière durable trois consultations hospitalières dans des modalités diverses (cf. A2.15, *infra*) à Lugano (2004), Locarno (2013) et Mendrisio (2016). Un nouvel hôpital a donc pu être acquis pendant la durée du PCPT. De plus, une demande « HTQS » est en cours pour l'hôpital de Bellinzona, un projet-pilote comprenant des mesures structurelles est actuellement mis en œuvre à Lugano, et des négociations avancées en vue d'intégrer le programme ont également lieu pour l'Institut oncologique de la Suisse italienne. Enfin une discussion a été entamée avec une clinique privée. La couverture actuelle de l'offre et son potentiel futur sont ainsi exceptionnellement hauts. Le travail de terrain ainsi que la force de conviction des responsables du projet doivent être soulignés. Grâce à l'excellente implantation du projet, 923 patient-e-s ont pu être accompagné-e-s dans un processus de désaccoutumance, pour un total de 3'884 consultations entre 2015 et 2017. Cela représente plus du double des objectifs initialement visés. Une articulation entre l'hospitalier et l'ambulatoire a été pensée et mise en place. La moyenne de consultation s'élève ainsi à 3.5 par patient-e, ce qui montre qu'un réel suivi des patient-e-s est entrepris par ce biais. Ces chiffres élevés suggèrent également qu'en présence d'une offre adéquate, une importante demande en termes d'aide à l'arrêt peut être suscitée. Le projet ne s'en est pas tenu à ces réalisations déjà excellentes, mais a également poursuivi un axe de formation de multiplicateurs/trices qui permet de diffuser et décentraliser encore davantage la prévention du tabagisme dans le canton. 104 professionnel-le-s de la santé ont ainsi été formé-e-s en l'espace de trois ans. La diversité de ces professionnel-le-s doit être soulignée, puisqu'elle permet de densifier les points d'accès (dentistes, médecins, pharmacien-ne-s, infirmier/ères, sages-femmes, physiothérapeutes, hygiénistes dentaires, aide-soignant-e-s). Ces efforts supplémentaires permettent d'ancrer la prévention dans la durabilité, ces professionnel-le-s étant rendu-e-s attentif/ives à la problématique du tabagisme pour la suite de leur carrière. Enfin, les hôpitaux suivis dans le cadre de « HTQS » sont activement encouragés et soutenus dans des démarches d'ordre structurel (déplacement des zones fumeurs dans des endroits moins attractifs, offre d'aide à l'arrêt à l'attention du personnel). Ce projet est ainsi extrêmement complet. Malgré ses réalisations considérables, ses responsables sont continuellement à la recherche de nouveaux moyens d'extension. Ce degré d'engagement est hautement profitable et doit être relevé.

- « HTQS » est un succès remarquable du Programme tessinois, et agit à différents niveaux : formation des professionnel-le-s, suivis ambulatoires et hospitaliers, ancrage durable au sein de trois hôpitaux.

Grâce à ce projet, la couverture du setting « médical » est exceptionnellement bonne en comparaison intercantonale, tant au niveau de la répartition géographique de l'offre d'aide à l'arrêt que du nombre très élevé de patient-e-s suivi-e-s.

Espace public : ce setting est constitué du projet « Comuni », qui a réalisé les 6 objectifs d'output qu'il s'était fixés.

Premièrement et comme prévu, toutes les administrations communales tessinoises (environ 150 communes) sont régulièrement informées de l'existence du projet et des expériences menées dans ce cadre. Le projet propose de les soutenir dans la définition et la mise en œuvre d'un catalogue de mesures de prévention personnalisé à implanter sur leur territoire. Les mesures ainsi promues par l'ASN et Radix concernent l'alcool et le tabac, un fort potentiel de synergies existant entre ces deux thématiques. L'objectif est de diffuser une culture non-fumeur par le bas, en impliquant le niveau territorial communal jusqu'à présent plutôt délaissé au profit du canton. Des points d'entrée sont ainsi recherchés en lien avec les compétences et les préoccupations spécifiquement communales. Les prestations qui ont pu être déployées au cours des trois premières années auprès des communes demandeuses sont les suivantes : mesures de lutte contre le littering (par ex. élaboration d'un règlement sur le littering, 3 communes), distribution d'Ecobox (4 communes), Smokytoys (cendriers à mégots et panneaux non-fumeur) et mesures spécifiques aux places de jeux pour enfants (6 communes, 57 places de jeux),⁴⁴ mise en place de cendriers à mégots aux arrêts de bus (1 commune), réunions de suivi avec les municipalités (2 communes), spectacles plein-air pour les écoles (14 places de jeux). Ainsi, ce projet inclut principalement des mesures liées au littering et à la gestion des mégots dans les municipalités. Comme déjà indiqué ci-dessus (cf. analyse du projet « Centri sportivi senza fumo »), la question se pose fortement de savoir quelle est la contribution exacte de ces mesures à la réduction de la prévalence tabagique au sein de la population tessinoise. Rappelons que le projet « Comuni » est toutefois également un projet de type I (cantonal). Les responsables du projet émettent néanmoins eux-mêmes des réserves sur la campagne anti-littering de la ville de Lugano, en raison du fait qu'une multinationale du tabac en est partenaire. Dans l'ensemble, le projet a été caractérisé par une difficulté plus grande que prévue à concrétiser l'offre auprès des communes intéressées (Locarno), et par des retards dans la mise en œuvre (par ex. plan de mesure de la ville de Lugano). Les outputs ont été formellement atteints, mais la formulation du second ne visait aucun ordre de grandeur précis (« soutien aux communes intéressées »), ce qui ne permet pas de monitorer les réalisations effectives du projet.

- La concrétisation de l'offre aux communes proposée dans le cadre du projet « Comuni » s'est avérée plus difficile que prévue ; une réalisation intéressante réside dans l'incitation à ne pas fumer sur les aires de jeux.

Le setting « espace public » a pu être bien couvert en termes géographiques avec des réalisations dans neuf communes, mais en grande partie axées sur une thématique très circonscrite (littering).

Marché : ce setting est constitué du projet « Monitoraggio dell'applicazione », qui a réalisé les deux-tiers de ses objectifs d'output (6 sur 9).

⁴⁴ Cette réalisation avait déjà été initiée avant le présent PCPT, et une partie des chiffres couvre déjà la période 2013-14.

Avec l'interdiction de vente de tabac aux mineurs en 2013 dans le Tessin, des achats-tests pour les cigarettes ont été introduits pour la première fois avec ce projet. Une méthode de sélection aléatoire a été mise en place, et une campagne d'achats-tests en deux vagues a été décidée. Elle permettra de disposer d'une photographie claire de l'état de la mise en œuvre de la nouvelle loi à trois ans d'écart (2015 et 2018), et de voir si les efforts d'information mis en œuvre entre les deux vagues d'achats-tests ont produit leurs fruits ou si des réorientations de la stratégie sur le terrain s'imposent. Ainsi, un nombre élevé d'achats-tests ont été effectués en 2015 (240). Ceux-ci ont donné des résultats insatisfaisants, avec 50% d'entorses à la loi. Aucun achat-test n'a été effectué en 2016-17, cette période ayant été dédiée à l'analyse des résultats de 2015 ainsi qu'à la préparation et la mise en œuvre d'une stratégie d'information à l'égard du grand public et des points de vente en liaison avec les autorités cantonales. Du matériel d'information développé dans le cadre de la campagne "*-18 No alcol e No tabacco*" a été distribué à large échelle (personnel de vente, gérant-e-s, organisateurs d'événements, communes), et les résultats des achats-tests ont été révélés au grand public par communiqué de presse en 2017. Les trois outputs qui concernent le contrôle du respect de la loi sont ainsi atteints. Pour la bonne tenue du projet (mise en place du protocole méthodologique, participation à la diffusion des résultats), un groupe d'accompagnement regroupant l'Ufficio di sanità, le SPVS, l'ASN, Radix ainsi que la Police cantonale administrative a été mis en place et s'est rencontré annuellement. Les objectifs en termes de pilotage et d'intégration des partenaires sont ainsi également atteints. Enfin, le projet avait inclus la mise à disposition d'un numéro de téléphone à destination de la population, pour la dénonciation des infractions aux diverses législations relatives au tabac. Le traitement de 50 demandes par années avait été planifié, mais peu de demandes ont finalement émergé par ce biais (10-15 par an). Les objectifs relatifs à ce volet ne sont ainsi pas atteints, mais il faut relever que toutes les demandes adressées ont été traitées. Une réflexion pourrait être menée quant à savoir si le nombre peu élevé de demandes résulte d'une absence de besoin de la part de la population ou si c'est l'existence de ce numéro qui nécessite une communication renforcée.

- Ce projet donne lieu à de nombreux achats-tests entrecoupés d'une campagne de sensibilisation, qui inclut non seulement les points de vente mais également la population, les communes et les organisateurs de manifestations.

Grâce aux bonnes synergies entre les acteurs cantonaux, le setting « marché » et la prévention structurelle en matière de protection de la jeunesse sont très bien couverts (information et contrôles).

Coordination : ce setting est constitué par le projet « *Divulgazione scientifica* », qui a réalisé 10 des 11 objectifs d'outputs qu'il s'était fixés.

Ce projet innovant représente un excellent exemple des complémentarités pouvant exister entre organismes étatiques et non-étatiques dans la prévention du tabagisme, et de la manière dont la forme « Programme » peut être utilisée. Le SPVS a activement pris en main son rôle en instaurant ce projet, qui se propose de soutenir transversalement les différents projets du PCPT par son expertise scientifique. En tant que service administratif en charge de la promotion de la santé, le SPVS dispose en effet des moyens et des compétences spécialisées en évaluation, et les met à disposition des responsables de projet qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires pour mettre en place eux-mêmes un monitoring serré de certains aspects épidémiologiques. Le SPVS a ainsi fourni de nombreuses prestations bénéficiant à l'entier du programme. Le projet visait à définir les groupes-cibles de manière affinée, à agir en fonction des

déterminants spécifiques du tabagisme de chaque catégorie de population, et à mesurer les effets des interventions sur les groupes-cibles. Un des grands chantiers du projet a été la mise en place d'un protocole d'enquête inspiré des essais quasi-randomisés pour évaluer l'impact d'une importante manifestation locale de prévention du tabagisme, la mostra. Le SPVS a également saisi cette opportunité pour effectuer une enquête sur les déterminants de l'entrée en consommation auprès des jeunes participant-e-s de la mostra. L'idée est de réinjecter ces données dans les projets tessinois à l'avenir, afin de calibrer l'approche aux besoins des groupes visés. Il sera intéressant de voir à l'avenir comment ces données seront exactement traduites en pistes d'intervention concrètes, et quels effets peuvent être attendus de cette méthode. Il serait également bénéfique de profiter de cette étude et d'étendre cette étape de rétroaction à d'autres projets du PCPT tessinois. Similairement, et dans une optique d'égalité des chances, le SPVS effectue également un monitoring annuel du comportement tabagique des étudiant-e-s de l'école de commerce de Bellinzona (maturité commerciale), afin de mieux connaître ce groupe-cible spécifique, distinct de celui de la mostra (échantillon d'environ 1'000 participant-e-s). Les résultats qui en sont issus sont utilisés par la LPT et le CdT dans le cadre de leur projet-pilote « peer educator », afin de montrer aux jeunes pairs quelles sont les tendances actuelles de la consommation.

Un deuxième chantier dans lequel le SPVS prend en charge son rôle transversal réside dans le monitoring et la mise en place d'une base de données sur les nouveaux phénomènes liés au tabagisme, comme la cigarette électronique. Un groupe de travail interne à l'administration a été créé pour effectuer un suivi de la littérature scientifique, et offrir ainsi à la population et aux partenaires des données solides concernant ces phénomènes.⁴⁵ Troisièmement, le projet « Comuni » a été soutenu pour les analyses de la situation de départ des communes souhaitant une politique de prévention, et une méthodologie a été définie par le SPVS pour effectuer des focus groups dans ce cadre. Enfin le dernier axe du projet concerne la diffusion d'information et la sensibilisation à l'attention des multiplicateurs/trices (par ex. médecins) et de la population, sous une forme interactive via les réseaux sociaux (Facebook,⁴⁶ vidéos, promotion d'une application mobile d'aide à l'arrêt, vulgarisation de contenus scientifiques sur le tabagisme). La présence de ce service administratif sur un réseau social tel que Facebook, alimentée par des posts accessibles et attractifs, est à saluer car elle permet de mettre la thématique du tabac à l'ordre du jour d'une manière dynamique et accessible à un grand nombre. Ce projet fait ainsi preuve de prestations intéressantes et originales, qui permettent d'ancrer une approche evidence-based dans la prévention du tabagisme, ainsi que de poser les bases pour les futures adaptations continues des projets sur le terrain.

- Le soutien que le canton propose aux projets à travers cette approche innovante œuvre en faveur d'une meilleure durabilité et d'un ciblage renforcé des activités de prévention du tabagisme.

La mise en place de ce projet de soutien scientifique transversal permet de tirer parti de la complémentarité des différentes compétences cantonales présentes au sein du PCPT.

4.3.1 Efficience des prestations

La partie qui suit se penche brièvement sur l'efficience des prestations (outputs) du programme, puis des projets.

⁴⁵ <https://www4.ti.ch/dss/dsp/upvs/dati-studi-e-pubblicazioni/studi-e-inchieste/sigaretta-elettronica/>

⁴⁶ Au 19.04.2018, 864 personnes étaient abonnées à la page Facebook du SPVS, qui comprend des articles sur le tabac parmi d'autres thématiques, dans une optique de promotion de la santé. Voir : <https://www.facebook.com/promozionedellasalute>

Niveau du programme

Le budget de pilotage du PCPT tessinois est haut (CHF 512'000), mais la taille du programme est conséquente, tant du point de vue de son budget global (CHF 2'740'000) que du nombre de projets (seize). La part budgétaire du projet pilotage est de 18.7% du montant total du programme, ce qui se situe dans le tiers supérieur en moyenne intercantonale. Les prestations fournies par la direction du programme pour son pilotage concernent différents axes : analyse stratégique et co-définition des priorités et groupes-cibles, mise en réseau active des acteurs tessinois de la prévention du tabagisme, aide ponctuelle pour construire des partenariats externes, interface avec les autres activités tessinoises de promotion de la santé, contacts cantonaux et nationaux. L'aspect de soutien scientifique est toutefois également couvert et budgétisé dans le projet « *Divulgazione scientifica* ». La mise en réseau des organismes concernés par la prévention du tabagisme dans le canton a été prise très au sérieux, et les effets positifs du récent renforcement de ces réseaux se fait fortement ressentir d'après les différents observateurs. Plusieurs journées de réflexion stratégique (théorie d'action) ainsi que plusieurs réunions annuelles des partenaires du PCPT ont été organisées à cet effet par le SPVS. Dans l'ensemble, le budget du pilotage du programme se situe proportionnellement dans la tranche supérieure, et les prestations s'y rapportant sont bonnes.

Niveau des projets

Nous abordons ici la question de l'efficacité des outputs des différents projets.⁴⁷ Étant donné que les projets « HTQS », « *Consulenza individuale* » ont été fusionnés pour l'analyse dans la présente évaluation, il en va de même de leurs budgets respectifs (CHF 280'000 au total). Nous ne connaissons pas les budgets des six projets de type II. Pour les autres projets, nous nous basons sur les coûts totaux des projets initialement déclarés dans la demande de financement du PCPT tessinois, ainsi que sur les indications annuelles fournies dans les auto-évaluations des projets (utilisation effective des moyens).⁴⁸ À titre indicatif, relevons que d'après les informations disponibles dans les auto-évaluations des trois premières années, certains projets sont pour l'heure légèrement (« *Informazione e sensibilizzazione* », « *EverFresh* ») ou fortement en dessous des projections financières (« *Monitoraggio dell'applicazione* »). Au terme des trois premières années, d'autres projets s'approchent au contraire déjà du montant annoncé pour les quatre ans (« *Centri sportivi senza fumo* », « *Comuni* »). Ces ordres de grandeur sont naturellement susceptibles de subir des modifications avec la 4^{ème} année de mise en œuvre du PCPT. Sans nous prononcer à ce stade sur l'efficacité finale des projets (cf. *outcomes*), relevons que les coûts des projets du PCPT tessinois étaient dans l'ensemble liés à un bon niveau de prestations. Le Tessin a en effet su faire preuve de créativité pour assurer une présence forte sur le territoire cantonal, ainsi que sur des axes très variés de la prévention du tabagisme, ce avec des moyens raisonnables.

Les points forts en matière d'efficacité sont les projets qui combinent plusieurs volets complémentaires, et qui déploient leurs prestations à une large échelle. C'est par exemple le cas de « *Monitoraggio dell'applicazione* », qui comprend non seulement deux vagues d'achats-tests rigoureusement planifiées mais également une vaste campagne de sensibilisation, pour un budget modeste (CHF 100'000). C'est également le cas d'« HTQS », qui a pu proposer un nombre très élevé de suivi de patient-e-s, tout en

⁴⁷ Nous considérons donc ici le niveau des outputs fournis pour chaque projet (activités effectuées, prestations proposées) en regard de leur budget, sans encore nous prononcer sur l'efficacité finale de ces projets (effets sur les groupes-cibles).

⁴⁸ Les montants totaux des projets initialement déclarés dans la *Demande de financement* se trouvent dans le graphe G 4.6 du présent rapport. Les indications budgétaires annuelles ne sont pas toujours disponibles pour les projets de la LPT, ce qui empêche de tirer des conclusions sur les projets menés par cette dernière.

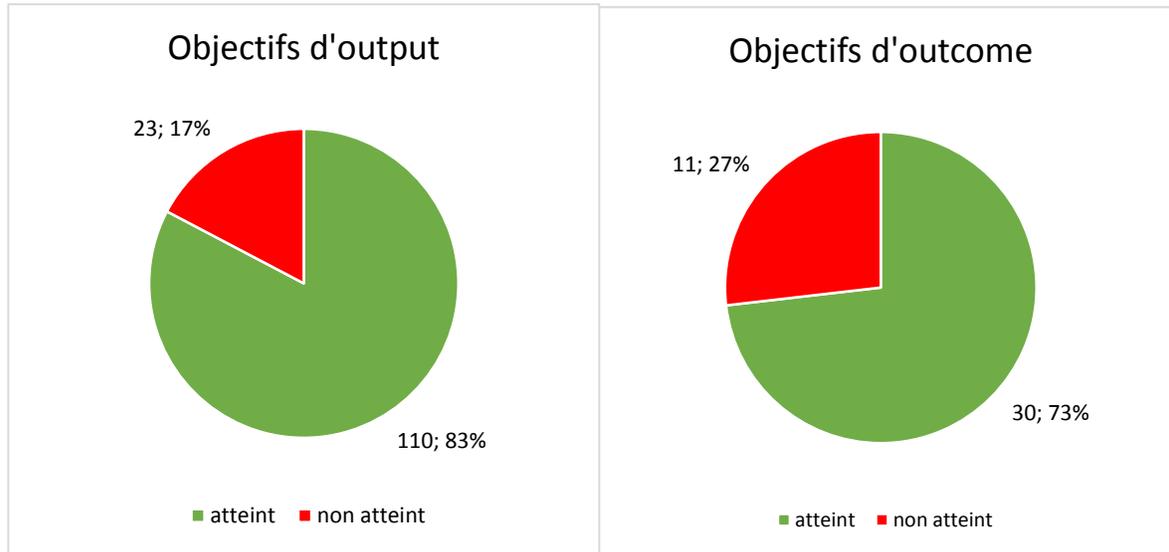
prenant en main la formation d'une centaine de professionnel-le-s de la santé et en promouvant des politiques de prévention structurelles au sein des hôpitaux (CHF 280'000). D'autres projets ont des budgets élevés, mais qui sont également pleinement justifiés en regard de la portée et de la diversité d'activités qu'ils ont permis de déployer : « Informazione e sensibilizzazione » (CHF 620'000), « Sensibilizzazione scolastica » (CHF 264'000), « Centri sportivi senza fumo » (CHF 172'000). À l'inverse, le budget projeté pour « Consulenza collettiva/aziendale » (CHF 88'000) n'est aucunement en rapport avec les prestations effectivement fournies (une journée et une rencontre organisées en trois ans).

4.4 Outcomes et impacts

Dans cette partie, les objectifs d'outcome (effets des projets sur les groupes-cibles) sont évalués selon les critères d'adéquation et d'efficacité. Les projets du PCPT définissaient un ou des objectifs d'outcome visant à être atteint(s) après trois ans de mise en œuvre (2015-2017), et dont la réalisation est évaluée ici. En revanche, au vu de la courte durée d'observation sur laquelle se base cette évaluation (3 ans), seules des conclusions très limitées peuvent être tirées au niveau des impacts (prévalence).

Sur les 41 objectifs d'outcome planifiés dans le cadre des seize projets du PCPT, 30 ont pu être atteints, ce qui représente 73% du total. Ainsi avec une proportion de près de trois-quarts, le taux de réalisation des projets tessinois de prévention du tabagisme est bon. Les outcomes non-atteints sont à rapporter à différentes raisons : choix des indicateurs ne permettant pas de mesurer le phénomène voulu et planification n'autorisant pas la mesure après trois ans (« Monitoraggio dell'applicazione »), absence de mesure du résultat final (« HTQS »), ou alors non-atteinte de l'objectif (« Apprendistato senza fumo », « Cool and clean », « Comuni », « Consulenza collettiva/aziendale »). Certains outcomes ont été considérés comme réalisés selon le faisceau d'indication à disposition, sans toutefois qu'une mesure exacte n'ait eu lieu (certains outcomes des projets « Sensibilizzazione scolastica », « Centri sportivi senza fumo », « Midnight Sports »). Dans la limite de ces réserves, soulignons que dix projets ont réalisé la totalité ou la majorité de leurs objectifs d'outcome, deux en ont réalisé la moitié, et quatre ne sont pas parvenus à atteindre la majorité de leurs outcomes au terme de l'année 2017. Les nombres totaux d'outputs et d'outcomes réalisés sont présentés dans le graphique G 4.8 (total des 16 projets du PCPT). Pour un taux de 83% d'objectifs d'outputs réalisés, 73% des outcomes ont été réalisés. Ainsi dans l'ensemble, les outputs définis capturent l'état de la mise en œuvre de manière légèrement trop optimiste en regard des réalisations finales des projets. D'une manière générale, la définition et la mesure des objectifs pourraient gagner en précision dans le futur. Il s'agirait notamment de désenchevêtrer les objectifs des différents projets, et de définir de réels suivis des différentes composantes des projets, qui sont souvent particulièrement denses. Cela permettrait de renforcer le pilotage des projets en cours de mise en œuvre.

G 4.8: Comparaison de la réalisation des objectifs d'output et d'outcome



Remarque : Chiffres absolus : nombre d'objectifs; pourcentages : part d'objectifs atteints/non atteints.

4.5.1 Adéquation

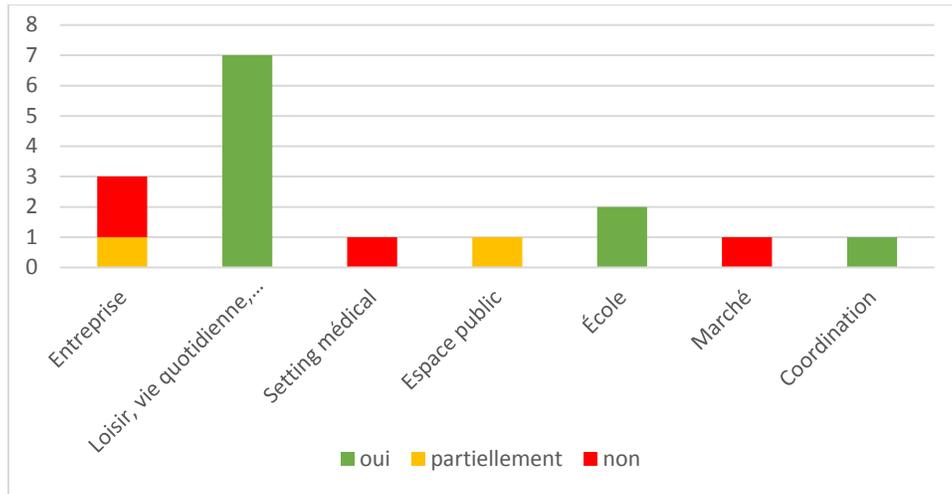
La section qui suit analyse la réalisation des objectifs d'outcome des projets, d'abord en fonction des settings, puis par domaine d'action, groupe-cible et type de projet. Cela permet de capturer les effets des projets sous différentes perspectives.

Settings

Le graphique G 4.9 montre la réalisation des objectifs d'outcome pour chaque projet, regroupés par setting. Un projet est catégorisé en vert lorsqu'il a atteint la majorité des objectifs d'outcome qu'il s'était fixé, en rouge lorsque la majorité de ses objectifs d'outcome ne sont pas atteints, et en orange lorsqu'il a réalisé la moitié de ses objectifs d'outcome. L'appréciation pondérée de l'équipe d'évaluation vient toutefois dans les développements ci-dessous.⁴⁹

⁴⁹ La réalisation des outcomes représentée dans les graphiques ci-dessous se réfère aux objectifs tels qu'ils ont été définis par les projets. La catégorisation globale des projets par l'équipe d'évaluation se trouve au graphique T 4.3. Les deux catégorisations ne se recoupent pas toujours, puisque certains projets ayant atteint les objectifs d'outcome qu'ils s'étaient fixés peuvent néanmoins être considérés par l'équipe d'évaluation comme des succès partiels, en raison de l'ampleur trop restreinte de leurs réalisations et/ou d'une définition trop peu ambitieuse des objectifs (par ex. « Aziende senza fumo ») ou alors l'inverse (par ex. « HTQS », « Monitoraggio dell'applicazione »).

G 4.9: Réalisation des objectifs d'outcome des projets regroupés par setting



Comme le montre le graphique G 4.9, le meilleur taux de réalisation des projets du PCPT tessinois en termes d'outcomes tels qu'ils avaient été initialement définis se trouve dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport », suivi des settings « école » et « coordination », puis « espace public », « entreprise », « marché » et « médical ».

Loisirs, vie quotidienne, sport : dans ce setting, six projets sont considérés par l'équipe d'évaluation comme étant des succès, et un projet comme étant un succès encore partiel. Comme pour l'analyse des outputs, les projets de ce setting sont regroupés par sous-catégories en fonction de leurs publics-cibles.

Projets jeunes

« Cool and clean » a formellement atteint deux de ses trois objectifs d'outcome, en particulier celui qui visait à ce que 100% des moniteurs/trices tessinoises aient été informé-e-s du projet au cours des trois ans. Puisque le projet a été communiqué à 421 moniteurs/trices en 2015, à 90% d'entre eux/elles en 2016 (à travers les cours de formation J+S), puis à 70% des fédérations en 2017 (à travers des soirées d'information), cet objectif est atteint. L'objectif visant à une augmentation constante du nombre de clubs et de moniteurs/trices inscrits n'est pas atteint, puisque les nouvelles inscriptions sont passées de 21 à 12 en 2016, avant de remonter à 26 pour l'année 2017. Ce volet devra être amélioré par une intensification du travail de terrain à l'avenir, car il constitue le cœur du projet (acquisition de clubs pour la mise en œuvre des règles et des activités C&C). Enfin l'objectif visant à augmenter le nombre de modules de formation de prévention est atteint pour le projet C&C (cinq modules de prévention dispensés en 2017), mais la prévention du tabagisme n'est malheureusement pas concernée par ce renforcement, car cette thématique n'a pas été abordée durant les cours. La contribution du projet à la prévention du tabagisme comprend ainsi une grande marge d'amélioration. Il faudra veiller à ce que ce thème d'importance au sein d'un projet lié au sport reçoive davantage d'attention.

« Midnight Sport » a réalisé ses quatre objectifs d'outcome.⁵⁰ Un objectif crucial visait à ce que les jeunes fument moins que lors de sorties normales. Cela semble être le cas, puisque 61.7% des jeunes fumeurs/euses déclarent ne pas fumer durant les soirées « Midnight Sport » (pour un taux de 90% lors d'une soirée normale). Ce résultat suggère néanmoins que près de 40% des jeunes fumeurs/euses consomment dans le cadre du projet, ce qui constitue un chiffre élevé et représente un point devant être prioritairement pris en main dans les années à venir, notamment par le biais des formations et des règlements locaux. Deuxièmement, 36.6% des jeunes affirment que le projet les a aidés à ne pas commencer à fumer. Bien que s'agissant d'auto-déclarations, ce chiffre est bon et suggère l'importance du projet pour les jeunes non-fumeurs/euses. Quant à la perception du tabagisme, 63.2% des participant-e-s estiment que fumer « n'est pas cool », pour un objectif visé de 70%. Le dernier outcome visait à ce que les jeunes coachs soient conscients de leur rôle d'exemple auprès de leurs pairs et ne fument pas durant leur service (aucun objectif chiffré défini). Les responsables du projet indiquent que cet aspect ne peut pas être mesuré, or la même question a été précisément évaluée pour ce qui est des coachs « EverFresh ». Une telle mesure aurait donc été possible, et souhaitable étant donné l'importance de cet aspect du projet « Midnight ». Les responsables du projet soulignent toutefois que cette question a été abordée à plusieurs reprises avec les coachs. Étant donné les excellents résultats obtenus sur ce point dans le cadre d'« EverFresh » (cf. *infra*), et sachant que les mêmes méthodes sont utilisées pour « Midnight » – qui est dirigé par la même organisation dans le canton – il est possible de considérer que cet objectif a vraisemblablement été atteint. Cette question pourrait toutefois être posée aux coachs de « Midnight Sports » à l'avenir, afin de faire le point sur cet aspect central du projet et déployer des mesures à ce sujet si nécessaire.

Les quatre outcomes du projet « Everfresh » ont également été atteints. Les objectifs ont pu être mesurés par des sondages auprès des participant-e-s et des coachs. Les deux premiers objectifs concernaient la perception des coachs par les jeunes participant aux événements « EverFresh », et ont été largement dépassés : 89.1% des participant-e-s estiment que les activités de prévention du tabagisme menées dans le cadre d'« EverFresh » sont convaincantes (objectif visé : 80%), et 95% déclarent percevoir les coachs « EverFresh » comme compétent-e-s (objectif visé : 70%). Les deux objectifs suivants n'avaient pas fixé de chiffre précis, mais les résultats ont également été mesurés. D'abord, les effets du projet sur les participant-e-s aux soirées « EverFresh » ont été évalués, ce qui représente une donnée nécessaire et complémentaire aux résultats susmentionnés. 92% des jeunes ayant fréquenté « EverFresh » déclarent ainsi avoir approfondi leurs connaissances et accru leur sensibilité à l'importance de ne pas commencer à fumer. Même si des biais de désirabilité lors de la réponse au sondage ne sont pas à exclure, cette excellente proportion représente un résultat important, sur un aspect central du projet (effets sur les connaissances et les représentations des jeunes). À l'avenir, afin d'affiner encore le monitoring du projet, une mesure des effets du projet sur le comportement-même des jeunes pourra être visée (mesure d'une potentielle diminution effective de la consommation des participant-e-s grâce aux soirées « EverFresh »). Enfin, les coachs ont également été sondés, et 87.5% entre eux/elles sont conscient-e-s de représenter un exemple pour leurs pairs. Les raisons pour lesquelles 12.5% des coachs ne se voient en revanche pas dans ce rôle, malgré la formation suivie, pourront être creusées à l'avenir. Une seconde partie de cet objectif prévoyait que les coachs ne fument pas durant les soirées « EverFresh », mais aucune donnée précise n'est finalement disponible sur cet aspect, ce qui pourra également être un point à compléter. Au

⁵⁰ Trois de ces objectifs ont été mesurés par des sondages menés par IdéeSport auprès des participant-e-s lors de la saison 2016-17 (idem pour le projet « EverFresh », *infra*).

final, en raison de la nouveauté du projet, il est appréciable que la réalisation de ses objectifs ait été mesurée finement. Les résultats sont très encourageants et mettent en évidence le fait que les jeunes coachs apportent un soutien efficace et de qualité à leurs pairs, tout en dispensant le message de manière crédible.

Projets grand public

De nombreux indices suggèrent que la réalisation des trois outcomes du projet « Informazione e sensibilizzazione » peut être considérée sous un angle positif. Nous renvoyons toutefois avant tout aux futurs résultats de l'évaluation en cours menée par le CEESAN pour disposer des données précises à ce sujet (sondage auprès de la population tessinoise). Le premier outcome visait à renforcer les connaissances sur la nocivité du tabac ainsi que l'acceptabilité de la prévention du tabagisme. Dans une optique similaire, le deuxième outcome visait à promouvoir la culture non-fumeur. Au vu des activités d'information nombreuses et hautement diversifiées de l'ASN et de Radix sur ces axes (campagnes de sensibilisation, élaboration constante de nouveaux matériaux, formation de multiplicateurs/trices du travail social, présence médiatique, diffusion de matériel de signalisation, de matériel pédagogique dans les écoles, flyers aux parents, aux jeunes et aux cabinets médicaux, site internet et newsletter, Journée mondiale sans tabac), il est certain que la population a bénéficié d'une information solide, et que la vie sans tabac a été promue. Reste à voir à l'aide du sondage si ces efforts seront couronnés de succès au niveau de leurs effets. En tous les cas, l'attitude particulièrement proactive de l'ASN et de Radix, ainsi que la recherche constante de nouvelles opportunités pour la prévention du tabagisme, doivent être fortement soulignées. Le troisième outcome du projet était défini de manière chiffrée (90% de la population approuve le fait de ne pas fumer dans les espaces publics), et ne peut pas être validé sous cette forme pour l'heure. L'enquête du CEESAN montrera ici également quelles sont les dispositions de la population tessinoise quant à la prévention du tabagisme. Du point de vue des processus, nous considérons les trois objectifs de ces projets comme provisoirement atteints dans le cadre de la présente évaluation, sous réserve des résultats externes à venir.

Les deux objectifs d'outcome de « Centri sportivi senza fumo » sont considérés comme atteints, compte tenu des indications des responsables du projet. Le premier outcome visait à ce qu'aucune multinationale du tabac ne sponsorise des activités et manifestations publiques dans le canton. Cet objectif est décrit comme atteint dans les auto-évaluations, sans toutefois qu'aucune indication supplémentaire ne soit donnée. La base d'observation sur laquelle se fonde cette appréciation, de même que la nature exacte des activités incluses dans cet objectif, mériteraient d'être précisés. Il ressort par exemple des interviews que le setting « nightlife » n'est pas exempt de la présence de l'industrie du tabac. Toutefois, les réalisations de ce projet en termes de présence concrète à des manifestations ainsi que de parrainage sont extrêmement solides, tant par leur ampleur que par leur diversité. Un suivi systématique des nouvelles formes de présence de l'industrie du tabac dans différents settings, et l'élaboration d'une stratégie d'action correspondante sur la base de l'immense travail qui a été mené jusqu'à présent dans le canton sur cet axe, constitueraient des pistes de développement futur du projet. Le second outcome présente quelques problèmes de conception. Il prévoyait que 50 clubs sportifs promeuvent activement une vie sans tabac, comprenant notamment une interdiction de fumer pour les jeunes ainsi que dans les zones dédiées au sport. Cet objectif ne correspond pas complètement aux activités déployées dans le

cadre de ce projet (présence de l'ASN et de Radix à des manifestations),⁵¹ et les données relatives à cet outcome n'ont pas été spécifiquement récoltées sur le terrain. En outre, si c'est une amélioration que l'on entend mesurer, l'état de la situation au départ du PCPT n'a pas été indiqué (valeur baseline).⁵² De plus, cet objectif semblait déjà atteint au début du PCPT, puisque les auto-évaluations indiquent dès la première année que les clubs sportifs – dont aucune définition n'est donnée – ne présentent pas une réelle problématique en termes de fumée.⁵³ Enfin, la présence de campagnes dans les stations de ski et les événements sportifs qui a été assurée dans le cadre du projet ne garantit pas automatiquement l'interdiction de fumer visée, et des indications plus précises manquent à ce propos. Toutefois, au vu de l'excellente présence de l'ASN et de Radix au sein de très nombreuses manifestations culturelles et sportives, notamment avec un ancrage fort au niveau des communes, on peut estimer qu'une vie sans tabac a été activement promue auprès des clubs sportifs, sans se prononcer sur l'ampleur et le périmètre des interdictions de fumer effectives.

Projets fumeurs/euses

Les deux objectifs d'outcome du projet « Orientamento » de l'ASN sont considérés comme atteints. Le premier, d'ordre qualitatif, visait à orienter les fumeurs/euses vers le réseau de soutien existant. Cet objectif s'assure que toutes les personnes cherchant de l'aide aient pu bénéficier d'une orientation adéquate. D'après les observations des acteurs de terrain, cet objectif est atteint, notamment en raison de la bonne visibilité locale de l'ASN. Ce même objectif entendait également pousser toutes les personnes demandant une orientation à contacter concrètement un centre d'aide à l'arrêt. Cette question n'a pas été monitorée. Cela aurait en effet demandé des moyens disproportionnés et aurait été impraticable, voire contre-productif sur le terrain (suivi de personnes ayant effectué un simple téléphone informatif). L'ambition du second objectif était que le nombre de personnes entamant une démarche d'arrêt augmente dans le canton, en accord avec l'objectif d'impact n°1 du PCPT. Si l'on prend comme indicateur les chiffres des trois centres les plus importants d'aide à l'arrêt du canton,⁵⁴ cet objectif est atteint avec une nette augmentation du nombre de patient-e-s et de consultations entre 2015 et 2016-17 (cf. supra, analyse des outputs du projet « HTQS » du CdT et de la LPT). La réalisation de ce très important outcome est à saluer, de même que les synergies qui existent entre les différents partenaires tessinois pour mettre en œuvre cette chaîne thérapeutique.

Les deux objectifs d'outcome du projet « Linea Stop Tabacco » peuvent être provisoirement considérés comme atteints, mais ils ont été définis au niveau national et concernent la période 2015-2018 (pas encore achevée). Ils visent le nombre de personnes bénéficiant des services de la Ligne d'une part, et des objectifs qualitatifs en termes de connaissances et d'attitudes d'autre part. La direction nationale du projet indique que le FPT n'a pas encore demandé d'évaluation des outcomes pour la période récente. D'après les données disponibles dans l'auto-évaluation, 6'902 personnes ont bénéficié de la Ligne en Suisse entre 2015 et 2017, pour un total de 10'220 consultations individuelles pour les années 2016-2017 (chiffre non indiqué pour 2015). L'objectif visé au niveau national était de 3'500 consultations par an, et

⁵¹ Cet objectif correspond plutôt au projet « Cool and clean ».

⁵² Par exemple dans la *Demande de financement*, p. 43.

⁵³ Auto-évaluation 2017, 1^{ère} année, p. 55.

⁵⁴ Les centres en tabacologie de Lugano, Locarno et Mendrisio, qui offrent également des consultations ambulatoires. Voir par exemple : <http://www.nonfumatori.ch/link.php?url=http://www.eoc.ch/Ospedali-e-Istituti/Ospedale-Regionale-di-Mendrisio/Consulenze/Consulenza-in-tabacologia.html>

est ainsi atteint. Si l'on se base sur une évaluation menée au niveau national pour les années 2010-11, les outcomes qualitatifs du projet peuvent également être considérés comme atteints. Cette étude – menée toutefois il y a 6 ans – faisait état d'un taux d'arrêt d'environ 30% à 12 mois parmi les bénéficiaires de la Ligne.⁵⁵

- Le travail d'information qui a été mené dans le cadre de « Cool and clean » ne s'est pas soldé par l'augmentation désirée de la participation au projet, cet aspect comportant un grand potentiel d'optimisation.
- « Midnight Sport » jouit de très bons résultats sur le renforcement de la non-entrée en consommation des jeunes et l'image négative de la cigarette ; un bilan pourrait être fait sur la question de la consommation par les fumeurs/euses lors des soirées « Midnight » (coachs et participant-e-s).
- « EverFresh » a obtenu d'excellents résultats, tant en termes de renforcement de la sensibilité des participant-e-s que de la crédibilité des jeunes coachs auprès de leurs pairs.
- Le fort rayonnement cantonal des activités menées par l'ASN et Radix dans le cadre de l'« Informazione e sensibilizzazione » a très vraisemblablement œuvré en faveur du renforcement de la culture non-fumeur (sondage à venir).
- « Centri sportivi senza fumo » présente des imprécisions dans la définition et la mesure de ses outcomes, mas l'objectif rapporté d'une absence de sponsoring de l'industrie du tabac dans le canton constitue une réalisation remarquable en termes de prévention.
- Les fumeurs/euses désirant cesser leur consommation ont trouvé une orientation adéquate (« Orientamento »), le nombre de personnes suivies pour désaccoutumance est en augmentation dans le canton, et les organismes impliqués dans cet axe ont instauré une chaîne thérapeutique solide.
- En se basant sur les chiffres à disposition pour 2016-17 et sur une étude datée de 2010-11, les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la « Linea Stop Tabacco » peuvent être considérés comme atteints (données nationales).

Le bilan des projets mis en œuvre dans le setting « loisirs, vie quotidienne, sport » est excellent. Tant les jeunes que les fumeurs/euses et le grand public ont pu bénéficier d'une grande palette d'actions efficaces. La visibilité de la thématique est solide dans le canton, et il est positif que la population ait pu bénéficier non seulement d'information et de prévention comportementale, mais également de prévention structurelle dans ce setting.

Entreprise : les trois projets menés dans ce setting connaissent un taux de réalisation très insuffisant, avec un seul objectif d'outcome atteint sur les six visés.

Le premier objectif d'outcome d'« Apprendistato senza fumo » prévoyait que le nombre d'inscriptions au projet augmente d'ici à 2018. La conception de cet objectif est peu en phase avec celle du deuxième output, qui visait un nombre annuellement stable d'inscrit-e-s sur la période 2015-2017 (autour de 100). En outre, il ne peut pas être considéré comme atteint, puisque c'est le phénomène inverse qui s'est produit en 2017 (baisse de 50% des participant-e-s). En raison de l'arrêt des subventionnements fédéraux, le projet s'interrompra pour 2018. Le second outcome visait à ce que 80% des apprenti-e-s inscrit-e-s achèvent le projet avec succès, mais aucune donnée cantonale n'est disponible sur ce point. Les résultats obtenus au niveau national montrent toutefois que cette proportion avait pu être atteinte pour l'année

⁵⁵ <http://www.at-suisse.ch/fr/a-propos-de-nous.html>

2014/2015 (à un taux de 84.5%).⁵⁶ Bien que l'outcome du projet puisse ainsi être considéré comme formellement atteint, nous considérons qu'« Apprendistato senza fumo » a insuffisamment atteint ses objectifs d'un point de vue global (outputs et outcomes). Les raisons sont le nombre particulièrement bas d'apprenti-e-s tessinois-e-s touché-e-s par le projet au total (246 participant-e-s), l'absence de données sur le suivi des jeunes repérés comme fumeurs/euses (détection précoce), ainsi que la diminution de près de 50% des inscriptions lors de la troisième année.

Les objectifs d'outcome d'« Aziende senza fumo » visaient à ce que 70% des participant-e-s arrêtent de fumer au terme de l'intervention, et que 20% soient restés non-fumeurs/euses après une année. Toutefois, les données relatives au suivi des participant-e-s ne sont pas disponibles pour le canton du Tessin. Les responsables du projet relèvent la difficulté à mettre en œuvre un réel suivi des participant-e-s, en particulier dans le cas d'interventions allégées telles que les conférences ou encore la « journée santé » des entreprises. En outre, il n'est pas possible de se baser sur les données des autres cantons ayant effectué ce suivi ou sur les évaluations nationales du projet, car aucun cours au format standard prévu par le projet n'a pu être mené dans le Tessin (cours de groupe sur plusieurs sessions). Or, les évaluations disponibles se basent sur ce format. Les interventions menées dans le Tessin étaient plus courtes (journée santé, consultation unique, conférence). Les deux outcomes ne peuvent donc pas être considérés comme atteints. Un système de suivi pour évaluer l'efficacité des interventions menées au niveau local pourrait théoriquement être introduit. Toutefois, vu le nombre particulièrement peu élevé de prestations fournies par ce projet (quelques interventions ponctuelles), la mise en place d'un tel suivi serait disproportionnée en l'état.

Aucun suivi des participant-e-s concernant le taux d'abstinence n'est non plus mené dans le cadre du projet « Consulenza collettiva/aziendale », ce qui empêche de juger précisément des réalisations du projet. Le premier objectif d'outcome a été défini de manière relativement vague, en visant à dispenser aux participant-e-s des connaissances précises et ciblées sur le tabagisme. Le second objectif d'outcome n'en constitue en réalité pas un, puisqu'il vise à ce que des consultations individuelles ou de groupe soient disponibles, ce qui constitue le concept même du projet et ne permet pas d'évaluer ses effets. Au vu de la tenue d'une seule manifestation (journée de promotion de la santé dans une entreprise), de l'absence de données sur le type d'interventions et le nombre de personnes soutenues à cette occasion ainsi que du non-suivi des participant-e-s, les objectifs d'outcome du projet sont considérés comme non-atteints.

- Malgré la réalisation de son outcome, le nombre restreint de participant-e-s à « Apprendistato senza fumo » de même que les possibilités limitées de suivi sur le terrain restreignent considérablement son impact.
- La réalisation des outcomes d'« Aziende senza fumo » est soumise à réserve, les interventions allégées menées dans certains cas n'étant pas comparables avec celles qui ont fait l'objet d'une évaluation au niveau national.
- La réalisation des objectifs de « Consulenza collettiva/aziendale » n'est pas mesurée, et l'ampleur du projet est extrêmement restreinte.

⁵⁶http://www.rauchfreielehre.ch/fileadmin/user_upload/Extranet/Gesamtprojekt/D/Projekthandbuch/Evaluation_Online_Tracking_2014_Kurzfassung_2015.pdf

Les projets relevant du setting « entreprise » font face à deux types de problèmes : la faible ampleur du recrutement réduit l'impact des projets, et l'absence de récolte des données empêche une réelle mesure des effets.

École : les deux projets du setting scolaire, « Sensibilizzazione scolastica » et « Progetto Non-fumatori », ont connu un très bon succès et ont atteint les cinq objectifs d'outcome qu'ils s'étaient fixés.

Le premier outcome « Sensibilizzazione scolastica » était défini de manière relativement vague (30% des écoles ont mis en œuvre des programmes de prévention), et la délimitation avec le premier de ses objectifs d'output (80% des écoles ont mené des activités de prévention) est peu claire. Suivant l'interprétation de ces formulations, l'output pourrait être plus ambitieux que l'outcome, ce qui est caractéristique des imprécisions dans la définition des objectifs du PCPT tessinois. L'auto-évaluation du projet se base sur les résultats du sondage effectué par l'ASN auprès de 41 écoles du canton. Le sondage met en évidence un taux de 56.4% de directions scolaires estimant avoir un projet de prévention du tabagisme au sein de leur établissement (auto-déclaration). Au vu de l'excellent niveau de prestations par ailleurs déployé dans le cadre du projet « Sensibilizzazione scolastica », le chiffre de 30% est par ailleurs hautement vraisemblable (près de 10'000 élèves touchés par l'une ou l'autre des activités menées par l'ASN, Radix ou la LPT en milieu scolaire). Le second outcome visait à ce que 70% des élèves ayant participé aux programmes en apprécient le contenu. Au vu de l'extrême diversité des interventions menées dans ce projet, une mesure précise de cet objectif aurait dû porter sur les différentes activités en présence. L'auto-évaluation précise que cet objectif est atteint d'après les données récoltées auprès des visiteurs/euses de la mostra, du théâtre interactif ainsi que de la prévention par les pairs. L'échantillon et les méthodes sur la base desquels ces chiffres ont été obtenus pour « peer educator » et le théâtre ne nous sont pas connus. Pour ce qui est de la mostra, 70.9% des participant-e-s disent l'avoir « beaucoup » apprécié, et 26.8% « assez ».⁵⁷ À l'avenir, les évaluations de ces projets devraient viser à mesurer non seulement le taux d'appréciation, mais prioritairement les effets des projets sur les élèves (par ex. renforcement du niveau de connaissances, modification des opinions, mesures pré-post exposition, follow-up des jeunes conseillés dans le cadre de « peer educator »).

« Progetto Non-fumatori » visait premièrement à ce que les élèves des classes participantes connaissent les répercussions négatives du tabagisme. Cet objectif est considéré comme atteint sur la base des indications de l'AT. Cette dernière précise qu'une enquête menée auprès des enseignant-e-s en 2013-14 montre que 69.4% des classes ont abordé à plusieurs reprises la thématique du tabagisme dans le cadre du projet, ce qui ne répond néanmoins pas complètement à la question posée par cet outcome (niveau de connaissances des élèves et non pas utilisation du matériel par les enseignant-e-s). L'AT mentionne toutefois qu'une telle mesure avait été effectuée pour l'année 2010-11, avec des résultats positifs.⁵⁸ Le deuxième outcome visait à ce que les classes interrompant leur participation au concours soient contactées et rendues attentives aux soutiens externes dont elles peuvent bénéficier de la part des organismes de prévention du tabagisme. L'engagement de l'ASN sur cet axe a permis de réaliser cet objectif. Enfin, le troisième objectif visant à ce que le concours soit connu des enseignant-e-s et donne lieu à des activités de prévention du tabagisme dans le cadre scolaire est également considéré comme

⁵⁷ Beretta et Bouvier Gallacchi, *op. cit.* p. 95.

⁵⁸ Auto-évaluation, 3^{ème} année, p. 52.

atteint au vu de la participation stable d'une centaine de classes par année. Aucun ordre de grandeur ou effet précis sur les élèves n'est en revanche visé dans cet objectif, qui n'est ainsi que peu informatif.

- L'étendue des interventions semble atteindre les objectifs visés avec le projet « Sensibilizzazione scolastica », de même que la satisfaction des usagers/ères avec le matériel proposé.
- D'après les données à disposition, le « Progetto Non-fumatori » a produit les effets désirés et permet de mettre la thématique du tabagisme à l'agenda au sein des classes participantes.

La couverture du setting scolaire est bonne dans le canton, mais des mesures d'efficacité plus rigoureuses devront venir affiner ce constat pour les différentes interventions à l'avenir.

Setting médical : seul un des trois objectifs d'outcome du projet « HTQS » peut être considéré comme atteint, mais la non-réalisation des deux autres outcomes tient à des problèmes de mesure et de définition et non pas à la qualité intrinsèque du projet.

Le premier outcome était défini de manière qualitative et visait à ce que toutes les personnes souhaitant arrêter de fumer trouvent un accompagnement médical adéquat. Cet outcome peut être pleinement considéré comme atteint et même dépassé. Le nombre particulièrement élevé de patient-e-s suivi-e-s et de consultations menées dans le canton suggère que l'existence d'une offre aussi complète que celle d'« HTQS » parvient activement à susciter une demande d'aide à l'arrêt. Le deuxième objectif d'outcome visait à monitorer précisément le taux d'abstinence obtenu après 6 mois dans le cadre du projet (objectif visé : 18%). Un tel monitoring n'a pas encore pu être mis en place, mais les responsables du projet y travaillent et celui-ci devrait intervenir durant l'année 2018. Des problèmes ont été rencontrés au niveau de la création de la base de données inter-consultations, et les consultant-e-s mentionnent également l'aspect chronophage d'une telle saisie. Il aurait été bénéfique de pouvoir disposer de ces chiffres, afin d'obtenir une représentation fine de l'efficacité du projet et de pouvoir impulser les réorientations nécessaires si le besoin s'en faisait sentir. Il faut néanmoins rappeler que le projet est entièrement basé sur les bonnes pratiques nationales de « Vivre sans tabac », le programme de référence pour la formation en désaccoutumance des médecins suisses, régulièrement mis à jour par ses responsables. Le troisième outcome représente en réalité un objectif d'impact, et concerne le taux de prévalence global parmi les patient-e-s tessinois-es, ainsi qu'une diminution générale de la morbidité liée au tabagisme durant l'hospitalisation. Pour être réellement être mesuré, cet objectif nécessiterait la mise en place d'un protocole d'étude rigoureux et une durée d'observation de plusieurs années. Étant donné l'ampleur très particulière de « HTQS » dans le Tessin, une telle étude serait hautement intéressante. Elle n'a en revanche pas été déployée dans le cadre 2015-2017 du PCPT. Le projet n'en reste pas moins un plein succès.

- Le projet est considéré comme excellent au vu de la diversité et de la quantité de ses prestations, qui pourront être monitorées de près à l'avenir (mesure des effets du projet).

Le setting « médical » constitue un point fort du programme tessinois de prévention du tabagisme, et se caractérise par un solide ancrage régional et professionnel (consultant-e-s et multiplicateurs/trices).

Espace public : le projet « Comuni » a réalisé un de ses deux objectifs d'outcome.

Le projet visait premièrement à ce que 50 communes tessinoises s'engagent activement (intention) en faveur d'une politique de prévention cohérente sur l'alcool et le tabac. Or, d'après les indications de l'auto-évaluation, 9 communes ont mis en place l'une ou l'autre des mesures proposées dans le cadre du projet « Comuni » sur la thématique du tabac dans la période 2015-2017. Quelques communes supplémentaires ont encore montré un intérêt, mais sans que celui-ci ne puisse être concrétisé à ce jour. Cet important objectif n'est ainsi pas atteint. Il faut toutefois relever que la pénétration du niveau communal est un travail de longue haleine. Sur la base de ses expériences passées, Radix et l'ASN ont mis au point un cycle de projet ancré sur la durée, qui comprend la définition des besoins et la signature d'une convention avec la commune, puis la concrétisation du plan de mesures sur une base inter-départementale avec différents offices concernés. Les effets d'un tel processus sont donc à attendre sur un laps de temps plus étendu que les trois ans étudiés ici. Il faut en outre relever qu'il est particulièrement difficile de séparer l'axe « tabac » du reste du projet, qui s'inscrit dans la volonté d'instaurer une culture de la prévention à l'échelle des communes à travers une vaste palette de mesures complémentaires (nightlife, présence policière, campagnes et information, contacts avec les parents, travail social de proximité, signalisation, prévention scolaire, ouverture d'espaces dédiés au sport).⁵⁹ Les ambitions du projet dépassent en outre la seule prévention des substances, et concernent également d'autres aspects tels que la mobilité douce par exemple. Ce projet s'inscrit ainsi à cheval entre plusieurs programmes cantonaux.

Un point de réflexion futur pour le canton sur le volet « tabac » pourra résider dans le fait de savoir si la lutte contre le littering constitue un aspect suffisant de l'objectif visant à instaurer une culture non-fumeur. À noter que le marquage non-fumeur (non-contraignant) des places de jeux contribue en revanche pleinement à cet objectif. Initié en 2011,⁶⁰ il est en outre une excellente manière de préparer les mentalités à la future discussion politique à ce propos (tentative d'introduire une interdiction générale sur les aires de jeux, cf. 6.2, Learnings). Les spectacles pour enfants menés dans ces places de jeux à destination des classes œuvrent également en direction de cet objectif. Le deuxième outcome visait à ce que 20 municipalités lancent des mesures en vue de créer des espaces publics sans fumée. Cet objectif peut être considéré comme atteint avec 27 communes ayant instauré des places de jeu marquées non-fumeur, dont 6 nouvelles lors de la période 2015-2017.⁶¹ Le chiffre de 27 contient donc toutefois les communes qui avaient déjà pu être acquises lors du programme précédent. Au final, le projet présente encore une importante marge de concrétisation de ses objectifs, et a été catégorisé comme ayant insuffisamment atteint ses objectifs. Certains des aspects contenus dans le concept de ce projet sont par ailleurs cruciaux pour la prévention du tabagisme, mais ont déjà été inclus dans les objectifs d'autres projets du PCPT. Il s'agit par exemple des animations de proximité (« Centri sportivi senza fumo »), ou de la lutte contre la vente aux mineurs (« Monitoraggio dell'applicazione »). Il faut finalement relever que les activités menées par Radix hors PCPT, notamment sur les thèmes de l'alcool et du cannabis, profitent également à la prévention en général puisqu'elles thématisent la question des compétences et de la résistance à la pression du groupe.

⁵⁹ Voir par ex. *Comuni in salute 2015-2018. Analisi della situazione di partenza. Ottobre 2016*. Radix Svizzera Italiana.

⁶⁰ Martinoni M, Bramani C (2015), *op. cit.*, pp. 28-29.

⁶¹ Selon les indications des auto-évaluations, il s'agit de Vezia, Novaggio, Caslano, Muralto, Ascona et Mendrisio.

- Avec 9 communes ayant activement mis en œuvre l'une ou l'autre des activités proposées sur l'axe « tabac » (littering, aires de jeux, spectacles) en 2015-2017, les outcomes du projet « Comuni » ne sont pas encore atteints.

Le setting « espace public » du PCPT comprend un axe d'action novateur sur la question de l'interdiction de fumer dans certains espaces extérieurs, et un soutien aux communes dans la lutte contre le littering.

Marché : les deux outcomes du projet « Monitoraggio dell'applicazione » n'ont pas pu être considérés comme atteints.

Malgré la non-réalisation des outcomes de ce projet, c'est davantage leur formulation de ceux-ci qui est problématique. De fait, de nombreuses actions de qualité ont été menées dans le cadre de ce projet. Le premier outcome entendait mesurer si les lois en vigueur étaient respectées, en prenant comme indicateur la baisse du nombre de dénonciations pour entorses à la loi reçues par l'ASN. Or durant les trois premières années du PCPT, ce nombre est resté relativement stable (entre 10 et 15 demandes par année). Sur une palette de chiffres si bas et avec un tel indicateur, aucune variation dans le niveau de mise en œuvre de la loi ne peut être réellement mesurée. Les outputs en cours de réalisation dans le cadre du projet sont en revanche très solides (deux vagues d'achats-tests, production de matériel de sensibilisation et vaste campagne d'information, suivi des plaintes), et permettent de juger le projet positivement dans son ensemble. En outre, cet outcome se rapporte non pas seulement à la vente de tabac aux mineurs, mais également aux autres aspects législatifs en lien avec la cigarette. Il faut mentionner à ce propos que les acteurs cantonaux s'accordent pour dire que la législation sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics est très bien respectée dans le canton, et que de grands efforts de lobbying sont menés de la part de l'ASN sur plusieurs autres axes structurels (absence de sponsoring des manifestations publiques par l'industrie du tabac, objets parlementaires sur de nouveaux aspects de la fumée passive). Le deuxième outcome ne pourra être mesuré qu'après la seconde vague d'achats-tests en 2018. Il entend mesurer si les taux de vente aux mineurs sont en baisse, et vise un niveau de 5% d'infractions. Au vu du taux de 50% d'entorses enregistré en 2015, cet objectif apparaît très ambitieux. Il faut enfin saluer les efforts déployés pour accompagner l'introduction de la nouvelle législation tessinoise en la matière. Des bénéfices pourront être vraisemblablement attendus de ce projet dans le futur.

Pour l'avenir du projet, en fonction des résultats de la deuxième vague d'achats-tests (par ex. en cas de bons résultats), un ciblage des contrôles sur les lieux repérés comme étant à risque serait une stratégie efficace (réflexion cantonale actuellement en cours sur ce point). Quant à la communication des résultats des achats-tests, elle n'a pour l'heure été faite que de manière globale par la conférence de presse. Le canton réfléchit aux futures modalités de communication des résultats. Pour renforcer l'efficacité des tests, les commerces devraient en effet faire l'objet d'une communication plus ciblée. Dans le canton du Valais par exemple, les contrevenants, de même que les communes dans lesquelles ils sont sis, sont informés par lettre des infractions à la loi. Cela permet d'impliquer plus directement les parties prenantes (points de vente) et certaines autorités communales se sont montrées intéressées à participer à la surveillance.⁶² Dans le canton de Fribourg, un système très élaboré de suivi est mis en œuvre. Suite à l'achat-test, des feedbacks immédiats sont faits aux vendeurs en cas d'entorse, puis les résultats sont

⁶² Voir rapport d'évaluation du Programme valaisan de prévention du tabagisme, pp. 52 et 78.

communiqués aux gérant-e-s par courrier, assortis d'une offre de formation pour leur personnel. Des courriers signés par le CIPRET et le Département de la santé sont en outre adressés à tous les commerces testés, pour les féliciter ou leur adresser un avertissement. Enfin, toujours à Fribourg, un accord a été conclu avec la Police cantonale, cette dernière se rendant dans tous les commerces ayant enfreint la loi à deux reprises afin d'effectuer un rappel à l'ordre officiel.⁶³ Cette manière de faire pourrait être intéressante pour le Tessin, qui relève qu'il est délicat pour une entité comme Radix de se charger des rappels à l'ordre en matière d'infraction à la loi. À noter que dans le Tessin, en cas de dénonciation aux services administratifs pour infraction aux dispositions concernant la vente de tabac ou d'alcool à des mineurs, les points de vente encourrent une amende très élevée, ce qui tend à dissuader le canton d'y recourir. Comme dans d'autres cantons, la communication des résultats des achats-tests pourrait néanmoins cibler directement les commerces ayant commis des infractions (lettre, offre de formation continue, visite de la police pour un rappel des règles), sans pour autant passer par une dénonciation. Toutefois, procéder à quelques amendes exemplaires pourrait également générer un effet dissuasif, qui serait le bienvenu dans un contexte où le taux d'infractions constaté est élevé.

- Si les deux outcomes du « Monitoraggio dell'applicazione » ne peuvent pas être considérés comme atteints, les activités déployées dans le cadre de ce projet sont à juger très positivement.

Le setting « marché » est actuellement activement couvert dans le cadre d'activités nouvellement mises en place, qui ont permis d'aborder de manière très concrète la question de la protection de la jeunesse.

Coordination : les trois objectifs d'outcome du projet « Divulgazione scientifica » sont considérés comme atteints.

Le projet visait à obtenir une caractérisation affinée des groupes-cibles et des déterminants du tabagisme, à utiliser des méthodologies scientifiques pour évaluer l'impact des interventions, ainsi qu'à rendre accessible à la population une information de qualité sur les risques liées au tabagisme et les nouveaux produits du tabac. Le SPVS a mis en place des méthodes d'évaluation standardisées pour évaluer la mostra dans le setting scolaire, et il est prévu que les résultats de cette enquête soient utilisés dans les activités futures à l'égard des jeunes tessinois-es. Le SPVS a également partagé les résultats de cette enquête avec la communauté professionnelle, en les publiant dans la revue de l'administration cantonale tessinoise.⁶⁴ Il a par ailleurs recueilli des données par sondage sur deux groupes-cibles prioritaires et complémentaires de la prévention du tabagisme : les écoliers/ères de 11-15 ans et les apprenti-e-s de 16-20 ans.⁶⁵ Les données récoltées concernent à la fois la prévalence au sein de ces groupes et l'efficacité de certaines interventions (menées dans le cadre de la mostra). Ces savoirs sont aussi utilisés pour calibrer le choix des thématiques et le langage utilisé dans les posts Facebook du SPVS. Le SPVS a en outre participé à l'élaboration d'une enquête auprès de la population tessinoise afin d'identifier les futurs besoins d'intervention.⁶⁶ Enfin, la population tessinoise a bénéficié de la vulgarisation d'informations scientifiques mises à sa disposition par l'administration tessinoise à travers

⁶³ Rapport d'évaluation du Programme fribourgeois de prévention du tabagisme, p. 54.

⁶⁴ Beretta Ottavio, Bouvier Gallacchi Martine (2017). "Perché fumi? Valutazione di un progetto di prevenzione del tabagismo presso le scuole medie del cantone Ticino", *Dati - Statistiche e società*, Ottobre 2017, 91-103.

⁶⁵ L'enquête auprès des apprenti-e-s ne concerne pas uniquement le tabagisme mais également d'autres thématiques relatives à la santé. Le SPVS estime que cette enquête cantonale complète l'ESS, qui est légèrement sous-échantillonnée pour le Tessin.

⁶⁶ Ce sondage sera mené courant 2018 par le CEESAN dans le cadre de l'évaluation externe du projet « Informazione e sensibilizzazione » de l'ASN.

des outils interactifs. Les outcomes sont ainsi considérés comme atteints, mais il faut souligner qu'ils sont extrêmement similaires aux outputs. Pour une étape future, les outcomes du projet pourraient viser la manière dont les données récoltées sont concrètement utilisées pour réorienter les projets tessinois (cycle complet du projet). En outre, l'extension de ce procédé à d'autres projets, afin que ces compétences puissent bénéficier au PCPT de manière plus large, serait à envisager pour l'avenir.

- Le projet proposé par le SPVS prend en charge un aspect fondamental de la prévention, en offrant aux projets des possibilités d'améliorer leur mise en œuvre ; par la suite, une extension de ce soutien à davantage d'interventions serait bénéfique.

Le programme bénéficie de l'existence de ce projet de soutien scientifique, qui promeut une approche evidence-based et permet un monitoring affiné des activités de prévention du tabagisme dans le canton.

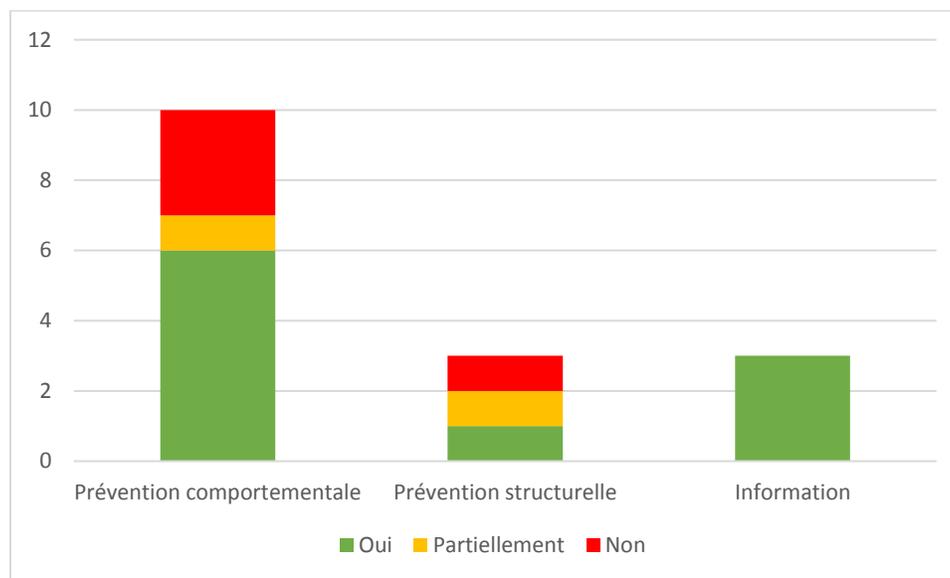
Domaines d'action

Le graphique G 4.10 montre l'atteinte des objectifs d'outcome des projets du PCPT tessinois répartis par domaine d'action. Le domaine d'action qui présente le meilleur taux de succès est l'information, suivi de la prévention comportementale puis de la prévention structurelle.

- Les outcomes de six projets du domaine « prévention comportementale » (sur dix projets en tout) sont entièrement ou majoritairement réalisés. Quatre projets de ce domaine ont été des succès particuliers à destination du groupe-cible prioritaire que constituent les jeunes, tant dans le cadre de l'école que des loisirs sportifs. L'orientation des fumeurs/euses au sein du réseau d'aide à l'arrêt vient compléter ces succès. Un potentiel d'amélioration futur existe pour « Cool and clean ». Les apprenti-e-s ont également été touché-e-s via la prévention comportementale, dans une ampleur toutefois passablement limitée (« Apprendistato senza fumo »). L'offre de soutien aux fumeurs/euses proposée via les hôpitaux a été l'un des projets moteurs du programme, avec des prestations d'une ampleur exceptionnelle. Ses outcomes n'ont pas pu être considérés comme atteints en raison de l'absence de mesure des effets du projet, mais le nombre de consultations menées selon des méthodes éprouvées ainsi que le nombre d'hôpitaux touchés (trois, avec des projets d'extensions futures) font d'« HTQS » un plein succès. L'offre de prévention comportementale prévue à destination des employé-e-s d'entreprise a en revanche constitué un point faible du PCPT tessinois (« Aziende senza fumo » et « Consulenza collettiva/aziendale »).
- Le domaine d'action « information » est un succès du PCPT et les trois projets qui s'inscrivent dans cet axe réalisent leurs outcomes. L'information offerte à la population tessinoise comprend tant les fumeurs/euses avec l'offre flexible d'aide à l'arrêt « Linea Stop Tabacco », que la population générale et les personnes-clés du canton avec l'excellente présence globale du projet « Informazione e sensibilizzazione ». À cela s'ajoute le soutien scientifique aux projets et la communication à la population via les nouvelles technologies assurés par le projet « Divulgazione scientifica ».
- La « prévention structurelle » constitue également un succès du Programme, avec des réalisations très concrètes et originales sur cet axe déterminant de la prévention du tabagisme. Malgré la non-réalisation formelle de ses outcomes pour les raisons susmentionnées, le projet de monitoring de la vente aux mineurs est considéré comme un succès pour les importantes prestations d'information et de contrôle déjà réalisées. La deuxième vague d'achats-tests à venir en 2018 viendra encore compléter ces réalisations. « Centri sportivi senza fumo » a également permis une prévention

d'ordre structurelle à grande échelle et intéressante avec le sponsoring des activités sportives et culturelles, et une présence importante sous forme de campagnes et de matériel (centres sportifs, manifestations, stations de ski). Le projet « Comuni » a permis d'initier des activités au sein de 9 communes, en particulier en matière de lutte anti-littering et de marquage des aires de jeux, mais pas encore dans les proportions visées.

G 4.10: Réalisation des objectifs d'outcome par domaine d'action



Groupes-cibles

Le graphique G 4.11 catégorise la réalisation des objectifs d'outcome en fonction des différents groupes-cibles auxquels le programme tessinois s'adressait.

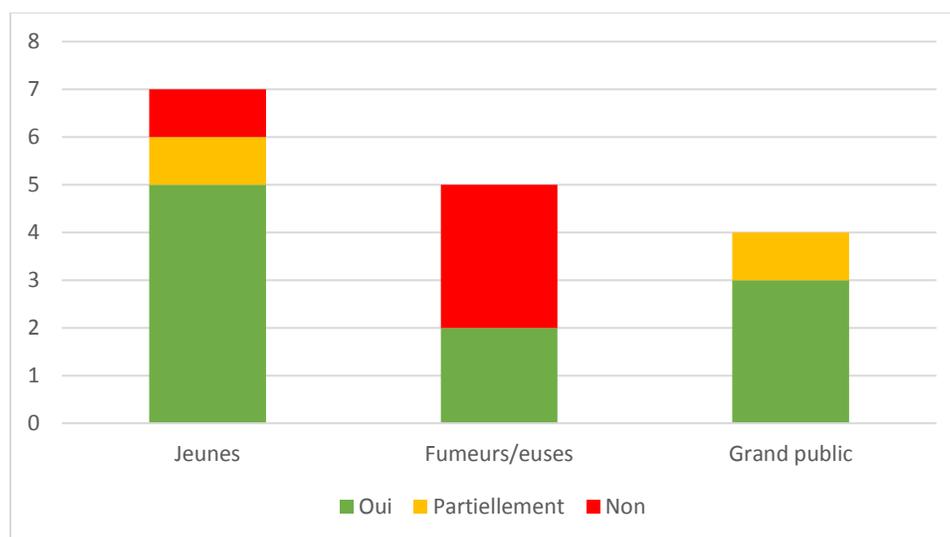
- Dans l'ensemble, les projets à destination des jeunes tessinois-es comptent de très bonnes réalisations. Sur sept projets les visant spécifiquement, cinq ont été des succès et ont permis d'atteindre ce groupe-cible dans des settings variés (école, marché), avec un accent sur le sport (« EverFresh », « Midnight Sports »). Les jeunes ont également été touchés par d'autres activités déployées dans le cadre de projets destinés à la population générale : stands et prévention structurelle dans le cadre de « Centri sportivi senza fumo », sensibilisation et matériel de prévention avec les projets « Informazione e sensibilizzazione » et « Divulgazione scientifica ». De plus, une variété particulièrement importante de sous-groupes appartenant à cette catégorie a été prise en compte dans le programme, ce qui œuvre en direction de l'égalité des chances : enfants, écoles secondaires, apprenti-e-s, sportifs/ives, écoles privées et école professionnelles, jeunes fréquentant les lieux de loisirs locaux. Une diversité de professionnel-le-s au contact des jeunes a également été incluse, comptant les enseignant-e-s et directions d'écoles, le personnel des points de vente, les coachs sportifs, les organisateurs/trices de manifestation ou encore les parents. Enfin les approches déployées à l'égard de ce groupe-cible ont aussi été très variées : prévention comportementale, information via les médias et Facebook, prévention structurelle en matière de vente aux mineurs et de sponsoring, approche par les pairs (« EverFresh » et « Sensibilizzazione scolastica »). La mise en place d'une offre d'aide à l'arrêt spécifiquement dédiée aux jeunes afin de prendre la suite du travail

de détection précoce effectuée notamment par les pairs ainsi que dans le cadre scolaire pourrait venir avantageusement compléter la solide palette de moyens qui leur est mise à disposition. Les activités futures à destination des apprenti-e-s suite à la phase actuelle de transition, de même que le degré d'implication de « Cool and clean » dans la prévention du tabagisme, pourront également faire l'objet d'une réflexion future.

- Trois des cinq projets à destination des fumeurs/euses atteignent pleinement leurs objectifs, alors que les deux restants ne comptent que très peu de réalisations à leur actif. Les tessinois-e-s désirant recourir à une aide à l'arrêt ont ainsi pu bénéficier de différents types de soutiens complémentaires, accessibles et bien organisés. Ces soutiens vont de l'orientation individuelle générale vers le réseau existant (ASN comme porte d'entrée) à l'aide à distance de la Ligne Stop-tabac, en passant par la très complète offre à destination des patient-e-s en secteur hospitalier ou ambulatoire offerte par « HQTTS », dont la couverture géographique est à saluer. La formation des multiplicateurs/trices du domaine de la santé à l'entretien motivationnel permet aussi une diffusion décentralisée des compétences d'aide à l'arrêt. Une consultation d'aide à l'arrêt spécifiquement dédiée aux jeunes n'existe en revanche pas dans le canton. Enfin, les deux projets qui prévoyaient d'offrir un soutien au sein du setting « entreprise » ont connu de très importants problèmes de recrutement. Cet axe d'action devra faire l'objet d'une réflexion cantonale.
- Trois projets à destination du grand public atteignent pleinement leurs objectifs d'outcome, et le dernier les réalise partiellement (« Comuni »). Ce groupe-cible a ainsi été particulièrement bien couvert par le PCPT tessinois, par des moyens très inventifs et des portes d'entrée variées. Le public a bénéficié d'une information continue par les réseaux sociaux, de campagnes de prévention (sachets de sucre), d'incitations à ne pas fumer (places de jeu, stations de ski) et anti-littering (cabanes de montagne, arrêts de bus, communes), d'une présence médiatique marquée, ou encore de différents matériels de prévention. Il a en outre également été très bien couvert lors d'événements spéciaux tels que de très nombreuses manifestations de jeunesse, sportives et culturelles (sponsoring, stands, matériel), à l'occasion de spectacles pour enfants ou encore annuellement lors de la Journée mondiale sans tabac. L'étendue et la diversité de cette présence a permis de fortement visibiliser la prévention du tabagisme auprès de la population, qui fait ainsi partie de différentes sphères de la vie quotidienne dans le canton.
- Aucun groupe-cible spécifique n'a été visé par un projet à part entière du PCPT tessinois (par ex. migrant-e-s, parents d'enfants en bas âge).

Au final, les trois groupes-cibles principalement visés par le PCPT tessinois ont été très bien atteints, par une bonne diversité de settings et d'approches. La non-réalisation ou la réalisation partielle des objectifs de certains projets n'a dans l'ensemble pas empêché les jeunes, les fumeurs/euses et le grand public d'être atteints, grâce à la qualité et à l'étendue des projets mis en œuvre avec succès.

G 4.11 : Réalisation des objectifs d'outcome par groupe-cible



Types de projets

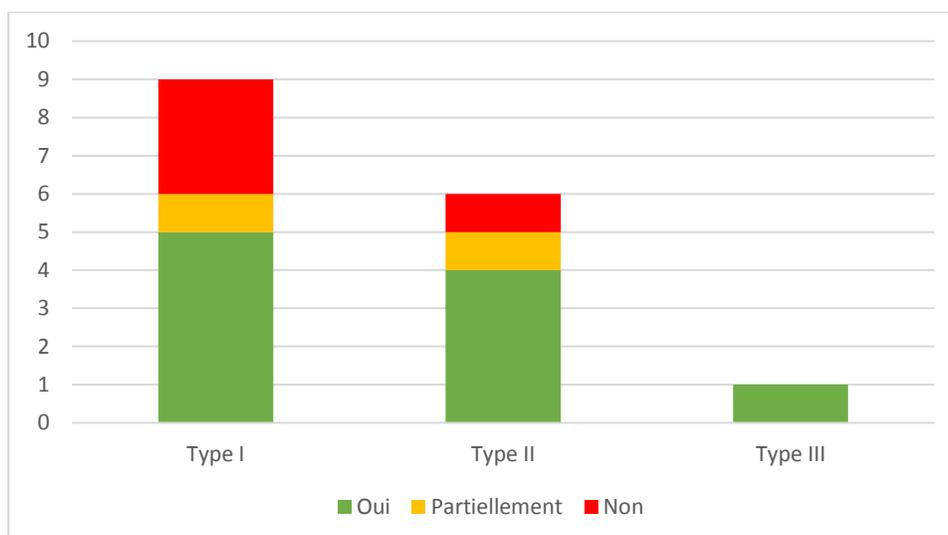
Le graphique G 4.12 présente la réalisation des objectifs d'outcome en fonction des types de projets compris dans le programme tessinois de prévention du tabagisme (projets de type I, II et III).

- Cinq projets de type I (projets cantonaux) sur neuf ont formellement atteint leurs objectifs d'outcome, et sept ont été classés par l'évaluation comme étant des succès. Il s'est agi dans l'ensemble de projets particulièrement solides, de large envergure et présentant de très bons résultats (par ex. « HTQS », « EverFresh », « Monitoraggio dell'applicazione », « Centri sportivi senza fumo », « Divulgazione scientifica »). Ils se complètent mutuellement sur des axes et à destination de groupes-cibles divers, permettant une forte couverture cantonale. Les deux projets qui comportent une marge d'amélioration sont « Comuni », dont le canton précise toutefois explicitement qu'il s'inscrit dans une stratégie cantonale d'inclusion des communes de longue haleine, et « Consulenza collettiva/aziendale », qui n'est pas parvenu à susciter une demande auprès de son public-cible.
- Les six projets de type II du PCPT présentent un bilan contrasté. Trois projets à destination des groupes-cibles écoliers/ères, fumeurs/euses et jeunes dans le milieu sportif ont permis une bonne couverture de différents besoins (« Progetto Non-fumatori », « Linea Stop Tabacco », « Midnight Sports »). Ces projets nationaux ont permis d'apporter diverses activités à la vie locale (concours et approche par classes en milieu scolaire, aide à l'arrêt à distance, loisirs dans une optique de promotion de la santé dans des zones non-urbaines où l'offre en la matière est manquante). Dans les trois autres cas, l'apport des projets nationaux à la palette locale a été restreint (« Apprendistato senza fumo », « Cool and clean » – malgré l'atteinte formelle de ses objectifs, « Aziende senza fumo »). Les raisons en ont été diverses : extinction du projet, difficultés à recruter des clubs sportifs et renonciation partielle au thème « tabac », absence de demande de la part des entreprises. Le canton précise que certains projets de type II ont été inclus à la palette des projets du PCPT, sans toutefois être considérés comme prioritaires.
- « Informazione e sensibilizzazione » était l'unique projet de type III du PCPT tessinois. Ces types de projets, financés par le FPT, sont usuellement des projets de type expérimentaux (par ex. projet-pilote

sur un nouvel axe). Dans le cas présent, les activités d'information menées par l'ASN sont déjà bien implantées et existent au contraire depuis 40 ans dans le canton. Ce projet est une composante fondamentale de la présence de la prévention du tabagisme dans le canton, et a été mené à travers une grande variété d'activités, dans une optique très exhaustive. Le projet comprend ainsi de l'information générale, de l'information à destination de certains groupes précis (jeunes, parents, enseignant-e-s, cabinets médicaux), un travail de fond sur la communication, le renouvellement et l'évaluation des matériels et interventions, une importante présence médiatique, ainsi qu'un travail de lobbying auprès de décideurs/euses.

Les potentiels des projets de types I et III ont été utilisés à particulièrement bon escient dans le PCPT tessinois, et montrent l'excellent niveau d'expérience, de compétence et d'engagement qui est présent dans le canton en termes de prévention du tabagisme. L'articulation entre le canton et les nationaux (projets de type II) devra encore être travaillée et affinée.

G 4.12: Réalisation des objectifs d'outcome par type de projet



Projets nouveaux et existants

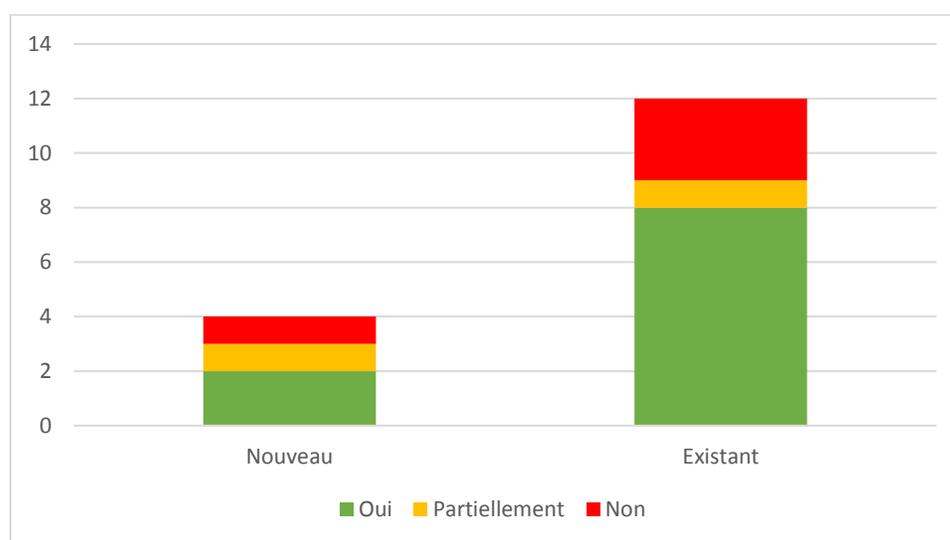
Une dernière catégorisation présente la réalisation des objectifs d'outcome en fonction de la nouveauté des projets (graphique G 4.13).

- Les trois-quarts des projets du programme cantonal tessinois existaient déjà avant le PCPT (12 sur 16). Huit ont pu réaliser leurs objectifs d'outcome, trois ne l'ont pas pu, et le dernier n'y est parvenu que partiellement. Toutefois, mis à part l'aide à l'arrêt en setting « entreprise », la non-réalisation des objectifs des projets existants est due à des questions de calendrier (« Monitoraggio dell'applicazione »), de mesure des résultats (« HQTS ») ou de coupures budgétaires (« Apprendistato senza fumo »). Dans l'ensemble, le PCPT tessinois fait ainsi preuve d'une solide capacité à bâtir sur l'existant et assurer la bonne continuité des activités déjà existantes.
- Deux des quatre nouveaux projets ont pleinement atteint leurs objectifs et ont représentés d'excellents compléments aux activités existantes de prévention du tabagisme. Le projet « EverFresh » offre un approfondissement thématique en matière de dépendances auprès des

jeunes à de nombreuses occasions et avec de bons effets. « Divulgazione scientifica » a renforcé d'autres projets en transversal (design et évaluation), et offert une vulgarisation d'informations scientifiques au grand public. L'existence de deux projets d'aide à l'arrêt en entreprise, dont notamment « Aziende senza fumo » nouvellement introduit, n'est en revanche pas justifiée. Le nouveau projet « Comuni » (introduit dans le PCPT après une phase pilote de deux ans en 2013-14) a quant à lui posé des bases sur certains axes, mais le nombre de communes engagées dans le projet et la diversité des mesures prises par celles-ci sont encore inférieurs aux objectifs.

Une majorité claire de projets aux prestations très solides et aux effets positifs existe ainsi dans la catégorie « projets existants », ce d'autant plus que deux des projets en rouge dans le graphique ci-dessous ont été catégorisés comme des succès par l'équipe d'évaluation. Hormis la question du setting « entreprise », les nouveaux projets ont été pensés pour s'articuler avec les activités existantes, et leur introduction a été portée de manière soutenue et engagée. Une période d'observation de trois ans reste courte pour juger de l'ambition du projet « Comuni » d'investir un nouveau niveau de gouvernance avec la prévention du tabagisme.

G 4.13: Réalisation des objectifs d'outcome en fonction du statut du projet



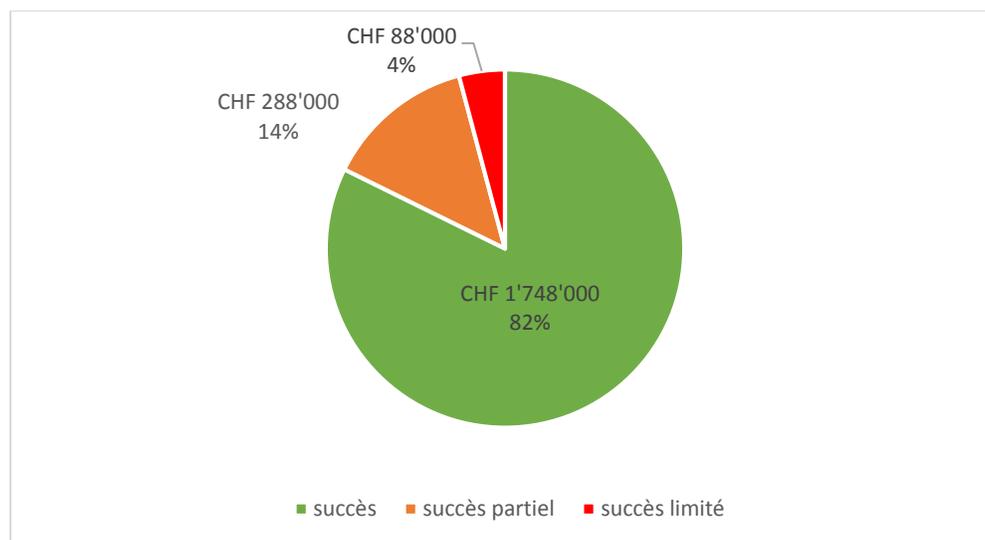
4.4.1 Efficience des outcomes

La section qui suit se penche sur l'efficience des projets en regard de leurs outcomes. Les chiffres se basent sur les budgets déclarés dans la Demande de financement pour l'entier du programme, car les indications budgétaires sur les moyens effectivement déployés pour la période 2015-2017 ne sont pas complètes dans les auto-évaluations (par ex. « Consulenza collettiva/aziendale », « HTQS »). Ces chiffres sont à considérer avec la plus grande prudence, pour de nombreuses raisons. Il est difficile de mesurer avec précision le niveau effectif des ressources financières et humaines engagées pour chaque projet. De plus, la mise en œuvre des projets durera encore un an. De ce fait, les ressources engagées pour chaque projet ainsi que les effets de ces derniers sont encore susceptibles de modifications. En outre, les budgets des six projets de type II ne nous sont pas connus. Leur absence dans le graphique ci-dessous représente donc une grande distorsion qui contribue à modifier le graphique. En effet, les budgets de trois des cinq

projets catégorisés par l'évaluation comme n'ayant été que des succès limités sont de type II, et ne sont donc pas reflétés dans le graphique ci-dessous (« Apprendistato senza fumo », « Cool and clean », « Aziende senza fumo »).

Avec ces réserves, le graphique G. 4.14 présente la répartition budgétaire du PCPT tessinois en fonction du succès des projets (catégorisation de l'équipe d'évaluation, cf. T 4.3). Dans le cadre des données disponibles, l'efficacité des projets du programme est très bonne. Sur le budget total connu, 82% (CHF 1'748'000) des moyens ont été alloués à des activités ayant fait leurs preuves (ampleur des prestations et réalisation des objectifs). À l'inverse, seuls 4% (CHF 88'000) du budget global connu correspondent à des activités n'ayant pas atteint les effets voulus (« Consulenza collettiva/aziendale »). Enfin, les 14% (CHF 288'000) de moyens alloués à des activités considérées comme ayant insuffisamment atteint leurs objectifs correspondent au projet « Comuni », qui a posé des bases dans plusieurs communes tessinoises et dont le canton escompte qu'il déploie ses effets sur le moyen-terme. Ce projet a un haut budget, et il s'agira de suivre ses développements pour voir si les effets obtenus sont à la hauteur de l'investissement (implication des communes sur le thème du tabagisme, marquages non-fumeurs). Hormis ces cas, il faut souligner que du point de vue de l'efficacité, les projets du PCPT tessinois ont été généralement déployés sur une large échelle (tant quantitative et géographique), et menés de manière solide avec des moyens raisonnables. Ils ont constamment cherché des possibilités d'extension et de diversification, dans une optique de perfectionnement continu (par ex. « Divulgazione scientifica », « EverFresh », « Centri sportivi senza fumo », « Informazione e sensibilizzazione »). Deux projets se distinguent encore par leur efficacité exceptionnelle, au vu de la technicité et de la quantité de leurs prestations (« HTQS » et « Monitoraggio dell'applicazione »).

G 4.14 : Succès des projets en fonction des ressources investies



5 Analyse causale et hypothèses

Le chapitre suivant revient sur les hypothèses présentées au chapitre 3, et présente les éléments empiriques qui permettent de les explorer.

5.1 Concept du programme

La première hypothèse était relative au concept du Programme :

H1.1 : Une évidence empirique solide augmente l'efficacité du programme cantonal.

Le programme tessinois basait ses orientations générales sur l'évidence empirique disponible (données épidémiologiques cantonales et nationales, évaluation du PCPT antérieur). Par ailleurs plusieurs projets étaient basés sur de l'évidence scientifique (projets de type II, programme « Vivre sans tabac »). De même, le fort accent mis sur la prévention structurelle se fonde sur les recommandations internationales. Enfin, le projet « Divulgazione scientifica » a soutenu différents projets de manière transversale pour impulser une orientation « evidence based » au PCPT. Ce projet a mis en place une méthodologie rigoureuse pour la sélection de l'échantillon testé dans le cadre des achats-tests, a évalué les effets de la mostra scolaire auprès de milliers d'élèves, et a monitoré par sondage les habitudes tabagiques des étudiant-e-s d'une école de commerce. Il est prévu que ces résultats soient réutilisés dans les activités futures, notamment la communication Facebook et le « peer educator ». L'idée d'instaurer un cycle court d'évaluations rigoureuses dont les résultats sont réinjectés dans le modèle d'intervention d'autres activités est fortement à saluer. La procédure exacte pour valoriser au mieux ces résultats dans les projets futurs pourra encore faire l'objet d'une stratégie précisément définie et planifiée. Les résultats de cette stratégie scientifique sur l'efficacité globale du PCPT ne peuvent pas encore être mesurés, mais présente un potentiel très intéressant pour la prévention du tabagisme.

- Le PCPT comprenait un projet de soutien scientifique transversal dédié à l'évaluation de certaines mesures, dont il est prévu de réinjecter les résultats dans les activités cantonales futures.

Il est trop tôt pour juger de l'importance de l'évidence scientifique sur l'efficacité du programme, mais les effets de la stratégie tessinoise originale en la matière seront à suivre avec intérêt.

H1.2: Une définition précise des objectifs augmente l'efficacité du programme cantonal.

Les projets du PCPT tessinois ont connu des problèmes particuliers dans la définition de leurs objectifs, qui était parfois vague et manquait de délimitation claire entre les différents projets. Ces imprécisions, de même que les nombreux enchevêtrements et redondances entre les projets, ont contribué à brouiller la lisibilité des objectifs visés. Ces problèmes ont altéré la qualité des modèles d'action des projets, ainsi que le pilotage de certaines interventions. L'absence de clarté à ce niveau a empêché de tirer la sonnette d'alarme lorsque des projets rencontraient d'importants blocages. Des objectifs précisément définis et le contrôle régulier de leur bonne réalisation aurait permis d'impulser les réorientations nécessaires durant les trois premières années de mise en œuvre. Les projets « Comuni », « Aziende senza fumo » et «

Consulenza collettiva/aziendale » ont été touchés par ce problème. Leurs outputs visaient la mise à disposition d'une offre sans préciser la hauteur des réalisations effectivement visées sur le terrain. La fixation d'un certain nombre d'objectifs aurait permis d'en faire des instruments de pilotage, servant à vérifier que le calendrier des projets est bien tenu et que l'écart entre les projections et la réalité ne se creuse pas.

- La définition des outputs du PCPT était parfois déficiente, et ces derniers n'ont pas toujours pu être utilisés comme des indicateurs du bon déroulement des projets.

L'hypothèse est confirmée, et montre l'importance d'une définition précise des objectifs pour pouvoir intervenir à temps en cas de blocages dans la mise en œuvre.

H1.3: Une bonne cohérence interne du programme cantonal augmente son efficacité.

Les acteurs du PCPT s'accordent pour dire que la cohérence interne a été considérablement renforcée avec le deuxième programme, et que les effets s'en sont fortement ressentis sur le terrain. Ce PCPT a été utilisé pour clarifier les rôles et les domaines de compétence prioritaires des uns et des autres (la jeunesse pour Radix, la prévention par les pairs pour la LPT, le lobbying et la présence de terrain pour l'ASN, le soutien scientifique et officiel pour le SPVS). Une fois les rôles et les mandats clarifiés, les organismes ont pu se mettre autour de la table et collaborer dans une optique de soutien mutuel. Les effets ont été bénéfiques sur les projets, qui ont pu faire intervenir de manière flexible les différentes compétences au moment voulu, sans devoir repartir de zéro (collaborations de la LPV sur les formations « EverFresh », mise à disposition de réseaux et de matériel par l'ASN, interface avec la thématique alcool et les compétences en termes de jeunesse par Radix, soutien officiel du DSS aux achats-tests et à « HTQS »). Cet exemple montre que la clarification du partage des tâches et la reconnaissance des compétences propres de chaque organisme sont le préalable nécessaire à une bonne coordination interne du programme.

- La clarification des rôles des différents acteurs de la prévention du tabagisme dans le canton a été cruciale pour la mise en place de collaborations et de synergies entre les projets.

L'importance de la cohérence interne du PCPT se confirme, l'établissement de pôles de compétences clairement établis permettant de gagner en efficacité et en efficience.

H1.4: Une bonne articulation du programme cantonal avec les autres interventions politiques touchant les mêmes groupes-cibles augmente son efficacité.

L'articulation entre la prévention du tabagisme et d'autres interventions est une stratégie qui a été présente dans différents projets du PCPT tessinois. Radix et le SPVS ont ainsi apporté leur expérience des achats-tests en matière d'alcool pour la mise en place des premiers achats-tests relatifs au tabac menés en 2015, ce qui a profité à ces derniers. Radix est également intervenu sur la question du tabagisme en apportant son savoir-faire et son réseau en matière de prévention des dépendances, ce qui a permis de bénéficier de sa longue expérience en la matière (intégration des parents, présence de terrain, langage adapté aux jeunes, contacts avec les multiplicateurs/trices du social). L'articulation avec la politique

médicale a été très bien travaillée par la LPT et le CdT pour positionner avec succès la prévention du tabagisme comme partie intégrante des stratégies hospitalière. Cela a permis d'offrir une formidable plateforme à l'aide à l'arrêt, qui a été utilisée par les tessinois-es à large échelle. Enfin, l'ampleur exceptionnelle du nombre de projets « Midnight Sports » ouverts dans le canton est à rapporter à l'excellente articulation qui a été menée par la cheffe du projet avec les préoccupations politiques des communes tessinoises, notamment en zone périphérique. L'absence d'une offre de loisirs locale pour les jeunes constitue en effet une problématique pour les communes, ce qui a permis de valoriser le projet et d'en profiter pour promouvoir un cadre de vie sain.

- Le PCPT tessinois a réussi à articuler la prévention du tabagisme avec d'autres interventions politiques de sorte à faire bénéficier le programme de préoccupations et de savoir-faire existants.

L'importance de la cohérence externe du programme de prévention du tabagisme avec les domaines d'action publique connexes se confirme pleinement.

5.2 Organisation

La partie suivante discute les hypothèses relatives à l'organisation du programme, qui étaient les suivantes :

H2.1: L'adéquation de la structure de mise en œuvre du Programme cantonal augmente son efficacité globale.

Une nouveauté dans la structure de mise en œuvre du deuxième PCPT tessinois a consisté dans la séparation du pilotage stratégique – attribué au SPVS – et du pilotage opérationnel – assuré par l'ASN. Cette répartition des deux niveaux de pilotage du programme entre ces entités s'est avérée bénéfique pour la mise en œuvre. Dans d'autres cantons, les compétences de niveau stratégique et opérationnel sont menées par les mêmes acteurs. L'ASN était le partenaire tout désigné pour mener le programme au niveau opérationnel en raison de sa spécialisation historique dans la prévention du tabagisme et de son excellente connaissance de terrain. Le SPVS disposait quant à lui d'une position en surplomb lui permettant de coordonner les différents projets avec la stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé et d'attirer l'attention sur les collaborations possibles entre acteurs. L'articulation entre ces deux niveaux a été très bien menée. On peut donc attendre une plus-value en termes d'efficacité globale du programme. Cette répartition des tâches permet de bénéficier des avantages dont jouissent ces deux entités : réseaux différents et complémentaires, moyens d'action étatiques pour le SPVS, liberté d'action et de lobbying pour l'ASN.

- La structure de mise en œuvre en deux niveaux – stratégique et opérationnel – dirigés par des entités distinctes a permis de rassembler des compétences complémentaires autour du PCPT.

L'exemple tessinois montre qu'un changement dans la structure de mise en œuvre peut être bénéfique, et tend à confirmer qu'un arrangement optimal permet d'œuvrer à l'efficacité du PCPT.

H2.2: La durabilité de la structure de mise en œuvre du Programme cantonal augmente son efficacité globale.

La question de la durabilité du PCPT doit être mise en regard avec l'importance historique de la prévention du tabagisme dans le canton, ainsi que le rôle pionnier du Tessin à cet égard. L'ASN jouit d'une expérience de 40 en matière de prévention du tabagisme, et a pu accumuler de nombreux savoir-faire et un important carnet d'adresse avec le temps. Ces éléments se reflètent dans l'efficacité du PCPT, au sein duquel les partenariats nécessaires à faire avancer la thématique peuvent être rapidement créés, parfois par un simple échange interpersonnel (introduction de l'interdiction de fumer au centre sportif de Tenero, fin du sponsoring des manifestations publiques). Il est important pour la durabilité que ces compétences puissent être institutionnalisées dans une structure de mise en œuvre telle que le PCPT, afin que les autres acteurs actifs dans la prévention du tabagisme puissent également en bénéficier. Similairement, le fait que les consultations d'aide à l'arrêt ne soient pas simplement menées par des structures spécialisées dans le tabagisme mais fassent partie intégrante de la politique hospitalière du canton est important pour la durabilité de ces actions. Cela permet une certaine autonomisation de la thématique au sein des hôpitaux, qui reprennent à leur compte la prévention, notamment en formant des spécialistes à l'interne. Cela mène également à des effets parallèles tels que la mise en place de mesures structurelles au sein de ces institutions. La structure de mise en œuvre du projet œuvre ainsi en direction de la durabilité et permet de multiplier l'impact de ces mesures.

- La durabilité de la structure de mise en œuvre du Programme et des projets est au service de l'efficacité globale, en ancrant les activités sur le long terme et en renforçant leur impact ; les accès individuels utiles à la prévention doivent être institutionnalisés, afin de bénéficier à tous les acteurs du réseau.

L'importance de la durabilité de la structure de mise en œuvre semble se confirmer avec l'exemple tessinois.

5.3 Prestations

L'étude des prestations fournies dans le cadre du programme se base sur les hypothèses suivantes :

H3.1: L'adéquation des prestations (outputs) du Programme cantonal augmente l'efficacité de ses outcomes.

Les projets du programme tessinois ont atteint 83% de leurs objectifs d'output, pour un taux de réalisation de 73% de leurs objectifs d'outcome. Sur le papier, la concordance est donc bonne, avec un écart de 10% entre ces deux niveaux. Toutefois, la réalisation des prestations telles qu'elles avaient été définies pour les différents projets n'a pas toujours concordé avec l'efficacité réelle des projets tels qu'ils ont été catégorisés par l'équipe d'évaluation. Pour certains projets, les outputs avaient été définis de manière particulièrement peu ambitieuse (« Consulenza collettiva/aziendale ») ou vague (« Comuni »). Pour d'autres, les outcomes n'ont pas (encore) pu être mesurés (« HTQS », « Monitoraggio dell'applicazione »). Cela brouille la lisibilité des modèles d'intervention des projets et la possibilité de s'y référer pour juger de l'adéquation entre ces deux niveaux d'objectifs. Au-delà de ces aspects formels, il est toutefois possible de relever que la grande ampleur des prestations de nombreux projets du PCPT

tessinois a indéniablement contribué à la qualité globale du programme (nombre de personnes touchées par la prévention du tabagisme). À l'avenir, un effort pourra être fait dans la mesure de l'efficacité des interventions, afin de s'assurer que les activités déployées à grande échelle produisent bien les effets désirés (interventions en milieu scolaire, consultations d'aide à l'arrêt, effets de la prévention structurelle dans différents domaines). Pour certains projets, ces mesures pourront être effectuées dans un avenir proche (évaluation externe du projet « Informazione e sensibilizzazione », deuxième vague d'achats-tests, monitoring « HTQS »). Pour les projets pour lesquels ces mesures ont été effectuées, l'adéquation entre la qualité des outputs et des outcomes se confirme (« Midnight Sports », « EverFresh », « Progetto Non-fumatori »).

- Les problèmes fréquents de définition des outputs et d'absence de mesure des outcomes empêchent d'examiner cette question de près, mais l'importance de l'articulation entre ces deux niveaux d'objectifs se vérifie au sein de certains projets.

L'importance de l'adéquation des outputs (prestations) pour le succès des outcomes tend à se confirmer, mais devra encore faire l'objet d'un suivi futur.

5.4 Outcomes et impacts

L'analyse relative aux effets du Programme (niveau des outcomes et des impacts) revient sur les hypothèses suivantes :

H4.1: L'efficacité des outcomes des projets augmente l'efficacité globale du programme (impact).

Les mêmes remarques s'appliquent pour la question de la chaîne de causalité entre les outcomes des projets et les impacts du programme. Outre les problèmes de calendrier ou de monitoring dans la mesure des outcomes tessinois, il convient de relever que certains projets comprennent un mélange d'activités très différentes les unes des autres, et qu'une mesure de leur efficacité devrait prendre en compte cette diversité. Le projet « Sensibilizzazione scolastica » est par exemple fait d'une grande diversité d'intervention (prévention par les pairs, théâtre interactif, interventions dans les classes, soirées avec les parents, expositions), ces différents volets ne pouvant pas faire l'objet d'une mesure d'efficacité unique. Il en va de même du projet « Comuni », dont les interventions relatives à la distribution de cendriers de poche ne procèdent pas de la même logique que les incitations à ne pas fumer sur les places de jeux. Les activités menées dans le cadre de « Centri sportivi senza fumo » sont elles aussi diverses (location de matériel, marquage non-fumeur, parrainage, stands d'information). La diversité de ces activités complémentaires se justifie pleinement, mais cette complexité sera à prendre en compte dans les réflexions futures sur le suivi et l'évaluation de ces projets composites. Malgré leur fréquente absence de mesure, les outcomes définis pour les projets tessinois procédaient d'un modèle cohérent d'un point de vue de santé publique, et devraient théoriquement augmenter l'efficacité du PCPT en cas de réalisation (accent mis sur la prévention structurelle, l'aide à l'arrêt, les compétences des jeunes).

- La contribution exacte des outcomes des projets à l'efficacité globale du PCPT tessinois ne peut pas encore être pleinement étudiée.

Il est difficile de tester cette hypothèse sur le PCPT tessinois, un certain recul et des mesures effectives de l'efficacité des projets étant encore manquants.

H4.2: La diversité et l'équilibre de la logique d'intervention des projets augmentent l'efficacité du Programme cantonal.

Le Programme tessinois de prévention du tabagisme constituera une excellente opportunité pour étudier cette question, car son approche des différents groupes-cibles et dimensions de la prévention était particulièrement diverse et complète. La cohérence du message ainsi délivrée aux groupes-cibles a gagné en force. Par exemple, une offre de loisirs à destination des jeunes promeut un sport sain et une vie sans tabac (« Midnight Sports » et « EverFresh »). Or, ce groupe-cible se retrouve confronté au même message dans d'autres settings non-spécifiquement réservés aux jeunes, avec par exemple la promotion des places de jeux sans fumée, les campagnes anti-littering dans les communes, l'absence de sponsoring de l'industrie du tabac et la présence de la prévention à de nombreuses manifestations cantonales. Similairement, les tessinois-es sont activement encouragé-e-s à arrêter de fumer, alors que le débat politique cantonal porte actuellement sur de nouvelles restrictions à apporter à la fumée passive dans certains espaces publics extérieurs, et que des campagnes de sensibilisation sont mises en place. Cette absence de dissonance entre les différents niveaux permet de renforcer la portée et la crédibilité du message de dénormalisation du tabagisme. L'articulation entre information, prévention comportementale et prévention structurelle constitue en cela une force du PCPT tessinois.

- La complémentarité d'actions par lesquelles le programme tessinois a visé ses groupes-cibles était solide, permettant de porter un message cohérent dans les différentes sphères de vie.

La diversité et l'équilibre dans la logique d'intervention peut être conceptualisée de manière particulièrement complète si elle se rapporte à la fois aux groupes-cibles et aux dimensions de la prévention du tabagisme. Il sera possible d'observer si l'hypothèse se confirme sur le moyen-terme.

H4.3: La solidité de « coalitions anti-tabac » soutenant les projets augmente l'efficacité du Programme cantonal.

Cette hypothèse se confirme pleinement à l'exemple des projets tessinois, ce à plusieurs niveaux. D'une part, lorsque des « coalitions anti-tabac » ont fait bloc autour d'une priorité et mis leurs ressources et réseaux en commun pour atteindre des objectifs, de grandes avancées ont pu être obtenues au bénéfice de l'efficacité globale du PCPT. Ça a par exemple été le cas du soutien cantonal apporté à la mise en œuvre des achats-tests ou à la promotion de politiques hospitalières de lutte contre le tabagisme. Dans ces deux cas, le soutien proactif du SPVS a aidé les associations chargées de l'acquisition des partenaires et de la mise en œuvre, permettant de conférer au projet la portée visée. La complémentarité des ressources des différents organismes porteurs du projet était cruciale, d'où l'importance de construire des coalitions autour de mesures spécifiques. À l'inverse, il est arrivé qu'un organisme se sente moins concerné par la thématique du tabagisme (C&C), en raison de l'existence d'autres acteurs et d'autres projets considérés comme suffisants. Cela a mené à une diminution des activités prévues de prévention du tabagisme au lieu d'un renforcement mutuel.

- L'établissement de « coalitions anti-tabac » autour des projets permet de renforcer leur portée et leur mise en œuvre, par la mise en commun des ressources des différents acteurs.

L'importance de coalitions thématique dans le renforcement de l'efficacité du Programme se confirme, à la positive comme à la négative.

H4.4: Un Programme comprenant une part significative de projets ciblant les jeunes est plus efficace.

Le canton a accordé la priorité aux jeunes, dans l'idée de renforcer leurs compétences, de promouvoir un mode de vie sain et d'empêcher l'entrée en consommation. 44% des projets du PCPT leur étaient dédiés à part entière, pour un total de 25% des ressources financières connues du programme.⁶⁷ Ils ont déjà pu être touchés dans tous les settings visés (loisir, école, marché, entreprise), ainsi que par de la prévention comportementale, structurelle et l'information. Fait notable, la prévention structurelle à leur égard n'a pas seulement porté sur la vente aux mineurs, mais également sur la protection structurelle contre la fumée passive et contre l'exposition à la publicité des produits du tabac. Certains projets ont déjà fait la preuve de leur efficacité, notamment en milieu scolaire et sportif. Une stratégie d'avenir est en cours d'élaboration, avec un accent sur la prévention par les pairs. Bien qu'il soit actuellement trop tôt pour pouvoir mesurer un impact global en termes de prévalence, les effets de cette stratégie devront être suivis avec grand intérêt sur le long terme.

- Les jeunes constituaient le groupe-cible prioritaire du programme, avec plus de 40% des projets leur étant dédiés.

Il est trop tôt pour évaluer l'impact de la part de projets « jeunes » sur l'efficacité du PCPT, mais l'exemple tessinois montre qu'il est possible de toucher ce groupe de manière particulièrement diversifiée.

5.5 Contexte

La prise en compte des effets de contexte dans l'analyse reposait sur les trois hypothèses suivantes :

H5.1: Une forte prévalence tabagique et une mauvaise situation sanitaire initiale augmentent comparativement les effets que l'on peut attendre du Programme cantonal (marge de progression).

Le PCPT tessinois ne s'est pas directement et spécifiquement adressée à une catégorie comportant une prévalence tabagique particulièrement haute (par ex. personnes touchées par d'autres addictions, population migrante). Cette question ne pourra donc pas être étudiée par sous-groupe. Par ailleurs d'un point de vue global, le Tessin comptait en 2012 une prévalence de 3% plus élevée que la moyenne suisse selon l'ESS (31% de fumeurs/euses dans le canton contre 28% en moyenne nationale). La situation sanitaire initiale était donc légèrement plus mauvaise dans le Tessin en comparaison nationale. Il faut

⁶⁷ Calcul sur la base des projections financières pour les quatre ans, hors budgets des projets Pilotage et Évaluation et hors projets de type II (budgets non connu).

toutefois relever que les éventuelles évolutions dans les taux de prévalence globaux sont dues à une combinaison complexe de facteurs. Depuis 2012, le premier PCPT a été mené à son terme et le second est actuellement en cours.

- Le canton connaissait en 2012 une prévalence tabagique légèrement au-dessus de la moyenne nationale, et a mis en œuvre de nombreuses actions de prévention dans le cadre de deux PCPT depuis lors.

L'hypothèse ne peut pas être infirmée ou confirmée à ce stade, et les tendances futures devront être observées.

H5.2: Un environnement socio-structurel défavorable a un effet négatif sur l'efficacité du Programme cantonal.

Au niveau législatif, la prévention du tabagisme s'inscrit dans un contexte particulier dans le canton du Tessin. Ce dernier a introduit des mesures pionnières, notamment avec l'interdiction de fumer et l'absence de sponsoring des manifestations sportives ou à destination de la jeunesse à partir de 2007. De plus une lutte est menée de longue date contre le sponsoring d'autres types de manifestations, comme en atteste le retrait du sponsoring cigarettier du festival du film de Locarno. Ces victoires ont très vraisemblablement contribué à créer un climat socio-structurel au sein duquel les mesures de protection structurelle sont considérées comme légitimes. Des sujets qui pourraient être considérés comme très clivants dans d'autres cantons sont ainsi discutés dans le Tessin, comme les restrictions à la fumée en espace extérieur. Similairement, les acteurs de terrain ont réussi à normaliser la présence de la prévention dans de nombreuses manifestations par des moyens originaux tels que des locations et des parrainages, qui permettent d'assurer une visibilité accrue au message de protection de la santé (par ex. stands, activités, marquage de zones non-fumeur). Ainsi malgré les réticences politiques auxquelles se heurtent les dernières propositions de réformes structurelles (restrictions à la fumée en terrasse), il est très plausible que la trajectoire historique en termes de prévention structurelle facilite les avancées dans le débat. Une enquête récente a montré le soutien élevé des tessinois-es à diverses mesures structurelles de lutte contre le tabagisme en comparaison romande et alémaniques (cf. Analyse de contexte A1.2, Acceptation de la prévention du tabagisme au sein de la population). Ces éléments soutiennent donc cette hypothèse.

- Suite aux premières avancées pionnières connues dans le canton, le débat se développe en direction de nouvelles réformes structurelles novatrices pour la Suisse.

Un environnement socio-structurel historiquement porteur constitue vraisemblablement un facteur favorable pour préparer l'introduction de nouvelles mesures de protection. L'hypothèse tend à se confirmer.

H5.3: Un contexte politique favorable a un effet positif sur l'efficacité du Programme cantonal.

L'expérience tessinoise montre qu'une action de terrain et un lobbying politique actif peuvent mener à de grandes avancées sur les dossiers de prévention du tabagisme. La configuration politique tessinoise n'est en effet pas particulièrement porteuse en soi en comparaison intercantonale, notamment dans la combinaison des partis politiques. Toutefois, le travail de conviction et de sensibilisation de longue haleine qui y est mené porte progressivement ses fruits. Chaque nouvelle avancée peut s'appuyer sur la démonstration du bienfait des réformes passées pour se justifier. Lors des grands débats de société, les acteurs tessinois de la prévention du tabagisme ont su mêler une communication directe avec les différents partis politiques, la construction d'alliance avec des groupes professionnels déterminants (corps médical, GastroTicino, personnalités du monde de la culture), la mobilisation de l'opinion publique (présence médiatique, pétitions), et le travail de conviction sur le terrain. Ils ont également su démontrer l'applicabilité concrète des nouvelles mesures proposées (par ex. introduction préalable du marquage non-fumeur sur les places de jeux, mesure de la teneur en particules dans les établissements fumeurs, alternatives au parrainage de l'industrie du tabac). Le contexte politique relatif à une thématique est donc le fruit d'une conjonction de facteurs sur laquelle il est possible d'agir en occupant le terrain de manière active et plurielle, à l'appui de propositions concrètes et applicables.

- L'expérience tessinoise montre qu'à certaines conditions (soutien professionnel et populaire, travail de terrain, communication politique), le contexte politique peut se travailler pour faire aboutir d'importants dossiers de prévention du tabagisme.

Un contexte politique favorable est un élément crucial de l'efficacité du programme, car il permet d'introduire des mesures structurelles. L'hypothèse se confirme pleinement dans le cas tessinois.

6 Résumé des résultats et discussion

6.1 Résultats du programme cantonal

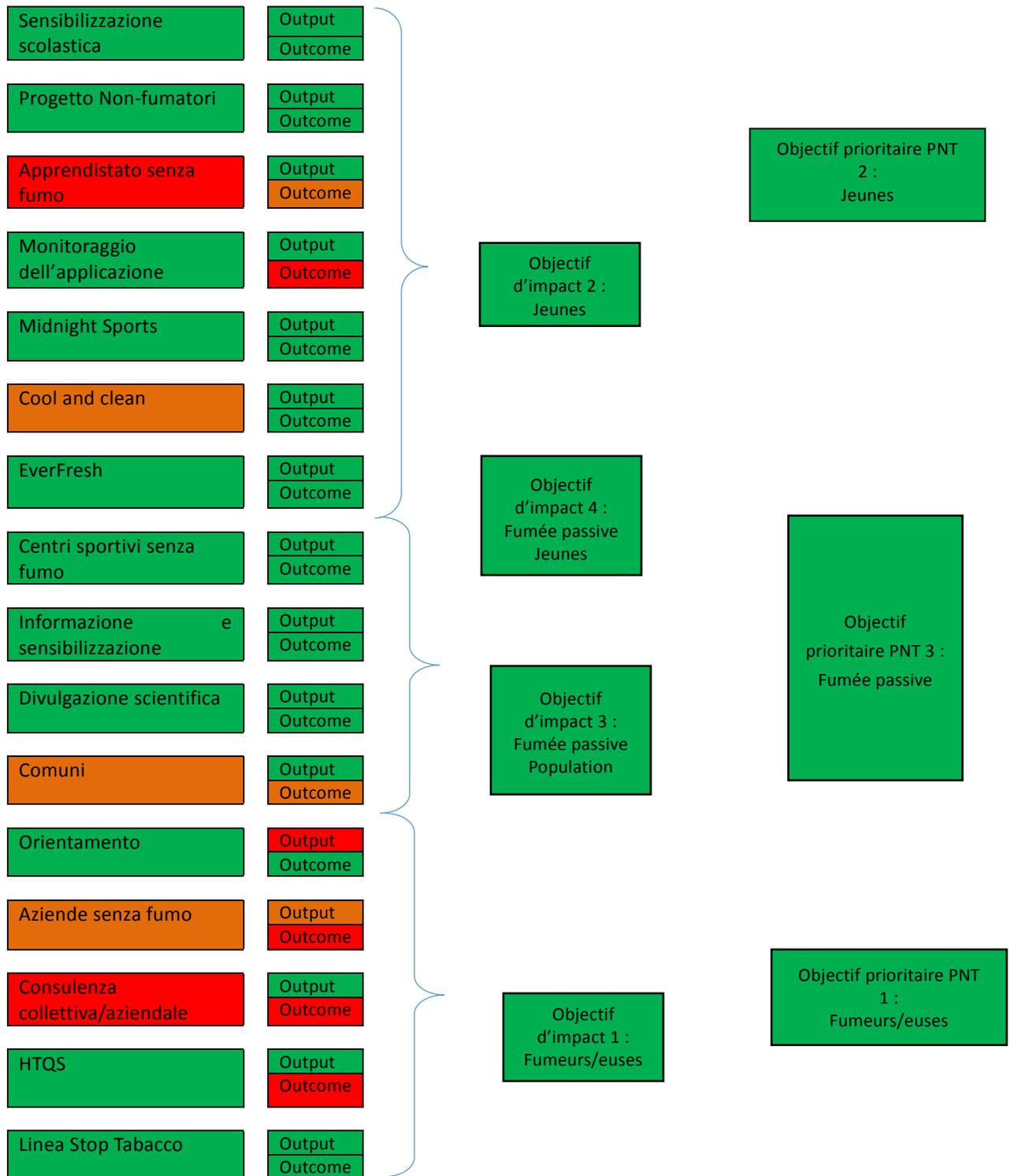
Ce sous-chapitre reprend les principaux résultats de l'évaluation du Programme tessinois de prévention du tabagisme. Il offre ainsi un aperçu des réalisations de ce deuxième PCPT. Les résultats sont structurés de la manière suivante : réalisation des objectifs et effets des projets (effets obtenus en termes de prévention du tabagisme, objectifs du Programme national tabac, objectifs d'impact, réalisation des objectifs par setting, domaine d'action, groupe-cible, type de projet), choix et articulation des projets (cohérence intra-politique, cohérence inter-politique), plus-value du programme (coordination, pilotage, compétences législatives, efficacité) et recommandations (adaptations conceptuelles et organisationnelles proposées).

6.1.1 Réalisation des objectifs et effets des projets

Réalisations globales du programme – effets des activités de prévention du tabagisme : le deuxième Programme tessinois de prévention du tabagisme a permis de fournir une information, des prestations de prévention comportementale ainsi qu'une protection structurelle très solides à la population cantonale. Il a été saisi comme occasion de renforcer les liens entre les acteurs actifs en la matière dans le canton, générant par là une importante plus-value par rapport à la situation antérieure. Dans l'ensemble, les complémentarités entre les différentes compétences existantes ont été utilisées à très bon escient (administration cantonale, associations spécialisées, acteurs médicaux, organismes actifs dans le domaine de la promotion de la santé et de la jeunesse). Le PCPT a également permis de renforcer les collaborations avec des partenaires externes cruciaux pour la prévention du tabagisme, entre autres dans les domaines médicaux, scolaires, événementiels, sportifs, politiques ainsi qu'avec les communes. Grâce à l'engagement de tous les partenaires du programme, et notamment l'excellent ancrage de l'ASN dans le paysage cantonal, la présence publique de la thématique a été particulièrement constante et variée. Le PCPT tessinois comporte certains points forts remarquables, tels que l'excellente présence de terrain, la couverture du setting médical, l'existence d'une excellente offre décentralisée de sport et de loisirs à l'égard de la jeunesse pour la promotion d'une vie saine, les efforts menés contre le sponsoring événementiel par l'industrie du tabac, ainsi que le lancement des débats sur la fumée en espace extérieur. Au niveau des projets, 110 objectifs d'output sur 133 ont été atteints, permettant de mener avec grand succès des activités dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport », « médical », « école », « espace public » et « coordination ». Les améliorations futures de la prévention du tabagisme dans le canton pourront porter sur les aspects suivants : transition concernant les activités à destination des apprenti-e-s, égalité des chances et groupes-cibles spécifiques, suivi et évaluation rigoureuse de la stratégie de prévention par les pairs, aide à l'arrêt pour les jeunes.

Le graphique T 6.1 permet de visualiser les effets du Programme (accomplissement des objectifs). Les couleurs attribuées dans la colonne tout à gauche (noms des projets) correspondent à l'appréciation finale de l'équipe d'évaluation sur l'efficacité de chacun des projets (effets sur les groupes-cibles), dans l'état actuel de leur mise en œuvre. La deuxième colonne depuis la gauche correspond au degré de réalisation des objectifs tels qu'ils avaient été initialement définis par les responsables de projets. Les deux colonnes de droite représentent la contribution à la réalisation des objectifs d'impact du PCPT et des objectifs PNT selon l'équipe d'évaluation.

T 6.1 : Aperçu global des effets du programme en termes de prévention du tabagisme



Légende : vert = succès ; orange = succès partiel ; rouge = succès limité.

Objectifs du Programme national tabac. Les actions menées durant les trois premières années de mise en œuvre du PCPT ont permis un apport aux trois objectifs PNT prioritaires choisis par le canton. Tant les jeunes (objectif prioritaire PNT 2) que les fumeurs/euses (objectif prioritaire PNT 1) ont pu être touchés par des mesures efficaces et de grande ampleur. La lutte contre la fumée passive (objectif prioritaire PNT 3) a été prise en main par des actions originales, visant à promouvoir une protection dans différents espaces publics extérieurs. Le PCPT a également contribué activement à d'autres objectifs PNT non mentionnés dans son concept. C'est le cas des objectifs relatifs à la contribution des cantons à la lutte contre le tabagisme (objectif n°7, implication des cantons ; n°10, engagement commun pour le PNT), en raison des thématiques novatrices lancées par le Tessin. Ces dernières ont permis de lancer le débat et de stimuler la réflexion de manière pionnière en Suisse (restrictions à la fumée en terrasses, retrait de l'industrie du tabac pour le sponsoring des manifestations). C'est également le cas de l'objectif n°11 (engagement des autorités cantonales et communales, exploitation des synergies), le Tessin étant le seul canton à avoir dédié un projet à part entière à un travail de conviction auprès des communes pour les engager dans la lutte contre le tabagisme. Grâce à la forte présence de terrain des porteurs de projets du PCPT tessinois, la contribution à l'objectif PNT n°2 (connaissance sur la nocivité du tabac et acceptation de la prévention) est pleinement assurée. Grâce à toutes ces réalisations, l'objectif n°1 (ne pas fumer va de soi) a été activement promu par le canton du Tessin.

Objectifs d'impact. Les objectifs d'impact visent l'année 2018. Pour cette raison, toute mesure précise est impossible à ce stade, et nous nous en tenons à une appréciation des bases mises en œuvre pour un accomplissement futur des objectifs. Les objectifs d'impact du PCPT tessinois sont rappelés ci-dessous.

Objectif d'impact 1	Riduzione statisticamente significativa della quota di fumatori in Ticino rispetto ai valori del 2012 passando dal 30.7% (2012) al 25.2%.
Objectif d'impact 2	Riduzione del 20%, cioè dal 36.6% (2012) al 29.3%, della quota di fumatori nella fascia d'età compresa tra i 15 e i 24 anni.
Objectif d'impact 3	Riduzione del tempo di esposizione per almeno un'ora al giorno al fumo passivo nella popolazione generale dal 17.2% (2012) al 5%.
Objectif d'impact 4	Riduzione dell'80% del tempo di esposizione per almeno un'ora al giorno al fumo passivo dei giovani nella fascia d'età tra i 15 ei 24 anni, cioè dal 42% (2012) all'8.4%.

- *Objectif d'impact 1* : cinq projets du PCPT visaient les fumeurs/euses, dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport », « entreprise » et « médical ». Trois de ces projets ont été des succès, dont l'un d'une particulièrement grande ampleur avec les consultations médicales d'aide à l'arrêt à forte capacité de recrutement dans trois villes tessinoises et la mise en place de prévention structurelle dans les hôpitaux. Avec « HTQS », la Ligne Stop-tabac et l'orientation proposée par l'ASN, les fumeurs/euses du canton peuvent facilement trouver de l'aide, que ce soit à distance ou à proximité (excellente couverture géographique). Ainsi, bien que les deux projets en entreprise n'aient pas fait leurs preuves, une contribution très solide à l'objectif d'impact 1 a été fournie.
- *Objectif d'impact 2* : les sept projets visant les jeunes étaient menés dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport », « école », « entreprise » et « marché ». Cinq de ces projets ont été des succès et ont permis d'atteindre un nombre important de jeunes à l'école, de les protéger sur le plan structurel (vente aux mineurs), et de leur mettre à disposition une offre locale de loisirs sains et

thématisant la question des dépendances. Les jeunes ont ainsi bénéficié tant de prévention comportementale, structurelle que d'information. Certaines actions menées dans d'autres projets à destination du grand public ont également touché les jeunes, notamment en ce qui concerne les manifestations sportives et l'information. La stratégie de prévention par les pairs (modèle d'intervention, ampleur, cibles, monitoring, réorientations en cours de mise en œuvre, évaluation des effets) devra encore faire l'objet d'une planification rigoureuse. Au final, une contribution très solide à l'objectif d'impact 2 a été assurée. À noter que l'objectif d'impact visait les jeunes entre 15-24 ans, alors que les activités déployées à l'égard de ce groupe s'adressaient principalement à une tranche d'âge plus jeune, de l'école secondaire à la majorité.

- *Objectifs d'impact 3 et 4* : la protection contre la fumée passive faisait à elle seule l'objet de deux objectifs d'impact, alors qu'aucun projet n'était spécifiquement dédié à cette question. Toutefois, cinq projets ont contenu des aspects liés à la protection contre le tabagisme passif : les hôpitaux ont été encouragés à créer des zones non-fumeurs, une enquête a été menée auprès des écoles pour connaître leur politique et besoins en la matière, les zones non-fumeurs ont été promues dans les manifestations sportives, et la question a été extensivement thématisée auprès des communes (notamment stations de ski, places de jeux). Enfin, un lobby politique actif a été mené à ce sujet sur des dossiers d'avenir, et les plaintes de la population en matière de fumée passive ont été traitées par l'ASN. La question de la fumée au domicile ou dans les espaces privés pourrait encore constituer un axe d'avenir. Une très bonne contribution aux objectifs fixés en matière de tabagisme passif a cependant été fournie.

Projets.

- Les projets du PCPT tessinois comprenaient des problèmes de conceptualisation (objectifs imprécis, parfois trop peu ambitieux, nombreux recoupements entre les projets, calendrier, mesure). La concordance entre les objectifs d'output et les objectifs d'outcome pourrait être améliorée par une définition plus précise et plus réaliste des outputs.
- Le choix des projets était pleinement en phase avec les priorités identifiées par le canton, et ont permis de couvrir les trois groupes visés de manière très diverse et complète. Une réflexion pourra être menée concernant la place de l'égalité des chances dans le PCPT, la transition des activités de prévention à l'égard des apprenti-e-s ainsi que les actions-pilotes de prévention par les pairs.
- L'existence d'un projet transversal de soutien scientifique (« *Divulgazione scientifica* ») a permis un suivi serré de certains aspects relatifs au PCPT (mostra, monitoring du comportement tabagique au sein d'une école de commerce, méthodologie des achats-tests). Cette offre de soutien pourra être avantageusement étendue à d'autres activités du canton pour lesquelles un tel suivi serait le bienvenu en raison de leur caractère pilote ou de l'absence d'évaluation de leurs effets (« *peer educator* », diverses activités menées dans les écoles, état des lieux de la consommation des jeunes coachs et des participant-e-s lors des soirées « *Midnight* » et « *EverFresh* »).
- Le Tessin est historiquement un canton pionnier de la lutte contre le tabagisme en Suisse. Cet héritage se ressent dans l'excellent ancrage local, la force de la présence de terrain, et les bonnes connections cantonales qui ont permis de faire avancer la prévention du tabagisme sur plusieurs axes (par ex. directions hospitalières, festivals, débats politiques, interdiction de fumer sur le centre sportif de Tenero, nomination de personnalités locales en tant que non-fumeurs de l'année).

- Onze projets ont été considérés comme ayant déjà fait preuve de leur efficacité, trois comme partiellement efficaces et deux comme insuffisamment efficaces. L'un des cinq projets catégorisés comme encore insuffisamment efficace poursuit un agenda ambitieux et nécessitera encore du temps pour faire ses preuves (« Comuni »). Le second a volontairement mis la prévention du tabagisme au second plan, et fait face à des problèmes de recrutement (« Cool and clean »). Deux autres sont relatifs à la saturation du setting « entreprise », et le dernier a subi l'arrêt de son financement national (« Apprendistato senza fumo »).
- Au total, 83% des objectifs d'output et 73% des objectifs d'outcome ont été atteints.

Settings.

- Le setting « loisirs, vie quotidienne, sport » constitue l'un des points forts du PCPT tessinois, et les sept projets s'y rapportant ont connu un très bon succès. Non seulement les trois groupes-cibles du programme ont été touchés au sein de ce setting, mais ils l'ont été par un mélange d'information, de prévention comportementale et de prévention structurelle. La recherche constante de nouveaux débouchés et de mesures de renforcement supplémentaires pour la prévention du tabagisme dans le canton est à souligner. Cela est notamment passé par des réalisations originales et pertinentes dans ce setting, telles que le parrainage et la sensibilisation lors de manifestations sportives et culturelles, la personnalisation de l'offre « Midnight Sports » afin de permettre son extension au maximum de communes, la prévention par les pairs dans le domaine sportif et l'approfondissement thématique sur les dépendances permis par « EverFresh », la participation de la LTCC aux consultations de la Ligne Stop-tabac en langue italienne, ou encore l'information à destination des multiplicateurs (cabinets médicaux et travail social).
- Avec trois projets, le setting « entreprise » était le deuxième le plus important en terme numérique. L'écho rencontré au sein de ce setting s'est avéré fortement limité. Le nombre d'apprenti-e-s participant à « Apprendistato senza fumo » était bas pour la taille du canton, et aucun suivi des apprenti-e-s identifié-e-s comme fumeurs/euses n'a été déclaré. Suite à l'interruption de ce projet, la transition est en cours avec les activités « peer educator ». Ces dernières mériteront un suivi structuré et une évaluation précise de leurs effets. Par ailleurs, seules quelques interventions éparses et souvent menées sous une forme allégée ont pu être menées dans le cadre des projets « Aziende senza fumo » et « Consulenza collettiva/aziendale ». La pertinence de ce setting pour la prévention du tabagisme dans le canton devra impérativement être examinée. La version nationale du projet a permis de mener plus d'interventions que sa version cantonale.
- Le setting « école » était couvert par deux projets, dans le cadre desquels une très grande diversité d'activités de prévention du tabagisme a pu être mise en œuvre dans différents types d'établissements (publics et privés, primaires, secondaires et professionnels). Ces activités ont compris des concours, du théâtre, des spectacles pour enfants, des expositions, des interventions ad hoc, des soirées de parents d'élèves, la formation de jeunes pairs, ainsi que la diffusion de matériel pédagogique. Les activités de prévention du tabagisme menées dans les écoles par les acteurs impliqués (ASN, LPT et Cdt, Radix) mériteraient un suivi plus structuré et précis du point de vue de leur distribution et de la mesure de leurs effets.
- Le setting « médical » a représenté un point fort du programme. Les prestations déployées dans le cadre du projet « HTQS » ont été particulièrement riches, et sa couverture géographique

exceptionnelle. L'engagement des responsables du projet a permis d'acquérir un nouvel hôpital, ce qui porte le nombre d'établissements du canton participant au projet à trois (discussions en cours pour trois autres lieux). Le nombre de patient-e-s suivi-e-s en désaccoutumance dans ce cadre est excellent. En outre, une politique de formation des multiplicateurs/trices de la santé est activement poursuivie, et des mesures structurelles sont implantées au sein des hôpitaux.

- L'espace public était couvert par le projet « Comuni », qui est basé sur un concept intéressant visant à ce que les communes s'approprient la prévention du tabagisme dans leurs politiques locales. Le projet a pu travailler avec 9 communes dans le cadre du PCPT et comprend certaines réalisations intéressantes à son actif avec les incitations à ne pas fumer sur les aires de jeu. Les autres mesures se concentrent sur la lutte contre le littering, dont le lien avec la prévention du tabagisme est moins direct. L'espace public a également été fortement couvert par certaines activités d'information et de prévention structurelle des projets « Informazione e sensibilizzazione » et « Centri sportivi senza fumo » (classés dans le setting « loisirs, vie quotidienne, sport »).
- De très solides prestations ont été mises en œuvre dans le setting « marché » concernant l'interdiction de vente aux mineurs. Une éventuelle évolution dans les pratiques de terrain pourra être mesurée courant 2018 avec la deuxième vague d'achats-tests à venir.

Domaines d'action.

- La prévention comportementale était majoritaire, avec dix projets à destination des jeunes et des fumeurs/euses. Six projets ont permis de toucher les jeunes avec des prestations très variées et décentralisées sur le territoire géographique, dans le cadre scolaire, sportif et de l'apprentissage. Les fumeurs/euses ont été visés par quatre projets, dont une offre d'orientation et l'excellent projet hospitalier. Le bilan global pour ce domaine d'action est très bon. Les efforts que le canton est prêt à consentir pour l'aide à l'arrêt dans l'axe comportemental pourront toutefois à l'avenir être en partie redéployés dans des settings plus porteurs que l'entreprise.
- L'information a été très bien couverte par trois projets dans les settings « loisirs, vie quotidienne, sport » et « coordination ». Ces projets menés avec succès ont permis d'atteindre une combinaison originale de publics, que ce soit les fumeurs/euses italophones (« Linea Stop Tabacco »), le grand public, les décideurs et certains multiplicateurs/trices (« Informazione e sensibilizzazione ») ainsi que les porteurs de projets et la population (« Divulgazione scientifica »). Le travail de visibilisation de la thématique a été mené de manière engagée, et a compris aussi bien un travail constant de sensibilisation générale que des approfondissements thématiques spécialisés.
- La prévention structurelle a également été couverte de manière originale et diversifiée. Le travail entrepris sur cet axe est révélateur de la capacité des acteurs tessinois de la prévention du tabagisme à ne pas se reposer sur leurs acquis et à constamment rechercher de nouvelles possibilités d'action. Le PCPT a ainsi œuvré à travers trois projets à renforcer la mise en œuvre effective de l'interdiction de vente aux mineurs, à instaurer des espaces extérieurs sans fumée dans l'espace public, dans les lieux fréquentés par les enfants et dans le setting sportif, ainsi qu'à mener des actions anti-littering.

Groupes-cibles.

- Le groupe-cible « jeunes » était la priorité du PCPT tessinois, et les organisations ont mis leurs forces en commun pour les atteindre dans différents lieux et par des approches diverses. De nombreux

sous-groupes ont été activement visés, tels que les enfants, les apprenti-e-s, les écoliers/ères et les étudiant-e-s, les sportifs/ives, les jeunes fréquentant l'offre de loisirs, de même que certains multiplicateurs/trices au contact des jeunes (parents, social, scolaire). Un grand soin a été apporté à la mise en place de stratégies d'approche pertinentes, recrutant les jeunes de manière attractive (concours, parrainages, présence de terrain, mise en place d'une vaste offre de sport locale), et s'adressant à eux dans un langage évocateur (prévention par les pairs, développement de matériel avec les étudiant-e-s en communication de l'USI). Avec Radix, « Midnight Sports » et les achats-tests, les synergies entre le tabac et les autres substances ainsi que la promotion de la santé en général ont été assurées. La stratégie « jeunes » pourra être prolongée à l'avenir, avec un monitoring serré de l'approche novatrice par les pairs, et une utilisation accrue des nouvelles technologies et de thématiques attractives (Facebook, vidéos, manipulations de l'industrie du tabac).

- Les fumeurs/euses du canton ont bénéficié de plusieurs modalités complémentaires et efficaces de soutien, allant de l'orientation au sein du réseau à une offre d'aide à l'arrêt à distance (Ligne) ou locale (consultations ambulatoires ou hospitalières dans les différentes régions, consultations ASN). Ces offres ont tenté de susciter de manière proactive le désir de franchir le pas chez les fumeurs/euses tessinois-es. L'entreprise ne s'est finalement pas avéré être un lieu de recrutement adéquat. La création d'un soutien à l'arrêt pour les jeunes identifiés comme fumeurs/euses pourrait venir compléter la palette d'action cantonale. Elle permettrait la mise en place d'une chaîne thérapeutique avec les projets aptes à effectuer un travail de détection des jeunes fumeurs/euses (« peer educator », « EverFresh », « Progetto Non-fumatori »).
- Le grand public a pu jouir d'un excellent degré d'information. La prévention du tabagisme a été mise à l'agenda via différents canaux de la vie quotidienne et médiatique par l'ASN et Radix, ainsi qu'à travers les réseaux sociaux par le SPVS. Grâce aux efforts menés dans les manifestations sportives et culturelles (stands, parrainages, marquages) et dans les communes (smokytoys, places de jeux sans fumée), la norme non-fumeur a été activement promue auprès de la population.
- Aucun projet n'a été dédié part entière à un groupe-cible spécifique. Une réflexion sur ce point pourrait être menée, concernant par exemple certaines populations d'origine migrante (forte prévalence tabagique) ou les parents fumeurs dans le cadre privé (possible axe d'action cantonal futur). De tels projets existent au niveau national ou dans d'autres cantons (par ex. « Femmes Tische », approche par les pairs au sein des communautés allophones). Pour les migrant-e-s, des interfaces pourraient être cherchées avec le programme cantonal tessinois « santé et migration ».

Types de projets.

- Le PCPT comprenait neuf projets de type I (projets cantonaux). Sept d'entre eux ont été des succès solides, ce qui montre les excellentes compétences du canton en matière de prévention du tabagisme (par ex. setting médical, achats-tests, loisir pour les jeunes, manifestations sportives). Ces succès démontrent l'inventivité et la capacité du canton à investir des approches et des terrains divers, pour cerner au mieux les groupes-cibles visés. Un projet cantonal montre une marge d'amélioration notable (prévention en entreprise), et un second a posé des bases importantes dans les communes et pourra encore travailler à ses développements futurs.

- Le bilan des six projets de type II du Programme (projets nationaux) est mitigé. Trois projets ont permis des apports importants et variés à la stratégie cantonale, dans le domaine scolaire, de l'aide à l'arrêt et de la promotion d'une vie saine par le sport auprès des jeunes. Dans trois autres cas se sont posés des problèmes de divers ordres : transition d'« Apprendistato senza fumo », saturation de l'aide à l'arrêt à destination des employé-e-s, minimisation de la prévention du tabagisme au sein de « Cool and clean ». La réflexion cantonale future pourra porter sur les axes sur lesquels les projets nationaux peuvent venir au mieux compléter l'offre locale (articulation national-cantonal et besoins encore non-couverts).
- L'unique projet de type III du PCPT (projets usuellement de type expérimentaux) était un projet déjà bien établi : « Informazione e sensibilizzazione ». Il est une composante précieuse de la stratégie cantonale et a été mené avec engagement et succès. En complément, si le canton entend investir une stratégie d'égalité des chances ou développer de nouveaux axes à l'avenir, la possibilité offerte par l'existence des projets de type III pourrait être mise à profit (par ex. approche de sous-groupes spécifiques, ou mise en forme d'un projet de prévention par les pairs).

6.1.2 Choix et articulation des projets

Cohérence intra-politique. Cette partie revient sur le concept du programme tessinois de prévention du tabagisme. La cohérence intra-politique du PCPT peut être évaluée comme suit :

- La cohérence interne du concept du programme à l'égard des trois groupes-cibles visés (jeunes, grand public et fumeurs/euses) est bonne dans l'ensemble. Chacun de ces groupes est approché de manière très complète, mais la question d'éventuels doublons dans le concept se pose pour les settings « sport » (4 projets) et « entreprise » (2 projets pour fumeurs/euses).
- La définition des objectifs prioritaires du PCPT 2015-2018 s'est basée sur les données épidémiologiques nationales et cantonales, ainsi que sur l'évaluation du programme précédent. L'existence d'un projet scientifique transversal visant à renforcer la dimension evidence-based de la prévention du tabagisme durant la mise en œuvre est une spécificité tessinoise.
- Le choix des settings est particulièrement complet, avec l'inclusion de sept d'entre eux. Ils sont agencés pour pouvoir permettre d'atteindre les groupes-cibles par différents biais, puisque chaque groupe-cible est visé dans deux à quatre settings différents.
- L'équilibre entre les domaines d'action (information, prévention comportementale et prévention structurelle) dans le concept du PCPT est très bon. La prévention comportementale arrive en première place. Une attention particulière a été accordée à la prévention structurelle avec trois projets, au sein des settings « espace public », « marché » et « loisirs, vie quotidienne, sport ». L'information a compris à la fois le grand public, l'information scientifique et les fumeurs/euses.

Cohérence inter-politique. La cohérence inter-politique du concept du programme tessinois peut-être évaluée de la manière suivante :

- Au niveau du pilotage stratégique, l'organigramme prévoyait un *Gruppo accompagnamento strategico* interdépartemental à disposition du PCPT. Ce groupe comprenait notamment le DSS, le DECS et le DFE. Ce groupe pourrait être plus fortement activé afin de soutenir les objectifs futurs en termes de prévention (réformes, fumée passive, accès aux entreprises et apprenti-e-s). Cela pourrait

se faire sur le modèle du projet « santé et environnement », qui fonctionne avec succès dans le canton et auquel collaborent plusieurs Départements cantonaux.

- Le concept du pilotage opérationnel prévoyait de réunir tous les responsables de projets au sein d'un *Gruppo Operativo* qui se rencontre annuellement.
- L'excellente diversité des projets prévus se reflète dans la grande attention portée aux collaborations externes avec les partenaires de la prévention du tabagisme dans le concept du PCPT : DECS, établissements d'enseignement secondaire et tertiaire, hôpitaux, groupes professionnels, entreprises, communes, clubs sportifs, parents, GastroTicino et faitières des points de vente, médias.

6.1.3 Plus-value

La partie suivante se penche sur la mise en œuvre du PCPT.

Coordination. Ce deuxième programme a principalement été l'occasion de prolonger de nombreux axes d'action existants, mais aussi de lancer certains nouveaux dossiers d'importance. La coordination interne (entre acteurs de la prévention) a été grandement renforcée, et la coordination externe (avec les partenaires externes de mise en œuvre) a été maintenue à un très bon niveau.

- Le PCPT 2015-2018 a été l'occasion de réitérer l'importance de la prévention du tabagisme pour le Tessin, les deux-tiers du programme ayant été financés par des contributions cantonales (hors projets nationaux de type II). Ces dernières proviennent en partie du milieu associatif local. À travers le SPVS, le DSS s'est activement engagé dans le PCPT (pilotage stratégique et 1 projet).
- Le canton a montré d'excellentes capacités à construire les partenariats nécessaires à la bonne mise en œuvre des projets. Les responsables de projets jouissent d'excellents réseaux dans le canton, qui ont été mis au service de la prévention. Les complémentarités entre les différents responsables de projets ont été très bien mises à profit (lobbying, activités médicales, travail de terrain, moyens de communication et voies d'accès étatiques).
- Le programme tessinois a été très complet dans son ciblage des trois groupes choisis. Ces groupes ont chacun été atteints par une grande variété de mesures et de settings complémentaires. La capacité du canton à rechercher des possibilités d'extension pour les projets doit être soulignée.
- Le PCPT a été saisi comme opportunité pour lancer quatre nouveaux projets, dans les domaines du sport, du soutien scientifique, de l'entreprise et des communes. Trois de ces projets ont permis d'investir des approches originales, tel que la prévention thématique ciblée auprès des jeunes, l'évaluation de projets et le niveau de gouvernance municipal.
- La forme « programme » a été activement utilisée pour la mise en réseau et la coordination des différentes activités de prévention du tabagisme menées dans le canton, qui manquaient jusqu'à présent selon les acteurs concernés. Il s'agit d'une plus-value cruciale de ce deuxième PCPT.
- Sept projets sur seize sont (co)dirigés par l'ASN, le programme comptant en tout huit partenaires de projets (Radix, LPT, CdT, FISport, SPVS, G+S Ticino, LTCC). La collaboration des responsables de projets avec les directions stratégique (SPVS) et opérationnelle (ASN) du PCPT est excellente, et permet de tirer parti des différentes compétences en présence dans le canton (administratives, scientifiques, associatives, de promotion de la santé, médicales).

- Les compétences respectives des différents organismes ont été définies de manière pertinente, et une culture de collaboration a été mise en place entre les acteurs intervenant dans les mêmes settings (par ex. sport, scolaire) ou à destination des mêmes groupes-cibles. Les collaborations entre l'ASN et Radix, entre la LPT et le CdT, ou encore entre la FISport et ces derniers sont excellentes (partage des tâches, collaborations croisées pour le recrutement, la formation, la mise à disposition de réseaux, le matériel). Dans les domaines du sport et de l'école, une clarification doit intervenir au niveau de la répartition, des objectifs et du suivi des effets des différents projets.
- La direction stratégique du programme est à la fois en contact avec la Suisse romande, les Grisons et le niveau intercantonal. Il pourrait être très intéressant que l'ASN intensifie ses contacts avec les autres cantons. Ces derniers pourraient en effet bénéficier de son expérience historique et des innovations dont elle est porteuse.
- L'égalité des chances a été prise en compte à travers l'excellente présence de la prévention du tabagisme dans les manifestations locales de sport et de loisir (approche bottom-up), ainsi que l'attention portée aux apprenti-e-s et écoles de commerce dans les activités en setting scolaire et en entreprise. Étant donné le caractère déjà très complet du PCPT tessinois au niveau des groupes-cibles principaux, la mise en place d'une réflexion et d'actions s'inscrivant dans une approche par les vulnérabilités pourrait constituer une piste d'avenir (par ex. tabac et vulnérabilités médicales, tabagisme dans le setting nightlife, travail social et institutions spécialisées).
- Une ébauche de chaîne de détection précoce a été initiée par les activités de « peer educator », ce qui est un élément positif. Les modalités exactes d'activation de cette chaîne de détection puis de conseil (directement par les pairs) ou d'orientation vers le réseau professionnel devront encore être rigoureusement précisées et leurs effets évalués.
- Les communes ont été très fortement intégrées dans le PCPT tessinois, dans le cadre des projets « Midnight Sports » et « Comuni ». Il s'agit ainsi d'ancrer la prévention du tabagisme dans le quotidien des tessinois-es à travers différents niveaux de gouvernance.
- Les auto-évaluations des projets et du programme étaient remplies de manière exhaustive. De très nombreux recoupements et redondances existent dans les auto-évaluations de différents projets, ce qui affaiblit l'utilité des auto-évaluations en tant qu'instruments de pilotage permettant de faire régulièrement le point sur les projets et de gagner une vision d'ensemble claire.

Pilotage. Le pilotage du programme a été bien mené, et la direction du PCPT a endossé un rôle actif dans la coordination des projets. Le rôle de l'ASN comme spécialiste cantonal de la prévention du tabagisme a été maintenu à un excellent niveau, tant auprès de la population que des autorités et des mutiplicateurs/trices.

- L'articulation entre la direction stratégique menée par le SPVS au niveau de l'administration cantonale de la santé, et la direction opérationnelle prise en charge par l'ASN en tant qu'association historiquement spécialisée dans la prévention du tabagisme a très bien fonctionné. La complémentarité entre ces deux acteurs (compétences, type de ressources, réseaux) a permis aux projets de se tourner vers l'un ou vers l'autre en fonction des besoins.
- Le *Gruppo accompagnamento strategico* n'a finalement pas été décisif dans la mise en œuvre, mais un groupe de travail a pu être mis en place avec des acteurs inter-départementaux pour le

déploiement des achats-tests (*Ufficio del medico cantonale, Ufficio di sanità, Sezione della polizia amministrativa, ASN et Radix*).

- Le *Gruppo Operativo* rassemblant les responsables de projets a en revanche été fortement activé, et a joué un rôle crucial dans la mise en réseau et la construction des synergies entre projets.
- Le pilotage du PCPT a permis de consolider les liens existants avec des acteurs étatiques nécessaires à la mise en œuvre de la prévention du tabagisme : *Ufficio del medico cantonale, Ufficio di sanità et Sezione della polizia amministrativa* pour les achats-tests, parlementaires pour les nouveaux objets politiques, *Ufficio dello sport* pour la communication auprès des clubs sportifs.
- Le *Dipartimento delle finanze e dell'economia* de même que les polices cantonales et communales sont les acteurs institutionnels avec lesquels le PCPT tessinois a eu le moins de contacts. Suivant les priorités décidées pour l'avenir, ces acteurs pourraient être plus activement intégrés (par ex. vente aux mineurs, contrôle du respect de l'interdiction de fumer dans les lieux publics ou les manifestations temporaires, promotion de l'offre d'aide à l'arrêt en entreprise).
- Les collaborations peuvent majoritairement se faire de manière flexible sans passer par les autorités administratives dans le canton. Les organismes de prévention disposent d'excellents carnets d'adresse et entretiennent de nombreux liens directs avec les établissements scolaires et écoles professionnelles, les hôpitaux, les groupes professionnels (travail social, enseignant-e-s, médical), les fédérations sportives, les organisateurs de manifestations ou les dirigeant-e-s d'infrastructures.
- Les acteurs du setting « entreprise » (entreprises, faïtières, écoles professionnelles, formateurs/trices, personnes-clés) mériteraient d'être associés de plus près à la réflexion qui s'impose à ce sujet, afin que les activités futures en la matière répondent aux besoins et s'assurent des possibilités réelles de mise en œuvre : prévention auprès des apprenti-e-s, accompagnement des fumeurs/euses dans ce setting, état de la protection contre la fumée passive au travail.
- La mise en place du groupe de travail relatif à la méthodologie et à la mise en œuvre des achats-tests s'est très bien déroulée et a permis de déployer le projet de manière efficace. Similairement, la création d'autres groupes de travail sur des axes d'action nécessitant encore un travail de conceptualisation, de suivi et d'évaluation pourrait s'avérer extrêmement utile. La stratégie de prévention par les pairs (inter-setting, sport et scolaire), la coordination et l'étude d'impact des nombreuses activités menées en milieu scolaire (ASN, Radix, LPT), ou encore la stratégie future à l'égard des apprenti-e-s pourraient bénéficier de la mise en place de groupes de travail.
- Les responsables de projets sont unanimes sur la bonne qualité de la collaboration avec le pilotage stratégique du programme. Ce pilotage a été activement pris en main par le SPVS : coordination des activités avec les nombreux partenaires (sept responsables à charge de 15 projets en plus de celui dirigé par le SPVS), soutien actif aux projets (« HTQS », achats-tests), rencontres du groupe opérationnel, soutien à la conceptualisation et à l'évaluation de certaines mesures, contacts nationaux et intercantonaux. La direction opérationnelle (ASN) a également très bien pris en charge son rôle de pivot central au sein du PCPT, et a activement soutenu ses partenaires.
- Une réelle communauté « prévention du tabagisme » existe dans le canton. L'ASN en est la clé de voûte, et a mis en réseau les partenaires locaux en collaboration avec le SPVS. Ce PCPT a ainsi vu s'opérer le passage d'une prévention du tabagisme plus personnalisée à un système davantage inter-organisationnel. L'institutionnalisation de ces réseaux ainsi que des savoir-faire complémentaires

existant dans le canton est un but qui devra continuer à être poursuivi sur le moyen-terme, afin d'assurer l'ancrage durable de la prévention dans le paysage cantonal.

- La direction stratégique du PCPT estime que de nombreux projets nationaux ou cantonaux seraient difficiles à transposer dans le Tessin en raison des spécificités culturelles et sociales de ce dernier. Pourtant, certains projets développés dans d'autres cantons (par ex. concernant les stratégies marketing de l'industrie du tabac, l'enfance et la fumée passive) correspondent pleinement aux préoccupations et priorités du Tessin. Ils pourraient constituer des bases de travail intéressantes, pour gagner du temps et de l'énergie. Les différences culturelles au sein de la Suisse ne doivent pas être surestimées, s'agissant par exemple de comportement tabagique en cadre privé, ou encore de festivals qui, bien que différents, font tous face aux mêmes stratégies de la part de l'industrie du tabac.
- Une action plus active de la part de la direction stratégique ou opérationnelle concernant les cinq projets ayant connu des blocages ou des problèmes de recrutement aurait été bienvenue (entreprises, clubs sportifs, communes). L'existence d'un *Gruppo Operativo* soudé et fonctionnel aurait pu être mise à profit pour tenter de trouver des solutions en commun (relances, activation de contacts, recherche de nouveaux débouchés). Cela montre aussi la nécessité d'un suivi et d'un pilotage serré des projets.
- La communication publique autour de la question du tabagisme est excellente. Non seulement l'ASN est très présente dans les médias, mais elle l'est également sur le terrain avec Radix. Le SPVS a quant à lui inauguré un axe de communication via Facebook. Une stratégie de communication sur les réseaux sociaux pourrait être avantageusement étendue à d'autres partenaires pour la suite, les sites internet actuellement existants dans le canton étant relativement statiques.
- Avec une part de 18.7% du budget global du programme, les coûts du projet « Pilotage » du PCPT se situent dans le tiers supérieur en moyenne intercantonale. Le pilotage a pris très au sérieux la mise en réseau des acteurs cantonaux de la prévention du tabagisme, en y dédiant plusieurs journées communes, ainsi que la diffusion d'une approche evidence-based.

Compétences législatives. Le concept du PCPT avait prévu une action très complète sur ce niveau, en incluant les trois aspects de la prévention structurelle (fumée passive, vente aux mineurs et sponsoring). Le programme a tenu ses promesses et engagé un travail particulièrement actif sur cet axe. La lutte contre la vente aux mineurs a été menée sur différents fronts, avec une vague d'achats-tests, l'élaboration de matériel d'information, une campagne de sensibilisation des points de vente, et une conférence de presse menée avec les autorités cantonales afin d'alerter l'opinion publique. La question de la publicité a profité de la démarche originale de l'ASN, qui entend éviter le sponsoring des manifestations sportives, culturelles et dédiées à la jeunesse par l'industrie du tabac. Pour ce faire, il a mis en place un système de location préférentielle de matériel, de parrainage et de soutien aux manifestations, offrant en retour une visibilité à la prévention du tabagisme (présence de l'ASN et de Radix, stands d'information, marquage). La lutte contre la fumée passive a fait l'objet de plusieurs actions originales. De nombreuses places de jeux communales ont été nanties d'un marquage non-fumeur et d'un cendrier où jeter son mégot avant d'y pénétrer. Les clubs de sports et manifestations sportives ont été encouragés à instaurer des zones non-fumeurs, et des arrêts de bus ainsi que des stations de ski ont été dotés de panneaux et de cendriers. Plusieurs campagnes de littering ont eu lieu dans les communes, ce qui ne correspond néanmoins pas à de la prévention structurelle selon l'équipe d'évaluation, mais uniquement à une réduction de certaines

externalités publiques de la consommation de tabac. Enfin, l'ASN a mené un lobbying actif et a réussi à lancer un débat politique sur de nouveaux axes d'action intéressants : cigarette électronique, fumée dans les places de jeux, fumée sur les terrasses des restaurants. La prévention structurelle a ainsi été un point fort du PCPT tessinois, en accord avec son héritage historique. À noter que le contrôle du respect de l'interdiction de fumer dans les établissements publics est une mesure qui fait souvent partie de l'arsenal cantonal en matière structurelle, mais n'était pas inclus dans le PCPT tessinois. Toutefois, les observateurs cantonaux s'accordent pour dire que la loi est très bien respectée à ce niveau-là, ce qui explique cette absence. Pour les mêmes raisons, la question de la protection contre la fumée passive sur les lieux de travail n'a pas non plus été spécifiquement abordée.⁶⁸ Si le canton cherchait des pistes d'avenir en matière de fumée passive, un bilan pourrait être mené dans les endroits critiques liés à la nightlife.

*Efficienc*e. L'efficacité du programme peut être jugée comme très bonne, sous réserve du fait que les budgets de six projets (de type II) ne sont pas connus et que la mise en œuvre du PCPT n'est pas encore terminée. Dans la mesure des données disponibles, 82% du budget global du PCPT a été alloué à des projets catégorisés comme des succès, tant du point de vue de l'ampleur de leurs prestations que de la réalisation de leurs outcomes. Le canton a su déployer des activités solides avec des moyens très raisonnables. Les projets tessinois se démarquent par la hauteur des prestations fournies, que ce soit en termes de quantité, de couverture géographique ou de diversification (« EverFresh », « Centri sportivi senza fumo », « Informazione e sensibilizzazione »). Certains projets sont particulièrement remarquables du point de vue de l'efficacité (« HTQS », « Monitoraggio dell'applicazione »).

6.1.4 **Recommandations**

Sur la base de l'évaluation de la conception et de la mise en œuvre du Programme tessinois de prévention du tabagisme durant les années 2015-2017, les onze recommandations suivantes sont formulées. Elles concernent tant le niveau du programme que celui des projets. Le détail de ces recommandations suit au chapitre 7.

Niveau du programme

- En fonction des priorités futures du Programme tessinois de prévention du tabagisme, intégrer de nouveaux partenaires au niveau de pilotage stratégique afin de faire avancer certains dossiers.
- Approfondir les actions initiées en direction d'une stratégie interactive de prévention du tabagisme et tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme dans le setting « espace public » au niveau communal.
- Mener un bilan circonstancié des activités menées par les différentes organisations de prévention du tabagisme en setting scolaire (stratégie globale et évaluation des effets).
- Faire profiter davantage de projets du soutien transversal proposé par la « Divulgazione scientifica » afin de renforcer la dimension evidence-based du programme.
- Capitaliser sur l'excellente expérience tessinoise en matière de formation des multiplicateurs/trices en étendant cette stratégie à d'autres activités futures du Programme.

⁶⁸ L'évaluation du PCPT tessinois 2010-2014 avait considéré la situation comme satisfaisante dans ce domaine. Martinoni M, Bramani C (2015), *op. cit.*, p. 14.

- Compléter la solide offre de prévention à destination des jeunes en créant une chaîne de détection précoce et d'aide à la désaccoutumance à l'égard de ce groupe-cible prioritaire.

Niveau des projets

- Renforcer la mise en œuvre du projet « Cool and clean » afin d'enclencher une dynamique de renforcement mutuel avec les autres projets du setting sportif.
- En raison de son importance et de son caractère multi-site, établir un monitoring des effets de l'aide à l'arrêt proposée dans le cadre d'« Hospital and Territorial Quit Support ».
- Faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme en setting « entreprise » à l'égard des groupes-cibles « apprenti-e-s » et « fumeurs/euses ».
- Définir des objectifs clairs et distincts pour chaque projet, afin de renforcer les modèles d'efficacité des différentes interventions.

6.2 Résultats généraux pour la prévention du tabagisme

Cette section présente certains enseignements de l'évaluation qui peuvent être intéressants pour la prévention du tabagisme au-delà du canton étudié (« Learnings »). Ces résultats se réfèrent soit aux aspects généraux de la prévention du tabagisme (« particularités cantonales », « déroulement »), soit à certains settings et projets. La possible généralisation de ces résultats doit toutefois être appréhendée avec prudence. Cette section permet néanmoins de mettre en avant certains facteurs ayant pesé de manière particulièrement favorable ou défavorable sur la prévention du tabagisme, et offre ainsi une base à des savoirs plus généraux pour le futur de la prévention du tabagisme en Suisse.

6.2.1 Programme

6.2.1.1 Particularités cantonales

Sponsoring des manifestations culturelles et sportives

Une grande particularité tessinoise réside dans l'attention portée à un axe original de la prévention structurelle, qui concerne le sponsoring des manifestations culturelles et sportives. Historiquement, l'ASN était parvenu à frapper un grand coup en incitant le Festival du film de Locarno à refuser le sponsoring par les multinationales du tabac dès 1992. Le président de l'ASN avait écrit une lettre à la direction du festival en 1991, avec copie aux autres sponsors, aux autorités cantonales, à l'Office fédéral de la culture ainsi qu'à M. Flavio Cotti (président de la Confédération cette année-là). L'attention avait été attirée sur le fait que le festival acceptait le sponsoring de l'industrie du tabac, tout en étant subventionné par de l'argent public. Une somme est versée par l'ASN au festival en échange de la présence du logo de l'ASN sur différents visuels du festival et sur son site internet. En raison de la visibilité internationale de ce festival, ainsi que de l'association historique entre cinéma et cigarette, cette réalisation avait marqué une grande victoire pour la prévention du tabagisme. Depuis, cette thématique est restée en ligne de mire de l'ASN, qui a développé différents moyens adaptés aux réalités du terrain pour combattre le sponsoring de manifestations culturelles et sportives par l'industrie du tabac. L'ASN propose ainsi notamment la mise à disposition de roulettes multi-usage et de camionnettes qui sont utiles aux manifestations. L'usage de ces camionnettes va alors de pair avec la présence du logo, de stands (concours, gadgets, information) et du matériel de marquage de l'ASN ("grazie per non fumare"). La prise en charge d'une partie des frais d'impression des affiches événementielles est également proposée aux clubs et associations, en contrepartie de la présence du logo « non-fumeur » de l'ASN, de même que des

parrainages pour se substituer au sponsoring de l'industrie du tabac. Cette manière de faire s'est bien implantée dans le canton, et permet de minimiser la présence de l'industrie du tabac tout en visibilisant la prévention du tabagisme. Il serait très intéressant de mener une étude précise sur les effets de cette particularité structurelle cantonale (sur les habitudes tabagiques lors des manifestations, sur les représentations de la population). Le partage actif des résultats sur cet axe original par l'ASN pourrait bénéficier au reste de la Suisse, à l'heure où le débat sur d'éventuelles restrictions futures en matière de publicité pour le tabac est à l'ordre du jour. Visibiliser par un exemple concret ce qui a pu être atteint dans le Tessin grâce à ces restrictions représenteraient une importante contribution au débat national.

Interdiction de fumer – Historique

Sur un autre axe de prévention structurelle, l'interdiction de fumer dans les établissements publics, le canton du Tessin a également joué un rôle précurseur. Étant le premier canton à introduire cette interdiction, il a fallu administrer la preuve du bienfondé d'une telle mesure pour la première fois en Suisse, et inventer des modes d'action innovants pour ce faire. Ainsi, des pétitions ont été utilisées pour montrer le mécontentement populaire face à la situation. L'ASN a ensuite monté une commission, sur demande du Département cantonal de la santé, pour préparer une proposition de réforme à l'attention du Conseil d'État. Cette proposition a ensuite été votée au Parlement, puis combattue en référendum pour être finalement acceptée en votation populaire en 2006 (cf. A1, *infra*). Un grand soin a été apporté à la composition de cette commission, qui avait notamment acquis le soutien de GastroTicino via son président. Un travail de lobbying personnel a aussi été mené par l'ASN auprès des parlementaires tessinois de tous bords politiques. Durant la campagne publique, la liberté de respirer a été mise en contraste avec la liberté de fumer réclamée par les opposants. Le soutien public de personnalités tessinoises à l'interdiction de fumer a été cherché et activement mis en avant dans les médias. Enfin, les données permettant d'objectiver l'ampleur et le taux de concentration de la fumée dans les restaurants ont été récoltées via des mesures de l'air dans les restaurants. Les résultats d'un travail de plus de deux ans de mesure de l'air ont été publiés au moment de la campagne afin de provoquer une prise de conscience.

6.2.1.2 Déroulement

Nouveaux axes d'action – Fumée passive

Le canton s'est penché sur trois nouvelles pistes d'action originales en matière de prévention structurelle et de fumée passive. L'ASN a effectué du travail de conviction auprès de député-e-s tessinois-es et obtenu le dépôt d'une initiative parlementaires sur la mise en place de zones non-fumeur en extérieur sur les terrasses des établissements publics. Cet objet a joui d'un mauvais retentissement dans la presse ainsi que dans le monde politique, et subi des accusations de surréglementation. Il s'agissait d'une première en Suisse, et les réactions dans le canton montrent qu'un travail de conviction de fond est encore nécessaire pour faire avancer cette piste d'action. Le Tessin était toutefois déjà parvenu à assurer ce rôle pionnier avec l'interdiction de fumer dans les établissements publics, qui avait également suscité d'importantes controverses à l'époque. Pour faire avancer les mœurs à ce sujet, l'ASN tente actuellement d'introduire cette idée par petits pas. Un succès à ce propos a consisté dans l'instauration complète de l'interdiction de fumer de l'important Centre sportif national de la jeunesse⁶⁹ de Tenero, y compris sur la terrasse de son bar. Une tentative similaire a été effectuée avec le stade de Lugano qui a été approché à cet effet. Cette demande n'a finalement pas rencontré d'écho. Il est également intéressant de noter que

⁶⁹ <https://www.cstenero.ch/fr/home.html>

suite à la mauvaise réception politique, l'initiative initiale a été retirée et séparée en trois objets distincts : l'un sur les restrictions de fumée sur les terrasses des établissements publics, le deuxième sur l'usage des nouveaux produits du tabac à chauffer, et le dernier sur une interdiction de fumer dans les places de jeux pour enfants. Cette stratégie est intéressante, et permet de séparer les dangers liés à chacun des objets afin d'éviter un éventuel échec en bloc. Les observateurs/trices tessinois-e-s estiment que la troisième initiative a en particulier de bonnes chances d'être acceptée au Parlement cantonal.

Communication grand public

Pour la première vague d'achats-tests sur la vente de tabac aux mineurs, une communication conjointe entre les associations de prévention du tabagisme et les autorités cantonales a été menée dans le Tessin. Après une période de valorisation des données récoltées, une conférence de presse a été tenue sous les auspices du médecin cantonal, en collaboration avec l'ASN et Radix. Les acteurs associatifs relèvent le fait que la collaboration avec les autorités cantonales a permis de donner de l'ampleur au message, en associant la voix des pouvoirs publics au message de prévention. Elle a également été l'occasion de révéler au public de manière officielle trois nouvelles brochures à destination des organismes de vente, montrant ainsi l'importance que le canton accordait au respect de la loi. Ces aspects sont cruciaux pour la prévention structurelle. D'un autre côté, l'organisation de cette communication publique conjointe a nécessité du temps, en raison des obligations propres aux services administratifs. Des différences d'opinion quant au ton – plus ou moins incisif – à adopter pour la diffusion de ces résultats sont également apparues. Ce cas est révélateur des rôles et contraintes spécifiques qui caractérisent les différents types d'acteurs, et montre les arbitrages qui doivent parfois avoir lieu entre plusieurs objectifs (ampleur du message, styles de communication).

6.2.2.1 Settings et interventions

Prévention en setting hospitalier

Des manières de faire originales et créatives ont été inventées par les responsables du projet « HTQS » (la LPT et le CdT) afin de faire avancer la cause de la prévention du tabagisme en milieu hospitalier. En effet, malgré la pertinence indiscutable de ce setting pour proposer une offre d'aide à l'arrêt, ce milieu est notoirement difficile d'accès en raison des nombreuses priorités concurrentes des directions hospitalières. Les responsables du projet ont eu à cœur d'étendre l'offre dans le canton en promouvant les bonnes expériences menées dans certains hôpitaux, et en faisant jouer un certain esprit d'émulation. Un événement à destination des directeurs/trices d'hôpitaux a été organisé pour montrer les réalisations du projet-pilote mené à Mendrisio à partir de 2016. La cheffe du SPVS (direction stratégique du Programme tessinois de prévention du tabagisme) a tenu un discours à cette occasion, marquant l'importance accordé par les pouvoirs publics à la prévention du tabagisme en setting médical. Lors de cet événement, les responsables du projet ont montré aux directeurs/trices d'hôpitaux des photographies du kiosque d'un hôpital tessinois où la vente de tabac était fortement visible, en comparaison de celui de Mendrisio où les produits du tabac étaient rangés à l'abri des regards. Des photos de terrasses d'hôpitaux sur lesquelles les médecins fumaient à la vue du public, ainsi que de fumoirs intérieurs contrastant avec la mission de santé de l'hôpital ont également été projetées. À l'hôpital de Mendrisio, deux terrasses fumeurs existent désormais, qui permettent de séparer les patient-e-s du personnel hospitalier. En mettant en contraste les bonnes pratiques avec la mauvaise image qui se dégage des autres exemples lors d'un événement spécialement organisé à cet effet, le projet a su susciter une prise de conscience et une réaction de la part des directions d'hôpitaux. Les manières concrètes d'introduire ces bonnes pratiques ont également été discutées, par exemple le fait que la fermeture

prochaine des fumoirs intérieurs ait été expliquée au personnel hospitalier via les sets de table de la cafétéria de l'hôpital de Mendrisio. L'hôpital de Lugano – qui abritait déjà des consultations d'aide à l'arrêt depuis 2004 et avait anciennement participé à « Hospital Quit Support » – a décidé d'emboîter le pas à Mendrisio et de lancer un projet-pilote local similaire comprenant des mesures de renforcement.

Complémentarité des rôles médicaux

Un autre enseignement de l'expérience tessinoise en setting médical concerne la crainte de la concurrence locale qui peut exister parmi les médecins établis en pratique indépendante dans les régions concernées par l'ouverture d'un service ambulatoire de tabacologie lié aux hôpitaux. Les médecins craignent parfois que ce changement ne représente une concurrence et une perte de clientèle. Dans le cas des nouvelles acquisitions « HTQS » tessinoises, il s'est avéré important d'aller à la rencontre des cercles locaux de médecins afin d'aborder cette question et de lever les craintes. Des expériences positives ont été menées lorsque le pneumologue de l'hôpital est par exemple directement allé à la rencontre de ses pairs. Il s'agit de montrer aux médecins l'importance du travail effectué dans les services de tabacologie hospitaliers en termes de gain pour la santé publique, et de les rendre attentifs/ives au fait que les patient-e-s ne bénéficieraient pas d'un suivi en désaccoutumance aussi soutenu et spécialisé en l'absence de ces consultations. De plus, la complémentarité entre ces consultations et le rôle joué par les médecins indépendants doit être mis en évidence, ces derniers pouvant déléguer le suivi – qui est coûteux en temps – à un service spécialisé après avoir accompli leur rôle initial de détection. Les responsables du projet relèvent aussi l'intérêt qu'il y a à ne pas laisser le personnel médical non-médecin en dehors des formations en désaccoutumance. Ce personnel s'est montré très intéressé par une telle offre de formation à la désaccoutumance dans le canton, et peut y voir une occasion de valorisation de leur métier. Le certificat délivré aux professionnel-le-s de la santé non-médecins à l'issue des cours est ainsi une composante importante de ces formations. Enfin, concernant le succès du projet, il convient de relever que la LPT a fortement activé son réseau de médecins pneumologues – avec lesquels elle entretient historiquement d'excellentes relations au vu du cœur de sa mission – afin de susciter un soutien local autour du projet.

Achats-tests tabac et alcool

Le canton du Tessin a mené durant ce PCPT une grande vague d'achats-tests coordonnés pour l'alcool et le tabac, avec une nouvelle méthodologie et une couverture plus systématique que ce qui avait été fait par le passé. Les résultats font état d'un taux d'environ 50% de vente à des mineurs, ce qui constitue un chiffre trop élevé et justifie la tenue de tests supplémentaire à venir en 2018. Un résultat étonnant de la vague d'achats-tests menée durant l'année 2015 réside dans le fait que des ventes ont également eu lieu dans des cas où l'âge du/de la client-e test a été demandé. Cela montre l'importance qu'il y a à aborder ce point lors des formations et dans les documents d'information, de même que l'importance des outils d'aide au calcul de l'âge qui peuvent être distribués aux points de vente. Par ailleurs, le canton a connu il y a quelques années certains cas extrêmes et récurrents de vente d'alcool à des mineurs, pour lesquels la police cantonale a pris les choses en main et ordonné des sanctions et des fermetures d'établissement. D'après les observateurs/trices cantonaux, ces exemples ont fonctionné comme des rappels de la nécessité de respecter la loi auprès de tous les acteurs concernés, et ont eu des répercussions positives au niveau de la vente de tabac (introduction de mesures d'autocontrôle dans certains points de vente). Ainsi, les deux thématiques peuvent être avantageusement liées. La thématique de l'alcool, pour laquelle les autorités sont parfois plus promptes à agir, peut être utilisée pour visibiliser celle du tabagisme. Enfin, la police cantonale a effectué une enquête propre l'an passé sur la vente

d'alcool et a constaté un bon taux de refus de vente aux mineurs, ce qui ne concorde pas avec les résultats des achats-tests. Le procédé de l'enquête menée par la Police n'est pas connu des acteurs de la prévention du tabagisme, mais ces résultats montrent l'importance de la méthodologie des achats-tests pour être réellement en mesure de repérer les infractions (horaires, clients-tests, tests menés par une ONG).

Prévention structurelle dans les écoles

L'ASN a mené un sondage de grande ampleur auprès des directions des écoles secondaires du canton du Tessin en 2017, afin de faire le point sur la place de la prévention du tabagisme ainsi que les besoins d'intervention en la matière.⁷⁰ Il est intéressant de partager les résultats de ce panorama de la situation tessinoise à titre d'exemple, car l'état des réglementations scolaires en matière de fumée constitue souvent une information inconnue dans les cantons. Or, une forte prévention structurelle dans ce setting constituerait un signal clair à l'égard de la jeunesse. Le sondage tessinois a concerné 35 directions d'écoles publiques et 6 écoles privées (total = 41), et a obtenu un excellent taux de réponse de 95.1% (N=39). Ainsi sur une échelle de 1 à 10 (1 = aucun problème, 10 = problème grave), les écoles classent en moyenne la problématique du tabagisme comme étant peu importante (score de 3.6). Par ailleurs, 26% des écoles répondantes estimaient n'avoir pas résolu de manière claire le problème de la fumée dans les espaces extérieurs de l'établissement, ce qui constitue une proportion non-négligeable. 41% des écoles informent en outre qu'un espace externe fumeur à destination des enseignant-e-s existe sur leur périmètre. Au rang des préoccupations des établissements scolaires relatives au tabagisme figurent notamment les thématiques suivantes : la vente aux mineurs, le « cannabis light », la fumée lors des déplacements scolaires, la cigarette électronique ainsi que la problématique des jeunes dont leurs parents autorisent la consommation. Ces résultats indiquent ainsi des pistes d'action possibles au sein des établissements scolaires.

6.2.2.2 Projets individuels

Midnight Sports

Le projet « Midnight Sports » rencontrant un écho particulier dans le Tessin, certains learnings peuvent en être tirés. La popularité du projet est telle dans le canton que 22 lieux ont pu être ouverts dans de nombreuses communes, chaque lieu « Midnight Sports » menant un nombre très élevé de soirées par année (23 à 28). D'après la responsable du projet, le nombre élevé de lieux qui ont pu être ouverts dans le Tessin pourrait s'expliquer par le peu d'offres de loisirs alternatives présentes dans les nombreuses communes non-urbaines et géographiquement dispersées du canton. Un tel argumentaire pourrait donc être mis en avant dans les autres cantons connaissant une situation géographique similaire. À noter également que le bouche-à-oreille a particulièrement bien fonctionné, puisque ce sont à plusieurs reprises des communes ou des associations de parents d'élèves qui ont spontanément demandé la mise en place d'un projet « Midnight » sur leur territoire, sans être démarchées par le projet. Plusieurs types de stratégie sont mises en place dans le canton pour soutenir l'extension du projet. Afin de renforcer sa notoriété, la responsable du projet s'est attachée à le visibiliser dans les médias locaux. De même, un effort d'adaptation aux particularités locales est effectué. Les horaires sont adaptés aux contraintes du lieu en matière de transport public, et un bus spécial de ramassage des jeunes désirant se rendre aux soirées « Midnight Sports » a même été organisé dans une commune. En outre, un questionnaire est parfois passé dans les écoles des communes susceptibles d'accueillir un projet Midnight, afin de sonder

⁷⁰ Associazione Svizzera Non-fumatori (2017). *Risultati del "Sondaggio nelle scuole medie"*. Canobbio: ASN.

l'intérêt des jeunes à y prendre part et documenter ainsi la situation à l'attention des autorités politiques. Afin de démontrer l'intérêt concret du projet aux clubs sportifs régionaux, qui sont d'importants alliés, les responsables de Midnight se sont investis dans la co-organisation d'événements sportifs locaux (par ex. tournois de football). Enfin, les groupes de travail locaux (présents dans chacun des lieux « Midnight Sports » et rassemblant des représentant-e-s des communes, des écoles et des clubs sportifs) sont activés à un rythme soutenu (4-5/an au début, puis 1-2/an par la suite). Ces groupes sont utilisés pour faire le point sur les activités et le succès du projet, et pour réfléchir aux préoccupations locales et aux problématiques qui ont été rencontrées durant les activités. Ces importantes mesures d'accompagnement contribuent au succès du projet.

EverFresh

Étant donné la nouveauté d'« EverFresh » et le fait que le Tessin a soutenu et financé le développement de ce projet-pilote, il est possible de tirer parti des premières expériences menées dans ce cadre. Premièrement, la responsable du projet souligne l'importance de rendre le projet attractif et accessible pour les jeunes coachs. Afin de leur permettre d'endosser leur nouvelle fonction, l'accent est mis sur les jeux de rôle durant les formations. Des situations auxquelles les coachs pourront avoir à faire face lors des événements « EverFresh » sont simulées, afin de tester différents types de réactions possibles. La responsable du projet ajoute qu'à partir de 2016, les formations ont été menées in situ, directement sur les terrains de sport, ce qui a permis de renforcer cet aspect de simulation et a été apprécié par les coachs. En outre, les jeunes coachs plus expérimentés sont intégrés à la formation des débutant-e-s. Cela permet d'une part de mettre des exemples de situations réelles en discussion, et d'autre part de s'adresser aux plus jeunes coachs de manière crédible et évocatrice. Cela renforce également la dimension « prévention par les pairs » du projet. Enfin, une ligne de démarcation claire entre travail et loisir est tracée à l'égard des coachs, à qui il est rappelé durant les formations qu'ils sont en fonction dès lors qu'ils revêtent l'uniforme « EverFresh », moment à partir duquel ils doivent se comporter de manière exemplaire.

Evaluation d'une exposition scolaire

Dans le cadre du projet « Divulgazione scientifica », la mostra interactive « No smoking Be happy » a été évaluée par le SPVS. Les résultats peuvent également être partagés.⁷¹ La mostra avait été créée à destination des écoles secondaires du canton, et mise en place par l'ASN et la *Fondazione Umberto Veronesi* en 2015. Elle avait été déployée dans 5 écoles et avait touché environ 3'000 jeunes. Selon un design expérimental, l'évaluation a notamment porté sur les opinions et les perceptions des écoliers/ères ayant visité l'exposition. Les résultats de cette enquête ont montré que chez les jeunes garçons en particulier, l'intérêt à en apprendre davantage sur les risques associés au tabagisme chute drastiquement entre 14 et 15 ans (âge auquel le taux d'intérêt passe de 69.8% à 51.3%). Sur plusieurs dizaines d'aspects présentés à la mostra, ceux qui ont le plus intéressé les jeunes étaient les parties dédiées aux effets de la fumée sur les poumons ainsi que sur le cerveau et les neurones (volets organisés de manière particulièrement interactive), suivis des informations relatives à la bouche, au contenu des cigarettes, aux informations via des vidéos et des images, ainsi que sur les effets du tabagisme sur la peau. Les aspects ayant le moins intéressés les jeunes comprennent notamment les maladies associées au tabagisme, le vieillissement ainsi que certains détails techniques (par ex. cellules, système immunitaire). Parmi les raisons citées par les jeunes pour commencer à fumer figurent aux premiers rangs se sentir cool, fort ou

⁷¹ Beretta et Bouvier Gallacchi, *op. cit.* L'étude est disponible sous le lien suivant : <https://www3.ti.ch/DFE/DR/USTAT/index.php?fuseaction=pubblicazioni.dettaglioVolume&t=1&idCollana=3&idVolume=1961>

important (15.7%), se sentir ou paraître plus grand (13.8%), et se faire remarquer (10.4%) (4'796 réponses, réparties en clusters). Viennent ensuite à égalité l'influence des ami-e-s ainsi que le stress et les problèmes (8.3%). La curiosité et la découverte viennent ensuite (5.4%). L'avis des jeunes quant à la capacité de la mostra à influencer leur comportement a aussi été mesuré immédiatement avant et après l'exposition, ainsi qu'à l'occasion d'un follow-up à quatre mois. À quatre mois, l'exposition a été catégorisée par les jeunes visiteurs/euses comme ayant une utilité sur la motivation à arrêter de fumer (72.1%), ainsi qu'à ne pas commencer (80%). Il s'agit toutefois d'opinions auto-déclarées, les changements effectifs dans les connaissances ou les attitudes pré-/post-mostra n'ayant en revanche pas été mesurés. Enfin, l'étude conclut sur le fait que la prévention à destination des jeunes doit être basée sur « una comunicazione diretta e istintiva, basata sulla sorpresa, sull'emozione e sullo stimolo » (p. 103). Ces résultats alimenteront la réflexion future du canton.

7 Recommandations

Dans ce chapitre, onze recommandations pour un futur programme cantonal sont formulées à l'attention des responsables de la prévention du tabagisme dans le canton du Tessin. Ces recommandations concernent le niveau du programme (recommandations 1-7) ainsi que le niveau des projets (recommandations 8-11).

7.1 Niveau du programme

7.1.1 Institutionnalisation de partenariats stratégiques

Recommandation 1 : en fonction des priorités futures du Programme tessinois de prévention du tabagisme, intégrer de nouveaux partenaires au niveau de pilotage stratégique afin de faire avancer certains dossiers.

Comme souligné dans le rapport, ce deuxième Programme a été l'occasion de mener des avancées cruciales en matière de mise en réseau des partenaires de la prévention du tabagisme dans le canton. D'une situation antérieure connaissant un acteur historique très fortement engagé ayant réussi à faire passer des mesures pionnières remarquables (l'ASN), le canton est passé à l'intégration durable de sept autres organismes amenant chacun des savoir-faire et des spécialisations thématiques propres. Ces derniers sont aptes à faire avancer différentes composantes de la prévention du tabagisme, comme la prévention des dépendances et la promotion de la santé auprès des jeunes (Radix), la liaison avec le monde médical et la prévention par les pairs (LPT et CdT), la prévention dans le monde sportif (FISport et G+S Ticino), l'interface avec les acteurs étatiques et l'approche évaluative (SPVS) ou encore le relai italoophone avec la Ligne (LTCC). Un grand succès du présent programme consiste dans les collaborations développées entre ces partenaires. Cela permet de dépersonnaliser les réseaux de la prévention du tabagisme, et d'institutionnaliser les différentes compétences au sein d'un pool de ressources communes (Gruppo Operativo). Par ailleurs, le canton ne souffre pas de problèmes particuliers dans l'accès à certains partenaires cruciaux pour faire avancer le dossier de la prévention, tels que les écoles par exemple, qui peuvent être approchées directement par les différents organismes via leurs réseaux personnels. En revanche, l'intégration de certains autres acteurs stratégiques pour promouvoir des avancées sur des axes d'avenir serait une excellente manière de prolonger le solide travail de mise en réseau récemment effectué. Un tel besoin existe particulièrement au niveau de la stratégie d'action communale, qui est soutenue par le canton mais a connu des difficultés à engager les municipalités dans la prévention.

L'incorporation d'une ou de plusieurs personnes clés du niveau communal pourrait constituer une stratégie de renforcement des efforts menés sur ce plan (groupe de travail ad hoc ou Gruppo Operativo). Il pourrait s'agir soit de représentant-e-s de grandes villes ayant déjà signalé un intérêt pour la prévention du tabagisme, soit de représentant-e-s d'interfaces intercommunales jouissant d'une assise globale. L'acquisition de telles personnes clés permettrait de faire le relai entre le PCPT et les communes de manière formalisée autour d'un engagement, de faire remonter les préoccupations des communes auprès du PCPT et de transmettre l'information aux communes dans un langage adéquat. Les objectifs visés pourraient être la visibilisation des bonnes expériences menées avec les premières communes, l'approfondissement de la stratégie non-fumeur initiée sur les places de jeux, ou encore l'acquisition de

nouvelles municipalités. Par ailleurs, si le canton entend poursuivre la prévention du tabagisme en setting « entreprise », une réflexion similaire pourrait être menée. L'intégration d'interlocuteurs ou de faitières de ce setting pourrait constituer un soutien pour plusieurs dossiers : question de la vente aux mineurs, accès aux entreprises pour les cours de désaccoutumance, restrictions à la fumée sur les terrasses des restaurants. Une meilleure intégration de tels partenaires externes permettrait de mieux tirer parti de la forme « Programme », comme cela a été fait par le canton jusqu'à maintenant.

7.1.2 Stratégie interactive de prévention du tabagisme

Recommandation 2 : approfondir les actions initiées en matière de stratégie interactive de prévention du tabagisme et tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Plusieurs acteurs du PCPT ont amorcé un investissement de la question des nouvelles technologies en tant qu'outil de diffusion moderne à large échelle de la prévention du tabagisme. Ainsi, le SPVS est passé par Facebook pour offrir à la population tessinoise des informations scientifiques vulgarisées en matière de tabagisme (par ex. e-cigarette, narguilés, aspects environnementaux néfastes du tabac) et pour promouvoir une application d'aide à l'arrêt pour téléphones portables. L'ASN a lancé une refonte de son site internet, mais un potentiel de valorisation des informations que l'association met à disposition de la population existe néanmoins encore. Le projet « Informazione e sensibilizzazione » mentionne le fait qu'une stratégie utilisant les nouvelles technologies pourrait constituer une piste d'avenir. Les nouvelles technologies seraient en effet un excellent complément à la stratégie de présence sur le terrain fortement mise en œuvre par l'ASN (sachets de sucre, médias, campagnes, flyers, événements). Une stratégie interactive mettant à profit les possibilités offertes par ces outils comporterait plusieurs avantages. Elle permet premièrement de vivifier l'image de la prévention du tabagisme. L'ASN œuvre déjà pour rafraîchir la prévention (par ex. nomination du fumeur de l'année, parrainage des manifestations sportives et culturelles), et les nouvelles technologies s'inséreraient parfaitement dans cette orientation. De plus, l'ASN s'est profilée comme étant particulièrement capable de faire beaucoup avec des moyens modestes, par des stratégies inventives et proches du terrain. Les nouvelles technologies s'inscriraient parfaitement dans cette philosophie. Elles cadreraient également avec la philosophie de Radix, qui a à cœur de s'adresser aux jeunes par les moyens les plus évocateurs possibles. Le lancement du projet de « peer educator » par la LPT et le CdT constitue également une occasion en or pour poursuivre une telle stratégie, étant donné que les jeunes et leur culture sont remis au centre de la prévention à travers l'approche par les pairs. Les pairs pourraient être d'importants relais de vidéos, d'applications ou de contenus interactifs relatifs à la prévention du tabagisme. « EverFresh » entendait initialement aussi communiquer via les nouvelles technologies, stratégie qui n'a finalement pas été poursuivie.⁷²

En outre, l'accès aux groupes-cibles principaux du PCPT ayant déjà été très bon, ce nouvel axe stratégique permettrait de viser des publics nouveaux, moins intégrés dans les activités de prévention du tabagisme. Enfin, la dématérialisation permise par les réseaux sociaux est utile comme complément à des activités géographiquement localisées (par ex. dans les villes) dans des cantons à fortes zones non-urbaines ou montagnardes. Nous renvoyons à différents exemples dans d'autres cantons tels que le projet Facebook du CIPRET-Valais « J'arrête de fumer », qui a permis de susciter un réel engouement de terrain et de

⁷² Auto-évaluations, 3^{ème} année, p. 19.

mettre en place des groupes d'auto-support locaux dans différentes régions.⁷³ Le CIPRET-Fribourg a mis en place un projet-pilote de prévention par les pairs comportant la création de vidéos devant se diffuser de manière virale parmi les jeunes. Les observateurs y relèvent un engouement et une dynamisation sans précédent autour de la prévention du tabagisme. Les vidéos sont élaborées par les jeunes lors d'ateliers supervisés par des spécialistes de l'image, ce qui a rendu le projet très attractif.⁷⁴ Le CIPRET-Vaud a quant à lui développé un outil sous forme de casque de réalité virtuelle attirant l'attention des jeunes sur les manipulations dont ils font l'objet en matière de stratégies marketings de l'industrie du tabac. Cet outil moderne permet aux jeunes d'expérimenter de manière immersive le nombre de fois qu'ils/elles sont exposé-e-s à la publicité du tabac dans la vie réelle, et fait appel à leurs compétences et leur regard critique. Une telle approche serait également en phase avec le grand intérêt du Tessin pour la prévention structurelle.⁷⁵

7.1.3 Espace public et niveau communal

Recommandation 3 : faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme dans le setting « espace public » au niveau communal.

Un des axes d'action principal du projet « Comuni » (ASN et Radix) consiste dans la lutte contre le littering, les responsables de projets ayant remarqué qu'il s'agissait d'un point d'accroche particulièrement apte à intéresser le niveau d'action communal. Le projet tente néanmoins d'étendre les activités à d'autres aspects de la prévention du tabagisme (instauration de places de jeux non-fumeur, spectacle pour enfants, mise en place de lieux de loisirs sains pour la jeunesse par les communes). Un bilan de la stratégie à cet égard pourrait être mené pour réfléchir aux priorités d'avenir dans le cadre de ce projet. La place accordée à la lutte anti-littering pourrait en particulier faire l'objet d'une réflexion. Le lien entre littering et prévention du tabagisme devrait être réfléchi. Il n'apparaît pas clairement si l'hypothèse d'intervention postule le fait que la mise à disposition de cendriers de rue et de cendriers de poche représente un moyen de réellement lutter contre le tabagisme (par ex. par sa dénormalisation), ou uniquement contre ses externalités négatives du point de vue des communes. L'évaluation externe menée en 2015 par Consultati SA suggérait déjà d'évaluer les effets de la stratégie de lutte contre les mégots, afin d'y apporter des mesures correctives si nécessaire.⁷⁶ Une question pourrait porter sur le fait de savoir si les campagnes de lutte contre le littering doivent s'en tenir aux panneaux demandant aux fumeurs/euses de jeter leur mégot dans le cendrier, ou si un pas ne devrait pas plutôt être franchi en encourageant à ne pas fumer dans certaines zones sensibles telles que les arrêts de bus ou les abords des cabanes de montagne, sur le modèle de ce qui a été fait pour les places de jeux. Une telle suggestion n'a pas besoin de passer par une modification des règlements communaux, et pourrait être mise en place de manière flexible.

De même, tenter d'instaurer ou de faire respecter des zones extérieures non-fumeurs lors de manifestations culturelles temporaires en plein air (foires, festivals) pourrait faire partie de la stratégie future. Cela correspondrait pleinement aux compétences et à l'expérience de terrain de Radix dans ce genre de setting.⁷⁷ Il s'agirait d'effectuer un rappel des règles, qui sont généralement moins connues par

⁷³ Voir rapport d'évaluation du Programme valaisan de prévention du tabagisme, p. 76.

⁷⁴ Rapport d'évaluation du Programme fribourgeois de prévention du tabagisme, pp. 50, 60-62, 93-94.

⁷⁵ Rapport d'évaluation du Programme vaudois de prévention du tabagisme, p. 45. <http://www.cipretvaud.ch/splash-pub/>

⁷⁶ Martinoni et Bramani, op. cit., p. 31.

⁷⁷ Voir par exemple à ce sujet Rapport d'évaluation du Programme fribourgeois de prévention du tabagisme, p. 92.

les organisateurs de manifestations ponctuelles que par les responsables d'établissements publics (par exemple dans les tentes fermées). Les polices communales pourraient également être approchées pour leur rappeler leur rôle dans la surveillance du respect de la loi relative à l'interdiction de fumer.⁷⁸ Pour rappel, le contrôle de l'interdiction de fumer dans les restaurants revient aux communes selon la Rlear, et ces dernières sont tenues d'informer la *Sezione polizia amministrativa* en cas d'infractions. À Fribourg, mêmes les agents de sécurité privés ont été rendus attentifs/ives à la nécessité de faire respecter la réglementation sur la fumée passive dans les manifestations temporaires, et sont actifs/ives sur ce plan. En outre, le concept du projet « Comuni » prévoyait initialement un travail sur l'octroi d'autorisations à mener des événements. Cet aspect pourrait également être activé à l'avenir. Sur cet axe, le canton du Jura prévoit par exemple d'adapter le formulaire officiel de demande de débits de boissons pour manifestations temporaires, en y intégrant l'information relative à la fumée passive. Ces aspects pourraient s'articuler avec la réflexion actuellement menée par Radix sur l'éventuel lancement d'un label pour les manifestations temporaires sur le modèle valaisan (Label « Fiesta ! », qui promeut le respect de critères relatifs à la prévention et à la réduction des risques). Il faut encore relever que les compétences des communes tessinoises sur les axes structurels de la prévention du tabagisme sont étendues (cf. A1.2, Rôle des communes, *infra*). Elles ont notamment le pouvoir d'accorder des dérogations à l'interdiction de publicité pour les produits de tabac lors de manifestations temporaires. Étant donné la place historiquement accordée par les acteurs tessinois de la prévention du tabagisme aux questions de publicité et de parrainage dans le canton, ce point est d'une importance cruciale. Une sensibilisation des communes sur cette question pourrait faire partie du catalogue d'actions du projet « Comuni ». Enfin, un point précis de la situation relative au setting sportif pourrait également être établi. Il n'apparaît en effet pas clairement au terme de l'évaluation quel est précisément l'état des interdictions de fumer qui ont pu être concrètement obtenues sur les terrains de sport cantonaux grâce au projet « Centri sportivi senza fumo », ni dans quelle mesure l'interdiction de sponsoring est bel et bien respectée dans les manifestations sportives et à destination de la jeunesse.

7.1.4 Prévention en milieu scolaire

Recommandation 4 : mener un bilan circonstancié des activités menées par les différentes organisations de prévention du tabagisme en setting scolaire (stratégie globale et évaluation des effets).

Le projet « Sensibilizzazione scolastica » a été riche en activités de prévention du tabagisme, et regroupe plusieurs organismes actifs dans le setting scolaire (ASN, Radix, LPT, CdT). Il a été catégorisé comme étant un bon projet, en raison de l'étendue de ses prestations ainsi que des évaluations positives disponibles pour certains de ses aspects. Le projet regroupe toutefois des activités très diverses, et toutes n'ont pas fait l'objet d'un bilan régulier.⁷⁹ En raison de l'importance de ce setting pour la prévention, l'établissement d'un monitoring plus serré des effets de ce projet serait le bienvenu. Par exemple, la mostra a été évaluée précisément, mais la manière dont les enseignements tirés de l'étude menée par le SPVS seront réinjectés dans les développements des futures activités de prévention du tabagisme n'apparaît pas encore clairement. La première version du projet de prévention par les pairs de la LPT et du CdT – « We love smokers we hate smoke » – s'est avérée insuffisamment convaincante, et la nouvelle version du « peer educator » devra à ce titre rapidement bénéficier d'un suivi et d'une évaluation

⁷⁸ Voir recommandation 7.1.5, Rapport d'évaluation du Programme vaudois de prévention du tabagisme, pp. 112-113.

⁷⁹ L'évaluation du premier PCPT avait déjà recommandé de faire le point sur les activités menées dans le setting « école ». Martinoni M, Bramani C., *op. cit.*

rigoureuse, afin d'examiner si l'approche choisie fait ses preuves et si les effets souhaités sont obtenus. À ce titre, des objectifs précis devraient être définis pour les différentes étapes de la mise en œuvre du projet, ce qui n'est pas encore le cas. La stratégie d'extension future du projet devra également être définie. Il s'agira d'établir quels sont les groupes-cibles et les écoles prioritairement visés, et pourquoi (écoliers/ères, gymnasien-ne-s, apprenti-e-s, hautes écoles et universités). Les spécificités de la mise en œuvre du « peer educator » dans ces différents sous-settings doivent également être réfléchies. Cette activité s'étant développée en cours de PCPT, aucun concept du projet n'a été communiqué.⁸⁰ La littérature internationale relative à la prévention par les pairs devrait également être prise en considération dans le développement du projet.⁸¹ Par ailleurs, le fait que les activités intégrant les parents d'élèves prévues par Radix et l'ASN aient moins bien fonctionné que prévu, alors que l'inclusion de ce groupe de multiplicateurs/euses faisait partie intégrante de la stratégie du projet, devrait également faire l'objet d'une réflexion. Enfin, les suites concrètes à donner au sondage de l'ASN dans les écoles relativement à la prévention structurelle devront encore être étudiées et planifiées. Il s'agirait dans l'ensemble de prendre garde à ce que ce projet ne consiste pas en une accumulation d'activités éparpillées menées par les différents organismes de prévention du tabagisme, mais que les différentes interventions s'articulent autour d'une stratégie systématique et explicitement définie en termes de couverture géographique, de types d'écoles, de tranches d'âge et d'approches privilégiées pour chaque sous-groupe.

7.1.5 Soutien scientifique aux projets

Recommandation 5 : faire profiter davantage de projets du soutien transversal proposé par la « Divulgazione scientifica » afin de renforcer la dimension evidence-based du programme.

L'existence de ce projet de soutien scientifique transversal est à saluer. Le concept à la base du projet est tout à fait sensé, et permet de tirer parti au mieux des différentes compétences présentes dans le canton. En tant que service administratif spécialisé dans la promotion et l'évaluation de la santé publique, le SPVS dispose du temps de travail et des compétences scientifiques nécessaires à une action approfondie sur le design et l'évaluation des projets. Les associations de prévention du tabagisme sont au contraire spécialisées dans les interventions de terrain, et ces deux types de compétences peuvent être articulés au mieux à travers un tel projet. Jusqu'à présent, le projet « Divulgazione scientifica » a soutenu ses partenaires dans la mise au point de la méthodologie des achats-tests (notamment pour l'échantillonnage des points de vente contrôlés), a mené une évaluation de l'exposition menée en milieu scolaire en 2015 (mostra) et a monitoré la prévalence tabagique d'un échantillon de jeunes tessinois-es. Une telle approche permet d'instiller une rigueur dans l'élaboration et le suivi des projets, ce qui est pleinement en phase avec l'organisation de la prévention du tabagisme sous forme de programme cantonal. En lien avec la recommandation précédente, de nombreux autres projets et activités pourraient bénéficier d'un tel soutien scientifique. Cela serait d'autant plus important dans le cadre de projets-pilotes, menés selon une approche novatrice et représentant des pistes d'avenir pour le canton (par ex. « peer educator »). Le soutien devrait idéalement intervenir dès la phase de conception, afin d'élaborer des modèles d'action

⁸⁰ Le « peer educator » est uniquement mentionné à la p. 23 de la *Demande de financement*.

⁸¹ Il est notamment possible de s'appuyer sur le grand travail de synthèse déjà effectué par les organismes internationaux ainsi que les revues de littérature scientifique : van der Eijk Yvette (2017). *Tobacco-free generations. Protecting children from tobacco in the WHO European Region*. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; UNODC (2003). *Peer to peer. Using peer to peer strategies for drug abuse prevention*. Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime; MacArthur Georgie J., Harrison Sean, Caldwell Deborah M., Hickman Matthew, Campbell Rona C. (2016). "Peer-led interventions to prevent tobacco, alcohol and/or drug use among young people aged 11–21 years: a systematic review and meta-analysis". *Addiction* 111(3): 391-407.

précis et monitorables, et de comprendre ainsi où se situent les forces et les dangers des projets. La phase de définition du prochain PCPT fournira une excellente occasion pour le faire. D'autres axes prioritaires du canton seraient également intéressants à soutenir (par ex. présence de la prévention du tabagisme dans les événements sportifs, interventions dans les classes). Il serait utile de ne pas évaluer des aspects qui ont déjà été étudiés de manière extensive dans la littérature internationale et sont transposables au Tessin (par ex. quel langage adopter pour intéresser les jeunes, comme cela a été fait en partie pour l'évaluation de la mostra), mais de se concentrer sur la mesure des effets des projets mis en œuvre dans le canton.

7.1.6 Stratégie multiplicateurs/trices

Recommandation 6 : capitaliser sur l'excellente expérience tessinoise en matière de formation des multiplicateurs/trices en étendant cette stratégie à d'autres activités futures du Programme.

L'action menée en termes de formation des multiplicateurs/trices dans le domaine médical a été excellente, et les responsables du projet « HTQS » ont su trouver les moyens de rendre cette offre attractive pour les différents professionnel-le-s de la santé (cf. 6.2.2.1, Learning « Complémentarité des rôles médicaux »). La précieuse expérience accumulée dans ce cadre pourrait être avantageusement mise à contribution dans les activités futures du PCPT tessinois, notamment dans de nouveaux domaines. Une extension globale de la stratégie multiplicateurs/trices serait en effet judicieuse à ce stade de développement des activités de prévention du tabagisme dans le canton. Les différents responsables de projets font déjà, pour la plupart, le maximum possible dans le cadre de leurs activités respectives. La recherche de possibilités d'extension et de nouveaux débouchés est constamment effectuée. Dans ce contexte, chercher à diffuser la prévention du tabagisme par le bas, dans le cadre de la pratique quotidienne de groupes professionnels non-spécialisés dans la thématique, serait une stratégie complémentaire aux activités existantes. Une telle approche s'inscrit dans une optique de durabilité, les multiplicateurs/trices contribuant à relayer la prévention du tabagisme tout au long de leur carrière. L'amorce d'intégration des travailleurs/euses sociaux/ales effectuée par Radix (animation sociale de proximité et travail social) pourrait être une activité à approfondir. Il pourrait être utile de prendre connaissance des actions en cours dans d'autres cantons concernant la prévention du tabagisme dans les centres de loisirs (par ex. mise à disposition d'un site internet et d'une boîte à outils dans le canton de Vaud). Une enquête menée dans le canton de Vaud montre que ce setting est pertinent pour la prévention du tabagisme (nombre de fumeurs/euses, absence de la thématique, disposition des professionnel-le-s à jouer un rôle).⁸² Le personnel médical des écoles pourrait également s'avérer un groupe intéressant. Enfin, une stratégie par les multiplicateurs/trices pourrait être poursuivie dans le cadre d'une possible thématique d'avenir envisagée par le canton : la protection contre la fumée passive dans un cadre familial

⁸² Rapport d'évaluation du Programme vaudois de prévention du tabagisme, pp. 106-107. Voir également la recommandation relative à ce setting pp. 115-116 (présence de terrain, approche ludique, activités « clé en main », débouchés possibles).

(par ex. dans la voiture). Les professionnel-le-s de la petite enfance pourraient alors constituer un groupe-cible spécifique.

7.1.7 Mise en place d'une chaîne thérapeutique

Recommandation 7 : compléter la solide offre de prévention à destination des jeunes en créant une chaîne de détection précoce et d'aide à la désaccoutumance à l'égard de ce groupe-cible prioritaire.

Le concept du PCPT tessinois contenait l'idée de créer une offre d'accompagnement spécifiquement dédiée aux jeunes fumeurs/euses et adaptée aux besoins de cette tranche d'âge.⁸³ L'approche de la désaccoutumance est en effet différente pour des fumeurs/euses de cette âge récemment entré-e-s en consommation. L'évaluation du Programme tessinois de prévention du tabagisme confirme pleinement le bienfondé de cette idée. Le PCPT est déjà très solide en ce qui concerne la prévention auprès des jeunes, ainsi que l'aide à l'arrêt à destination des adultes. S'il existe une lacune dans le modèle d'intervention du PCPT d'un point de vue global, c'est au niveau de la détection précoce et de l'aide à l'arrêt chez les jeunes qu'elle se trouve. Un nombre particulièrement élevé de projets et mesures permettent de détecter les jeunes fumeurs/euses dans le canton (« peer educator », « Progetto Non-fumatori », « Midnight Sports », « EverFresh », « Apprendistato senza fumo » lorsqu'il était mis en œuvre). Or aucune chaîne thérapeutique n'est déployée pour orienter ces jeunes vers une offre de soutien. Cette offre pourrait être mise sur pied soit par la LPT et le CdT en raison de leur expérience en désaccoutumance (« HQTS ») et en complément à la « peer education », soit par l'ASN dans le cadre de ses consultations d'aide à l'arrêt. Dans le cas de la « peer education », les jeunes pairs formés dans les écoles secondaires, les lycées et les écoles professionnelles sont censé-e-s effectuer un travail de détection précoce et mener des interventions brèves auprès de leurs camarades fumeurs/euses. Les effets de ce volet doivent encore être évalués, et aucune information n'est encore disponible sur ce point. Le système d'adressage des fumeurs/euses par les jeunes pairs vers le réseau thérapeutique n'a pas encore été mis au point. Un développement dans ce sens permettrait de compléter le projet à bon escient, et de parfaire l'excellente offre à destination des jeunes dans le canton. Les fortes capacités du canton en termes d'aide à l'arrêt permettraient en tous les cas d'absorber cette demande supplémentaire, qui devrait selon toute vraisemblance rester relativement restreinte. Une expérience d'offre de désaccoutumance spécifiquement dédiée aux jeunes fumeurs/euses existe dans le canton de Zürich.⁸⁴ Le cas zurichois montre qu'une telle offre peut également toucher son public à travers internet (stratégie de recrutement).

⁸³ *Demande de financement*, p. 12. Le concept du PCPT tessinois relève en outre la plus grande cohérence entre le désir d'arrêter de fumer et les tentatives effectives pour la tranche d'âge 15-24 ans, justifiant de les cibler avec des aides à l'arrêt, p. 10.

⁸⁴ Voir projet „Aufhören nach Mass“, Rapport d'évaluation du Programme zurichois de prévention du tabagisme (en allemand), notamment pp. 56 et 82.

7.2 Niveau des projets

7.2.1 « Cool and clean »

Recommandation 8 : renforcer la mise en œuvre du projet « Cool and clean » afin d'enclencher une dynamique de renforcement mutuel avec les autres projets du setting sportif.

Le projet « Cool and clean » a peiné à susciter un intérêt parmi les clubs de la région et à recruter de nouveaux membres. Par exemple, l'année 2016 n'a connu que 12 nouvelles inscriptions, ce qui constitue un chiffre étonnant. De plus, si des modules de formation en prévention ont été offerts aucun d'entre eux ne s'est penché sur la thématique du tabac. Une partie du problème réside donc dans la renonciation volontaire à la question du tabagisme. Les responsables du projet ont estimé que ce thème était assez couvert par d'autres projets tessinois. Or, les coachs et les jeunes pairs formé-e-s dans le cadre de « Midnight Sports » et « EverFresh » ne sont pas les mêmes que les moniteurs/trices des clubs formé-e-s via « Cool and clean ». De plus, les lieux où se déroulent ces activités se distinguent également (clubs et fédérations de différents sports pour C&C vs. terrains mis à disposition des communes pour les soirées Midnight). « Cool and clean » devrait donc être saisi comme une occasion d'augmenter la prise de conscience sur la question du tabagisme à travers d'autres personnes-relais et d'autres lieux, au lieu de se retirer de cette thématique en raison de l'existence des autres projets. Cela permettrait une cohérence et un renforcement du message au sein de ce setting, au lieu que l'existence des autres projets ne soit saisie comme occasion de se défaire de la question. Le projet « Cool and clean » ne fait pas doublon avec les trois autres projets du setting sportif (« Centri sportivi senza fumo », « Midnight Sports », « EverFresh »), mais devrait rechercher les synergies avec eux. C&C pourrait par exemple bénéficier de l'excellent réseau de l'ASN avec les organisateurs de manifestations sportives et clubs de sport, ou du réseau de Radix et de la FISport au niveau communal. Il existe une grande marge pour renforcer le travail de conviction auprès des clubs dans le cadre de C&C, comme la direction du projet le relève elle-même dans les auto-évaluations. En outre le projet bénéficie d'un 30% de ressources humaines dans le Tessin, alors que ce chiffre se limite souvent à 20% dans d'autres cantons. Les ressources sont donc disponibles pour renforcer le projet. La participation du projet à des manifestations sportives locales est en revanche un élément positif, et les efforts dans ce sens pourraient être approfondis. La présence de terrain pourrait être complétée par l'investissement des camps de sport cantonaux, que les responsables du projet dans d'autres cantons parviennent généralement à atteindre avec l'aide de l'Office des sports. L'organisation d'événements attractifs tels que des concours assortis de remises de prix représenterait également une piste. Une présence de C&C auprès de l'ASN et de Radix lors de différents événements auxquels ces organisations assistent régulièrement pourrait également offrir des débouchés au projet.

7.2.2 Monitoring « Hospital & Territorial Quit Support »

Recommandation 9 : en raison de son importance et de son caractère multi-site, établir un monitoring des effets de l'aide à l'arrêt proposée dans le cadre d'« Hospital and Territorial Quit Support ».

Il avait été initialement prévu de mettre en place un suivi chiffré des effets des consultations menées dans le cadre d'« HTQS » dans le Tessin. Le taux de prévalence des bénéficiaires de l'offre ambulatoire ou hospitalière devrait être mesuré sur les six mois dans le cadre des objectifs d'outcome. Pour différentes raisons (ressources et problèmes techniques lors de la mise en place d'un système informatique de

follow-up), ce suivi n'a pas encore pu être instauré. Un monitoring serait pourtant crucial. Premièrement, il s'agit du principal service en désaccoutumance du canton et son offre est particulièrement étendue, tant en termes quantitatifs que géographiques. Il est donc important de s'assurer que cette aide atteigne ses objectifs. Deuxièmement, il est déjà arrivé qu'un canton fasse l'expérience d'une différence importante dans les taux de réussite d'une intervention implantée par différents professionnels sur différents sites. Une différence de 12% dans les taux d'arrêt obtenus à travers deux sites d'« Hospital Quit Support » avait en effet été constatée dans le canton de Thurgovie.⁸⁵ Un monitoring permettrait ainsi de comparer les résultats obtenus par le projet tessinois avec ceux d'autres offres similaires de désaccoutumance, ainsi que les résultats obtenus au sein des différents hôpitaux et régions. Il s'agit donc de se donner les moyens d'adapter la pratique en cours de mise en œuvre le cas échéant (dialogue entre les différentes consultations en cas de résultats inégaux, échange de bonnes pratiques, ajustement de l'offre). Investir dans le monitoring de ce projet important vaudrait donc la peine. Il faut par ailleurs relever qu'« HTQS » est d'une grande économicité. Au vu de l'ampleur des prestations du projet, il n'est ainsi pas étonnant que ce monitoring n'ait pas encore pu être mis en place dans le cadre des ressources à disposition du projet. Une mesure de l'utilisation effective des connaissances acquises par les multiplicateurs/trices formé-e-s dans le cadre de ce projet pourrait aussi intervenir ponctuellement, afin de vérifier que ce volet du projet produit également les effets escomptés.

7.2.3 Bilan du setting « entreprise »

Recommandation 10 : faire le point sur la stratégie de prévention du tabagisme en setting « entreprise » à l'égard des groupes-cibles « apprenti-e-s » et « fumeurs/euses ».

Les trois projets déployés dans le setting « entreprise » sont ceux qui ont rencontré les plus grands obstacles dans le cadre du PCPT. Deux projets avaient été prévus à destination des fumeurs/euses sous forme de cours d'aide à la désaccoutumance via les entreprises, et un projet visait les apprenti-e-s (qui a connu l'arrêt des subventions fédérales). Un bilan de la situation et une réflexion cantonale pour la suite des activités au sein de ce setting s'impose à ce stade. D'une part, la transition devra être réfléchie concernant les activités pour apprenti-e-s, qui constituent un axe d'action futur prioritaire pour le canton au sein de ce setting (égalité des chances). Les modalités exactes de mise en œuvre du projet de prévention par les pairs, qui touche en partie les écoles professionnelles, ne sont en effet pas encore précisément planifiées à moyen terme. D'autre part, il conviendra de décider si les fumeurs/euses doivent encore être visés à travers le setting « entreprise ». En l'état actuel des choses (faible promotion des projets), ce setting montre une certaine saturation. Si les deux projets qui s'y attachent (projet cantonal et projet national) devaient être poursuivis à l'avenir, la stratégie de recrutement devrait alors faire l'objet d'une réforme de fond. Il pourrait s'agir de s'allier aux organisations faïtières de différents secteurs économiques pour déployer une stratégie de recrutement top-down de plus grande ampleur, ou encore de cibler de grandes entreprises afin de chercher des débouchés plus importants. Cela pourrait par exemple se faire via la *Camera di commercio Ticino*, qui s'est déjà préoccupé de la thématique « entreprise et santé » par le passé (en partenariat avec *Promozione Salute Svizzera*). Alternativement, une collaboration avec un label tel que « Friendly Work Space » pourrait être visée pour la promotion de l'offre. Le DSS pourrait également être mobilisé afin de promouvoir le projet auprès des départements administratifs, ceux-ci ayant parfois fourni des débouchés pour ce type de projet dans d'autres cantons.

⁸⁵ Rapport d'évaluation du Programme thurgovien de prévention du tabagisme, pp. 59, 94.

Cela pourrait être d'autant plus judicieux que le DSS avait montré un intérêt pour ce projet par le passé, sans toutefois que cette tentative n'aboutisse finalement. Des relances actives devraient alors être tentées.

L'idée – évoquée dans les auto-évaluations – de renforcer la promotion du projet au niveau local via le projet « Comuni » pourrait aussi constituer une piste. Des synergies pourraient également être cherchées entre les mesures à destination des apprenti-e-s et celles dédiées aux fumeurs/euses en entreprise, de même qu'une promotion active à travers d'autres projets, comme par exemple ceux assurant une présence avec des stands dans des manifestations. De même, des cours inter-entreprises pourraient être envisagés comme dans le Valais, afin de compenser la difficulté à recruter suffisamment de participant-e-s au sein d'une seule firme.⁸⁶ Cela pourrait être judicieux dans le canton du Tessin, dont la structure économique comprend également un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Plus fondamentalement, l'existence de deux projets distincts offrant des activités similaires aux entreprises, dans un contexte où la demande s'est avérée faible au cours des dernières années devra faire l'objet d'une réflexion. Le projet cantonal ne promeut par exemple que peu activement son offre pour des raisons de ressources, cette dernière étant plutôt à disposition des entreprises sur demande. En outre, la version cantonale de l'offre visait à flexibiliser les formats proposés en entreprise afin de soutenir la demande (conseils individuels, journées santé, ateliers ponctuels), ce qui constitue en soi une bonne idée. Toutefois, le projet national lui-même, tel qu'il est mis en œuvre dans le Tessin, ne comprend déjà presque aucun cours classique (cours de groupe sur plusieurs séances), mais propose lui aussi des interventions allégées. Il conviendrait donc de voir comment ces différentes mesures pourraient être articulées au mieux, en évitant de brouiller la lisibilité avec l'existence de deux offres concurrentes. L'idée de mesures de renforcement locales (activités à la carte) pourrait toutefois être conservée, par exemple dans le cadre d'un projet unique.

7.2.4 Modèles d'efficacité des projets

Recommandation 11 : définir des objectifs clairs et distincts pour chaque projet, afin de renforcer les modèles d'efficacité des différentes interventions.

La définition des objectifs d'outputs et d'outcome des projets du PCPT tessinois était particulièrement problématique. La mesure de la réalisation des objectifs n'a pas toujours eu lieu (par ex. « Centri sportivi senza fumo », « Sensibilizzazione scolastica »), et les objectifs étaient souvent définis de manière vague sans viser d'ordre de grandeur (par ex. « Comuni », « Aziende senza fumo »). De nombreux objectifs définis comme des outcomes n'en étaient en réalité pas, car ils ne se penchaient que sur l'ampleur des prestations visées et non pas sur les effets des projets sur les groupes-cibles (par ex. « Cool and clean », « Apprendistato senza fumo »). Ces problèmes de définition sont paradoxaux pour un programme qui entend porter une attention particulière à la dimension de suivi et d'évaluation des projets. En outre, de très nombreux outputs se recoupaient entre les différents projets. Ainsi par exemple, le projet « Informazione e sensibilizzazione » rapporte dans son auto-évaluation de nombreux objectifs qui appartiennent en réalité aux projets « Monitoraggio dell'applicazione » (élaboration et diffusion du matériel de rappel de la loi aux points de vente, achats-tests), « Progetto Non-fumatori » (distribution des flyers, remise des prix), « Comuni » (production de gadgets, campagnes de sensibilisation, Ecobox,

⁸⁶ Sur ces points, voir Rapport d'évaluation du Programme valaisan de prévention du tabagisme, pp. 43-44, 77.

spectacle pour enfants), « Centri sportivi senza fumo » (distribution de matériel aux cabanes alpines), « Sensibilizzazione scolastica » (kits pédagogiques), et sont répétés dans les auto-évaluations de ces projets. Les réalisations propres du projet « Informazione e sensibilizzazione » sont suffisamment denses en soi, et ce mélange entre les objectifs et réalisations des différents projets a pour effet de brouiller la lisibilité du PCPT et de sa mise en œuvre. Or distinguer ces différents éléments permettrait d'obtenir une meilleure vue d'ensemble sur le déroulement propre de chacun des projets, et faciliterait donc leur monitoring. Il serait ainsi plus aisé de faire le point sur la situation en cours de programme et de déterminer pour chaque projet si des relances ou des adaptations s'imposent.

De tels enchevêtrements dans les objectifs sont également présents dans le projet « Centri sportivi senza fumo ». Ce projet contient plusieurs objectifs qui relèvent en réalité de « Cool and clean », et comportait une confusion de départ quant au fait de savoir si les campagnes de sensibilisation devaient uniquement toucher les stations d'hiver ou également les centres sportifs (output n°3 de l'année 2015). Le monitoring des événements couverts dans le cadre d'« Informazione e sensibilizzazione » et de « Centri sportivi senza fumo » est en partie reporté à double dans les auto-évaluations. Cette confusion, présente à plusieurs reprises dans le PCPT tessinois, indique une marge d'amélioration possible dans la définition des projets. L'établissement d'un modèle d'action et d'objectifs clairs pour chacun des projets constitue une aide au suivi, au service d'une meilleure efficacité générale du programme. Éviter de décompter les réalisations à double permet de se faire une idée claire des activités mises en place sur un laps de temps et dans le cadre d'un budget donné. Le pilotage des projets en est renforcé. Une telle clarification serait en phase avec la volonté du canton d'ancrer un monitoring rigoureux des activités de prévention menées au Tessin. Les objectifs permettent en effet de tester l'ampleur des projets (outputs) ainsi que leurs effets sur les groupes-cibles (outcomes), et donc de définir les aspects sur lesquels ils requièrent des améliorations. Le projet de soutien transversal « Divulgazione scientifica » du SPVS pourrait être utilisé pour aider les responsables de projets à définir au mieux les objectifs à l'avenir. Il ne s'agit pas uniquement de comptabiliser les activités d'un point de vue quantitatif, mais de disposer d'une réelle vue d'ensemble, notamment sur les types de manifestations ou de publics plus ou moins bien couverts (par ex. mapping en fonction des types de sport, tranches d'âge, lieux). Un tel monitoring permet d'assurer que la couverture effective est bien celle désirée, et qu'elle correspond aux objectifs du PCPT en termes d'égalité des chances, de groupes-cibles et de répartition géographique.

Annexe

A1 Analyse de contexte

A1.1 Facteurs sociaux

Situation géographique

Le canton du Tessin est situé au sud de la Suisse, à la frontière avec l'Italie. En Suisse, le Tessin partage une frontière avec les cantons du Valais, d'Uri et des Grisons. Huit districts⁸⁷ et 115 communes⁸⁸ composaient le canton du Tessin en 2017. Le canton poursuit actuellement une stratégie de réduction du nombre de ses communes par un processus de fusion.⁸⁹ De ce fait, le nombre de communes va fortement diminuer dans les prochaines années. La surface totale du canton est de 2'812.5 km² et sa densité de population de 124.6 habitant-e-s par km². 12.9% de la surface totale est dédiée à l'agriculture, la surface d'habitat et d'infrastructure représente quant à elle 5.6% de la surface totale, la surface boisée 50.7% et la surface improductive 30.7%.⁹⁰

Situation sociodémographique

Le canton du Tessin comptait 341'652⁹¹ habitant-e-s en 2012 et son chef-lieu, Bellinzona, 17'744.⁹² Le pourcentage de femmes (51%) est très légèrement supérieur à celui des hommes (49%).⁹³ Plusieurs différences entre la Suisse et le Tessin sont à relever. Premièrement, la structure d'âge de la population du canton diffère de celle de la Suisse. La catégorie des 0-19 ans est légèrement inférieure à celle du niveau national (TI : 19%, CH : 20%). Il en va de même pour la catégorie des 20-64 ans (TI : 60%, CH : 62%). Au contraire, les personnes de plus de 65 ans représentent 21% de la population pour le Tessin et seulement 17% de la population Suisse. Deuxièmement, les personnes de nationalité étrangère représentent 27% de l'ensemble de la population, ce qui se situe au-dessus de la moyenne nationale (23%). Une autre différence entre le plan cantonal et national concerne le niveau de formation. Au Tessin et en Suisse, la plus grande partie des habitant-e-s possèdent une formation de degré secondaire II (TI : 45%, CH : 47%). Toutefois au Tessin, les deux autres catégories sont équivalentes : 26% n'ont pas de formation post-obligatoire et 26% ont un diplôme de degré tertiaire. Au niveau national, seul 22% de la population est sans formation post-obligatoire, contre 30% des habitant-e-s qui possèdent une formation de degré tertiaire.⁹⁴

Situation économique

En 2012, 212'679 personnes étaient actives, au sein de 33'311 établissements. Le secteur tertiaire est le plus important avec 157'888 emplois (74%), suivi du secteur secondaire avec 51'394 postes (24%). Le secteur primaire ne concerne que 3'397 postes (2%). Cette répartition est équivalente à celle observée

⁸⁷ <http://www4.ti.ch/generale/comuni/home/>

⁸⁸ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/repertoire-officiel-communes-suisse.html>

⁸⁹ <http://www4.ti.ch/di/sel/riforma-dei-comuni/agggregazioni/documentazione/>

⁹⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/cantons/tessin.html>

⁹¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/cantons/tessin.html>

⁹² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/communes/portraits-communes.html>

⁹³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/effectif-evolution.assetdetail.3202905.html>

⁹⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/cantons/tessin.html>

sur le plan national. Le taux de chômage du canton du Tessin (4.36%) est plus élevé que le taux national (2.91%). Au contraire, son taux d'aide social (2.2%) est plus faible qu'au niveau national (CH : 3.1%).⁹⁵ Enfin, le produit intérieur brut par habitant-e était légèrement plus élevé au Tessin en 2012 (CHF 80'111) qu'en Suisse (CHF 78'023).⁹⁶

Importance de l'industrie et de la production du tabac

Au Tessin, ni l'industrie du tabac ni les producteurs de tabac ne représentent des acteurs déterminants. En effet, contrairement à d'autres cantons, aucune multinationale du tabac n'a son siège sur le territoire cantonal. Quant à la culture du tabac, secteur par ailleurs infime en Suisse,^{97,98} elle n'est plus présente dans le canton du Tessin.^{99,100} La culture du tabac fait toutefois partie de l'histoire du canton, en particulier de la région du Mendrisiotto.¹⁰¹ En 2012, les 100 ans de l'ouverture de la société Polus SA – ancienne fabrique de tabac – a notamment fait l'objet de plusieurs articles de journaux, et une exposition sur l'histoire de la société a été organisée (cf. Analyse de médias, *infra*). Les bâtiments de l'entreprise, situés dans la commune de Balerna, sont toujours présents mais ne sont plus utilisés pour la production du tabac depuis 1992.¹⁰²

La fabrication de produits à base de tabac est un secteur d'activité qui représente toutefois encore 64 emplois dans le canton (tableau A. 1), ce qui est supérieur aux autres cantons à l'exception de Neuchâtel, Lucerne et du Jura.¹⁰³ L'entreprise Dannemann, qui produit et commercialise cigares et cigarillos, possède un site de production dans la commune de Brissago.^{104,105} Les observateurs s'accordent pour dire que son rôle politique dans la région est minime, et aucune mention de cette entreprise n'a été trouvée dans les débats parlementaires ou médiatiques.

⁹⁵ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/cantons/tessin.html>

⁹⁶ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut-canton.assetdetail.1180562.html>

⁹⁷ <https://www.landwirtschaft.ch/wissen/pflanzen/weitere-ackerfruechte/tabak/>

⁹⁸ La production de tabac est d'une importance marginale pour l'agriculture suisse en général. Seuls les 5% de la consommation nationale de tabac sont couverts par les 300 exploitations qui produisent du tabac en tant que matière première. Cette faible importance de la production du tabac découle notamment de la décision de la Confédération en 1992 de cesser de subventionner la production nationale de tabac.

⁹⁹ <http://www.swisstabac.ch/index.php?getcat=1&page=4>

¹⁰⁰ <http://www.rsi.ch/rete-uno/programmi/informazione/soggetti-smarriti/Quando-il-verde-era-pi%C3%B9-intenso-4596610.html>

¹⁰¹ http://www.luganophila.ch/index_htm_files/MEN_2015-10.pdf

¹⁰² <http://www.polus.ch/it/index>. Les locaux servent désormais de centre inter-entreprises, au sein duquel des firmes actives dans différents secteurs exercent leurs activités (mode, nouvelles technologies).

¹⁰³ https://www.pxweb.bfs.admin.ch/Table.aspx?layout=tableViewLayout2&px_tableid=px-x-0602010000_103%5cpx-x-0602010000_103.px&px_language=fr&px_type=PX&px_db=px-x-0602010000_103&rxid=8fb31889-44b4-46da-b4e3-4eb95febe214

¹⁰⁴ <http://www.brissago.ch/index.php?node=427&lng=6&rif=9e5b08e4ff>

¹⁰⁵ <https://www.dannemann.com/de/our-company>

T A.1 Établissements et emplois en 2012 dans le canton du Tessin selon le genre économique

Genre économique	Établissements	Emplois	Équivalent plein temps
Culture du tabac	0	0	0
Fabrication de produits à base de tabac	1	64	63
Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire	2	2	1
Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	13	31	24
Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	17	58	46
Commerce de gros de produits à base de tabac	5	25	21
Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac	66	421	352
Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	5	10	6
Autre commerce de détail en magasin spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	61	156	112
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	9	28	23

Source : Office fédéral de la statistique¹⁰⁶

Intensité de la mise en œuvre et contrôle de l'application de la loi

Le contrôle du respect de la nouvelle législation concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs a été activement pris en charge durant ce PCPT, avec une vague de 240 achats-tests menée en 2015, et une deuxième à venir en 2018. À l'heure actuelle, l'interdiction de vente aux mineurs est encore insuffisamment respectée dans le canton (env. 50% d'infractions), mais le projet dédié à cette question y travaille. Par ailleurs, les dénonciations issues de la population relatives à l'exposition à la fumée passive

¹⁰⁶ https://www.pxweb.bfs.admin.ch/Selection.aspx?px_language=fr&px_db=px-x-0602010000_103&px_tableid=px-x-0602010000_103\px-x-0602010000_103.px&px_type=PX

ont été suivies par l'ASN, et ont été au nombre de 10-15 par année pour la période 2015-2017. Les acteurs de la prévention du tabagisme estiment que l'interdiction est bien respectée dans les établissements publics et les lieux de travail, raisons pour laquelle les efforts se sont concentrés sur les espaces extérieurs durant le PCPT (promotion d'une nouvelle norme non-fumeur). Quant à la question de la publicité et du sponsoring, les observateurs considèrent également que les règles sont respectées, notamment l'interdiction de parrainage de manifestations sportives ou à destination des jeunes. Une étude précise de la situation sur ce point n'a toutefois pas été menée dans le canton.

A1.2 Facteurs politiques

Acceptation de la prévention du tabagisme au sein de la population

Plusieurs études attestent de l'acceptation élevée des tessinois-e-s à l'égard des mesures de prévention du tabagisme. Concernant les restrictions en matière de publicité, selon un sondage effectué par Addiction Suisse,¹⁰⁷ 44.6% des personnes de la région Suisse italienne sont 'très favorables' à « une interdiction générale de publicité, interdisant également la publicité dans les points de vente », et 24.9% y sont 'favorables'. Cette proportion est supérieure à celle observée dans les deux autres régions linguistiques (Suisse romande : 37.7% très favorables, 23.1% favorables ; Suisse alémanique : 33.1% très favorables, 23.4% favorables). De même, selon une étude de l'Université de Zurich financée par le FPT,¹⁰⁸ un pourcentage supérieur de tessinois-e-s plébiscite une « interdiction générale de sponsoring de manifestations culturelles et sportive par l'industrie du tabac » (Tessin : 30% très favorables, 30% favorables ; Suisse romande : 21% et 27% ; Suisse alémanique : 18% et 28%). L'introduction d'un packaging neutre rencontre également l'approbation des personnes de Suisse italienne (29.6% très favorables, 25.2% favorables). En comparaison, les Suisses romands sont légèrement plus favorables à une telle mesure (33.8% très favorables, 25.1% favorables). Au contraire, un pourcentage inférieur de Suisses alémaniques se positionne en faveur de cette mesure (17.6% très favorables, 27.4% favorables).¹⁰⁹ L'interdiction « de la présentation visuelle des produits du tabac dans les points de vente » semble également rencontrer un certain succès auprès des personnes de Suisse italienne (24.3% très favorables, 24.3% favorables) même si la proportion totale de ces deux catégories de réponses se situe légèrement en dessous de la barre de 50% des personnes interrogées. En Suisse romande, la proportion est de 29.2% très favorables et 26.1% favorables, et en Suisse alémanique de 23.1% très favorables et 24.2% favorables.¹¹⁰ Les personnes de Suisse italienne sont au contraire moins nombreuses que les personnes des deux autres régions linguistiques à approuver une augmentation du prix du paquet de cigarettes (de CHF 8.40 à CHF 9.30) : Suisse italienne : 31% très favorables, 19.6% favorables ; Suisse romande : 36.4% et 25.1% ; Suisse alémanique : 34 % et 28.2%).¹¹¹ En ce qui concerne l'interdiction de fumer dans les lieux

¹⁰⁷ Kuendig, H., Notari, L., Gmel, G. (2016). *Publicité, prix et mises en garde : opinions et vécus relatifs à des législations sur les produits du tabac en 2015-2016 - Analyse des données du Monitoring suisse des addictions*. Addiction Suisse, Lausanne : http://www.suchtmonitoring.ch/docs/library/kuendig_xex68llqyv9c.pdf, p. 15. Ci-après : *Rapport Addiction Suisse publicité*.

¹⁰⁸ Krebs, H., Keller, R., Radtke, T., Hornung, R. (2011). *Publicité pour le tabac et parrainage : l'opinion de la population suisse. (2010). Monitoring sur le tabac-Enquête suisse sur le tabagisme*. Psychologisches Institut, Sozial und Gesundheitspsychologie, Universität Zürich : http://www.tabakmonitoring.ch/Berichte/EinstellungenWerbe/Werbung_11_fr.pdf, p. 15.

¹⁰⁹ *Rapport Addiction Suisse publicité*, p. 29.

¹¹⁰ *Rapport Addiction Suisse publicité*, p. 26.

¹¹¹ *Rapport Addiction Suisse publicité*, p. 32.

publics, il faut encore relever qu'une enquête réalisée en 2013¹¹² révélait que 98.2% des personnes de Suisse italienne se disaient très favorables ou assez favorables à cette interdiction.

Sous cet angle, la population du Tessin apparaît ainsi globalement favorable à l'introduction de mesures de prévention du tabagisme. Pourtant, le 23 septembre 2012, le canton a refusé à 50.9% l'initiative populaire nationale qui prévoyait l'interdiction de fumer dans tous les lieux fermés accessibles au public : hôpitaux, lieux de travail, restaurants avec la possibilité d'installer des fumeurs sans service (tableau T A.2). Cette initiative portée par la Ligue pulmonaire Suisse¹¹³ a été refusée par l'ensemble des cantons à l'exception de Genève. Le refus du Tessin se situe néanmoins très en dessous du refus national (CH : 66%, TI : 50.9%).

T A.2 Résultats de la votation nationale du 23 septembre 2012 : Initiative populaire
« protection contre le tabagisme passif »

	Électeurs/trices inscrit-e-s	Bulletins rentrés	Participation en %	Bulletins valables	Nombre de votes pour	Nombre de votes contre	Oui en %
Canton du Tessin	213'496	89'238	41.8	87'559	42'956	44'603	49.1

Source : Office fédéral de la statistique¹¹⁴

Sur le plan cantonal, le Tessin est pionnier en matière de protection contre le tabagisme passif. Il est le premier canton de Suisse à avoir instauré une réglementation interdisant la fumée dans les établissements d'hôtellerie et de restauration. Deux pétitions sont à l'origine de cette interdiction. Premièrement, en janvier 2003, l'ASN déposait une pétition qui exigeait la création d'un groupe de travail afin de proposer des mesures législatives pour la protection contre la fumée passive. Le 11 mars de la même année, le groupe de travail a été créé. Dans son rapport transmis au Conseil d'État le 09.10.2003, le groupe de travail proposait la modification de deux lois : la *Legge sanitaria* et la *Legge sugli esercizi pubblici* pour y introduire respectivement l'interdiction de fumer dans les lieux publics et l'interdiction de fumer dans les établissements d'hôtellerie et de restauration. Deuxièmement en novembre 2003, la pétition « *Non fumo assoluto* » de Valerio De Giovanetti, signée par 11'200 personnes et demandant l'interdiction de fumer dans les structures médicales et sanitaires du canton, était déposée auprès des autorités cantonales. Les député-e-s ont alors accepté de suivre la recommandation de la *Commissione delle petizioni e dei ricorsi* d'accorder au Conseil d'État la compétence pour élaborer une proposition de loi en la matière. Le médecin cantonal d'alors, Ignazio Cassis, s'était également engagé en faveur de l'interdiction. Les deux pétitions ont ainsi amené à la proposition du Conseil d'État de modifier la *Legge sugli esercizi pubblici* pour y introduire l'interdiction de fumer. Le Grand Conseil, dans sa séance du 12.10.2005, a alors accepté à la majorité cette modification. Un référendum a ensuite été lancé par le comité référendaire « *Basta divieti-più libertà* »¹¹⁵, récoltant 7'298 signatures. Une votation populaire a eu lieu le 12 mars 2006. À cette occasion, 79.1% des votants se sont prononcés en faveur de l'interdiction

¹¹² Kuendig, H., Notari, L., Gmel, G. (2014). *Le tabagisme passif en Suisse en 2013. Analyse des données du Monitoring suisse des addictions*. Addiction Suisse, Lausanne : http://suchtmonitoring.ch/docs/library/kuendig_hy16csoe1jz.pdf, p. 20.

¹¹³ <http://www.rts.ch/info/suisse/1968741-tabagisme-passif-initiative-populaire-deposee.html>

¹¹⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/politik/abstimmungen.assetdetail.3362357.html>

¹¹⁵ http://www4.ti.ch/fileadmin/GENERALE/DIRITTIPOLITICI/votazioni/pdf/2006/12-03-2006_Opuscolo-C.pdf

et celle-ci est entrée en vigueur le 12 avril 2007. En raison de la modification ultérieure de la LEP, l'interdiction de fumer figure actuellement dans la Lear.

T A.3 Résultats de la votation cantonale du 12 mars 2006 : « *Divieto di fumare negli esercizi pubblici* »

Électeurs/trices inscrit-e-s	Bulletins rentrés	Participation en %	Bulletins valables	Nombre de votes pour	Nombre de votes contre	Oui en %
204'659	115'217	56.3	114'329	90'384	23'945	79.1

Source : Site internet du canton du Tessin¹¹⁶

Au vu des résultats de ces deux votations ainsi que des récentes enquêtes d'opinion, il est permis d'affirmer que la population tessinoise est donc tendanciellement favorable à un encadrement juridique en matière de tabac.

Ressources financières

L'ASN, principale organisation cantonale de lutte contre le tabagisme, est financée par le Fonds de lutte contre l'alcoolisme, le FTP, la Ligue tessinoise contre le cancer et les impôts sociaux. L'association compte un salarié, deux secrétaires à mi-temps et des collaborateurs externes ponctuels.¹¹⁷ Son fonctionnement est en partie basé sur le bénévolat.

Rôle des communes

Le rôle des communes en matière de prévention du tabagisme fait l'objet de plusieurs dispositions légales. La *Legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione* (Lear) et son règlement d'application indiquent les tâches des communes en matière de protection contre le tabagisme passif dans les établissements d'hôtellerie et de restauration. Celles-ci sont responsables, lors de demandes de licence d'établissement, de vérifier la conformité de l'établissement avec les exigences légales (Lear, Art. 7, al. 1). Les communes doivent notamment s'assurer que les dispositions concernant les locaux fumeurs, décrites à l'article 50 du règlement d'application, soient respectées (RLear, Art. 1, al. 3a). Le règlement d'application précise encore qu'un établissement souhaitant installer un fumoir doit au préalable fournir à la municipalité un document délivré par un spécialiste attestant de la conformité du local fumeur avec la loi (Art. 52). Par l'intermédiaire de leur police communale, les communes sont également compétentes pour contrôler le respect de l'interdiction de fumer dans les établissements (RLear, Art. 86f). Des compétences sont également attribuées aux communes en matière de protection sur les lieux de travail. Le *Regolamento concernente la protezione contro il fumo* qui s'applique au « *locali chiusi accessibili al pubblico o adibiti a luogo di lavoro per più persone* » (Art. 1), prévoit à l'article 8, alinéa 3 que les infractions constatées par la Police communale doivent faire l'objet d'un rapport. Ce rapport doit ensuite être transmis à l'office compétent. Il s'agit de l'*Ufficio dell'ispettorato del lavoro* lors d'infractions sur l'interdiction de fumer dans les lieux de travail, de la *Sezione polizia amministrativa* lors de violations de l'interdiction de vente du tabac aux mineurs et de l'*Ufficio di sanità* pour les autres infractions (Art. 8, al. 2 a-c).

¹¹⁶ <http://www4.ti.ch/index.php?id=86023&idVotazione=1689>

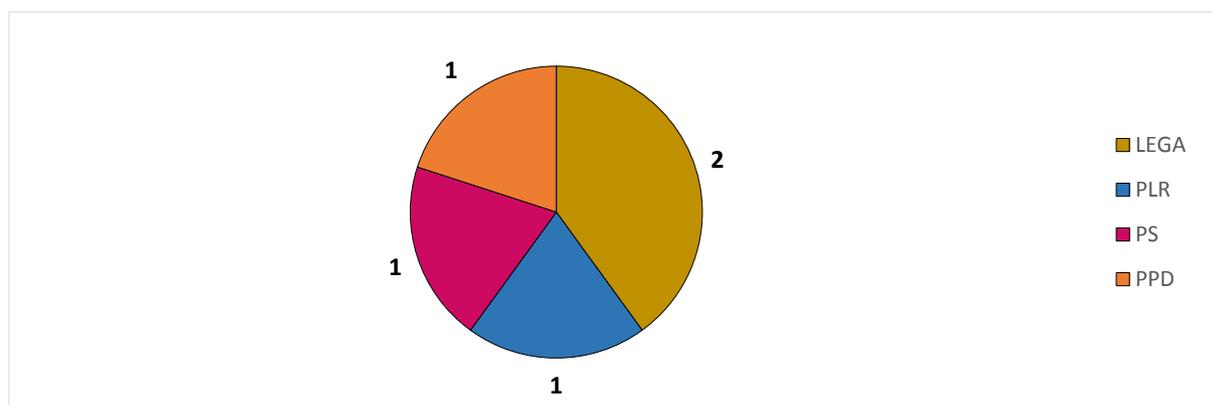
¹¹⁷ <http://www.nonfumatori.ch/chi-siamo/organizzazione>

Enfin, la *Legge sugli impianti pubblicitari* dans laquelle figure l'interdiction de publicité pour les produits du tabac (Art. 4, al. 2) désigne les communes comme autorités responsables d'émettre les autorisations pour les dispositifs publicitaires : « (...) *situati all'interno delle zone edificabili definite dai piani regolatori comunali* ». Le Conseil d'État étant chargé des « *impianti situati all'esterno delle zone edificabili l'autorizzazione compete al Consiglio di Stato* » (Art. 3). Cela signifie que les communes ont la possibilité d'accorder des dérogations à l'interdiction de publicité pour les produits de tabac lors de manifestations temporaires (Art. 4, al. 2) pour les publicités situées à l'intérieur de ces zones. Elles peuvent également définir des normes plus strictes si elles le désirent (Art. 4, al. 4). Le règlement d'application de cette loi précise que les communes sont chargées de surveiller le respect de la loi sur son territoire et de punir les effractions à la loi ainsi que de signaler les abus à l'ASCo pour les publicités « *fuori dalle zone edificabili* » (Art. 2, al. 2). Concernant le rôle des communes dans le PCPT, le projet « Comuni » leur est entièrement consacré. Ce projet mené par Radix a pour objectif d'encourager les communes à prendre des initiatives en matière de prévention et promotion de la santé. Comme le montrent les développements ci-dessus, les compétences tessinoises jouissent de compétences étendues en matière législative, qui pourraient constituer des opportunités de développements futurs pour le projet. Enfin, d'autres projets du PCPT contribuent fortement à l'implémentation locale de la prévention du tabagisme : « HTQS » qui a permis la mise en place de consultations de tabacologie dans trois hôpitaux du canton, à Locarno, Lugano et Mendrisio. « Midnight Sports » contribue aussi fortement à l'ancrage local de la promotion de la santé et de la prévention du tabagisme. Les communes tessinoises jouent donc un rôle certain dans la prévention du tabagisme.

Majorités politiques à l'exécutif et au législatif

Le Conseil d'État tessinois se compose de cinq sièges. La *Legha dei Ticinesi* (LEGA) est le parti le plus fortement représenté avec deux sièges, tandis que le *Partito Liberale Radicale Ticinese* (PLRT), le *Partito Socialista* (PS) et le *Partito Popolare Democratico* (PPD) disposent d'un siège chacun.¹¹⁸

G A.1 Composition du Conseil d'État tessinois pour la législature 2015-2019 (N=5)

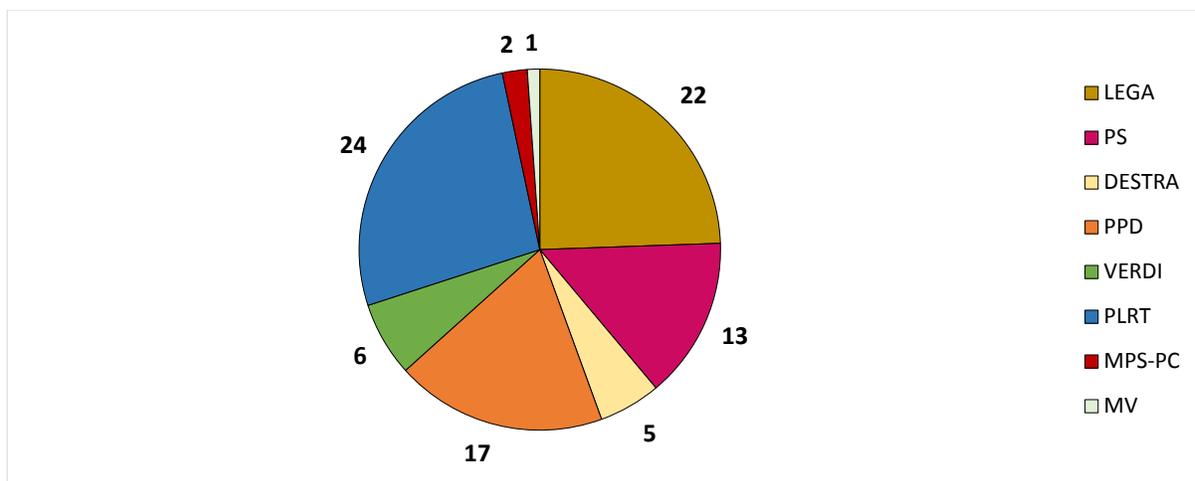


Au Tessin, le Grand Conseil est composé de 90 député-e-s. Comme le montre le graphique G A.2, le groupe le plus important du Grand Conseil est le groupe du PLRT avec 24 député-e-s. La LEGA vient ensuite avec

¹¹⁸ <http://www4.ti.ch/poteri/cds/governo/consiglio-di-stato/>

22 député-e-s, suivie du PPD avec 17 sièges. Le PS a pour sa part 13 représentant-e-s, le groupe *I Verdi* (VERDI) six et le groupe *La Destra* (DESTRA) – constitué des membres de l’*Unione Democratica di Centro* (UDC), de l’*Area Liberale* (AL) et de l’*Unione Democratica Federale* (UDF) – en compte cinq.¹¹⁹ Deux partis avec un nombre insuffisant de membre pour constituer un groupe parlementaire complètent le Grand Conseil avec deux membres du *Movimemto per il socialismo-Partito comunista* (MPS-PC) et un membre du mouvement *Montagna Viva* (MV).¹²⁰

G A.2 Composition du Grand Conseil tessinois pour la législature 2015-2019 (N=90)



Remarque : Données en chiffres absolus

Le tableau T A.4 montre l’appartenance politique des chef-fe-s de département pour la législature 2015-2019. Les deux départements les plus directement concernés par la prévention du tabagisme, le *Dipartimento dell’educazione, della cultura e dello sport* et le *Dipartimento della sanità e della socialità* reviennent respectivement au PS et au PPD.¹²¹

T A.4 Appartenance politique des chef-fe-s de Département (2015-2019)

Dipartimento	Partito
Delle istituzioni	LEGA
Della sanità e della socialità	PPD
Dell’educazione, della cultura e dello sport	PS
Del territorio	LEGA

¹¹⁹ <http://www.tio.ch/News/Ticino/Politica/1005937/La-Destra-si-presenta/>

¹²⁰ <http://www4.ti.ch/poteri/gc/gruppi-parlamentari/>

¹²¹ <http://www4.ti.ch/poteri/cds/governo/elenco-dei-consiglieri-di-stato-dal-1893/>

Degré de politisation du sujet

Le tableau T A.5 présente les débats parlementaires portant sur la thématique du tabac entre les années 2003 et 2016. Les mots clés : « *tabacco* », « *prevenzione* », « *fumo passivo* » et « *fumare* » ont été recherchés dans les procès-verbaux du Grand Conseil disponibles sur le site internet du canton.¹²²

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse des débats parlementaires. Premièrement, la prévention du tabagisme suscite beaucoup de débats politiques et d'oppositions dans le canton. De nombreuses motions, interpellations et initiatives parlementaires ont été déposées dans le but de modifier le cadre législatif en la matière. Tant la problématique de la fumée dans lieux publics que celles de la publicité et de la vente de produits du tabac aux jeunes ont fait l'objet d'interventions parlementaires. Deuxièmement, le tableau T A.5 permet de mettre en évidence que les discussions majeures en la matière ont eu lieu entre 2005 et 2010. Après cette période, une seule initiative a été déposée entre 2011 et 2016.¹²³ Il faut également noter que si le Tessin est le premier canton suisse à avoir légiféré sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, il a au contraire tardé à instaurer une limite d'âge pour la vente de tabac. Troisièmement, cette analyse révèle que le PPD et le PS se sont généralement positionnés en faveur d'une législation plus restrictive en matière de tabagisme. Ils sont les auteurs, souvent conjointement, de plusieurs initiatives allant dans ce sens. Seule la question de la limite d'âge pour l'achat a divisé ces deux partis, le PS proposant une limite à 18 ans alors que le PPD portait une initiative pour une limite à 16 ans. Dans ce cas, le PPD a finalement tout de même suivi les recommandations de la commission en faveur d'une limite à 18 ans. Au contraire, le PLRT, la LEGA et l'UDC se sont opposés à la plupart des projets de loi et ont déposés plusieurs amendements pour assouplir ces projets.

T A.5 Prises de position politiques sur la prévention du tabagisme dans le canton du Tessin (2003-2016)

De 1995 à 2003, trois avancées significatives ont eu lieu : l'introduction de l'interdiction de fumer dans l'administration cantonale en 1995, l'adoption la même année de la nouvelle *Legge sugli esercizi pubblici* qui prévoit l'obligation pour les établissements de débit de boissons d'installer une ventilation suffisante et de réserver un tiers de leur espace aux non-fumeurs/euses, et la résolution prise deux ans plus tard par le Conseil d'État pour l'interdiction de la fumée dans les établissements scolaires.¹²⁴

Année	Résumé des débats majeurs concernant la prévention du tabagisme
2003	<ul style="list-style-type: none"> 21.01.2003 : Une pétition signée par 11'000 personnes est déposée par l'ASN. Elle demande la création d'un groupe de travail chargé de proposer des mesures concernant la protection contre la fumée passive.¹²⁵

¹²² <http://www4.ti.ch/poteri/gc/attivita/archivio-sedute/archivio-sedute-gc-dal-2004/>

¹²³ Il s'agit de l'initiative demandant des restrictions à la fumée dans certains espaces extérieurs, qui est actuellement en cours de discussion sous une forme remaniée (cf. 6.2.1.2, Learnings, *supra*).

¹²⁴ *Demande de financement*, p. 13.

¹²⁵ <http://www.nonfumatori.ch/vecc/it/cronologia/cronologia-1.php.html>

	<ul style="list-style-type: none"> • 11.03.2003 : Le Conseil d'État institue la création du groupe de travail demandé par la pétition.¹²⁶ • 09.10.2003 : Le groupe de travail transmet son rapport au Conseil d'État dans lequel il propose la modification de la « <i>Legge sanitaria</i> » pour y introduire l'interdiction de fumer dans les lieux publics ainsi que de la « <i>Legge sugli esercizi pubblici</i> » (LEP) pour y introduire l'interdiction de fumer dans les établissements d'hôtellerie et de restauration.¹²⁷ • Dépôt de la pétition « <i>Non fumo assoluto</i> » de Valerio De Giovanetti (interdiction de fumer dans les structures médicales et sanitaires du canton).¹²⁸
2004	<ul style="list-style-type: none"> • 22.03.2004 : La <i>Commissione delle petizioni e dei ricorsi</i> recommande au Grand Conseil d'accepter la pétition « <i>Non fumo assoluto</i> » et de solliciter le Conseil d'État pour qu'il propose des mesures. Le Grand Conseil suit ces recommandations à 52 voix pour, six contre et quatre abstentions. • 20.04.2004 : Le Conseil d'État répond à l'interpellation « <i>Canapa nelle scuole: che cosa di concreto ?</i> » déposée le 24.03.2004 par Yasar Ravi (PPD). Le directeur du DECS indique que de nombreuses activités de prévention sont menées dans les écoles tessinoises depuis plusieurs années. Il cite à titre d'exemple les activités effectuées par l'ASN. Il ajoute qu'un forum pour la promotion de la santé à l'école a été créé en partenariat avec le DSS et que dans ce cadre, un document contenant des conseils sur la manière de discuter avec des jeunes en situation de dépendance a été distribué aux écoles. Il ajoute qu'en collaboration avec les experts, les initiatives de prévention et promotion de la santé sont promues dans les écoles.
2005	<ul style="list-style-type: none"> • 26.09.2005 : La « <i>Petizione contro l'introduzione del divieto di fumo</i> » est attribuée à la <i>Commissione della legislazione</i>. Cette pétition, déposée par l'« <i>Associazione Bar Ticinesi</i> »¹²⁹ s'oppose à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. • 12.10.2005 : Suite à l'approbation par le Grand Conseil du rapport de la <i>Commissione delle petizioni e dei ricorsi</i> sur la pétition « <i>Non fumo assoluto</i> » (qui demandait au Conseil d'État des mesures de protection contre la fumée passive), le Conseil d'État propose aux député-e-s de modifier l'article 57 de la LEP pour y introduire l'interdiction de fumer dans les établissements publics (« <i>esercizi pubblici</i> »).¹³⁰ Le Conseil d'État indique s'appuyer sur les recommandations du groupe de travail constitué suite à la pétition déposée par l'ASN. Lors de la session du 12.10.2005, trois positions sont débattues. La majorité de la commission, composée de la plus grande partie des membres du PLRT, du PPD et du PS propose l'interdiction de la fumée dans les établissements publics excepté pour les « <i>locali notturni, discoteche e piano bar</i> ». ¹³¹ Leur projet accorde également un délai d'un an aux établissements de restauration et de trois ans aux cafés et bars pour se conformer à la loi. Le projet de la minorité de la commission, soutenu par la majorité des député-e-s de la LEGA et de l'UDC, prévoit l'interdiction de fumer uniquement dans les établissements de restauration, les autres types d'établissement ayant la possibilité de s'y soustraire par l'installation d'une ventilation efficace. Un troisième scénario est mis en avant par le député Fabio Regazzi (PPD), qui propose une interdiction de fumer dans tous les établissements publics, avec la possibilité d'installer un fumeur. Les principaux arguments avancés par les députés sont les suivants. Les député-e-s en faveur de la version de la majorité insistent sur le compromis que représente leur projet et précisent que même si des exceptions sont introduites, elles ne concernent que des lieux interdits aux mineurs. Les parlementaires en faveur de la version de la minorité relèvent l'incohérence du discours de la majorité qui insiste sur la dangerosité de la fumée passive pour justifier l'interdiction, tout en prévoyant des exceptions pour des lieux fréquentés par des jeunes. Du côté des minoritaires, l'inégalité de traitement entre types d'établissements, de même que le problème des nuisances sonores et les difficultés d'application sont également pointés du doigt. Un autre argument avancé est le supposé manque de preuve quant à la nocivité de l'exposition à la fumée passive en quantité réduite. De plus, les député-e-s ajoutent que de nombreux biens de consommation dont la dangerosité pour la santé est attestée ne sont pas interdits. La version de la majorité est également critiquée par Fabio Regazzi et ses soutiens (défenseurs du troisième scénario), qui pensent qu'une interdiction partielle serait difficilement applicable. Pour eux/elles, la nocivité de la fumée passive

¹²⁶ https://www.infoset.ch/f/textes/rapports/20041013_Ticino.Messaggio_CdS_5588.pdf, p. 1.

¹²⁷ https://www.infoset.ch/f/textes/rapports/20030917_Ticino.Rapporto.fumo.passivo.pdf, p. 10.

¹²⁸ <http://www.valerio.de-giovanetti.com/uncategorized/divieto-di-fumo-petizione-ti-primocantone-ch-a-vietare-il-fumo/>

¹²⁹ <http://www.tio.ch/News/Ticino/230876/Associazione-Bar-ticinesi-10-000-firme-contro-il-divieto-di-fumo-nei-locali/>

¹³⁰ http://www.infoset.ch/f/textes/rapports/20041013_Ticino.Messaggio_CdS_5588.pdf

¹³¹ Verbale del Gran Consiglio del Ticino, 12.10.2005: <http://www3.ti.ch/POTERI/legislativo/attivita/vgc/2005/1396-Seduta%2022.pdf>, pp. 1553-1554.

	<p>étant démontrée, celle-ci devrait être interdite dans tous les lieux publics avec exceptions pour les fumeurs. Les expériences positives faites dans d'autres pays européens ayant introduit une telle interdiction sont également mises en avant.</p> <p>Le débat est animé et plusieurs député-e-s expriment une opinion contraire à leur propre parti. La position du Conseil d'État est ensuite rappelée. Le <i>Direttore del Dipartimento delle istituzioni</i> affirme qu'un compromis sur la question de la fumée passive, trop compliqué à appliquer et ne donnant pas un signal clair à la population, ne représente pas une bonne solution. Il répond à la question d'un député demandant qui sera en charge du contrôle de l'application de la loi. Il indique qu'il s'agira des institutions déjà responsables de la surveillance des lieux publics, y compris la police. Il estime toutefois que la loi sera bien respectée et que des contrôles aléatoires ne seront pas nécessaires. La directrice du DSS fait remarquer que le projet de loi fait suite à une pétition et ne correspond pas, comme le soutiennent certain-e-s député-e-s, à une volonté étatique de limiter les citoyen-ne-s. Elle ajoute qu'un sondage montre le fort soutien de la population à cette interdiction. Elle rappelle aussi que la nocivité de la fumée, même à petite dose, a été démontrée par des études scientifiques et souligne les expériences positives faites dans d'autres pays. Suite à ce débat, l'entrée en matière est acceptée. Les amendements sont ensuite discutés. Premièrement, l'amendement du député Salvadé (LEGA et UDC) est rejeté par 14 voix contre 55 et quatre abstentions. Il demandait que l'interdiction de fumer soit limitée aux établissements de restauration. Deuxièmement, l'amendement de Fabio Regazzi et celui similaire de Sergio Savoia (VERDI) qui exigent la suppression de l'exception prévue par le rapport de la majorité pour les « <i>locali notturni, discoteche e piano bar</i> »¹³² sont acceptés par 46 voix contre 17 (13 abstentions). Troisièmement, en raison du résultat de l'amendement ci-dessus, deux amendements (PLRT et LEGA), qui prévoyaient d'ajouter les casinos à la liste des établissements exemptés de l'interdiction, sont jugés caducs. Pour finir, le député Regazzi présente un amendement comportant deux possibilités de délais pour l'entrée en vigueur de la loi, d'une année ou de deux ans. À 45 voix contre 20 (11 abstentions) une période d'un an est accordée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 07.11.2005 : Une motion demandant de diminuer les fonds alloués à l'ASN est déposée par la LEGA. Des député-e-s de ce groupe considèrent que l'introduction de l'interdiction de fumer dans les lieux publics réduit le besoin de prévention en la matière. • 28.11.2005 : Le 04.11.2005, une question était déposée auprès du Conseil d'État mettant en doute le caractère constitutionnel de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Avant que l'interrogation ait pu être traitée au Parlement, le conseiller juridique du Conseil d'État s'exprimait sur le statut juridique d'une telle interdiction dans les médias. Plusieurs député-e-s de la LEGA ont alors déposé l'interpellation : « <i>È normale che funzionari dirigenti del Cantone si esprimano su interrogazioni al Consiglio di Stato ancora prima che il Consiglio di Stato le veda e le discuta?</i> »¹³³ pour savoir si cette prise de position avait été autorisée par le Conseil d'État. • 09.12.2005 : Le référendum contre la modification de la LEP, lancé par un comité référendaire « <i>Basta divieti-più libertà</i> »¹³⁴ dont est membre Guiliano Bignasca (fondateur de la LEGA)¹³⁵ aboutit. • 13.12.2005 : Le Conseil d'État répond à l'interpellation concernant les déclarations du conseiller juridique dans les médias. Le Conseil d'État affirme que cette situation résulte du comportement des député-e-s qui communiquent à la presse leurs actes parlementaires avant que le Conseil d'État n'ait pu en prendre connaissance. Le Conseil d'État informe ensuite que les fonctionnaires ont également droit à la liberté d'expression.
<p>2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 23.01.2006 : Une interpellation concernant le choix de Mauro Galvao (footballeur du FC Lugano) comme ambassadeur de la campagne pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics est déposée par trois députés légistes. Ils demandent si le footballeur, accusé de ne pas avoir payé ses impôts sur l'ensemble de son revenu, a réglé son dû et s'il a reçu de l'argent pour sa participation à la campagne. Ils interrogent l'<i>Ufficio delle contribuzioni</i> sur sa réaction dans le cas où M. Galvao ne serait pas en règle et aurait été payé par l'ASN, compte tenu que l'association reçoit des subventions étatiques.

¹³² Verbale del Gran Consiglio del Ticino, 12.10.2005: <http://www3.ti.ch/POTERI/legislativo/attivita/vgc/2005/1396-Seduta%2023.pdf>, p. 1634.

¹³³ Verbale del Gran Consiglio del Ticino, 28.11.2005: <http://www3.ti.ch/POTERI/legislativo/attivita/vgc/2005/1398-Seduta%2030.pdf>, p. 2255.

¹³⁴ http://www4.ti.ch/fileadmin/GENERALE/DIRITTIPOLITICI/votazioni/pdf/2006/12-03-2006_Opuscolo-C.pdf, pp. 10-15.

¹³⁵ <http://www.tio.ch/News/Ticino/241049/Bignasca-lancia-il-referendum-contro-il-divieto-di-fumare>

	<ul style="list-style-type: none"> • 12.03.2006 : L'interdiction de fumer dans les lieux publics est acceptée par 79.1% de la population.¹³⁶ • 21.03.2006 : Une initiative parlementaire de Francesca Lepori Colombo (PPD) demande, au vu de l'acceptation de l'interdiction de la fumée passive dans les lieux publics de la part de presque 80% de la population, que de nouvelles normes légales pour la protection contre la fumée passive, notamment dans les offices de l'administration, soient élaborées. • 19.06.2006: Le <i>Direttore responsabile della Divisione delle contribuzioni</i> répond à l'interpellation du 23.01.2006 et informe que M. Galvao n'a pas reçu d'argent de la part de l'ASN pour sa participation à la campagne. • 14.12.2006 : La <i>Commissione de la legislazione</i> demande au Parlement d'accepter en partie la motion « <i>Lotta al tabagismo e all'alcolismo</i> » en insérant dans la législation cantonale des restrictions pour la publicité du tabac et de certains types d'alcool. Dans un premier temps, Edo Bobbià (PLRT), s'il dit comprendre l'intérêt de cette motion, cohérente avec la récente décision d'interdire la fumée dans les établissements publics, trouve toutefois problématique d'établir une différence entre la réglementation de la publicité pour l'alcool et celle pour le tabac et s'oppose à de nouvelles interdictions. Le député Dario Ghisletta (PS), en faveur de la motion, répond que la mise en place d'interdictions s'inscrit dans un mouvement global et permet de sauver des vies. Plusieurs député-e-s expriment leur désaccord. Un député légiste s'oppose à la motion car il ne souhaite pas de restriction à la publicité pour l'alcool. Un autre député du même parti énonce les raisons suivantes : premièrement, la publicité contrairement à la fumée passive n'est pas nocive. Deuxièmement, des restrictions pour la publicité de ces produits existent déjà et ajouter des restrictions supplémentaires limite la liberté économique. Troisièmement, les effets d'une interdiction de la publicité ne sont pas démontrés. De même, plusieurs députés PLRT estiment que cette solution n'est pas efficace pour lutter contre le tabagisme ou l'alcoolisme, et que la publicité pour le tabac s'adresse avant tout aux fumeurs/euses. Ils s'inquiètent également des conséquences d'une telle interdiction pour le financement de manifestations. Par ailleurs, un député PLRT critique la position des député-e-s qui souhaitent interdire la publicité mais légaliser le cannabis. Pour un député PPD, la publicité ne devrait pas être interdite mais des messages de prévention plus importants devraient figurer sur les paquets. Au contraire, les VERDI se prononcent pour l'adoption de la motion et font remarquer que l'industrie du tabac ne dépenserait pas des millions pour la publicité de ses produits si celle-ci n'avait aucun effet. Ils demandent au député de la LEGA quelles sont les études sur lesquelles il se base pour affirmer l'inefficacité de la mesure. La directrice du DSS transmet l'avis du Conseil d'État. Celui-ci, même s'il ne se dit pas opposé à l'idée de restreindre la publicité pour le tabac, pense que l'interdiction de fumer dans les lieux publics va contribuer à réduire l'attractivité de la fumée et qu'il n'est pas judicieux d'introduire une autre interdiction dans ce contexte. Alex Pedrazzini (PPD) présente les arguments de la majorité de la commission. Il affirme en prenant comme référence l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) que limiter la publicité pour le tabac permet de diminuer le nombre de fumeurs/euses et précise que la publicité est principalement destinée aux non-fumeurs/euses. Il fait remarquer que l'interdiction de publicité pour les produits du tabac existe dans la majorité des pays européens ainsi que dans plusieurs cantons suisses, et souligne que la motion ne vise pas à réduire les libertés mais permet, tout comme l'obligation de porter la ceinture de sécurité, de protéger les citoyen-ne-s. Enfin, concernant la différence de traitement entre le tabac et l'alcool, il informe que ce choix a été fait en raison de l'importance culturelle du vin dans le canton. Finalement, les conclusions du rapport de la <i>Commissione de la legislazione</i> sont rejetées par 24 voix pour et 43 contre.
2007	<ul style="list-style-type: none"> • 29.01.2007 : L'initiative : « <i>Per l'approvazione, in termini brevi, di una norma legislativa che preveda la proibizione della pubblicità del tabacco sulla pubblica via</i> » est déposée par Dario Ghisletta (PS) et Alex Pedrazzini (PPD). Elle fait suite au rejet de la motion : « <i>Lotta al tabagismo e all'alcolismo</i> » qui incluait l'interdiction de la publicité pour l'alcool. • 30.01.2007 : Le rapport sur l'initiative du 21.03.2006 : « <i>Per l'inserimento nella legislazione cantonale di ulteriori norme tendenti a proteggere la popolazione dal fumo passivo</i> » propose son approbation. La députée PPD ayant déposé l'initiative souligne que des étapes sont encore à franchir en matière de protection contre la fumée passive et insiste sur la gratuité des mesures qu'elle propose. Fabio Regazzi (PPD), au nom de son groupe, soutient cette initiative et affirme que le

¹³⁶ <http://www4.ti.ch/index.php?id=86023&idVotazione=1689>

	<p>résultat de la votation populaire pour interdire la fumée dans les lieux publics démontre l'intérêt des citoyen-ne-s pour une meilleure protection. Il explique que, même si dans certains lieux comme les hôpitaux ou les écoles, une l'interdiction est déjà pratiquée, ceci n'est pas le cas partout (par ex. structures sportives). Le PS se prononce également en faveur de l'initiative. Au contraire, la LEGA estime que ce sujet n'est plus une priorité et trouve cette initiative inutile. Le groupe rappelle son inquiétude concernant l'entrée en vigueur prochaine de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, qui engendrera selon lui une perte économique et des nuisances sonores. Un député VERDI ainsi qu'un député PS partagent à titre personnel les doutes de la LEGA quant à la nécessité de l'initiative. Après ces interventions, la directrice du DSS insiste au nom du Gouvernement sur le fait que l'interdiction de fumer dans les lieux publics est d'actualité dans plusieurs autres pays et cantons. L'initiative est finalement acceptée par 34 voix contre 12 et 12 abstentions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 22.10.2007 : Un débat fait suite aux conclusions de la <i>Commissione de la legislazione</i> en faveur de l'interdiction de la publicité pour le tabac. Dans un premier temps, M. Ghisletta (PS) explique que cette initiative a été lancée en raison de l'impossibilité de modifier la motion refusée le 14.12.2006 pour y retirer les restrictions relatives à l'alcool. La question de l'alcool ayant conduit au refus de la motion, le député espère que cette initiative-ci conviendra à la majorité. Dans un deuxième temps, plusieurs partis s'expriment contre l'initiative. Le PLRT estime que la nécessité d'une telle initiative n'est pas prouvée et qu'il est dommageable de limiter la liberté d'entreprise. Pour la LEGA, l'effet de l'interdiction de la publicité n'est pas démontré. D'un avis contraire, le PPD juge la mesure utile et raisonnable. Le parti trouve incohérent d'interdire la fumée dans les lieux publics et de ne pas interdire la publicité pour le tabac. Pour les VERDI l'utilité de la loi est évidente : les conséquences économiques ne seront pas si négatives et la publicité cible en outre principalement les jeunes. Suite à la prise de position des groupes, quelques députés prennent la parole à titre individuel. La directrice du DSS informe que le Tribunal fédéral a accepté le principe d'une telle interdiction, et que cette mesure est soutenue par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, qui a recommandé aux cantons d'adopter une telle loi en 2003. Au final, l'initiative est acceptée par 46 voix contre 30 (6 abstentions).
<p>2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 23.06.2008 : Le message du Conseil d'État concernant la modification de la loi sur les procédés de réclame est présenté. Le Conseil d'État présente un projet basé sur l'exemple de Genève (interdiction de la réclame pour le tabac visible depuis le domaine public). • 10.11.2008 : Deux initiatives demandant l'introduction d'une limite d'âge pour l'achat du tabac sont présentées. L'initiative : « <i>Proteggere la gioventù introducendo un divieto di vendita del tabacco e dei suoi derivati ai minori di 16 anni</i> » des député-e-s PPD M. Regazzi et Mme Ghisolfi propose de fixer la limite à 16 ans. Les députés mentionnent la proportion élevée de fumeurs/euses chez les jeunes, les dangers du tabagisme ainsi que l'adoption par plusieurs cantons d'une limite similaire. L'initiative : « <i>Protezione della gioventù e accesso ai prodotti del tabacco</i> » de la députée Mme Kandemir Bordoli (PS) demande de fixer la limite à 18 ans.
<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 17.02.2009 : Le rapport sur le projet de loi visant l'interdiction de la publicité pour le tabac est présenté. La majorité de la commission propose d'accepter le projet. Le projet de loi et l'amendement du député PLRT Christian Vitta qui demande d'inclure la possibilité d'accorder des exceptions à l'interdiction de publicité lors de sponsoring de manifestations temporaires sont ensuite discutés. Le PS et le PPD s'expriment en faveur du projet et de l'amendement et précisent qu'un deuxième amendement sera déposé par Fabio Regazzi (PPD) afin de limiter le périmètre des exceptions possibles. L'UDC se positionne contre le projet et critique l'amendement qui consiste selon eux à voter une loi, puis des moyens de la contourner. Un député PLRT estime que si interdire la fumée dans les lieux publics était justifié en raison des conséquences négatives sur la santé, l'influence de la publicité pour le tabac sur la santé n'est en revanche qu'indirecte. Un député légiste regrette que le canton mette en place autant d'interdictions. Un député PS en faveur de la loi accuse au contraire l'amendement Vitta de dénaturer le projet. La directrice du DSS s'exprime au nom du Gouvernement pour soutenir le projet de loi et l'amendement de Fabio Regazzi. Suite au vote, l'entrée en vigueur de la loi est acceptée à 52 contre 14 contre (une abstention). L'amendement de M. Vitta : « <i>L'autorità competente può concedere deroghe per la sponsorizzazione di manifestazioni temporanee, escluse quelle sportive e per minorenni</i> » et celui de M. Regazzi, qui demande d'inclure dans la proposition le qualificatif « <i>in via eccezionale</i> » sont proposés. Le député Vitta retire son amendement au profit de celui de son collègue, puis le rapport de la commission est accepté à 58 contre 14 et trois abstentions.

	<ul style="list-style-type: none"> 12.05.2009 : Les deux initiatives concernant l'introduction d'une limite d'âge pour la vente de tabac sont traitées. La <i>Commissione della legislazione</i>, favorable à une limite à 18 ans ainsi qu'à l'inclusion des automates dans la nouvelle législation recommande aux député-e-s d'attribuer au Conseil d'État le mandat de légiférer sur la question. Les député-e-s ayant déposé les initiatives prennent ensuite la parole. Le député Fabio Regazzi (PPD), au nom de son groupe, rappelle d'abord les effets néfastes du tabac sur la santé et s'inquiète de la facilité des jeunes à s'en procurer. Il présente ensuite toutefois la position du PPD pour la limite à 16 ans. Il souligne que la majorité des autres cantons ayant légiféré en la matière ont préféré la limite des 16 ans, mais indique également que son parti est d'accord de laisser en dernière instance le choix au Conseil d'État de la limite d'âge la plus appropriée. La députée Pelin Kandemir Bordoli (PS), au nom de son groupe, met en avant le fait qu'une limite à 18 ans est soutenue par la majorité de la population. Elle rappelle aussi que, la Confédération ayant signé la convention cadre de l'OMS, la limite de la majorité devrait prochainement être introduite sur le plan national. Elle trouve enfin qu'étant donné que le canton a fixé à 18 ans la limite pour se procurer de l'alcool, une limite similaire devrait s'appliquer pour le tabac. Ces deux initiatives suscitent un long débat. Le PLRT est contre les deux initiatives. Le parti estime que l'État n'a pas à intervenir sur cette thématique et pense qu'empêcher les jeunes de fumer s'ils le désirent n'est pas réaliste. Il indique que la consommation de tabac – même si elle crée une dépendance – ne modifie pas la capacité de penser, contrairement à l'alcool ou aux drogues. Le PLRT estime en outre que les mesures de prévention existantes sont suffisantes. Le député PLRT fait encore un parallèle avec la votation du Grand Conseil pour la pénalisation des rapports sexuels avec des mineurs et déplore le fait que le canton légifère de manière excessive. Le parti indique néanmoins sa préférence pour l'initiative qui prévoit la limite à 16 ans. L'UDC pense pour sa part qu'une limite d'âge est la bienvenue et se positionne pour celle de 16 ans. Les VERDI soutiennent également une limite d'âge. Le groupe partage le constat du PLRT sur le goût des jeunes pour l'interdit et préconise la mise en place de contrôles et de sanctions sévères pour les établissements enfreignant la loi. Plusieurs député-e-s s'expriment ensuite en leur nom, parfois en opposition avec leur groupe. Un député PLRT soulève la question du coût engendré par la mise en place de contrôles. La directrice du DSS affirme que la protection contre le tabagisme est un enjeu de santé publique, et plaide pour la limite à 18 ans. La députée Mme Kandemir Bordoli souligne que cette initiative n'est pas liberticide mais vise à protéger la jeunesse. Elle ajoute que le contrôle du respect de la loi représentera effectivement une nouvelle tâche pour la police mais qu'il ne s'agit pas d'une raison valable pour ne pas légiférer. Enfin, un député légiste critique vivement les initiatives : « <i>Questi ultimi sono ipocriti, inutili, inapplicabili e talebani, ragione per cui non voterò il rapporto.</i> ».¹³⁷ Les conclusions de la commission sont finalement acceptées par 46 voix contre 23 (trois abstentions). 02.06.2009 : Une motion est déposée par des députés PLRT pour la création d'un fond autonome destiné au financement d'activités de prévention des dépendances. La motion souhaite que l'argent provenant des saisies de drogues ne soit plus directement versé à l'État mais soit transféré sur un fond et utilisé pour des projets de prévention dans le canton. 21.10.2009 : Dans le cadre d'une discussion sur une éventuelle introduction du droit de vote à 16 ans, des parlementaires UDC et PPD reprochent aux député-e-s socialistes de changer leur opinion concernant l'âge de la maturité en fonction des thématiques.
2010	<ul style="list-style-type: none"> 20.04.2010 : Une initiative demandant la modification de l'article 66 de la LEP est déposée par Fabio Regazzi (PPD). Cette initiative propose qu'un montant minimum de CHF 200 soit requis lors d'infractions à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Cette demande fait suite à la condamnation d'un gérant d'établissement à une amende de CHF 50 (minimum fixé par la loi). Le député estime qu'une telle sanction est trop peu dissuasive et indique que dans le canton de Saint-Gall, un gérant s'est vu retirer sa patente pour la même infraction. 01.06.2010 : Le projet du Conseil d'État de modification de la LEP est présenté. Il prévoit notamment d'accorder un rôle plus important aux communes dans la vérification de la conformité des établissements aux dispositions légales. La commission a inclus la proposition de Fabio Regazzi (PPD) qui demandait qu'une infraction à l'interdiction de fumer soit sanctionnée d'une amende minimum de CHF 200. Un amendement de Silvano Bergonzoli (LEGA) est refusé. Il demandait le remplacement des règles cantonales par les conditions minimales prévues par la loi fédérale de 2008 (interdiction

¹³⁷ Verbale del Gran Consiglio del Ticino, 12.05.2009: <http://www3.ti.ch/POTERI/legislativo/attivita/vgc/2009/1168-seduta2.pdf>, p. 109.

	de fumer dans les lieux de plus de 80m ² , autorisation de service dans les fumeurs). Avant le vote, la directrice du DSS rappelle que la loi fédérale habilite les cantons à adopter des lois plus restrictives et ajoute que la population tessinoise s'est exprimée en faveur de telles restrictions. L'amendement est rejeté par 12 voix contre 39 (quatre abstentions), puis la loi est ensuite acceptée à 45 voix contre une (quatre abstentions).
2011	• Aucune session n'aborde la thématique du tabagisme.
2012	• 14.03.2012 : La motion demandant la création d'un fond pour les activités de prévention est rejetée.
2013	• 24.04.2013 : L'entrée en vigueur de l'interdiction de vendre du tabac aux mineurs est fixée au 1 ^{er} septembre 2013, et un délai supplémentaire est accordé aux automates pour être dotés de système de contrôle de l'âge (1 ^{er} mai 2014).
2014	• Aucune session n'aborde la thématique du tabagisme.
2015	• Aucune session n'aborde la thématique du tabagisme.
2016	<ul style="list-style-type: none"> • 22.06.2016 : Une initiative demandant d'étendre l'interdiction de fumer à une partie des espaces publics ouverts est présentée par la députée Nadia Ghisolfi (PPD) et les cosignataires Sara Beretta Piccoli (PPD), Alex Pedrazzini (PPD), Francesco Maggi (VERDI) et Henrik Bang (PS). Après avoir rappelé le succès important rencontré par l'initiative pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics, l'initiative propose que la fumée soit interdite dans certains espaces publics extérieurs : terrasses de restaurants, terrains de jeux, patinoires ou stades de football. L'argument avancé est que, même en extérieur, les non-fumeurs/euses souffrent de l'exposition à la fumée passive et doivent choisir entre renoncer à profiter de ces espaces ou mettre en péril leur santé et celle de leurs enfants. • 10.10.2016 : L'initiative de Nadia Ghisolfi (PPD) et cosignataires est retirée.

Groupes de pression

L'ASN est à l'origine de plusieurs interventions politiques pour une régulation en matière de tabagisme. L'organisation a fortement contribué à l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Elle est notamment à l'origine d'une pétition ayant enclenché le processus législatif (cf. « Acceptation de la prévention du tabagisme au sein de la population », *supra*).¹³⁸ Un référendum avait été lancé,¹³⁹ et l'ASN avait alors mené campagne pour l'acceptation de la loi. Un autre acteur important est la Ligue pulmonaire. En plus de ses prises de positions lors de décisions en matière de réglementation du tabagisme,¹⁴⁰ la Ligue, à travers son projet « HTQS » a mené un important travail de lobby auprès des hôpitaux. Le développement des consultations a été accompagné de mesures de prévention structurelle, comme l'incitation pour un kiosque d'hôpital à ne pas exposer les produits du tabac ou encore la mise en place de fumeurs séparés pour le personnel et les patient-e-s dans un hôpital. Concernant les partis politiques, comme observé dans les débats parlementaires, le PPD et le PS ont été porteurs de l'introduction de nouvelles normes (interdiction de fumer dans les lieux publics, interdiction de la publicité, fixation d'une limite d'âge pour l'achat). Au contraire, après avoir soutenu l'interdiction de fumer dans les établissements publics, le PLRT se positionne contre de nouvelles restrictions. La LEGA est quant à elle opposée à toute restriction, et avait soutenu le référendum contre l'interdiction de fumer dans les établissements d'hôtellerie et de restauration.¹⁴¹ La LEGA est en opposition très systématique aux mesures de prévention, et utilise des angles d'attaques variés pour concrétiser ses attaques en fonction des opportunités (outils procéduraux, retournements d'arguments, tentatives d'introduire des brèches dans la loi). Par ailleurs, contrairement à ce qui peut être observé dans d'autres cantons, la *federazione corporativa degli esercenti e degli albergatori del Canton Ticino* (GastroTicino) ne s'est pas

¹³⁸ <http://www.nonfumatori.ch/vecc/it/cronologia/cronologia-1.php.html>

¹³⁹ http://www4.ti.ch/fileadmin/GENERALE/DIRITTIPOLITICI/votazioni/pdf/2006/12-03-2006_Opuscolo-C.pdf, pp. 10-15.

¹⁴⁰ <https://www.legapolmonare.ch/it/lega-polmonare-ticinese/un-libro-per-festeggiare-un-secolo-di-vita/aktuelldetail/news/legge-sui-prodotti-del-tabacco-20-protezione-dei-giovani-ultra-light.html>

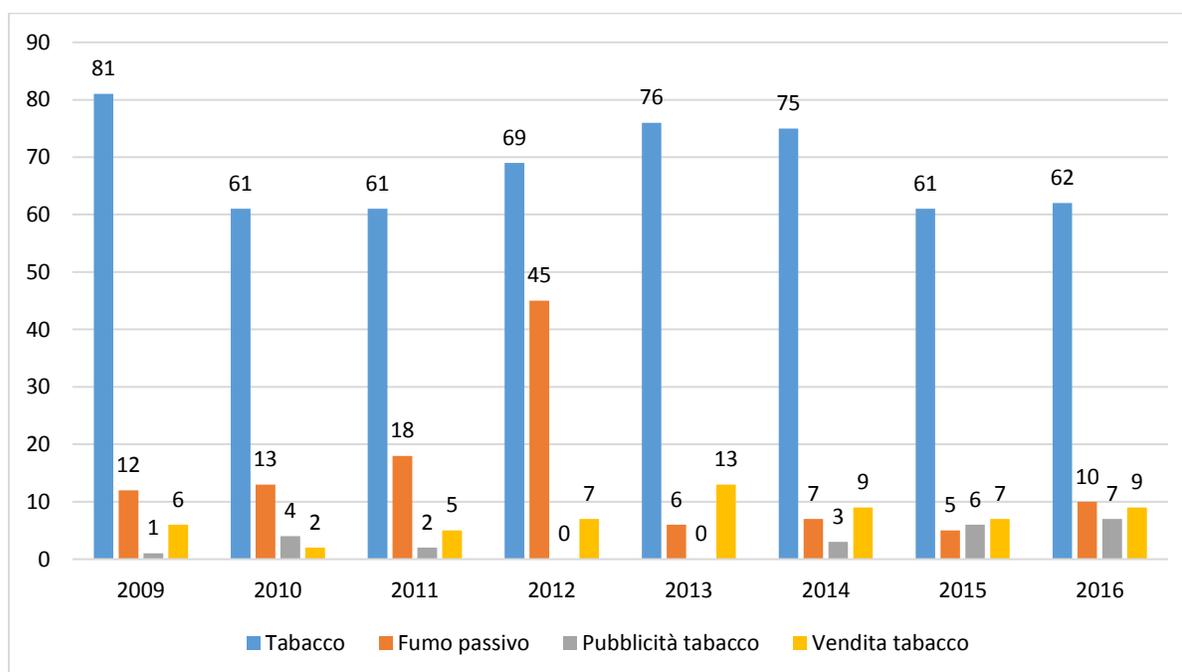
¹⁴¹ <https://www.swissinfo.ch/ita/ticino--primo-cantone--senza-fumo-/5063922>

opposée à l'introduction de l'interdiction de fumer dans les établissements publics. Au contraire, l'organisation a participé au groupe de travail chargé de proposer au Conseil d'État un projet de loi en la matière¹⁴² et s'est même exprimée en faveur de la mesure dans les médias.¹⁴³ Plus récemment, GastroTicino a indiqué sa désapprobation face à la proposition de restreindre la fumée sur une partie des espaces publics extérieurs, initiative jugée excessive par le nouveau président de la fédération.¹⁴⁴

A1.3 Analyse de médias

Cette partie porte sur le traitement médiatique de la question du tabagisme au Tessin. Elle est basée sur le *Corriere del Ticino*, quotidien au plus grand tirage dans le canton (34'657 en 2016).¹⁴⁵ Elle permet de mieux saisir la manière dont la problématique a été abordée dans le canton. Elle inclut tous les articles contenant au moins l'un des mots-clés suivants : « *tabacco* », « *fumo passivo* », « *pubblicità+tabacco* » et « *vendita+tabacco* » pour la période du 01.01.2009 au 31.12.2016. Sur les huit années prises en compte pour l'analyse, 546 articles incluent le mot-clé « *tabacco* », 116 le mot-clé « *fumo passivo* », 58 l'association de mots-clés « *vendita+tabacco* » et 23 l'association de mots-clés « *pubblicità+tabacco* ». Le nombre d'occurrences par année et par mot-clé est représenté dans le graphique G A.3. Le nombre d'occurrences pour le mot-clé « *tabacco* » étant particulièrement élevé, le choix a été fait de ne prendre en compte que les dix articles les plus pertinents par année pour l'analyse. Pour les autres mots-clés, l'entier du corpus a été examiné.

G A.3 Nombre d'occurrences par année dans les archives du *Corriere del Ticino*



2009 est l'une des années comportant le plus d'articles sur le tabagisme. Deux thématiques discutées au Grand Conseil tessinois – l'approbation de l'entrée en vigueur définitive de l'interdiction de publicité pour les produits du tabac et l'introduction d'une limite d'âge pour l'achat – font l'objet de nombreux articles.

¹⁴² https://www.infoset.ch/f/textes/rapports/20041013_Ticino.Messaggio_CdS_5588.pdf, p. 1.

¹⁴³ <http://www.tio.ch/News/Ticino/206025/GastroTicino-un-si-convinto-contro-il-fumo/>

¹⁴⁴ <http://www.cdt.ch/ticino/cantone/158045/stop-al-fumo-fuori-dai-locali-nessun-attacco-alle-libert%C3%A0>

¹⁴⁵ [http://www.publicitas.ch/fr/recherche-medias/corriere-del-ticino-\(funebri-incarti-sticks\)-24001-02/](http://www.publicitas.ch/fr/recherche-medias/corriere-del-ticino-(funebri-incarti-sticks)-24001-02/)

Concernant l'interdiction de la publicité, le journal précise que les député-e-s ayant voté contre l'entrée en vigueur de la loi sont en majorité issu-e-s de l'UDC et de la LEGA. En ce qui concerne l'introduction la limite d'âge, le journal explique que deux initiatives (pour une limite à 16 ou 18 ans) ont été traitées au Parlement et que la majorité a opté pour la limite à 18 ans. Un sondage mené par le journal auprès de ses lecteurs/trices révèle que 79% d'entre eux/elles sont favorables à cette décision. Certaines modifications législatives fédérales sont également abordées par le journal, comme l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif, l'augmentation de l'impôt fédéral sur le tabac à rouler ou les interdictions de fumer dans les lieux publics décidées dans les cantons de Bâle, Thurgovie, Genève et Saint-Gall. Le lancement de l'initiative « Protection contre le tabagisme passif » par la Ligue pulmonaire est elle aussi annoncée par le quotidien.

En 2010, l'initiative nationale de la Ligue pulmonaire est au centre de nombreux articles. Le journal indique à ce propos qu'une autre initiative « Pour une loi libérale sur l'interdiction de fumer », demandant à ce que le choix d'interdire la fumée soit laissé aux propriétaires d'établissements, a également été lancée par un comité composé de jeunes UDC bernois. Suite à ces deux propositions, différents acteurs s'expriment dans le journal. Le président de la Ligue pulmonaire nationale critique la Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif adoptée par le Parlement, qu'il juge trop peu contraignante, et défend le bien-fondé de l'initiative. Au contraire, British American Tobacco, GastroSuisse et le Conseil fédéral désapprouvent le lancement d'une initiative si rapidement après l'entrée en vigueur de la loi fédérale. GastroSuisse se dit toutefois également opposé à l'initiative des jeunes UDC. Un économiste membre de *L'Istituto Liberale*¹⁴⁶ prend également position contre l'initiative et estime qu'elle aurait pour conséquence d'augmenter l'exposition à la fumée passive des personnes vivant avec des fumeurs/euses. Les résultats d'études sur la consommation du tabac et ses conséquences représentent une autre thématique présente dans le journal cette année-là. Un article met en avant la diminution du nombre d'infarctus observée dans le canton des Grisons suite à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Les résultats des achats-tests menés dans les cantons de Fribourg et Vaud, qui montrent que l'interdiction de vente aux jeunes est très mal respectée, sont également présentés. Il est à noter que même si les articles donnent la parole à certaines personnes qui estiment que la réglementation est inefficace, les conclusions tirées par le journal vont davantage dans le sens de soutenir les contrôles que de critiquer les mesures législatives existantes.

Comme en 2010, le journal présente de nombreuses études en 2011. Le journal informe ainsi que la consommation de tabac est restée stable de 2006 à 2010 chez les jeunes, et que l'exposition à la fumée passive a pour sa part diminué. Les conséquences du tabagisme sur la santé sont aussi mises en avant dans plusieurs articles. Par ailleurs, les processus législatifs font également l'objet de l'attention. Les positions du Conseil fédéral et du Conseil national contre l'initiative de la Ligue pulmonaire sont présentées. Il est aussi fait état du refus d'une initiative pour interdire la publicité sur les produits du tabac par le gouvernement fédéral. On apprend également que la cigarette électronique ne sera plus soumise à l'impôt sur le tabagisme et que le Conseil national a accepté une motion demandant l'interdiction de vente des produits du tabac aux moins de 18 ans. En 2012, la votation sur l'initiative populaire fédérale de la Ligue pulmonaire est le thème principal en matière de tabagisme dans le *Corriere del Ticino*. L'attention se déplace donc vers le niveau fédéral. Le journal informe que le Conseil des États s'est prononcé contre l'initiative. Les arguments des député-e-s en faveur ou opposé-e-s à l'initiative ainsi que les prises de positions des différents acteurs sont reportés dans le quotidien. GastroSuisse estime que la loi nuit à la liberté d'entreprise. Le Conseil fédéral affirme pour sa part qu'une nouvelle loi n'est pas nécessaire et qu'il faut laisser la liberté aux cantons de fixer d'éventuelles restrictions supplémentaires. Deux personnalités politiques tessinoises prennent position en faveur de l'initiative : le

¹⁴⁶ <http://www.libinst.ch/?i=institut--it>

conseiller national tessinois Fabio Regazzi et une conseillère communale, qui insistent tous deux sur le fait que l'initiative ne va pas plus loin que la réglementation en vigueur au Tessin. Deux autres sujets font l'objet de quelques articles : le problème de l'importation illégale de tabac via la frontière tessinoise et les 100 ans de l'entreprise Polus SA, entreprise de fabrication de cigares active jusqu'en 1992 et qui a marqué l'économie de la région du Mendrisio.

En 2013, les activités de prévention menées dans le canton, comme les projets « EverFresh » ou « Apprentissage sans tabac », sont mises en avant de manière positive par le journal. Les résultats d'une autre étude, qui atteste de la diminution du nombre d'infarctus au Tessin suite à l'introduction de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, sont également présentés. Une autre thématique présente cette année-là concerne les avancées en matière de réglementation des produits du tabac dans le canton et en Suisse. Des articles reviennent ainsi sur l'approbation par le Gouvernement tessinois de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans. Le journal souligne que le Tessin n'est pas précurseur sur cette question mais relève que le canton a choisi de fixer l'interdiction à la majorité, contrairement à d'autres cantons dans lesquels la limite est fixée à 16 ans. La décision du Conseil d'État d'obliger à un contrôle de l'âge pour la vente via les automates est également relayée. Au niveau national, le journal explique que le Conseil fédéral a demandé une révision de la loi sur le tabac afin de pouvoir augmenter les taxes sur le tabac. Cette demande est critiquée par l'UDC, le Parti Libéral-Radical (PLR) ainsi que l'Union suisse des arts et métiers. Au contraire, la commission pour la prévention du tabagisme est en faveur d'une telle possibilité et souhaiterait une augmentation importante des taxes en une fois, à la place d'augmentations minimales progressives. Les activités de régulation à l'étranger sont également commentées, notamment en ce qui concerne la cigarette électronique. Par ailleurs, le problème de l'importation illégale de cigarette est à nouveau soulevé.

Le projet de Loi fédérale sur les produits du tabac (LPTab), élaboré par le Conseil fédéral et qui prévoit des restrictions en matière de publicité pour les produits du tabac est une thématique centrale en 2014. Le journal donne la parole aux deux camps. Les mesures contre la publicité sont jugées insuffisantes par la Ligue pulmonaire, car le sponsoring des manifestations nationales ainsi que la publicité dans les points de vente et les revues spécialisées restent autorisés. À l'opposé, les présidents de Suisse Médias et de Publicité Suisse expriment leur désaccord face à de nouvelles restrictions. Sur le plan cantonal, un article revient sur la fin de la période transitoire accordée aux exploitants de distributeurs de cigarettes pour mettre à jour un système de contrôle de l'âge. L'article interroge le chef de l'*Ufficio cantonale del commercio e dei passaporti* qui indique que beaucoup d'établissements ont renoncé à l'exploitation d'automates. L'article revient également sur la possibilité d'effectuer des achats-tests. La cheffe du SPVS explique que ces derniers n'ont pas encore été menés au Tessin mais que la possibilité existe, un guide sur la mise en œuvre de tels tests étant en cours d'élaboration sur le plan fédéral. D'autres aspects de la prévention sont également très présents dans le journal en 2014. Un article présente la stratégie de promotion de la santé du canton dès 2015. Des articles reviennent également sur certains projets spécifiques : « EverFresh », « Apprentissage sans tabac » et « Midnight Sports ». Ces projets sont décrits de manière très positive, et leur succès ainsi que leur caractère novateur sont soulignés par le journal.

En 2015, les discussions autour de la LPTab se poursuivent, le Conseil fédéral ayant présenté une version de la loi suite à la consultation. Le journal informe que le conflit entre d'un côté les associations de santé, qui estiment que les restrictions ne sont pas suffisantes, et de l'autre l'industrie du tabac et les représentants des milieux économiques, qui trouvent que la loi proposée va trop loin, se reflète au Parlement. Le PS est mécontent des possibilités laissées à l'industrie, notamment dans le cadre de sponsoring. Au contraire, l'UDC et le PLR sont insatisfaits des restrictions prévues. L'opinion de la population est aussi relayée à travers une étude réalisée par l'OFSP. Selon cette étude, une majorité des

personnes interrogées (53%) sont en faveur d'une telle interdiction. La cigarette électronique représente une autre thématique abordée en 2015. Le journal présente à la fois les résultats d'études qui mettent en avant le potentiel de la cigarette électronique comme moyen pour les fumeurs/euses de réduire leur consommation de cigarettes traditionnelles et améliorer leur état de santé ainsi que les résultats d'études qui plaident pour une plus grande régulation de ce nouveau produit en raison de son attrait auprès des jeunes. Enfin, quelques articles présentent le niveau de consommation du tabac dans le canton, ainsi que certains projets de prévention comme la campagne « Smokefree ».

En 2016 tout comme les deux années précédentes, le projet de LPTab fait l'objet de nombreux articles. Dans le canton, l'initiative de Nadia Ghisolfi (PPD) qui demande d'étendre l'interdiction de fumer à une partie des espaces publics ouverts suscite également l'intérêt du journal, qui interroge la députée sur ses motivations. La parole est aussi donnée au président de GastroTicino, qui juge la loi excessive, ainsi qu'au président de l'ASN, qui souligne qu'il serait temps de cesser de considérer la fumée comme une liberté. En septembre, le journal informe que la députée a décidé de retirer son initiative suite à l'avis défavorable de la commission. Comme les années précédentes, différents projets de prévention en Suisse et dans le canton sont également très présents dans le journal (« Apprentissage sans tabac », « Smokefree », « projet Facebook »). Le problème de la contrebande de cigarettes est à nouveau soulevé.

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse médiatique. Premièrement, de manière générale, le journal traite la thématique de manière neutre et présente les arguments des différentes parties prenantes lors de votation ou de controverses. Deuxièmement, contrairement à d'autres cantons, la réglementation du tabagisme n'est pas représentée de manière particulièrement polémique au cours des années analysées, et peu de politicien-ne-s tessinois-es prennent position dans le journal sur cette thématique. Troisièmement, la problématique de l'importation illégale de tabac apparaît comme une préoccupation spécifique au canton du Tessin, et est régulièrement traitée par le journal. Il est intéressant de relever qu'elle n'est en revanche pas considérée comme une problématique d'importance pour les acteurs de la prévention (cf. interviews). Enfin, les projets de prévention comportementale sont présentés à plusieurs reprises au fil des années, et ce de manière positive.

A1.4 Lois et Règlements

T A.6 Legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione (Lear) del 1° giugno 2010

Oggetto	Articolo	Contenuto
<i>Campo d'applicazione</i>	Art. 2	La presente legge si applica: d) al divieto di fumare nelle imprese del settore alberghiero e della ristorazione ai sensi della legge federale concernente la protezione contro il fumo passivo.
<i>Fumo</i>	Art. 35	1: All'interno degli esercizi è vietato fumare. 2: È riservata la facoltà di creare spazi o locali fisicamente separati e opportunamente ventilati adibiti ai fumatori. (...)
<i>Interventi di controllo</i>	Art. 36	Gli agenti e gli assistenti della polizia cantonale e della polizia comunale come pure i funzionari preposti dell'autorità cantonale possono: a) ispezionare gli esercizi; b) accertare l'identità di chi vi si trova; c) ordinare lo sgombero dell'esercizio, qualora si verificassero disordini.

<i>Multe</i>	Art. 44	2: L'importo minimo per le contravvenzioni relative alla vendita di bevande alcoliche ai sensi dell'art. 24 e al divieto di fumo ai sensi dell'art. 35 è fissato a fr. 200.-.
<i>Competenze</i>	Art. 48	1: Il municipio punisce le infrazioni relative agli ambiti di sua competenza; è applicabile la legge organica comunale del 10 marzo 1987. 2: Ogni altra infrazione è perseguita dal Dipartimento; è applicabile la legge del 20 aprile 2010 di procedura per le contravvenzioni.

T A.7 Regolamento della legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione (RLear) del 16 marzo 2011

Oggetto	Articolo	Contenuto
<i>Spazi chiusi</i>	Art. 50	Gli spazi chiusi adibiti ai fumatori: a) possono avere una capienza massima pari a 1/3 della superficie totale dei locali d'esercizio, escluso il servizio d'alloggio; b) devono essere dotati di impianti di ventilazione meccanici conformi alle Norme svizzere SN SIA V382/1 e V382/3, provvisti di filtri di classe HEPA certificati EN 1822 commisurati alla loro volumetria; c) devono essere delimitati da pareti a tutt'altezza su tutti i lati e dotati di una porta a chiusura automatica.
<i>Dichiarazione di idoneità</i>	Art. 52	La messa in funzione di locali o spazi adibiti ai fumatori deve essere preceduta dalla presentazione al Municipio di una dichiarazione di uno specialista di impianti di ventilazione dalla quale risulti la conformità dell'impianto a quanto stabilito dall'art. 50 lett. b).
<i>Compiti di controllo</i>	Art. 86	I Municipi, per il tramite dei corpi di polizia comunale strutturati, sono competenti ad eseguire i controlli nei seguenti ambiti di competenza: (...) f) divieto di fumo (art. 35 Lear).

T A.8 Regolamento concernente la protezione contro il fumo del 24 aprile 2013

	Oggetto	Articolo	Contenuto
<i>Protezione dal fumo passivo</i>	<i>Campo d'applicazione</i>	Art. 1	Le disposizioni contenute nel presente capitolo si applicano ai locali chiusi accessibili al pubblico o adibiti a luogo di lavoro per più persone, ad eccezione delle imprese del settore alberghiero e della ristorazione disciplinate dalla Lear.
	<i>Principio</i>	Art. 2	1: È decretato il divieto di fumare nei locali chiusi accessibili al pubblico o adibiti a luogo di lavoro per più persone. 2: Oltre ai luoghi elencati all'art. 1 cpv. 2 della legge federale, sono luoghi accessibili al pubblico in particolare: a) i luoghi di svago e culturali; b) gli spazi adibiti a fiere e mostre;

		<p>c) tutte le strutture dove si svolgono attività per e con i minorenni. (...)</p> <p>4: Sono considerati spazi aperti gli spazi che presentano un'apertura direttamente verso l'esterno di almeno la metà del perimetro della struttura (l'apertura del soffitto non è presa in considerazione); tende, gazebo, vetrate, terrazze, porticati e altre strutture analoghe sono considerati spazi chiusi se non rispondono a questi requisiti.</p>
	<i>Spazi adibiti ai fumatori</i>	<p>Art. 3</p> <p>1: È riservata la facoltà di creare spazi o locali fisicamente separati e opportunamente ventilati adibiti ai fumatori ai sensi dell'art. 2 cpv. 2 della legge federale.</p> <p>2: Agli spazi adibiti ai fumatori si applica l'art. 4 dell'ordinanza federale e, per quanto riguarda la ventilazione, per analogia l'articolo 50 lett. b del regolamento della legge sugli esercizi alberghieri e sulla ristorazione del 16 marzo 2011 (RLear).</p> <p>3: La messa in funzione di locali o spazi adibiti ai fumatori deve essere preceduta dalla presentazione all'Ufficio di sanità di una dichiarazione di uno specialista di impianti di ventilazione dalla quale risulti la conformità dell'impianto a quanto stabilito dall'art. 50 lett. b RLear.</p> <p>4: I locali o spazi adibiti ai fumatori non possono essere adibiti a luoghi di lavoro.</p>
	<i>Vigilanza</i>	<p>Art. 4</p> <p>La vigilanza sul rispetto del divieto compete:</p> <p>a) all'Ufficio dell'ispettorato del lavoro per quanto riguarda la protezione della salute dei lavoratori;</p> <p>b) all'Ufficio di sanità per gli altri locali.</p>
<i>Protezione dei giovani</i>	<i>Principio</i>	<p>Art. 5</p> <p>1: La distribuzione e la vendita di tabacco e dei suoi derivati a giovani minori di 18 anni è vietata.</p> <p>2: Il personale di vendita è tenuto a controllare l'età del cliente, esigendo la presentazione di un documento di identità ufficiale, qualora vi fossero dubbi sull'età dello stesso.</p>
	<i>Distributori automatici</i>	<p>Art. 6</p> <p>La distribuzione e la vendita di tabacco e dei suoi derivati tramite distributori automatici è autorizzata unicamente a condizione che il rispetto del divieto sancito dall'art. 5 sia garantito da adeguate misure di controllo.</p>
	<i>Comunicazione, sensibilizzazione e sorveglianza</i>	<p>Art. 7</p> <p>1: I responsabili dei luoghi di distribuzione e di vendita di tabacco e dei suoi derivati devono esporre in modo chiaro e visibile un avviso di divieto della vendita di tabacco ai giovani minori di 18 anni, che verrà loro fornito gratuitamente tramite l'Ufficio del medico cantonale.</p> <p>2: I responsabili dei luoghi di distribuzione e di vendita di tabacco e dei suoi derivati, come pure di quelli che ospitano i distributori automatici, sono tenuti a istruire il personale di vendita e i gerenti sul rispetto delle norme contenute nel presente regolamento.</p> <p>3: A scopo preventivo e informativo, l'Ufficio del medico cantonale può ordinare test d'acquisto impiegando giovani minori di 18 anni nonché organizzare campagne d'informazione, eventualmente assieme alle associazioni attive nel settore.</p>

<i>Disposizioni penali e finali</i>	<i>Disposizioni penali</i>	Art. 8	(...) 2: Il perseguimento penale è di competenza: a) dell'Ufficio dell'ispettorato del lavoro per le infrazioni relative al divieto di fumare negli spazi adibiti a luogo di lavoro per più persone; b) della Sezione polizia amministrativa per le violazioni del divieto di vendere tabacco o i suoi derivati ai minori di 18 anni commesse negli esercizi alberghieri e della ristorazione; c) dell'Ufficio di sanità per le altre infrazioni. 3: Le infrazioni constatate da parte della Polizia cantonale o della Polizia comunale, che possono ispezionare i locali, sono oggetto di un rapporto che è trasmesso all'Ufficio competente ai sensi del cpv. 2.
-------------------------------------	----------------------------	--------	---

T A.9 Legge sugli impianti pubblicitari del 26 febbraio 2007

Oggetto	Articolo	Contenuto
<i>Criteria di autorizzazione</i>	Art. 4	2: Sono vietati gli impianti pubblicitari percettibili dall'area pubblica che pubblicizzano il consumo di tabacco. Tale divieto si estende agli spazi interni degli edifici e luoghi pubblici che appartengono allo Stato, ai Comuni e agli enti o fondazioni di diritto pubblico. L'autorità competente può concedere in via eccezionale deroghe per la sponsorizzazione di manifestazioni temporanee, escluse quelle sportive e per minorenni.
<i>Misure amministrative</i>	Art. 7	1: In caso di violazione alla presente legge ed al suo regolamento di applicazione, l'autorità competente per il rilascio dell'autorizzazione può ordinare le seguenti misure: - la manutenzione, la riparazione o la modifica dell'impianto pubblicitario; - la rimozione dell'impianto pubblicitario. (...)
<i>Contravvenzioni</i>	Art. 8	Le contravvenzioni alla presente legge ed al suo regolamento di applicazione sono punite dall'autorità competente per il rilascio dell'autorizzazione con una multa da fr. 100. -- a fr. 10'000. --.

T A.10 Regolamento d'esecuzione della Legge sugli impianti pubblicitari del 24 settembre 2008

Oggetto	Articolo	Contenuto
<i>Vigilanza</i>	Art. 7	1: L'ASCo può intervenire d'ufficio per imporre al Municipio l'applicazione della Legge e del presente Regolamento. 2: In caso di omissione essa può, previa diffida, sostituirsi nelle competenze del Municipio.

A2 Analyse des projets

Cette partie contient l'analyse des 16 projets mis en œuvre dans le cadre du programme tessinois de prévention du tabagisme. L'analyse se base sur la demande de financement du PCPT, les auto-évaluations annuelles des responsables de projets et du programme, les interviews menées dans le canton, ainsi que la documentation cantonale (rapports d'évaluation, enquêtes). Une fiche signalétique présente d'abord un aperçu de chaque projet (type, budget, groupe-cible), ainsi que de la réalisation de ses objectifs. Ensuite, chaque projet est brièvement décrit, puis évalué selon les catégories suivantes : concept, organisation, outputs (prestations) et outcomes (effets). L'analyse du concept s'appuie sur les expertises internes et externes menées lors du dépôt de la demande de financement, complétées par l'analyse de l'équipe d'évaluation. Les projets sont catégorisés en fonction des trois domaines d'action (prévention comportementale, prévention structurelle et information), et des trois dimensions de la prévention du tabagisme (début de la consommation, arrêt de la consommation, lutte contre le tabagisme passif).

A2.1 « Informazione e sensibilizzazione »

Domaine d'action	Information	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Grand public	
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport	
Responsabilité	ASN ; Radix	
Type de projet	Type III	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 620'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Distribution de 2'000 flyers de prévention/promotion de la santé (1'000 jeunes/ 1'000 adultes) par l'ASN et Radix.	Oui (20'000) ¹⁴⁷ / Oui (5'700-6'700)/ Oui (7'500)
	2015/2016/2017 : Au moins 10 apparitions médiatiques par année (radio, télévision et presse écrite).	Oui (50)/ Oui (20)/ Oui (30)
	2015/2016/2017 : Organisation de la Journée mondiale sans tabac et nomination du/de la non-fumeur/euse de l'année.	Oui (deux présidents des équipes tessinoises de hockey sur glace en Série A)/ Oui (Ajla Del Ponte)/ Oui (Martino Dotta)
	2015/2016/2017 : 9 millions de sachets de sucre distribués dans les cafeterias de 800 lieux.	Oui / Oui/ Oui
	2015/2016/2017 : Approfondissement thématique annuel.	Oui/ Oui/ Oui
	Outcome :	

¹⁴⁷ Dont environ un quart sur les thématiques du tabac, de la cigarette électronique ou du narguilé.

	Connaissance accrue de la nocivité du tabac et approbation de la prévention du tabagisme par la population et le politique.	Oui
	La culture non-fumeur a été renforcée et promue.	Oui
	90% de la population approuve le fait qu'il soit correct et normal de ne pas fumer dans les salles fermées à usage public.	Oui

Brève description du projet

Le projet « Informazione e sensibilizzazione » promeut une vie sans tabac auprès de la population tessinoise. Pour ce faire, l'ASN et Radix prévoient de développer, mettre à jour et distribuer du matériel d'information (brochures, flyers, matériel pédagogique) à destination de différents publics-cibles et de faire connaître leurs actions dans les médias et par des événements spéciaux (Journée mondiale sans tabac).

Analyse du concept

Le projet prévoit de nombreuses activités pour sensibiliser et informer la population tessinoise ce qui est très positif. En effet, le projet comporte non seulement des activités d'information par le biais de flyers ou d'apparitions médiatiques, mais également des interventions en interaction directe avec la population à travers le parrainage de manifestations et la présence de stands lors d'événements sportifs et culturels. Plusieurs dimensions sont ainsi couvertes. Ce projet fait actuellement l'objet d'une évaluation par le CEESAN. Cette évaluation fournira une analyse approfondie des différentes activités menées dans le cadre de ce projet. Concernant le parrainage de manifestations publiques, un examen poussé serait intéressant afin d'investiguer les effets de cette intervention originale. Les précieux contacts du responsable de l'ASN sont pour beaucoup dans la mise en œuvre des parrainages. Penser à la manière de pérenniser ces contacts auprès des clubs sportifs et des manifestations culturelles serait judicieux afin de continuer à faire fructifier ce travail.

Organisation

La complémentarité de l'ASN et de Radix est très positive, car elle permet de toucher différents publics-cibles. Les tâches entre les deux entités sont bien divisées, évitant ainsi un chevauchement inutile. Les deux associations se partagent par exemple la couverture des événements (cf. « Centri sportivi senza fumo »), ce qui permet une présence importante dans l'espace public. Par le biais de la création de matériel de sensibilisation, ce projet est en lien étroit avec celui de « Sensibilizzazione scolastica ».

Output

Tous les outputs du projet ont été réalisés. Un important travail a été effectué, aboutissant à une grande variété de résultats. Le matériel d'information a dans un premier temps été recensé, mis-à-jour, voire même créé lorsque nécessaire. Dans un deuxième temps, différents projets ont pu s'appuyer sur ce matériel de sensibilisation. Un nombre important de flyers a été distribué, et les apparitions médiatiques ont été largement supérieures à l'objectif fixé. Ces dernières ont été soutenues par une conférence ainsi que deux communiqués de presse au cours de l'année 2015. Trois newsletters ont été envoyées et des spots publicitaires ont été passés sur les principales stations radio tessinoises. De plus, chaque année le non-fumeur de l'année a été nommé. Radix a en outre formé des animateurs sociaux de proximité et des travailleurs sociaux de centres de loisirs, afin de thématiser la prévention dans ce setting.

Outcome

Le projet est solide, mais il est encore nécessaire d'attendre les résultats de l'évaluation externe du CEESA pour être fixé sur la réalisation des outcomes (mesure des effets du projet). Dans l'intervalle, il est possible de souligner que la population et le politique ont été sensibilisés à la nocivité de la consommation de tabac et approuvent la prévention en la matière (cf. A1.2). De plus la culture non-fumeur a été activement promue. Au vu de l'ancrage historique de l'ASN et des nombreuses activités organisées, les objectifs ont été activement poursuivis.

Avenir du projet

Pour l'avenir, la possibilité d'utiliser les nouveaux réseaux sociaux est évoquée, mais aucun projet concret n'a encore été conçu.

A2.2 « Divulgazione scientifica »

Domaine d'action	Information	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Grand public	
Setting	Coordination	
Responsabilité	<i>Servizio di promozione e di valutazione sanitaria</i>	
Type de projet	Type I	
Statut	Nouveau	
Coût total	CHF 132'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016 : Évaluation des effets des projets sur le comportement et les perceptions des groupes-cibles.	Oui/ Oui
	2015/2016/2017 : Monitoring du comportement tabagique de la population dans le canton et de ses évolutions.	Oui/ Oui/ Oui
	2015/2016/2017 : Monitoring et mise à jour d'une base de données sur les nouveaux phénomènes tels que la cigarette électronique.	Oui (création d'un groupe de travail sur la cigarette électronique)/ Non / Oui
	2015/2016/2017 : Diffusion d'information et sensibilisation des différents stakeholders (groupes-cibles, médecins, population générale).	Oui (diffusion de vidéos et de publications sur le site Facebook du SPVS)/ Oui Facebook)/ Oui (Facebook et publication dans magazine DATA)
	Outcome :	
Atteindre un haut niveau de caractérisation des groupes-cibles et une connaissance des déterminants du tabagisme au sein de la population tessinoise.	Oui	

	Utiliser des méthodologies et des instruments de recherche rigoureux, qui permettent une approche "evidence-based" et une évaluation d'impact.	Oui (utilisation de méthodes standardisées)
	Fournir à la population des informations sur les risques liés à la consommation et sur de nouveaux phénomènes.	Oui

Brève description du projet

Ce projet vise à renforcer l'impact de la prévention du tabagisme dans le canton. À travers l'analyse des données des enquêtes *Health Behaviour in School-aged Children* et ESS, ainsi que de celles provenant d'un sondage effectué chaque année à la *Scuola Cantonale di Commercio di Bellinzona*, les groupes-cibles ainsi que les déterminants du comportement tabagique sont repérés. Sur cette base, le SPVS peut conseiller les partenaires dans la définition de groupes-cibles ou dans la manière de s'adresser à ceux-ci. Le projet comprend également l'évaluation de certains projets à la demande des partenaires afin d'en vérifier l'efficacité. Un autre objectif poursuivi par le projet est la diffusion d'informations scientifiques sur des questions liées au tabagisme (notamment nouveaux produits du tabac). Ces informations sont mises à disposition de la population tessinoise de manière vulgarisée, notamment par le biais d'une page Facebook. Enfin, le SPVS fournit son expertise à *l'Ufficio del medico cantonale* lors d'interventions parlementaires liées au tabagisme.

Analyse du concept

Mettre à disposition des partenaires une expertise concernant les bonnes pratiques en matière de prévention ainsi que des compétences d'analyse quantitatives et qualitatives représente une démarche innovante. De même, la double utilisation de la page Facebook, à la fois comme vecteur d'information et comme moyen pour repérer les thèmes intéressant le public afin de développer, sur cette base, des supports de communication pertinents, est à saluer. Afin de profiter du rôle d'appui scientifique offert par ce projet, une attention particulière devrait être portée à l'utilisation de ces connaissances pour l'élaboration ou l'amélioration future des projets avec les partenaires de terrain. Il serait notamment important de mieux profiter des résultats de l'analyse annuelle des données provenant du sondage réalisé auprès des élèves de la *Scuola Cantonale di Commercio di Bellinzona*.

Organisation

Le SPVS se tient à disposition des partenaires pour leur fournir une expertise scientifique et les aider dans la conception ou l'évaluation de leurs projets. Cette démarche est pertinente et il convient d'en tirer parti au maximum au sein du PCPT.

Output

Le sondage annuel auprès des élèves de la *Scuola Cantonale di Commercio di Bellinzona* se poursuit, de même que l'utilisation de Facebook par le canton à des fins de promotion de la santé. La mostra « No smoking be happy » a également été évaluée. L'évaluation a permis de décrire les jugements, les perceptions et les opinions des élèves ainsi que la fonction motivationnelle de l'exposition. Cette démarche représentant un investissement, il serait utile d'utiliser au maximum ces données dans d'autres projets.

Outcome

Les objectifs d'outcome ont été réalisés. Celui concernant la caractérisation pointue des groupes-cibles manque toutefois de précision, tant dans sa définition que dans les informations fournies quant à la mesure de sa réalisation. Les quelques projets ayant recouru aux services du SPVS ont toutefois pu affiner leur modèle d'intervention (par ex. « Comuni », « peer educator »). L'impact de certaines interventions a en outre été mesuré à l'aide de méthodes rigoureuses. Finalement, la population a été informée à travers le site internet du SPVS, sa page Facebook, ainsi qu'une publication dans un magazine de l'administration.

A2.3 « Monitoraggio dell'applicazione »

Domaine d'action	Prévention structurelle	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Tabagisme passif	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	Marché ¹⁴⁸	
Responsabilité	ASN ; Radix	
Type de projet	Type I	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 100'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Une cinquantaine de demandes ou de plaintes concernant les normes légales en matière de tabac sont traitées chaque année.	Non (une dizaine)/ Non (une dizaine)/ Non (une quinzaine)
	2015/2016/2017 : Informations et discussions avec les offices concernés.	Oui (2 rencontres du groupe de travail)/ Oui/ Oui
	2015/2016/2017 : L'application et le respect des dispositions légales en vigueur font l'objet d'un contrôle permanent.	Oui (Radix : 240 achats-tests)/ Oui (stratégie d'information)/ Oui (achats-tests en 2018)
	Outcome :	
	Les lois sont respectées et les infractions sont en diminution. Diminution des dénonciations et des interventions pour faire respecter la loi.	Non
Les points de vente respectent les dispositions légales - maximum 5% d'infractions à la fin de la 4 ^{ème} année (10% de moins que la 1 ^{ère} année).	Non (prochains achats-tests en 2018)	

¹⁴⁸ En raison de ses objectifs, le projet a été catégorisé comme relevant prioritairement du setting « marché » et visant principalement le groupe-cible « jeunes ». Il comprend toutefois également certaines composantes à destination du groupe-cible « grand public » dans le setting « espace public » (traitement des plaintes).

Brève description du projet

Au Tessin, l'interdiction de vente de produits du tabac aux moins de 18 ans est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2013 et l'obligation de la mise en place d'un système de contrôle de l'âge sur les automates à cigarettes le 1^{er} juin 2014. Puisque ces lois sont peu respectées dans d'autres cantons,¹⁴⁹ ce projet vise à surveiller leur application au Tessin. Pour ce faire, le projet prévoit la réalisation d'achats-tests, la publication de leurs résultats ainsi que la mise en place de formations pour le personnel de vente. Un numéro de téléphone est également mis à disposition de la population pour signaler les infractions concernant la vente de produits du tabac aux mineurs, l'interdiction de fumer dans les établissements publics ou les restrictions en matière de publicité.

Analyse du concept

Veiller au respect des dispositions légales en matière de tabagisme est très pertinent et permet de renforcer l'efficacité des mesures de prévention structurelle. Concernant la vente de tabac aux mineurs le projet est très complet : achats-tests, publication des résultats, sensibilisation du personnel de vente. De plus, le nombre d'achats-tests prévus est ambitieux. En revanche, à l'exception du numéro de téléphone à disposition, les démarches pour contrôler le respect des autres dispositions légales ne sont pas mentionnées. Concernant le sponsoring par l'industrie du tabac, le Tessin jouit, grâce à la loi cantonale (activités sportives et à destination des mineurs) et aux activités réalisées par le passé, d'une situation satisfaisante. Bien qu'aucune réglementation ne l'interdise, le festival du film de Locarno n'est notamment plus sponsorisé par l'industrie du tabac depuis les années quatre-vingt-dix.¹⁵⁰ En revanche, l'entreprise Dannemann figure comme sponsor du festival de Jazz d'Ascona.¹⁵¹

Organisation

En compagnie de l'*Ufficio del medico cantonale*, l'*Ufficio di sanità* ainsi que de la *Sezione della polizia amministrativa*, l'ASN et Radix font partie du groupe de travail qui élabore les achats-tests et définit la stratégie à adopter. Forte de son expérience dans le domaine de l'alcool, Radix s'est chargée de mener les achats-tests de manière systématique et aléatoire. Suite à une réflexion menée au regard des résultats, les futurs achats-tests pourraient être ciblés en fonction du type de point de vente, notamment en axant la démarche sur les endroits problématiques. Gastro Ticino fournit la liste des points de vente nécessaire à la sélection. Les résultats des achats-tests n'ont pas été communiqués de manière individuelle auprès des commerces. En revanche, une conférence de presse a été organisée où les résultats globaux ont été publiés, puis envoyés à 3'000 points de vente. La collaboration entre les acteurs est très bonne.

Output

Les objectifs d'output sont presque tous atteints. En effet, seul le nombre de plaintes récoltées par l'ASN puis transmises au service de santé n'atteint pas l'objectif escompté. Cela est en réalité en une surprise positive. Il est aussi nécessaire de relever certains faits très positifs concernant les achats-tests. Leur nombre est bon en comparaison intercantonale (240), d'autant plus qu'une deuxième série est encore prévue pour 2018. En 2017, aucun achat-test n'a été effectué afin de prendre le temps d'évaluer l'impact de la campagne précédente. Les achats-tests ont permis de relever que 50% des établissements

¹⁴⁹ Domanda di finanziamento: Programma cantonale tabagismo (PCT) 2015-2018, p. 35.

¹⁵⁰ Domanda di finanziamento: Programma cantonale tabagismo (PCT) 2015-2018, p. 14.

¹⁵¹ <http://www.jazzascona.ch/de/sponsor.html>

vendaient du tabac aux mineurs. Les stations-services ont notamment moins vendu que les restaurateurs. Par ailleurs, l'ASN a envoyé une vingtaine de lettres de sensibilisation à des personnes ayant lancé des mégots par la fenêtre des voitures. Finalement, près de 16'000 brochures ont été distribuées à près de 900 destinataires. De plus, suite au contact de l'ASN avec deux députés afin de promouvoir une loi parlementaire sur la limitation de l'utilisation de nouveaux produits du tabac et sur la limitation du tabagisme en extérieur, trois objets ont été déposés au Grand Conseil.

Outcome

Le premier objectif n'est pas atteint, car il y a eu moins d'infractions constatées qu'escompté. Le deuxième objectif d'outcome n'a pas été réalisé, étant donné que des achats-tests auront encore lieu en 2018. Il faudra ainsi attendre les chiffres de la deuxième vague pour pouvoir faire le point sur cette première stratégie cantonale en matière d'achats-tests tabac, et de pouvoir planifier la suite des opérations.

Avenir du projet

Il reste encore à voir si les achats-tests de 2018 seront menés de manière ciblée dans les endroits critiques. De plus, une discussion est nécessaire en regard de la communication de leurs résultats. Il est important de déterminer s'il serait bénéfique de signaler le non-respect de la loi de manière individuelle et directe au commerce, en lieu et place du système de communication agrégé actuellement en vigueur. Pour ce qui est de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, le projet ne prévoit pas la mise en place de contrôles. Disposer d'un état des lieux de la situation serait important, notamment dans le setting nightlife ou dans les manifestations temporaires.

A2.4 « Sensibilizzazione scolastica »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	École	
Responsabilité	ASN ; Radix ; Lega polmonare Ticinese	
Type de projet	Type I	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 264'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : prévention dans 80% des écoles et lieux d'enseignements (écoles, hautes écoles, université), distribution de matériel dans les écoles secondaires.	Non/ Non / Non
	2015/2016/2017 : 30 activités chaque année sur la prévention des dépendances dans les écoles (2'000 élèves de 13 à 19 ans touchés). Résultats : <ul style="list-style-type: none"> • 2015 : ASN : Exposition NSBH (3'000 élèves) • 2015/2016/2017 : Radix : 50/43/56 activités de théâtre interactif et de prévention dans les écoles 	Oui/ Oui/ Oui

	<p>(secondaires et supérieures) (1'850/1'250 /1'730 élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2015 : LPT : 4 journées de prévention (Projet « We love smokers we hate smoke » Bellinzona, école secondaire Malvaglia, école professionnelle Olivone) • 2015/2017 : LPT : 1 intervention classe élémentaire (Breganzona)/ 1 intervention école de commerce (Bellinzona) • 2016/2017 : ASN : Focus groups dans 2 écoles (70 élèves/ 32 élèves, 100 parents Acquarossa e Canobbio) • 2016/2017 : Formation de pairs (16/16/15 élèves d'une école professionnelle ; 10/10/20 d'une école secondaire) et d'enseignant-e-s (30/30/90). 2017 : 14 lycéen-ne-s • 2016 : ASN, Radix : Demi-journée de sensibilisation, Acquarossa, ASN : 2 journées école de commerce et lycée de Bellinzona • 2015/2016/2017 : Cours de formation de la LPT (avec les étudiant-e-s du secteur socio-sanitaire de Formas Giubiasco)¹⁵² • 2015 : ASN : Sondage auprès des écoles • 2016 : ASN : Intervention au Training Campus Login pour apprenti-e-s et à la Fondation alpine pour les sciences de la vie (enfants et familles) • 2017 : LPT : 3 Journées de sensibilisation « SmokeFree » (Centres logistique de l'armée de Monteceneri, école de commerce de Bellinzona, <i>Centro scolastico per le industrie artistiche di Lugano</i>) • 2017 : ASN : exposition sur le littering (école secondaire de Giornico) • 2017 : ASN : 14 spectacles "La natura non vale una cicca?", écoles élémentaires (1'920 élèves) 	
	<p>2015/2016/2017 : Du matériel pédagogique à destination des enseignant-e-s et élèves est développé et mis à disposition.</p>	<p>Oui (kit pédagogique et distribution de 500 fiches sur le tabac)/ Oui (kit pédagogique)/ Oui (site internet ASN et</p>

¹⁵² <https://www.formas-ti.ch/>

		distribution du matériel)
	2015/2016/2017 : Les demandes de soirées des associations de parents d'élèves et les demandes d'activités de sensibilisation avec des groupes spécifiques dans le contexte scolaire sont traitées (4 soirées/année).	Oui (4 soirées)/ Non (1 soirée + 4 interventions individuelles)/ Non (1 soirée + 2 interventions)
	Outcome :	
	30% des écoles secondaires ont mis en œuvre des programmes de prévention.	Oui (56.4% au moins 1 projet)
	70% des élèves ont apprécié le matériel produit et utilisé.	Oui

Brève description du projet

Ce projet comprend toutes les activités à destination du milieu scolaire, que ce soit dans les écoles secondaires, les écoles professionnelles ou à l'université. Du matériel d'information et de prévention est développé et distribué au sein de ces institutions et diverses activités (théâtre interactif, soirées d'information aux parents, formations de pairs et d'enseignant-e-s, expositions) sont organisées afin de sensibiliser les jeunes sur les méfaits du tabac.

Analyse du concept

Le projet comprend de très nombreuses activités, ce qui est positif. Plusieurs éléments nécessitant encore des améliorations sont toutefois à relever. Premièrement, si regrouper les activités mises en place dans le milieu scolaire sous un seul projet peut s'avérer utile en vue d'obtenir une image globale de l'offre dans ce setting, des objectifs clairs et mesurables pour chacune de ces activités auraient dû être définis. Deuxièmement, il serait judicieux de définir des outcomes en termes d'effets des activités sur le comportement des jeunes et non pas uniquement sur leur participation et appréciation de ces activités. Troisièmement, aucune activité de prévention n'a finalement eu lieu à l'université.

Organisation

Si considérer toutes les activités effectuées dans le milieu scolaire de manière commune devrait permettre une meilleure coordination, une stratégie devrait aussi être établie pour définir les groupes-cibles touchés par les différents projets et ainsi remédier à d'éventuelles lacunes (mauvaise couverture d'une tranche d'âge par exemple). Il serait aussi important de connaître la couverture géographique des activités, afin de s'assurer que ce ne sont pas toujours les mêmes élèves/classes qui bénéficient des activités. Le projet de prévention par les pairs est une démarche novatrice notable. En revanche, en raison de la nouveauté du projet, un monitoring précis de son déroulement serait nécessaire. Recourir aux services proposés par le SPVS (PCT2) représenterait un bon moyen de s'assurer du bon déroulement et des effets de ces activités.

Output

Le taux de réussite des outputs est excellent, en raison du nombre et de la diversité des activités organisées. Le premier objectif d'output n'a pas été considéré comme atteint car il n'a pas été mesuré, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur. En revanche, un nombre plus élevé que

prévu d'activités de prévention a été mené et du matériel d'information a été distribué, le deuxième et le troisième objectif d'output étant ainsi atteints. D'autre part, des focus groups avec 70 jeunes de première et deuxième année des écoles d'Acquarossa et de Canobbio ont été menés par des étudiant-e-s de l'université italienne dans le but de créer du matériel au langage le plus adapté possible. L'exposition « No Smoking Be Happy » a touché plus de 3'000 élèves de 172 classes. Radix a de son côté organisé environ 150 activités, dont du théâtre interactif dans de nombreuses écoles ainsi que des activités de prévention des dépendances dans des écoles secondaires, touchant près de 6'000 élèves. La Ligue pulmonaire a lancé un projet-pilote de prévention par les pairs (« peer educator ») mis en place suite à l'échec d'un ancien projet similaire (« We love smokers we hate smoke »). Ce projet vise à former des jeunes chargés de faire des entretiens motivationnels auprès de leurs pairs. La diversité des activités proposées est remarquable, allant d'expositions à des spectacles, en passant par la prévention par les pairs et la distribution de matériel pédagogique aux enseignant-e-s. Le sondage mené par l'ASN auprès des écoles concernant la prévention structurelle est également une démarche importante, qui devra être suivie de mesures concrètes. De plus, un monitoring plus précis du premier objectif d'output serait nécessaire.

Outcome

Les objectifs d'outcome ont été réalisés. D'une part, selon l'enquête adressée aux départements scolaires, 22 écoles sur 39 mettraient en œuvre au moins un projet de prévention du tabagisme. Cela équivaut à un taux de 56.4%, dépassant ainsi l'objectif initial (30%). À noter toutefois qu'il s'agit de projets et non pas de programmes exhaustifs. D'autre part, au regard des résultats de la mostra, 70% des élèves du secondaire ont indiqué avoir apprécié le matériel utilisé ainsi que l'activité.

Avenir du projet

Il serait nécessaire à l'avenir d'élaborer une stratégie pour améliorer la vue d'ensemble et mesurer les effets des activités. Plus de précisions sur les groupes-cibles touchés par le projet et des éventuelles lacunes en la matière serait précieuses. Il en va de même pour la couverture géographique.

A2.5 « Progetto Non-fumatori »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	École	
Responsabilité	ASN	
Type de projet	Type II	
Statut	Existant	
Coût total	-	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2014-2015/2015-2016/2016-2017 : toutes les classes du canton reçoivent des dépliants d'information concernant le projet.	Oui / Oui/ Oui (toutes les écoles secondaires)
	2014-2015/2015-2016/2016-2017 : 100 classes tessinoises participantes.	Oui (100)/ Oui (90)/ Oui (100)

	Outcome :	
	Les élèves connaissent les répercussions négatives de la consommation de tabac.	Oui
	Les enseignant-e-s devant interrompre le concours avec leur classe reçoivent l'aide nécessaire.	Oui
	Le concours est connu des enseignant-e-s et utilisé comme moyen de prévention.	Oui

Brève description du projet

Le projet encourage, à travers l'organisation d'un concours, les élèves de la 6^{ème} à la 9^{ème} année (8-11^{ème} Harmos) à rester non-fumeurs/euses. Pendant les six mois de la durée du concours, les élèves des classes participantes s'engagent à rester non-fumeurs/euses. Les classes comportant des élèves fumant déjà s'engagent à ce que la proportion de fumeurs/euses n'augmente pas. Si la classe tient son engagement, elle peut gagner un prix. Ce projet national est dirigé par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, les associations actives au niveau cantonal apportant leur soutien à sa mise en œuvre. Pendant la durée du concours, les classes reçoivent du matériel didactique afin d'encourager les enseignant-e-s à traiter de la question du tabagisme. L'AT envoie également une information aux classes interrompant le concours.

Analyse du concept

Le projet est bien conçu, notamment dans son modèle d'impact qui est cohérent. Cependant, un effort cantonal supplémentaire pour la promotion du concours permettrait certainement d'augmenter le nombre de classes participantes, et des mesures de renforcement à destination des classes interrompant le concours seraient également les bienvenues (occasion de détection précoce et orientation sur l'aide à l'arrêt).

Organisation

Le projet est d'envergure nationale. L'AT qui s'occupe d'envoyer les brochures aux classes participantes via le magazine Oxy, trois fois par année. De son côté, l'ASN corrige le texte en italien. La remise des prix est entièrement organisée par l'ASN, ce qui est à saluer car cela renforce l'ancrage local du projet.

Output

L'objectif de 100 classes participantes pourrait être revu à la hausse afin de multiplier l'impact de ce projet. Toutefois, les objectifs d'output ont été atteints pour les trois années (information et nombre de classes inscrites).

Outcome

Les objectifs d'outcome sont considérés comme atteints. Selon les données d'une évaluation effectuée en 2011¹⁵³ pour le compte de l'AT durant l'exercice 2010/11 du concours, les classes ayant réussi « l'Expérience non-fumeur » avaient un niveau de connaissances plus élevé que le groupe témoin. Toujours selon la même évaluation, la question du tabagisme est effectivement thématiquée dans les classes participantes. Au regard du second objectif, toutes les classes ayant informé l'AT ou l'ASN de leur

¹⁵³ <https://www.rauchstopp.ch/index.php/fr/concours-pour-arreter-de-fumer>

interruption ont été contactées et de l'aide leur a été offerte (sous forme de prestations de prévention). De plus, toutes les écoles reçoivent au mois de septembre de la documentation en lien avec le concours.

Avenir du projet

Étant donné qu'une classe a gagné deux fois le concours, l'ASN a proposé à l'AT de changer son système de récompense dans le but d'éviter qu'une même classe gagne plusieurs fois le concours.

A2.6 « Apprendistato senza fumo »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation ; Tabagisme passif	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	Entreprise	
Responsabilité	Lega polmonare Ticinese	
Type de projet	Type II	
Statut	Existant	
Coût total	-	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Prise de contact avec toutes les écoles professionnelles du canton.	Oui (31)/ Oui (31)/ Oui (29)
	2015/2016/2017 : Le nombre d'inscriptions se situe autour des 100 inscrit-e-s.	Oui (98)/ Oui (97)/ Non (51)
	Outcome :	
	Augmentation du nombre d'apprenti-e-s inscrit-e-s d'ici 2018.	Non (baisse marquée)
	80% des inscrit-e-s terminent le projet avec succès.	Oui

Brève description du projet

« Apprendistato senza fumo » encourage les apprenti-e-s de la 1^{ère} à la 4^{ème} année à rester ou à devenir non-fumeur/euses. Le concours dure une année, durant laquelle l'apprenti-e s'engage à ne pas consommer des produits du tabac (cigarette, snus, narguilé etc.). En cas de succès, l'apprenti-e peut participer à un tirage au sort et gagner des prix attrayants tels qu'un séjour linguistique ou des bons pour des concerts. Pendant la durée du concours, les apprenti-e-s reçoivent trois newsletters et peuvent s'adresser à la direction du concours en cas de besoin.

Analyse du concept

Le nombre d'apprenti-e-s visé-e-s est très peu élevé en comparaison intercantonale. Le projet pourrait être promu de manière plus active. Il a toutefois connu un arrêt des subventions nationales. Une réflexion devra être conduite au sujet des activités futures à l'égard de ce groupe-cible.

Organisation

Le projet a été mis en œuvre par la Ligue pulmonaire. Un contact a été établi avec la direction de toutes les écoles d'apprenti-e-s. L'*Associazione industrie ticinesi* (AITI) a été contactée en vue d'accéder à une

liste des entreprises formatrices, toutefois sans succès. La LPT a alors procédé en mettant à jour sa propre liste d'entreprises, ce qui a été chronophage.

Output

La documentation a été envoyée aux directions des écoles ainsi qu'aux entreprises formatrices. Dans certains cas, des présentations ont eu lieu, notamment lors de la journée d'accueil des étudiant-e-s. De plus, de la documentation a été transmise au forum Login, qui forme les apprenti-e-s CFF. La réalisation des objectifs d'output est ainsi globalement bonne mais ces derniers manquent d'ambition en comparaison intercantonale. En raison du nombre de participant-e-s, un potentiel d'amélioration aurait existé.

Outcome

Seul le second objectif d'outcome a pu être réalisé. Bien que la saison 2016-17 ait maintenu un nombre de participant-e-s constant, la saison 2017-18 a connu une baisse marquée. Le premier objectif n'est ainsi pas atteint. Aucune information propre au Tessin n'est donnée au sujet du deuxième objectif d'outcome. Toutefois, l'évaluation nationale de 2014¹⁵⁴ révèle que plus de 80% des participant-e-s terminent le concours avec succès, que 74% d'entre eux/elles se disent renforcé-e-s dans leur volonté de ne pas fumer, et que 3% entendent arrêter de fumer pour participer au concours. L'objectif est ainsi considéré comme atteint.

Avenir du projet

En raison de l'arrêt du financement par le fonds, le projet a été abandonné pour l'année 2018-19.

A2.7 « Centri sportivi senza fumo »

Domaine d'action	Prévention structurelle		
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation ; Tabagisme passif		
Groupe(s)-cible(s)	Grand public		
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport		
Responsabilité	ASN		
Type de projet	Type I		
Statut	Existant		
Coût total	CHF 172'000		
Objectif atteint (oui/non)	Output :		
	2015/2016/2017 : 200 clubs sportifs contactés.	Oui/	Oui/ Oui
	2015/2016/2017 : Campagne de sensibilisation dans 10 stations d'hiver.	Oui /	Oui/ Non
	2015/2016/2017 : 100 clubs sportifs/année soutenus par des activités de prévention	Oui (80 événements)/	Oui (20 événements, 67 parrainages, 24

¹⁵⁴http://www.rauchfreielehre.ch/fileadmin/user_upload/Extranet/Gesamtprojekt/D/Projekthandbuch/Evaluation_Online_Tracking_2014_Kurzfassung_2015.pdf

	(parrainage de clubs sportifs ou présence à des événements).	locations)/ Oui (29 événements, 95 parrainages, 33 locations). Chiffres toutes manifestations confondues (sportives, culturelles, jeunesse)
	Outcome :	
	Aucune multinationale du tabac ne figure parmi les sponsors des activités et manifestations.	Oui
	50 clubs sportifs promeuvent une vie sans tabac (interdiction de fumer dans les zones dédiées au sport).	Oui

Brève description du projet

Le projet « Centri sportivi senza fumo » vise à promouvoir une vie sans tabac dans les institutions et événements sportifs du canton et à y empêcher la diffusion de publicité et le sponsoring par l'industrie du tabac. Dans ce but, des activités d'information et de sensibilisation au sein de clubs sportifs sont organisées. De plus, l'ASN est présente à de nombreuses manifestations afin de promouvoir une vie sans tabac dans ce setting.

Analyse du concept

Les activités prévues dans le cadre du projet, les groupes-cibles visés, la nature populaire des manifestations soutenues ainsi que le setting sportif sont judicieux pour mener des activités de prévention du tabagisme. Certains des objectifs de « Cool and clean » sont intégrés dans le concept du projet, ce qui brouille la lisibilité globale du PCPT. Finalement, l'articulation avec les autres activités menées dans le domaine du sport n'est pas annoncée de manière claire dans le concept du projet, alors que les projets dédiés au sport sont nombreux dans le PCPT tessinois.

Organisation

L'ASN est en charge de la création du matériel de sensibilisation, ainsi que de sa distribution, et la présence de terrain est menée en partenariat avec Radix. Si l'ASN désirait systématiser son approche dans le cadre de ce projet, la possibilité de faire appel au projet « Divulgazione scientifica » pourrait être envisagée.

Output

Les objectifs d'output sont globalement atteints, et de nombreuses interventions ont été menées. Des bannières, affiches et cendriers ont été mis en place et distribués par l'ASN dans des stations de skis ainsi que sur des sentiers de balade. Du matériel de sensibilisation a aussi été distribué aux refuges alpins. Dans ce cadre, une affiche contre la pollution en montagne a notamment été réalisée : « Combien de temps faut-il pour qu'un déchet se dégrade ». Une campagne de pollution de la neige par les mégots a été mise sur pied en partenariat avec une fondation active dans le domaine de l'écologie, ce qui représente un partenariat original. D'autre part, une lettre a été envoyée à toutes les piscines et les

plages, afin de sensibiliser la population au sujet du tabagisme en plein air. En outre, un centre sportif est devenu non-fumeur à Tenero, mais la date exacte de cette réalisation n'est pas indiquée clairement. Par ailleurs, la participation de Radix et de l'ASN à de très nombreuses manifestations sous différentes formes a non seulement permis d'entrer en contact avec des jeunes adolescents, mais également avec des parents et des adultes. En tout, 129 événements ont été couverts, 162 parrainages ont été réalisés, de même que 57 locations de matériel. En revanche, les résultats du deuxième objectif ne sont pas chiffrés et il n'y a ainsi pas d'information concrète sur le nombre de stations d'hiver ayant profité des campagnes de sensibilisation. Un monitoring plus précis aurait été utile.

Outcome

Au regard des diverses activités, les deux objectifs d'outcome peuvent être considérés comme réalisés. Toutefois le manque de vision globale chiffrée pose un problème au regard du monitoring (absence de mesure). De même, la définition des objectifs était peu adaptée aux buts et à la réalité du projet (objectifs abandonnés après la 1^{ère} année de mise en œuvre, caractère peu précis des objectifs, désajustement entre les outputs et les outcomes).

A2.8 « Cool and clean »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation ; Tabagisme passif	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport	
Responsabilité	G+S Ticino	
Type de projet	Type II	
Statut	Existant	
Coût total	-	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015 : Un représentant cantonal est employé à l'Office cantonal des sports.	Oui
	2015/2016 : Relations directe avec les moniteurs/trices et les clubs par le biais de présentations.	Oui (421 moniteurs/trices)/ Oui (90% des moniteurs/trices)
	2017 : Contact avec toutes les fédérations cantonales pour l'information.	Non (70%)
	2015 : 20% des moniteurs/trices actifs/actives participent au projet (sont inscrit-e-s).	Non (21 nouvelles inscriptions, 210 moniteurs/trices/5'000 moniteurs/trices au total = 4.2%)
	2016/ 2017 : Augmentation du nombre de moniteurs/trices inscrit-e-s.	Non (12 nouvelles inscriptions)/ Oui (26 nouvelles inscriptions)

	2015/2016/ 2017 : Un module de prévention est proposé aux moniteurs/trices.	Oui (43 participant-e-s)/ Oui (52 participant-e-s)/ Oui (5 modules proposés) mais aucun n'a abordé le tabagisme
	2017 : Présence dans au moins 5 manifestations sportives cantonales.	Oui (8 événements)
	Outcome :	
	100% des moniteurs/trices actifs/ives au Tessin ont été informé-e-s.	Oui
	Augmentation constante des moniteurs/trices / groupes / clubs inscrits au programme chaque année.	Non
	Extension de l'offre de formation en prévention (au moins 3 modules par an).	Oui (5)

Brève description du projet

« Cool and clean », porté par Swiss Olympic, est un projet de prévention globale dans le domaine du sport. Il s'adresse aux clubs sportifs, aux moniteurs/trices et aux entraîneurs/euses ainsi qu'à leurs élèves, et les encouragent à poursuivre six objectifs dont celui de ne pas fumer. Les moniteurs/trices et entraîneurs/euses reçoivent une formation et du matériel de sensibilisation tels que des jeux pour aborder les différentes thématiques avec leurs groupes. En plus de ces mesures de prévention comportementale, le projet prévoit également de la prévention structurelle, à travers l'interdiction de fumer dans les stades et installations sportives.¹⁵⁵

Analyse du concept

Ce projet prévoit de nombreux outputs. Il est toutefois dommage que la prévention structurelle n'en fasse que peu partie dans sa déclinaison tessinoise. De plus, la problématique du tabac n'est que très peu mise en avant. En effet, les modules de prévention n'ont pas porté sur cette question. Enfin, les objectifs visant à une augmentation du nombre de participant-e-s sont formulées de manière problématique, car ils ne fixent aucun seuil minimum particulier.

Organisation

Une personne est engagée à 30% en tant que responsable de projet. A titre de comparaison, dans la plupart des autres cantons ce poste équivaut à 20%. Les canaux de communication de l'office du sport (site internet, Facebook et Newsletter) sont utilisés pour promouvoir le projet. Grâce à l'existence d'une base de données recensant les adresses et contacts mails des associations, le projet prend contact avec les clubs pour proposer une présentation du projet. Toutefois, ce procédé s'est avéré peu concluant. Il serait judicieux d'entreprendre d'autres démarches en cas de non-réponse (par téléphone ou visites sur place par ex.). Un réseau de collaboration cantonal autour du sport a été mis en place en 2016 avec Radix, le *Servizio di promozione e valutazione sanitaria*, Pro Juventute ainsi que d'autres spécialistes. Ce réseau pourrait être mis à contribution pour soutenir le déploiement du projet à l'avenir. Par ailleurs, selon la

¹⁵⁵ <https://www.coolandclean.ch/fr/ueber-uns.html>

responsable du projet, une bonne diversité géographique des clubs est représentée dans le projet. Enfin le référent externe d'Iltigen a apporté un soutien opérationnel considérable à la mise en œuvre.

Output

Le projet a été présenté lors des formations de base et de perfectionnement de J+S (présentation de 45 minutes dans la formation de base avec la présentation d'un jeu et de 15 minutes dans la formation de perfectionnement). Par ailleurs, des soirées spéciales de présentation ont été organisées auprès de certains clubs. De plus, des événements sportifs tels que Sportissima ou le Triathlon de Locarno ont aussi pu bénéficier de la participation de « Cool and clean ». Par ailleurs, des articles sur « Cool and clean » ont été publiés dans les magazines sportifs locaux tels que *Sportiamo* et *Il Ginnasta*. Finalement, des panneaux d'affichage ont été érigés dans les infrastructures du canton. Malgré ces efforts, la participation des clubs et associations est très basse, seuls 10% d'entre ayant adhéré au programme. En outre, contrairement à d'autres cantons, les activités « Cool and clean » ne se sont pas implantées dans les camps de sport. Bien que le nombre des nouvelles inscriptions soit relativement restreint, il faut souligner que le trend négatif affiché entre 2015 et 2016 a été renversé en 2017. La présence active lors de 8 événements sportifs est à souligner. Au final, en comparaison intercantonale, une approche plus proactive serait nécessaire pour ce projet. Ainsi, il serait possible d'approcher les camps sportifs, de créer plus de synergies avec les autres projets du canton (par exemple « Centri sportivi senza fumo ») et de renforcer la collaboration avec l'ASN. De plus, il est regrettable que les modules de prévention n'abordent pas la question du tabac, sous prétexte que cette dernière est déjà prise en charge dans d'autres projets.

Outcome

Bien que la majorité des objectifs d'outcome aient été atteints, ce projet a été catégorisé comme un succès partiel en raison de son ampleur limitée en comparaison intercantonale et du peu d'importance accordée à la thématique du tabagisme dans les formations. Aucun objectif ne vise par ailleurs le respect des engagements C&C par les clubs, ou la mise en œuvre d'activités spécifiques avec les jeunes. Les moniteurs/trices du canton ont par ailleurs été informé-e-s de l'existence du projet (objectif atteint), mais le recrutement n'a pas été à la hauteur des attentes (objectif non-atteint).

A2.9 « Midnight Sports »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes	
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport	
Responsabilité	<i>Fondazione IdéeSport</i>	
Type de projet	Type II	
Statut	Existant	
Coût total	-	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Tous les projets Midnight Sports en cours sont assurés.	Oui (21 projets dont 1 projet pilote)/ Oui (22 projets dont 2 projets pilotes)/ Oui (22 projets)

	2015/2016/2017 : Chaque année, les chef-fe-s de projet et les jeunes coachs sont formé-e-s.	Oui / Oui / Oui (4 formations dont 1 abordant spécifiquement le tabac)
	2015/2016/2017 : 5'000-6'000 jeunes de 13 à 17 ans participent chaque année aux projets de Midnight Sports.	Oui (5'866 jeunes, 28'920 entrées)/ Oui (6'855 jeunes, 33'424 entrées)/ Oui (6'557 jeunes, 31'784 entrées) ¹⁵⁶
	2015/2016/2017 : 200/300/350 jeunes coachs sont formés et actifs dans les projets de Midnight Sports, dont 30% de femmes.	Oui (243 coachs, 47% femmes)/ Oui (330 coachs, 46% femmes)/ Oui (338 coachs, 45% femmes) ¹⁵⁷
Outcome :		
	Les jeunes qui fréquentent le projet fument moins que lors d'une sortie normale.	Oui
	15% des participant-e-s affirment ne pas avoir commencé à fumer grâce au Midnight.	Oui (36.6%)
	70% des participant-e-s soutiennent que "fumer n'est pas cool".	Oui (63.2%)
	Les jeunes coachs savent qu'ils sont un exemple et ne consomment pas de tabac pendant leur travail.	Oui

Brève description du projet

Suite au constat du manque d'offre de loisirs accessibles aux jeunes les soirs du week-end, le projet « Midnight Sport » met à leur disposition un cadre sportif et non-fumeur pour se retrouver le samedi soir entre 21 heures et minuit. Certaines animations sont en outre dédiées à des activités de prévention du tabagisme. De plus, les coachs sont sensibilisé-e-s à cette problématique par le biais de formations au cours desquelles cette thématique est abordée.

Analyse du concept

Le projet est bien conçu. Les objectifs d'output et d'outcome sont mesurables et le modèle d'impact est cohérent. De plus, les objectifs d'outcome permettent de cerner l'effet du projet sur le comportement tabagique des jeunes. Si le projet n'est pas encore présent de manière égale sur l'ensemble du territoire, la couverture étant plus élevée dans le sud du canton, le nombre de sites prévus est remarquablement élevé au Tessin.

Organisation

La Fondation Idée Sport est en charge de la réalisation ainsi que du suivi des projets. En raison de l'excellente réputation locale de Midnight, les communes ont parfois spontanément adressé une

¹⁵⁶ Pour l'année 2017, ce chiffre a été enregistré au 08.12.2017, date à laquelle deux soirées devaient encore se tenir, pour un total anticipé d'environ 2'000 entrées supplémentaires (Auto-évaluation de la 3^{ème} année, p. 6).

¹⁵⁷ Un objectif est considéré comme atteint lorsque les résultats atteignent au minimum 80% de l'objectif fixé.

demande pour pouvoir en bénéficier. Cette démarche démontre l'intérêt du projet, et la réponse qu'il apporte à un besoin du terrain.

Output

Les résultats du projet sont excellents. Tous les objectifs d'output ont été atteints. Le nombre de sites ouverts dans le canton est remarquable, et le fait que de nouvelles communes participent chaque année constitue un succès notable. En effet, entre 2014-2015 trois projets pilotes ont été mis en place, de même qu'un entre 2015-2016 et deux entre 2016-2017. Au moins une activité relative à la prévention du tabagisme est menée chaque année dans chaque site (« EverFresh » ou « Midnight Trophy/Casino »). Au cas par cas, des activités supplémentaires relatives au tabagisme peuvent être menées, sur demande expresse ou en cas de problématique locale particulière. De plus, il est remarquable que le nombre de coachs formés augmente d'année en année. S'ajoute à cela que chaque jeune coach est formé deux fois par année, et chaque chef-fe de projet quatre fois, dont une formation spécifique au tabac. Le nombre de jeunes touchés est très haut, avec 94'128 entrées en tout (tous lieux « Midnight » confondus).

Outcome

Tous les objectifs d'outcome ont été réalisés. Selon une enquête menée dans le cadre du projet, plus de la moitié des participant-e-s ne fument pas pendant les soirées Midnight et deux tiers affirment que fumer « n'est pas cool ». Il est intéressant de souligner que 66% des participant-e-s se rendent à minimum deux soirées par saison. De plus, 36.6% des personnes interrogées affirment que le « Midnight Sports » a contribué à ne pas les laisser commencer à fumer. Toutefois, seuls 45.3% des participant-e-s sondés en 2017 affirment avoir bénéficié d'au moins une activité de prévention du tabagisme. Il serait important d'augmenter ce nombre, même dans les projets visités par « EverFresh » une fois par an, car ces soirées ne sont pas toujours visitées par les mêmes participant-e-s. Finalement, les jeunes qui travaillent dans les projets sont sensibilisés lors des formations et réunions d'équipes au fait qu'ils représentent un exemple pour leurs pairs. L'appréciation de la réussite de cet objectif se base toutefois sur les observations des chef-fe-s de projets, et non pas sur une mesure quantitative. Toutefois, à l'image des sondages qui ont été réalisés dans le cadre du projet « EverFresh », il est vraisemblable que cet objectif soit également atteint pour « Midnight ».

Avenir du projet

Depuis cette année, un système de parrainage des nouveaux coachs par les anciens coachs a été inclus, afin de motiver les nouveaux arrivants et de permettre aux anciens de transmettre leur expérience. A l'avenir, la volonté d'élargir la couverture géographique des projets est affichée, notamment en axant l'effort sur l'inclusion des communes du nord du canton.

A2.10 « EverFresh »

Domaine d'action	Prévention comportementale
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation
Groupe(s)-cible(s)	Jeunes
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport
Responsabilité	<i>Fondazione IdéeSport</i>
Type de projet	Type I
Statut	Nouveau

Coût total	CHF 160'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : EverFresh est présent dans 10 projets Midnight Sports au Tessin lors de deux soirées non consécutives (total de 20 soirées).	Oui (11 projets visités, 20 soirées)/ Oui (14 projets visités, 18 soirée)/ Oui (18 projets visités, 18 soirées)
	2015/2016/2017 : 70% des jeunes présents participent aux activités EverFresh.	Non (54%)/ Oui (63%)/ Oui (59%)
	2015/2016/2017 : Au moins 3 sessions de formation de 4 heures pour les chef-fe-s de projet et les jeunes coachs et transmission d'outils. Résultats : <ul style="list-style-type: none"> • 2015/2016/2017 : 1/1/1 formation introductive de la Ligue pulmonaire Tessinoise • 2015/2016/2017 : 1/1/1 formation avec la formatrice d'IdéeSport • 2015/2016/2017 : 1/1/1 formation conclusive 	Oui/ Oui/ Oui
	D'ici fin 2018, 50 jeunes coachs sont formé-e-s de manière approfondie sur la prévention du tabagisme, dont 30% de femmes.	Oui 60 coachs entre 2013-17, 50% de femmes
	Outcome :	
	80% des participant-e-s déclarent que les coachs EverFresh sont crédibles et compétent-e-s durant les actions de prévention du tabagisme.	Oui (89.1% estiment que les activités de prévention du tabagisme sont convaincantes)
	70% des participant-e-s aux soirées sont satisfait-e-s des réponses et du soutien apportés par l'équipe EverFresh.	Oui (95% estiment que les coachs sont compétent-e-s)
	Les jeunes qui fréquentent EverFresh le samedi soir ont des connaissances approfondies sur les effets du tabac et sont plus sensibles à l'importance de ne pas commencer à fumer.	Oui (92%, auto-perception)
	Les jeunes qui travaillent dans le projet sont conscients d'être un exemple et ne consomment pas de tabac pendant leur travail.	Oui (87.5%)

Brève description du projet

« Everfresh » est un projet de prévention du tabagisme qui organise des soirées sur cette thématique pour les jeunes entre 12 et 17 ans dans le cadre des soirées « Midnight Sports ». Dans un premier temps, des jeunes coachs (14-17 ans) reçoivent une formation sur les produits du tabac et leurs conséquences, ainsi que sur la manière d’animer des activités avec des jeunes. Puis ces coachs, encadré-e-s par des adultes, sont chargé-e-s d’animer des soirées à destination de leurs pairs dans les différents projets « Midnight Sports ». Le projet vise ainsi non seulement à sensibiliser les jeunes aux conséquences du tabagisme, mais aussi à changer la perception du tabagisme chez ces jeunes pour rendre le comportement de non-fumeur/euse attractif.¹⁵⁸ Ce projet, qui a été créé dans le canton du Tessin, a maintenant été repris par d’autres sections cantonales de la Fondation IdéeSport.

Analyse du concept

Les objectifs de ce projet innovant sont précis et cohérents. Les différentes étapes du projet sont bien planifiées. L’approche s’inscrit dans les bonnes pratiques en matière de prévention, du fait de l’implication directe des jeunes pairs. Il sera important à l’avenir que les activités se renouvellent fréquemment afin de rester attractives, et que le suivi des pairs se pérennise.

Organisation

La Fondation IdéeSport est en charge du projet. Toutefois, elle a pu compter sur le soutien du SPVS, notamment pour la réalisation d’une FAQ à destination des jeunes coachs concernant le tabagisme. Une excellente collaboration est également présente avec la LPT pour la formation des jeunes coachs, cette dernière se chargeant du module introductif de la formation annuelle. Il en va de même de l’ASN et de Radix, qui fournissent du matériel d’information à IdéeSport pour ce projet. L’ASN et la LPT soutiennent également IdéeSport pour les distributions de prix organisées dans le cadre des soirées « EverFresh » afin de motiver les jeunes à y participer.

Output

Les objectifs d’output sont très bien atteints. En effet, de nombreux projets de « Midnight Sports » sont visités par « EverFresh ». De plus, leur nombre augmente chaque année. Ce trend positif est aussi valable pour le nombre de coachs formé-e-s ainsi que pour le pourcentage de jeunes prenant part aux activités. Chaque coach a participé à 3 sessions de formation. En outre, la couverture du projet est remarquable, puisque l’immense majorité des lieux où « Midnight Sports » est présent ont été visités par les activités « EverFresh » (11 à 18 lieux visités annuellement sur les 21 à 22 lieux Midnight existant dans le canton). De plus, certains projets ont été visités deux fois au cours de la même saison. Ainsi au total pas moins de 56 soirées ont été organisées. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes participant-e-s se sont montré-e-s intéressé-e-s par les activités d’« EverFresh ».

Outcome

Tous les objectifs d’outcome ont été atteints. Selon l’enquête réalisée, 89.1% des répondants sont d’accord avec le fait que les activités de tabagismes sont convaincantes, 95% croient aux compétences des entraîneurs/euses et 92% affirment avoir appris des choses sur la question du tabagisme et les risques liés à la fumée. De plus, 87.5% des entraîneurs/euses estiment être un exemple pour leurs ami-e-s, camarades de classe et pour les participant-e-s d’« EverFresh ». En revanche, les 12.5% restant n’en sont pas convaincu-e-s, aspect qui restera à travailler à l’avenir. Au final, le projet est un grand succès.

¹⁵⁸ <http://www.ideesport.ch/fr/projets-pour-enfants-et-jeunes/midnightsports/everfresh>

A2.11 « Comuni »

Domaine d'action	Prévention structurelle	
Dimension(s) visée(s)	Tabagisme passif	
Groupe(s)-cible(s)	Grand public	
Setting	Espace public	
Responsabilité	ASN ; Radix	
Type de projet	Type I	
Statut	Nouveau	
Coût total	CHF 288'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Information envoyée à 150 communes tessinoises.	Oui (courrier à toutes les communes)/ Oui (courrier à 153 communes)/ Oui
	2015/2016/2017 : Rencontre et soutien aux communes intéressées dans le développement de projets et d'activités.	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littering : Lugano, Bellinzona • Smokyto : Vezia • « Parchi giochi/moziconi » : Vezia, Novaggio • Comuni in salute : Vezia, Constitution d'un groupe de pilotage à Lugano <p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littering : Lugano, Bellinzona, Locarno • Smokyto : Vezia • « Parchi giochi/moziconni » : Caslano, Muralto, Ascona • 8 réunions et 4 focus groups à Lugano (analyse de situation) <p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mendrisio : « Parchi giochi/moziconni », 5 réunions et participation au projet "La natura non vale una cicca?" (spectacles pour les écoles) • Distribution brochure "Stop Tobacco" et Ecobox : Mendrisio, Lugano, Locarno, Bellinzona • Smokyto : présence dans 57 aires de jeux
	Outcome :	
Au moins 50 communes s'engagent activement (intention) en faveur d'une politique de prévention cohérente sur le thème de l'alcool et du tabac.	Non	
Au moins 20 municipalités ont lancé des mesures concrètes en vue de créer des	Oui (27)	

	espaces publics sans fumée visant notamment à protéger la jeunesse.	
--	---	--

Brève description du projet

Le projet vise à la mise en place de stratégies de prévention en collaboration avec les communes. Ces stratégies sont développées sur la base d'une analyse de la situation de la commune en collaboration avec différents acteurs concerné par sa future mise en œuvre. Pour ce qui est de la prévention du tabagisme, les mesures envisagées concernent la prévention structurelle (interdiction de vente aux mineurs, interdiction du sponsoring et de la publicité pour les produits du tabac et l'alcool lors des manifestations soutenues par la commune), introduction d'une interdiction de fumer dans les infrastructures sportives, mise en place de panneaux « *grazie per non fumare* » dans les places de jeux et les espaces scolaires, ainsi que des mesures de prévention comportementales.¹⁵⁹ Les campagnes contre le littering sont également une partie importante du projet.

Analyse du concept

Un protocole a été mis en place pour le développement de catalogues de mesures communaux en lien avec les autorités concernées. L'identification de la commune comme partenaire est une stratégie judicieuse, qui vise à impliquer des niveaux de gouvernance supplémentaires dans la prévention. Toutefois, les objectifs d'output sont formulés d'une telle manière qu'ils ne peuvent qu'être atteints (non systématiquement chiffrés, formulée en termes d'« intention », ou de « soutien » des communes). Il serait nécessaire de les formuler plus précisément, afin qu'ils ciblent des accomplissements concrets (nombre de communes dans lesquelles des réalisations d'output sont visées, réalisations concrètes). L'investissement de la thématique du littering est une question à réfléchir. S'il s'agit d'une bonne porte d'entrée pour intéresser les communes, sa contribution réelle à la prévention du tabagisme devrait être précisément étudiée. De plus, la proximité de la prévention déployée dans le cadre de ce projet avec une action de distribution de cendriers menée par BAT s'est avérée problématique, et a contribué à brouiller le message. Finalement, la campagne « *Parchi giochi/moziconni* » est un élément fort du projet, car elle permet de faire entrer la norme non-fumeur dans l'espace public par le bas et en douceur.

Organisation

L'action « *Parchi giochi/moziconni* » a d'abord commencé par les communes avec lesquelles l'ASN avait des contacts, et où du matériel a été proposé gratuitement afin de faire connaître le projet. Dans un second temps, l'action a été étendue à d'autres communes. Le projet « *Comuni* » a pour sa part reçu le soutien du projet « *Divulgazione scientifica* », notamment quant au développement de sa méthodologie par focus groups. Des focus groups sont en effet menés lors du lancement du projet au sein de nouvelles communes, afin de définir la situation de départ et les besoins. Fait particulièrement positif, de nombreux acteurs locaux ont été intégrés dans les focus groups, notamment des responsables d'associations sportives, des services publics, la direction d'établissements scolaires, des représentant-e-s de quartier, des responsables de manifestations et des gérant-e-s d'établissements de restauration. Des blocages sont parfois apparus, comme lorsque la commune de Locarno a rencontré des difficultés pour mettre en place

¹⁵⁹ Comuni in salute 2015-2018, Rapporto-Città di Lugano, *Analisi della situazione di partenza*, Ottobre 2016, Radix Svizzera Italiana pp. 57-78.

le projet en raison de la réorganisation des services. En outre, certaines expériences avaient déjà été initiées avant le PCPT actuel, en 2013-14 (parcs de jeux, smokykos, Lugano).

Output

Tous les objectifs d'output ont été réalisés, notamment en raison de leur formulation vague. Ainsi, les communes ont notamment été informées du projet. Malgré certains bons résultats qui méritent d'être soulignés (campagnes de littering dans plusieurs communes ; mise en place du projet « Parchi giochi/moziconi » dans six communes ; arrêts de bus dans une commune), ce projet est actuellement encore cher au regard des résultats concrètement atteints. Il faut toutefois relever que le développement d'un projet de prévention pareil nécessite inévitablement du temps.

Outcome

La moitié des objectifs d'outcome ont été réalisés. En raison des difficultés liées au manque de temps des administrations municipales pour réaliser les projets, l'objectif d'inciter 50 communes tessinoises à s'engager activement en faveur d'une politique de prévention du tabagisme n'est pas encore atteint (cf. tableau des réalisations ci-dessus). De plus, la formulation de cet objectif ne concerne qu'une intention. Il aurait été préférable de formuler un objectif capturant l'engagement effectif des communes. En revanche, 27 municipalités ont lancé des mesures concrètes visant à créer des espaces publics sans fumée, dont six dans le cadre du présent PCPT. Le deuxième objectif d'outcome est ainsi atteint, même s'il déborde le cadre temporel du Programme actuel. Cela a permis de décompter, à la fin de l'année 2017, 120 espaces non-fumeurs dans le canton, comprenant des terrains de jeux et des lieux d'activités sportives (indications des auto-évaluations). Les données n'indiquent toutefois pas clairement quels sont ces 120 lieux exactement, et combien d'entre eux ont été créés entre 2015 et 2017 ou existaient déjà auparavant. Ce problème de monitoring brouille la lisibilité et le pilotage du projet.

Avenir du projet

Trois pistes d'exploration sont prévues. Premièrement il l'idée existe de développer une page internet pour présenter le projet et montrer les bonnes pratiques déjà implantées dans certaines communes. Deuxièmement, le développement d'un label pour les manifestations sportives, similaire au label valaisan « Fiesta ! », est envisagé. Finalement, la volonté existe aussi d'étendre le projet à des communes de plus petite taille. Pour le moment le projet n'est mis en place que dans les communes urbaines. Un effet d'entraînement est ainsi souhaité.

A2.12 « Aziende senza fumo »

Domaine d'action	Prévention comportementale
Dimension(s) visée(s)	Début de la consommation ; Arrêt de la consommation
Groupe(s)-cible(s)	Fumeurs/euses
Setting	Entreprise
Responsabilité	<i>Lega polmonare Ticinese</i>
Type de projet	Type II
Statut	Nouveau
Coût total	–
Objectif atteint (oui/non)	Output :

	Présentation du projet à 3-5 entreprises.	Non
	2015/2016 : 1 info ou workshops.	Non (0)/ Oui (1)
	2015 : 1 cours stop-tabac donné à un groupe à 6 participant-e-s.	Non (0)
	2017 : Soutenir le projet national et aider la Ligue pulmonaire de Bâle en charge du projet.	Oui (1 journée de sensibilisation et 4 interventions)
	2017 : Le projet est proposé au niveau cantonal.	Oui (1 événement dans une entreprise pharmaceutique)
	Outcome :	
	70% des participant-e-s sont non-fumeurs/euses à la fin du cours stop-tabac.	Non (pas de cours de groupe, pas de suivi)
	20% des participant-e-s au cours arrêtent durablement de fumer (non-fumeurs/euses après 1 an).	Non (pas de cours de groupe, pas de suivi)

Brève description du projet

Ce projet national vise à la mise en place de cours d'aide à l'arrêt dans les entreprises du canton. Ces dernières sont contactées et, en cas d'intérêt de leur part, une rencontre est fixée pour leur présenter le projet. En plus des cours d'aide à l'arrêt, le projet représente également l'occasion d'aborder la question de la fumée passive avec les entreprises et de s'assurer du respect des normes en vigueur.

Analyse du concept

Le modèle d'impact du projet est cohérent. Toutefois, deux éléments demeurent problématiques. D'une part les objectifs d'outputs poursuivis sont très peu ambitieux. Et d'autre part, le fait que ce projet et le projet cantonal « Consulenza collettiva/aziendale » s'adressent au même public-cible en proposant des activités similaires, interroge sur la pertinence de proposer les deux projets. Enfin il serait nécessaire de renforcer la promotion afin d'améliorer le recrutement.

Organisation

La Ligue pulmonaire est en charge de ce projet dans le canton. Toutefois, comme elle propose elle-même une offre similaire dans le Tessin, la promotion n'est pas idéale. La direction nationale du projet a renforcé la promotion auprès des entreprises au cours de la deuxième année, mais cela n'a pas permis un renforcement significatif du recrutement.

Output

La moitié des outputs fixés n'ont pas été atteints. Ceci est d'autant plus problématique en raison des objectifs particulièrement peu ambitieux dont fait preuve ce projet. Ainsi, en 2016, seul un workshop auprès de la commune de Lugano a été réalisé avec la collaboration de Radix. En 2017 un événement dans une entreprise pharmaceutique, une journée de sensibilisation et quatre interventions dans une caisse maladie ont été accomplis. Le projet s'est heurté à plusieurs refus de la part d'entreprises ayant bénéficié d'une présentation du projet.

Outcome

Aucun suivi des effets du projet n'a été mené dans le canton, ce qui est raisonnable au vu du nombre extrêmement limité d'interventions. Les taux de réussite obtenus par le projet au niveau national ne peuvent pas être extrapolés ici, car les interventions menées dans le Tessin l'ont été sous une forme allégée, ce qui empêche la comparabilité.

Avenir du projet

Les petites et moyennes entreprises ont des difficultés à adhérer à ce projet en raison de son coût élevé. Une flexibilisation du projet est ainsi prévue afin de recruter davantage de petites entreprises.

A2.13 « Orientamento »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Fumeurs/euses	
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport	
Responsabilité	ASN	
Type de projet	Type I	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 20'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Une soixantaine de personnes par an trouvent des conseils et une orientation adaptée à leurs attentes et besoins.	Non (20)/ Non (24)/ Non (40)
	Outcome :	
	Les fumeurs/euses trouvent une orientation adéquate pour l'arrêt. Ils/Elles contactent un centre spécialisé en désaccoutumance.	Oui
	Le nombre de personnes qui initient une démarche d'arrêt est en augmentation (recours aux services d'aide à l'arrêt).	Oui

Brève description du projet

Dans ce projet, l'ASN oriente et conseille gratuitement les personnes qui la contactent pour se renseigner sur les aides au sevrage tabagique à disposition dans le canton. Sur demande, des consultations sont aussi effectuées à l'ASN par une infirmière. Des informations sur les offres de soutien (consultations en tabacologie, numéro de la ligne stop-tabac) ainsi que des conseils pour l'arrêt du tabagisme sont également regroupés et mis à disposition sur le site internet de l'ASN.

Analyse du concept

Le projet « Orientamento » est logique et cohérent. En regard du budget, le nombre de premiers conseils planifiés est ambitieux. Les modalités de promotion du projet ne sont pas décrites précisément dans le concept, ni la manière dont le projet entend effectuer le suivi des personnes orientées afin de savoir si elles ont finalement contacté un centre d'aide.

Organisation

L'ASN est en charge du projet. Lorsqu'une personne la contacte pour recevoir de l'aide en vue d'arrêter de fumer, celle-ci est orientée dans le réseau existant et conseillée au plus proche de ses besoins et de sa trajectoire. Les consultations avec l'infirmière donnent lieu quant à elles à plusieurs séances.

Output

L'objectif d'output fixé n'a été atteint pour aucune des années de mise en œuvre, mais il était ambitieux. Malgré le petit budget à disposition du projet, les résultats atteints sont satisfaisants en comparaison intercantonale. Les personnes qui le demandent reçoivent effectivement un soutien et un suivi (84 personnes en tout durant la période 2015-2018).

Outcome

Les deux objectifs d'outcome ont été atteints. Les fumeurs/euses du canton ont trouvé une orientation adéquate pour l'arrêt de la consommation. La deuxième partie du premier objectif d'outcome n'a en revanche pas été mesurée (nombre de personnes qui contactent effectivement une organisation d'aide à l'arrêt dans le canton suite à l'orientation). Enfin, le nombre élevé de consultations effectuées dans le setting médical tend à montrer le bon fonctionnement du réseau cantonal, ce qui permet de considérer le deuxième outcome comme atteint (recours croissant aux services d'aide à l'arrêt).

A2.14 « Consulenza collettiva/aziendale »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Fumeurs/euses	
Setting	Entreprise	
Responsabilité	<i>Lega polmonare Ticinese</i>	
Type de projet	Type I	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 88'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015 : Intervention dans 2-4 entreprises.	Non (0)
	2016 : Maintenir une offre personnalisée pour les entreprises du canton.	Oui (présentation du projet à des entreprises, participation à la journée de promotion de la santé dans une entreprise).
	2017 : Sensibilisation au programme dans les hôpitaux et les cliniques privées à l'exemple du label ENSH (Réseau mondial pour des services de santé sans tabac).	Oui (Atelier de printemps de l'ENSH, rencontre avec les directions d'hôpitaux)
	Outcome :	

	Les fumeurs/euses disposent de connaissances précises sur les risques liés à la consommation et bénéficient d'un soutien à l'arrêt.	Non
	En fonction du setting, il est possible de bénéficier d'un soutien individuel et/ou d'un conseil de groupe.	Non

Brève description du projet

« Consulenza collettiva/aziendale » a pour objectif la mise en œuvre d'interventions dans les entreprises du canton que ce soit pour aborder la question de la protection contre la fumée passive, apporter un soutien aux employé-e-s fumeurs/euses ou donner des conseils aux employé-e-s ayant des collègues ou proches fumeurs/euses. Les interventions sont élaborées sur mesure, en fonction des demandes des entreprises intéressées. Il peut s'agir de participer à la journée-santé de l'entreprise ou de proposer des activités plus complètes, centrées exclusivement sur la question du tabagisme (par ex. cours d'aide à l'arrêt).

Analyse du concept

Les objectifs devraient être formulés de manière plus précise. Un nombre précis de participant-e-s devrait être visé, de même qu'un suivi des effets du projet. Par ailleurs, cette offre ressemble fortement au projet national « Azienda senza fumo », l'utilité de disposer des deux projets étant questionnable. De plus, l'étendue de la collaboration avec le projet national n'est pas claire. En revanche, étant donné la difficulté d'entrer dans ce setting, l'idée de s'adapter aux besoins des entreprises sur demande est un concept intéressant.

Organisation

La Ligue pulmonaire tessinoise est en charge de ce projet. Bien que l'offre ait été mise à disposition des entreprises du canton, l'absence de promotion active se fait ressentir dans les résultats peu élevés atteints par le projet.

Output

Plus de la moitié des objectifs d'output ont été atteints, toutefois en raison de leur formulation imprécise qui empêche de se faire une idée de l'ampleur du projet (un soutien est proposé, une sensibilisation est menée). Ainsi, les seules activités organisées ont été une participation à l'atelier de printemps 2017 de l'association ENSH, une rencontre avec les directions hospitalières en 2017, des présentations du projet et une participation à une journée de promotion de la santé en 2016. De plus, aucun cours d'aide à l'arrêt n'a pu être mis en place dans les entreprises.

Outcome

La réalisation du premier objectif d'outcome n'a pas été mesurée. Le deuxième objectif d'outcome ne peut pas non plus être considéré comme atteint en raison de la quasi-absence de prestations du projet.

Avenir du projet

Il serait souhaitable de préciser l'étendue et le contenu de la collaboration avec le projet national et de mettre en place une stratégie solide de promotion de ces projets s'ils devaient être maintenus.

A2.15 « HTQS »

Domaine d'action	Prévention comportementale	
Dimension(s) visée(s)	Arrêt de la consommation	
Groupe(s)-cible(s)	Fumeurs/euses	
Setting	Setting médical	
Responsabilité	<i>Centro di Tabaccologia ; Lega polmonare Ticinese</i>	
Type de projet	Type I	
Statut	Existant	
Coût total	CHF 280'000	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015 : 10 médecins, 5 médecins-dentistes et 5 pharmaciens ont suivi un cours de 8 heures sur l'accompagnement des patient-e-s fumeurs/euses.	Oui (9 médecins, 1 médecin-dentiste, 1 pharmacien-ne et 20 personnel médical (infirmier/ères, sages-femmes, physiothérapeutes, hygiénistes dentaires, aide-soignant-e-s))
	2015/2016/2017 : 500 consultations sont effectuées chaque année.	Oui (869)/ Oui (1'880)/ Oui (1'135)
	2015/2016/2017 : 150 personnes sont accompagnées chaque année dans une démarche d'arrêt.	Oui (299)/ Oui (324)/ Oui (300)
	2016/2017 : Le nombre de formations données est en augmentation.	Non (10 médecins, 1 médecin-dentiste, 1 pharmacien-ne et 18 personnel médical)/ Oui (41 médecins, 2 personnel médical)
	2017 : Étendre HTQS à un autre hôpital ou une autre clinique sur le territoire cantonal.	Oui (ouverture d'un nouveau centre de tabacologie dès 2016 dans l'hôpital régional de Mendrisio Beata Vergine)
	Outcome :	
	Toutes les personnes souhaitant arrêter de fumer trouvent un accompagnement médical adéquat.	Oui
	Le taux d'abstinence après 6 mois est de 18%.	Non
Augmentation du nombre de patient-e-s non-fumeurs/euses, diminution des complications et de la morbidité liées au tabagisme durant l'hospitalisation.	Non	

Brève description du projet

Face au constat que de nombreux/ses fumeurs/euses ont envie d'arrêter de fumer mais rencontrent des difficultés dans ce processus, ce projet a pour objectif de mettre à disposition une aide médicale

personnalisée pour améliorer les chances de succès. Ainsi, au niveau national, « Hospital Quit Support » est un projet qui encourage les hôpitaux suisses à instaurer des services de consultation en tabacologie et à renforcer l'aide médicale en matière de sevrage aux patient-e-s hospitalisé-e-s. Au Tessin, la Ligue pulmonaire, en collaboration avec le Dr. Blanc (CdT) a instauré le projet « Hospital & Territorial Quit Support » (HTQS), une version localement adaptée de « Hospital Quit Support ». Ce projet intègre à la fois des consultations pour les patient-e-s hospitalisé-e-s et pour les patient-e-s en ambulatoire. Afin d'assurer une large prise en charge, le projet comprend, en plus de la mise en place des consultations, des formations destinées au personnel (para)médical. Les consultations en tabacologie sont proposées à Lugano, Locarno et Mendrisio.

Analyse du concept

Les outputs et outcomes de ce projet sont bien définis, clairs et mesurables et le modèle d'impact est cohérent. La mise en place de consultations en tabacologie avec, en complément, la possibilité d'un suivi à l'extérieur est un excellent moyen d'offrir un soutien complet aux patient-e-s dans leur démarche. La possibilité d'un suivi entre l'hospitalisation et la post-hospitalisation (consultations ambulatoires) est un point fort, en permettant de consolider les démarches d'arrêt sur le moyen-terme. De plus, les nombres visés de mutiplicateurs/trices à former ainsi que de consultations sont élevés. Par ailleurs, le projet vise non seulement à accompagner les patient-e-s à travers des consultations individuelles, mais également à susciter la mise en place de politique hospitalières globales œuvrant à la dénormalisation du tabagisme (déplacement des fumoirs, formation du personnel médical, labellisation). Enfin, le concept du projet vise un élargissement constant de l'offre, ce qui traduit un excellent degré d'ambition.

Organisation

A l'hôpital de Lugano, le Dr. Blanc a négocié un local afin de mener les consultations dès 2004. Puis l'hôpital a reçu les fonds du projet « Hospital Quit Support » en 2007, pour des consultations ambulatoires et hospitalières. Suite à l'arrêt des subventions après deux ans, les consultations ont continué uniquement en ambulatoire. Actuellement, un nouveau projet-pilote est en cours de réalisation dans ce même hôpital (qui inclut le déplacement d'un fumoir, une offre pour le personnel et des consultations en tabacologie). Ceci permettrait notamment d'obtenir un label international FTGS¹⁶⁰, qui peut être source de motivation supplémentaire. Après avoir fait des consultations de manière indépendante en 2004, l'hôpital de Bellinzona a récemment fait une demande auprès de « HTQS ». Locarno a également reçu la subvention de départ d'« Hospital Quit Support », et reçoit un soutien financier de la Ligue pulmonaire ainsi que la mise à disposition d'une conseillère externe depuis 2013-2014. Une infirmière de l'hôpital a ainsi été recrutée pour pérenniser le projet à l'interne. Les consultations y ont lieu en ambulatoire et en hospitalier, de même qu'à Mendrisio. A l'hôpital Mendrisio, une offre de consultation gratuite a été mise en place depuis 2016, gérée par un médecin de l'hôpital épaulé par le Dr. Blanc et la Ligue pulmonaire. L'hôpital de Mendrisio a également bénéficié de mesures de renforcement (déplacement du fumoir extérieur qui était devant les soins intensifs, fermeture des locaux intérieurs fumeurs, aide à l'arrêt pour le personnel). Ce projet présente donc la particularité d'être dirigé par le Dr. Blanc, qui fait des consultations, et par la Ligue pulmonaire qui l'aide à acquérir de nouveaux hôpitaux et à former le personnel médical. De plus, le budget est très bien utilisé. Les chiffres reportés pour ce projet comprennent à la fois les consultations effectuées par le Dr. Blanc à l'hôpital de Lugano, par l'infirmière interne à l'hôpital de Locarno ainsi que par le médecin interne, la LPT et le Dr. Blanc à l'hôpital de Mendrisio. Le réseau a été très bien utilisé, puisqu'un membre du conseil

¹⁶⁰ <http://www.ftgs.ch/zertifizierungen.html>

d'administration de la Ligue pulmonaire est l'un des chefs du corps hospitalier, et a activement soutenu le projet auprès de ses pairs.

Output

La réalisation des objectifs d'output est solide. En comparaison intercantonale, un nombre très élevé de consultations ont lieu dans le Tessin. De plus le projet est présent au sein de trois hôpitaux (Lugano et Locarno préalablement au PCPT, et Mendrisio développé dans le cadre de ce dernier). Il s'agit d'un nombre remarquable, et d'autres projets sont en cours de négociation. En effet, les hôpitaux de Bellinzona, Valli ainsi qu'une clinique privée ont exprimé leur désir de rejoindre le projet « HTQS ». Le nombre de médecins et de personnel formés est également remarquable. La diversité des types de personnels médicaux touchés par les formations à la désaccoutumance est à souligner. Elle permet de multiplier les chances d'aborder la question du tabagisme avec les patient-e-s. Pas moins de 60 médecins, deux médecins-dentistes, deux pharmaciens et 40 membres du personnel médical ont été formés (cours « Vivre sans tabac »). Ces formations focalisent sur l'entretien motivationnel auprès des patient-e-s. Au total, 923 patient-e-s ont pu être suivis pour un total de 3'884 consultations, ce qui représente une moyenne de plus de trois consultations par patient-e. Enfin, la mise en place de mesures structurelles dans les hôpitaux constitue un aspect positif. Afin de renforcer la durabilité du projet, les responsables tentent également de conserver un lien dans la durée avec les personnes ayant participé aux formations, en leur envoyant des mises à jour régulières sur la thématique.

Outcome

Au vu du nombre de consultations ainsi que du nombre de patients suivis par le programme, le premier objectif d'outcome est considéré comme atteint. Le deuxième objectif d'outcome n'a en revanche pas pu être mesuré, pour des raisons techniques et budgétaires. À la suite de problèmes avec le système informatique calculant les périodes d'abstinence et de rechute des patient-e-s, un nouveau programme a été lancé le 1^{er} janvier 2018 suite à une mise en veille. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions sur les taux d'abstinence obtenus par les consultations dispensées dans le cadre de ce projet. Il en va de même pour le troisième objectif d'outcome, qui de plus n'est pas chiffré, imprécis et de ce fait difficilement mesurable. Il faudrait à l'avenir préciser quelle est la valeur de départ permettant de mesurer l'amélioration visée (valeur baseline), et les données qu'il est prévu d'utiliser pour la mesure. Enfin, une méthodologie complexe devra être mise en place pour capturer les effets du projet (diminution de la morbidité liée au tabagisme durant l'hospitalisation). Malgré la non-mesure des outcomes, il faut souligner que les réalisations du projet et son économicité sont remarquables.

Avenir du projet

Il sera intéressant de suivre la mise en œuvre du nouveau programme informatique et les résultats qui en découleront concernant le suivi des patients (taux d'abstinence). Cela permettra un monitoring plus affiné du projet, et d'éventuelles adaptations dans les différentes consultations si nécessaire.

A2.16 « Linea Stop Tabacco »

Domaine d'action	Information
Dimension(s) visée(s)	Arrêt de la consommation
Groupe(s)-cible(s)	Fumeurs/euses
Setting	Loisirs, vie quotidienne, sport
Responsabilité	<i>Lega ticinese contro il cancro</i>

Type de projet	Type II	
Statut	Existant	
Coût total	–	
Objectif atteint (oui/non)	Output :	
	2015/2016/2017 : Entre 1'500 et 3'000 personnes consultent la Ligne Stop-tabac chaque année (output au niveau national, 2015 – 2018).	Oui (1'828 personnes, dont 86 italophones)/ Oui (2'133 personnes, 106 italophones)/ Oui (2'941 personnes, 130 italophones)
	Outcome :	
	3'500 consultations par an de la Ligne Stop-tabac (objectif national)	Oui
	Les personnes recourant aux services de la Ligne ont une motivation plus élevée pour l'arrêt et connaissent les méthodes pour arrêter et suivent les démarches.	Oui

Brève description du projet

Projet national, la Ligne Stop-tabac est une permanence téléphonique à disposition des personnes désireuses de recevoir un appui et des conseils en matière d'arrêt. Ce service est gratuit et disponible en neuf langues. La ligne propose un suivi pendant la période de sevrage.

Analyse du concept

Le modèle d'impact du projet ne permet pas d'évaluation de sa mise en œuvre au niveau cantonal. Les objectifs ne sont mesurés que sur le plan national ce qui ne permet pas de juger de la notoriété et de l'utilisation de la ligne selon les régions. De telles informations permettraient pourtant de repérer les endroits dans lesquels la ligne est insuffisamment connue et, sur la base de ces informations, d'en renforcer la communication de manière ciblée. D'autre part, une meilleure connaissance du profil des utilisateurs/trices serait également importante afin d'identifier les groupes-cibles qui font appel ou non à cette offre et contribuer à la réflexion sur le public du projet. La Ligne constitue un bon complément aux consultations d'aide à l'arrêt en face-à-face qui existent dans le canton (« HTQS », ASN).

Organisation

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme est responsable du projet sur le plan national. Au Tessin, une collaboratrice de la Ligue contre le cancer propose des consultations d'aide à l'arrêt en italien dans le cadre du projet national. Les synergies sont donc bonnes entre le niveau fédéral et cantonal, et le Tessin participe à l'existence de l'offre pour les personnes italophones. L'ASN promeut pour sa part la ligne par le biais de ses newsletters, et « HTQS » la promeut dans le secteur médical.

Output

Les objectifs sont atteints, mais en raison de leur portée nationale, les chiffres ne sont pas interprétables pour juger de la participation des tessinois-e-s. En effet, la mention du nombre d'interviews en italien ne nous donne aucune information sur la domiciliation de ces personnes.

Outcome

Les deux objectifs d'outcome ont pu être réalisés, mais sont définis au niveau suisse. Le nombre de consultations annuelles visé a été atteint. D'autre part, selon une évaluation nationale datant de 2013¹⁶¹, 38% des personnes qui appellent la Ligne indiquent avoir réduit leur consommation de tabac six mois après la consultation et 28% affirment avoir complètement arrêté de fumer. Ce résultat est bon, mais date néanmoins de quelques années.

¹⁶¹ Krebs, H. 2013. Nationale Rauchstopplinie 0848 000 181. Rauchstoppversuche und veränderte Rauchgewohnheiten der beratenen Personen (Befragungen 2010-2012). Zürich: Hans Krebs Kommunikation und Publikumsforschung.

A3 Liste des partenaires d'interview

Partenaires d'interview d'Interface

- Verena El Fehri, directrice de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (« Concours Arrêter de fumer »)
- Giada Tironi, responsable comunicazione e promozione, G+S Ticino (« Cool and clean »)

Partenaires d'interview du KPM

- Ottavio Beretta, collaborateur scientifique, Servizio promozione e valutazione sanitaria, Dipartimento della sanità e della socialità (« Divulgazione scientifica »)
- Alessandra Bianchini, Direzione Amministrativa, Lega polmonare Ticinese (« Apprendistato senza fumo », « Aziende senza fumo », « Consulenza collettiva/aziendale », « Hospital Quit Support », et co-responsable du projet « Sensibilizzazione scolastica »)
- Dr. Jacques-Philippe Blanc, Medico consulente pneumologia, Ospedale Regionale di Mendrisio, Ospedale Regionale di Lugano (« Consulenza individuale »)
- Martine Bouvier Gallacchi, capo Servizio promozione e valutazione sanitaria, Dipartimento della sanità e della socialità (direction stratégique du Programme tessinois de prévention du tabagisme)
- Chiara Bramani, collaboratrice scientifique, Consultati SA, (collaboration avec l'ASN pour la coordination du PCPT)
- Guido De Angeli, Radix Svizzera italiana (co-responsable des projets « Informazione e sensibilizzazione », « Monitoraggio dell'applicazione », « Sensibilizzazione scolastica », « Comuni »)
- Claudia Michelotti, Responsabile Svizzera italiana, Fondazione IdéeSport (« Midnight Sports », « EverFresh »)
- Alberto Polli, presidente Associazione Svizzera Non-fumatori (direction opérationnelle du Programme tessinois de prévention du tabagisme et projets « Informazione e sensibilizzazione », « Monitoraggio dell'applicazione », « Sensibilizzazione scolastica », « Non-fumatori », « Centri sportivi senza fumo », « Comuni », « Orientamento »)

A4 Références

Beretta O., Bouvier Gallacchi M. (2017). "Perché fumi? Valutazione di un progetto di prevenzione del tabagismo presso le scuole medie del cantone Ticino", *Dati - Statistiche e società*, Ottobre 2017, 91-103.

Bussmann W., Klöti U., Knoepfel P. (eds.) (1997). *Einführung in die Politikevaluation*. Basel/Frankfurt a.M.: Helbling & Lichtenhahn.

van der Eijk Y. (2017). *Tobacco-free generations. Protecting children from tobacco in the WHO European Region*. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe.

MacArthur Georgie J., Harrison Sean, Caldwell Deborah M., Hickman Matthew, Campbell Rona C. (2016). "Peer-led interventions to prevent tobacco, alcohol and/or drug use among young people aged 11–21 years: a systematic review and meta-analysis". *Addiction*, 111(3): 391-407.

Martinoni M. (2013). *Piano strategico cantonale di prevenzione del tabagismo 2010-2014, valutazione intermedia 2012*. Taverne: Consultati SA.

Martinoni M., Bramani C. (2015). *Valutazione finale del progetto "Piano strategico cantonale di prevenzione del tabagismo 2010-2014"*. Taverne: Consultati SA.

Mavrot C. (2017). "Concerted Horizontal Policy Transfer: How Local Action can Drive National Compliance to International Norms". In: M. Hadjiisky, L. A. Pal, C. Walker (eds.). *Public Policy Transfer: Micro-Dynamics and Macro-Effects*. Cheltenham: Edward Elgar, pp. 101-124.

Mavrot C., Sager F. (2016). "Vertical Epistemic Communities in Multilevel Governance". *Policy & Politics*, early online.

Mavrot C., Sager F., Balthasar A., Wight N. (2016). « Quand le tabac s'affiche au Parlement. Débats sur les limitations en matière de publicité de la cigarette dans les cantons romands ». *Sociograph – Sociological Research Studies*, 25: 281-308.

Sager F., Hadorn S., Mavrot C. (2017). *Evaluation des kantonales Tabakpräventionsprogramms Thurgau 2014-2017*. Bern: Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern.

Sager F., Mavrot C., Hadorn S. (2015). "Addressing Multilevel Program Complexity by Evaluation Design". *European Policy Analysis*, 1(2): 90-110.

Sager F., Mavrot C., Hadorn S., Demaurex A. (2017). *Évaluation du Programme de prévention du tabagisme du canton du Valais 2013-2016*. Kompetenzzentrum für Public Management, Université de Berne.

Sager F., Mavrot C., Hadorn S., Demaurex A., Graf V. (2017). *Évaluation du Programme de prévention du tabagisme du canton de Fribourg 2014-2017*. Bern: Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern.

Sager F., Mavrot C., Hadorn S., Demaurex A., Graf V. (2018). *Évaluation du Programme de prévention du tabagisme du canton de Vaud 2014-2017*. Bern: Kompetenzzentrum für Public Management, Université de Berne.

Simon-Vermot P., Bize R. (2017). *Évaluation des activités d'information et de sensibilisation du Programme Cantonal Tabac Tessinois (PCT1) : Rapport intermédiaire (phase 1)*. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

UNODC (2003). *Peer to peer. Using peer to peer strategies for drug abuse prevention*. Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime.

Impressum

Prof. Dr. Fritz Sager

T: 031 631 32 85, fritz.sager@kpm.unibe.ch

Dr. Céline Mavrot

T: 031 631 59 92, celine.mavrot@kpm.unibe.ch

Susanne Hadorn, M.A. International Development (Politics and Governance)

T: 031 631 59 96, susanne.hadorn@kpm.unibe.ch

Adeline Demaurex, B.A. Science Politique

T: 031 631 43 42, adeline.demaurex@kpm.unibe.ch

Volkan Graf, B.A. Science Politique

T: 031 631 59 94, volkan.graf@kpm.unibe.ch

Kompetenzzentrum für Public Management
Universität de Berne
Schanzeneckstrasse 1
3001 Berne